

BULLETIN
DE
L'ACADEMIE DU VAR
SPARSA COLLIGO.

3^{me} SÉRIE. - TOME 1^{er}

XCIII^e ANNÉE — 1925



L'ACADEMIE DU VAR, *fondée en 1800*
a été autorisée en 1811
Elle est association déclarée (11 mars 1920)

Depuis 1833, elle publie un Bulletin Annuel

Pour son 125^e anniversaire
elle a publié en 1925, la Table générale analytique
et alphabétique de ses Bulletins depuis 1833

TOULON
IMPRIMERIE G. MOUTON
2, Rue de l'Ordonnance

1926

BULLETIN DE L'ACADEMIE DU VAR SPARSA COLLIGO.

3^{me} SÉRIE. - TOME 1^{er}

XCIII^{me} ANNÉE — 1925



L'ACADEMIE DU VAR, fondée en 1800
a été autorisée en 1811
Elle est association déclarée (11 mars 1920)

Depuis 1833, elle publie un Bulletin Annuel

Pour son 125^e anniversaire
elle a publié en 1925, la Table générale analytique
et alphabétique de ses Bulletins depuis 1833

TOULON
IMPRIMERIE G. MOUTON
2, Rue de l'Ordonnance

1926



ACADEMIE DU VAR

Siège social : Ancienne Caserne, Rue Saunier, TOULON

BUREAU POUR L'ANNÉE 1925

MM. Dr Jules REGNAULT, *, ♀, O. ✕, *Président.*

Le Général AYMERICH, G. O. *, C. ✕, O. ✕, O. ✕,
C. ✕, *Secrétaire Général.*

Emile JOUVENEL, ♀, ♀, ✕, *Secrétaire des séances.*

François ARMAGNIN, I. ♀, *Trésorier.*

Commandant LAFLOTTE, O. *, ♀, O. ✕, O. ✕,
Bibliothécaire-Archiviste.

BUREAU & CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1926

MM. Dr Jules REGNAULT, *, ♀, O. ✕, *Président.*

Le Général AYMERICH, G. O. *, C. ✕, O. ✕, O. ✕,
C. ✕, *Secrétaire Général.*

Emile JOUVENEL, ♀, ♀, ✕, *Secrétaire des séances.*

Commandant LAFLOTTE, O. *, ♀, O. ✕, O. ✕,
Bibliothécaire.

A.-Jacques PARÈS, I. ♀, *Archiviste.*

LAINÉ-LAMFORD, ♀, *Conservateur des Beaux-Arts.*

François ARMAGNIN, I. ♀, *Trésorier.*

Jacques BOYER, *Trésorier adjoint.*

AMORETTI, I. ♀, *Membre.*

Emmanuel BOURGES, *Membre.*

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM.

1900 BOURRILLY Louis, *, I. ♀, ♀, * *, *Inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.*

1901 GISTUCCI Léon, *, I. ♀, *Inspecteur d'Académie du Var.*

1914 DRAGEON Gabriel, I. ♀, ♀, C. ♀, O.

1917 ALLÈGRE.

1920 GONDON Jules, *, I. ♀, O. ♀, O.

1924 Le Général CASTAING, C. *, ♀, C. ✕.



LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

(à la date du 30 mai 1924)

MEMBRES HONORAIRES

MM.

- 1909 GISTUCCI, *, I. ♀, Inspecteur d'Académie, Draguignan.
1910 BOURILLY, *, I. ♀, ♀, * * Inspecteur honoraire de l'Enseignement, Ste-Marthe, Marseille.
1924 Dr Paul GIRARD, Mens (Isère).
1926 BOYER, *, licencié en droit, ancien avoué, 9, rue de de Chabanne, Toulon.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDENTS

MM.

- 1875 François FABIÉ, O *, I. ♀, ancien directeur de l'Ecole Colbert, villa «Les Troënes», La Valette (Var).
1883 MARTINENG (J. de), propriétaire, quartier Valbertrand, Toulon (Var).
1893 ARMAGNIN, I. ♀, publiciste, ancien chef de Bureau à la Mairie, «L'Oustalet», Bd Duployé, St-Jean-du-Var, Toulon.
1896 DRAGEON (Gabriel), I. ♀, ♀, C. ♀, O. ♀, vice-consul de Norvège, 7, rue Revel, Toulon.
1898 VIAN, *, ♀, docteur en médecine, boulevard de Strasbourg, 44, Toulon.
— LASCOLS, docteur en médecine, rue Racine, 7, Toulon.
— PRAT-FLOTTE, *, I. ♀, docteur en médecine, rue Victor-Clappier, 47, Toulon.
1903 REGNAULT, *, ♀, O. ♀, docteur en médecine, ex-Professeur à l'Ecole de Médecine navale, rue Peiresc, 14, Toulon.

MM.

- 1904 CHARRAS, pharmacien, membre de la Société Botanique de France, Saint-Cyr (Var).
- MOURRON Edmond, O. *, I. ♀, * * * *, médecin en chef de la Marine, 2, Avenue Vauban, Toulon.
- MAGGINI I. ♀, homme de lettres, Musée Bibliothèque, Toulon.
- 1906 GALL J., professeur d'allemand, Ollioules (Var).
- 1911 GIACOMONI, I. ♀, O. ♀, Professeur au Lycée, 17, rue Gimelli, Toulon.
- BOYER Jacques, ingénieur, 6, rue Mirabeau, Toulon.
- 1912 RISSE Charles, ♀, Surveillant général au Lycée de Toulon.
- 1913 ROUSTAN Jules, I. ♀, architecte, rue Dumont-d'Urvil-le, 2, Toulon.
- 1914 PARÈS Jacques, I. ♀, membre de la société des Auteurs et Compositeurs de Musique, Archiviste de la Ville, rue Gimelli, 50, Toulon.
- DANIEL Lucien, pharmacien, Bd de Strasbourg, 32, Toulon.
- RAT Jean, *, *, chef de bataillon en retraite, rue de Chabannes, 14, Toulon.
- MORAZZANI Victor, O. *, *, capitaine de vaisseau, avenue Marceau, 24, Toulon.
- DANOV, O. *, I. ♀, C. *, *, *, * mécanicien inspecteur de la Marine, boul. de Strasbourg, 54, Toulon.
- SPARIAT (l'abbé), ♀, majoral du Félibrige, curé doyen honoraire, Pierrefeu, (Var).
- 1917 FONTAN Pierre, rue Antoine-Bonnet, quartier St-Roch, Toulon.
- ARDOIN (chanoine), archiprêtre de Toulon.
- CASTAING, C. *, ♀, C. ♀, C. *, *, *, général, Châlet Gomer, quartier Ste-Anne, Toulon.

MM.

- 1917 VIDAL, *, I. ♀, docteur en médecine, 39, avenue Alphonse-Denis, Hyères.
- PRADEL, I. ♀, professeur au Lycée de Toulon.
- 1920 BOURGES Emmanuel, homme de lettres, 52, rue Picot, Toulon.
- DESTELLE, C. *, ♀, C. ♀, C. ♀, C. ♀, O. ♀, O. ♀, colonel en retraite, 26, rue Victor-Clappier, Toulon.
- JOUVENEL Emile, ♀, ♀, ♀, homme de lettres, 11, avenue Martin-Bidouré, Pont-du-Las, Toulon.
- AMORETTI, I. ♀, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 6, rue Dumont-d'Urville, Toulon.
- 1921 BERNARD, *, I. ♀, directeur honoraire de l'Ecole Rouvière, 43, rue Victor-Clappier, Toulon.
- Dr FONTAN, C. *, I. ♀, C. ♀, Cd O. ♀, ♀, ♀, médecin général de la Marine, 5, rue Antoine-Bonnet, Toulon.
- DAUPHIN, *, ♀, I., pharmacien-naturaliste, Carcès.
- 1922 AYMERICH, G. O. *, C. ♀, C. ♀, O. ♀, O. ♀, C. ♀ Général de division, Place de la Liberté, 10, Toulon.
- OUDARD, O. *, ♀, O. ♀, O. ♀, Médecin chef de la Marine, Hôpital maritime, Sainte-Anne, Toulon.
- LAFLOTTE, O. *, ♀, O. ♀, O. ♀, commandant, rue Gimelli, 6, Toulon.
- ARNAUD, I. ♀, Professeur en retraite, 6, rue Emile-Zola, Toulon.
- ESCUDIER, ♀, chanoine titulaire, rue Montgolfier, Fréjus.
- GRANDJEAN, ♀, Médecin, rue Victor-Hugo prolongée, La Seyne-sur-mer (Var).
- 1923 REGNIER Ludovic-Léon, homme de lettres, 1, rue Miraille, Hyères (Var).
- DE RICHTER, «L'Amiradou», Ollioules (Var).
- 1924 Pr R. DUBOIS, *, I. ♀, ♀, G. O. ♀, Villa Beau-Soleil, Tamaris-sur-mer.

MM.

- 1924 Dr RENOUX, O. *, I. ♀, médecin-major, Clos des Maurels, Hyères.
- 1925 GOUDEMANT Valéry, Professeur honoraire de l'Université, membre de la Société des Auteurs dramatiques, rue Kléber (Impasse Castel), Toulon.
- Pr HESNARD, *, médecin de la Marine, 7, route du Faron, Toulon.
- LAINÉ-LAMFORD, ♀, artiste-peintre, 6, avenue Colbert, Toulon.
- 1926 Dr BAIXE Gabriel, *, ♀, Professeur à l'Ecole de Médecine navale; 1, rue Peiresc, Toulon.

MEMBRES ACTIFS NON RÉSIDENTS

MM.

- 1898 PERRETTE^e Gaston, I. ♀. Rue Saint-Jacques, 123, Paris (9^e).
- 1899 ALLÈGRE, Professeur honoraire, Prieuré de St-Ju-lien, Douy, par Châteaudun (Eure-et-Loire).
- 1906 HAUSER Fernand, *, I. ♀, ♀. Publiciste. 58 bis, rue de la Chaussée d'Antin, Paris (9^e).
- 1913 DUROCH Henri, capitaine de frégate, Ministère de la Marine, Paris.
- 1916 BERTRAND Paul, rue de Rennes, 90, Paris (VI^e).
- 1917 GONDOIN Jules, *, I. ♀, ♀, O. * * Préfet de l'Allier, Moulins (Allier).
- 1918 DAVELUY (Amiral), C. *, I. ♀ * * , Le Puits Romain, Nabeul, Tunisie.
- 1921 RICQUIER Marcel, ♀, professeur au collège de Béziers, rue de Midi, 11, Béziers.
- 1922 GODLEWSKI, chirurgien, rue Joseph-Vernet, Avignon, (Vaucluse).
- CHAMPIGNY, *, ♀, C. ♀, ingénieur, rue de Courcelles, 6, Paris.

MM.

- 1923 ALLAR O. *. Sculpteur. 23, quai Conti, Paris (9^e).
 — Charles MÉRÉ, 27, rue La Bruyère, Paris (IX^e).
 — Dr LANGLOIS, O. *, ♀, ✕, ✕, médecin principal, 95, Bd St-Michel, Paris.
 — SILVAIN, *. Doyen de la Comédie-Française, 22, rue de Lauzière, Asnières, Seine.
- 1926 BONNEFOY Lucien, ♀, I. ♀. Professeur d'Histoire au Lycée de Montpellier, Membre de l'Association des Critiques littéraires et de la Société des Poètes Français. 20, rue de Candolle, Montpellier (Hérault).
 — BAUGÉ Gabriel, homme de Lettres, 18, rue Vavin, Paris (IV^eJ).
 -- William H. TOLMAN, *, Docteur en Philosophie (U. S. A.), 126, Prospect street, Pawtucket. R. I. Etats-Unis.

ASSOCIÉS

MM.

- 1875 CERCLE DE LA MÉDITERRANÉE, boulevard de Strasbourg, 15.
- 1879 BERTRAND, ancien notaire, rue Molière, 6, Toulon.
- 1882 GIRARD, professeur à l'école normale en retraite, Solliès-Toucas (Var).
- 1886 ASHER, libraire, Behrenstrasse, 17, Berlin W., (Allemagne).
- 1894 DAUPHIN, *, peintre du Ministère de la Marine, Avenue Colbert, ou Villa Paradis au Cap-Brun, Toulon.
- 1895 LAURET, ♀, professeur de musique à l'école Rouvière, route de La Valette, 16, Toulon.
- 1897 Mlle DE MARTINENG, campagne Val Bertrand, Toulon (Var).
- 1900 LAFAYE, *, I. ♀, professeur adjoint à la Faculté des Lettres, boulevard Raspail, 126, Paris (6^e).

MM.

- 1902 COURET Antoine, notaire, rue Racine, 9, Toulon.
- 1905 BLANC (l'Abbé), curé de Montmeyan (Var).
- 1908 BOURRILLY Joseph, ♀, juge au tribunal civil d'Oujdā (Maroc), officier d'académie, médaille coloniale, officier du Ouissam Alaouite.
- 1909 BONNIFAY, publiciste, à Bandol (Var).
- DOLLIEULE, avocat, ancien magistrat, Solliès-Pont, (Var).
- 1917 Mme BERTAUD-CHATEAUMINOIS, 72, boulevard de Strasbourg, Toulon.
- 1919 Mlle AUROUS (Mme BORDENAVF), rue Peiresc, 7, Toulon.
- 1920 Mme JULIÉ-VARATGES, ♀, 139, avenue Julien-Belfort, La Seyne.
- 1922 Mlle BOUYER-KARR, château de Méaulx, Claviers (Var).
- 1923 Mme KREICHAUER, campagne Falconnet, quartier Ste-Anne, Toulon.
- 1924 BOUFFIER, Bd Cunéo, Mourillon, Toulon.
- Mlle PELLEGRIN, Villa St-Michei bis, St-Sylvestre, Nice (A.-M.).
- Mme PAULIN-BERTRAND, «Les Lauriers-Roses», La Garde (Var).
- RENOUARD Henri, ♀, Balaguier, La Seyne.
- PAULIN-BERTRAND, ♀, «Les Lauriers-Roses, La Garde (Var).
- BEAUMONT, artiste-peintre, sociétaire des Artistes français, 4, rue du Chemin-de-fer, Bourg-la-Reine (Seine).
- Dr RIBES, ♀, Puget-Ville (Var).
- AUDIBERT, 6, rue d'Antrechaus, Toulon.
- Dr ROUGNON, ♀, 30, rue Victor-Clappier.
- MISTRAL, I. ♀, vétérinaire, 4, avenue Maissin, St-Jean-du-Var, Toulon.

MM.

- 1924 Edme TASSY, Ste-Musse, La Garde, près Toulon.
— Mme FOURNIER DEL FLORIDO, Le Sapin, 7 bis, rue du Point de Vue, Sèvres (S.-et-O.)
— SIETTI, entomologiste, pharmacien, Le Beausset (Var).
— R. WIETZEL, enseigne de vaisseau, 16, rue Peiresc.
— Honoré SAUSSE, statuaire, 25, rue Froidevaux, Paris.
— Mme COZE, ♀, Professeur de diction, 13 bis, rue Castillon, Mourillon, Toulon.
— LEMAISTRE, ♀, campagne Krantz, route de La Valette, Toulon.
— Mgr GUILLIBERT, évêque de Fréjus et Toulon, Fréjus (Var).
— Henri DANOY, ex-professeur de Lettres, St-Laurent de Salanque, Pyrénées-Orientales.
- 1925 M. MONTCLAIR, I. ♀, ♀, ♀, ♀, Grand-Théâtre, Toulon.
— CUGUEN, ♀, artiste peintre, professeur au Lycée, 1, rue Peiresc.
— Mme Emma BARRAT, 10, Boulevard Cunéo (Mourillon), Toulon.
— L'Abbé BOUSSON, Les Routes, Toulon.
— Dr Fernand CLÉMENT, 12, rue Cannebière, Marseille.
— Charles PRIVAT, Impasse du Mûrier, St-Jean-du-Var, Toulon.
— André MARTEL, instituteur, rue des Jardins, La Valette (Var).
— VIDAL Georges, 30, rue des Cendriers, Paris (xx^e).
— FAURE Emmanuel, ♀, publiciste, 11, avenue Vauban, Toulon.
— MOUTON Gabriel, imprimeur, 2, rue de l'Ordonnance, Toulon.
— CRÉMIEUX, ♀, proviseur au Lycée de Toulon.
- 1926 BEAUSSIER, 76, Route de la Valette, Toulon.
— Mme VULLIEZ, 39, rue Jean-Jaurès, Toulon.



Sociétés Savantes

CORRESPONDANTES DE L'ACADEMIE DU VAR

Sociétés Françaises

- ABBEVILLE (Somme). — Société d'Emulation.
AIX (B.-du-Rh.). — Académie des Sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
AIX. — Faculté de droit et des lettres, Bibliothèque de l'Université.
AIX. — Faculté d'Etudes provençales.
ALGER. — Société historique Algérienne.
AMIENS (Somme). — Académie des sciences, lettres et arts.
AMIENS. — Société des Antiquaires de Picardie.
ANNECY (Hte-Savoie). — Société Florimontane.
ANGERS (Maine-et-Loire). — Société nationale, d'agriculture sciences et arts.
ANGOULÈME (Charente). — Société archéologique et historique de la Charente.
ARRAS (Pas-de-Calais). — Académie des sciences, lettres et arts.
ARRAS. — Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
AUTUN (Saône-et-Loire). — Société éduenne des lettres, sciences et arts.
AUXERRE (Yonne). — Société des sciences historiques et naturelles.
AVESNES (Nord). — Société archéologique.
AVIGNON (Vaucluse). — Académie de Vaucluse.

BARBEZIEUX (Charente). — Société Archéologique, Historique et Littéraire.
BAR-LE-DUC (Meuse). — Société des lettres, sciences et arts.
BEAUNE (Côte-d'Or). — Société d'archéologie, d'histoire et de Littérature.
BEAUVAIS (Oise). — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
BESANÇON (Doubs). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
BÉZIERS (Hérault). — Société archéologique, scientifique et littéraire.
BLOIS (Loir-et-Cher). — Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher.

- BOULOGNE (Pas-de-Calais). — Société académique.
- BOURG-EN-BRESSE (Ain). — Société des Sciences Naturelles et d'archéologie de l'Ain.
- BOURGES (Cher). — Société historique, littéraire, artistique et scientifique du département du Cher.
- BREST (Finistère). — Société académique.
- CAEN (Calvados). — Académie nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- CAHORS (Lot). — Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot.
- CAMBRAI (Nord). — Société d'émulation.
- CARCASSONNE (Aude). — Société des Arts et Sciences.
- CHALON-SUR-MARNE (Marne). — Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
- CHALONS-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire). — Société d'histoire et d'archéologie.
- CHALONS-SUR-SAÔNE. — Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire.
- CHAMBERY (Savoie). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de la Savoie.
- CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme). — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- COLMAR (Alsace-Lorraine). — Société d'histoire naturelle.
- CONSTANTINE. — Société archéologique du département de Constantine.
- DIGNE (Basses-Alpes). — Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.
- DIJON (Côte-d'Or). — Syndicat d'Initiative de Bourgogne.
- DIJON. — Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- DOUAI (Nord). — Société centrale d'agriculture, sciences et arts, du département du Nord.
- DRAGUIGNAN (Var). — Société d'études scientifiques et archéologiques.
- DRAGUIGNAN. — Bibliothèque municipale.
- EPINAL (Vosges). — Société d'émulation du département des Vosges.
- GAP (Hautes-Alpes). — Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE (Isère). — Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.
- GRENOBLE. — Académie delphinale.

GUÉRET (Creuse). — Société des sciences naturelles et archéologiques.

LAON (Aisne). — Société archéologique.

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée). — Société d'émulation de la Vendée.

LA ROCHELLE. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.

LE HAVRE (Seine-Inférieure). — Société Havraise d'études diverses.

LE MANS. — Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

LE PUY (Haute-Loire). — Société d'agriculture, sciences et arts et commerce du Puy.

LILLE (Nord). — Commission historique du département du Nord.

LILLE. — Université et Académie.

LIMOGES (Haute-Vienne). — Société archéologique du Limousin.

LYON (Rhône). — Académie des sciences, belles-lettres et arts.

LYON. — Société d'agriculture, sciences et industries.

LYON. — Bulletin historique du diocèse de Lyon.

LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.

MACON (Saône-et-Loire). — Académie des sciences, arts et belles lettres.

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — Académie des sciences, lettres et beaux-arts. Archives départementales Préfecture.

MARSEILLE. — Institut historique de Provence, 2, rue Silvabelle.

MARSEILLE. — Société de statistique.

METZ. — Académie de Metz.

METZ. — Société d'histoire naturelle.

MONTAUDAN (Tarn-et-Garonne). — Académie des sciences, belles lettres et arts.

MONTBÉLIARD (Doubs). — Société d'émulation.

MONTBRISON (Loire). — *La Diana*, société historique et archéologique du Forez.

MONTPELLIER (Hérault). — Académie des sciences et lettres.

MONTPELLIER. — Société pour l'étude des langues romanes.

MONTPELLIER. — Société archéologique.

MOULINS (Allier). — Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais.

NANCY (Meurthe-et-Moselle). — Société archéologique lorraine et du musée archéologique lorrain.

NANTES (Loire-Inférieure). — Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

- NARBONNE (Aude). — Commission archéologique de Narbonne.
- NEVERS (Nièvre). — Société Nivernaise des lettres, sciences et arts.
- NEVERS. — Société départementale d'agriculture de la Nièvre.
- NICE (Alpes-Maritimes). — Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
- NIMES (Gard). — Académie de Nîmes.
- ORLÉANS (Loiret). — Société archéologique et historique de l'Orléannais.
- PARIS. — Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Spontini, 19.
- PARIS. — Société nationale des Antiquaires de France, musée du Louvre.
- PARIS. — Revue Epigraphique, rue des Tricots à Clamart Seine.
- PARIS. — Société d'anthropologie de Paris, rue Gimelli, 84.
- PARIS. — Société de protection des paysages de France, rue de Grammont, 26.
- PARIS. — Société philotechnique, rue de la Banque, 8, Mairie du 11^e arrondissement.
- PARIS. — Société d'ethnographie, 3, rue Sabot (VI^e).
- PAU (Basses-Pyrénées). — Sociétés des sciences, lettres et arts.
- PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
- PERTUIS (Vaucluse). — Société de l'Athénée.
- POITIERS. — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET (Seine-et-Oise). — Société archéologique.
- REIMS (Marne). — Académie nationale.
- RODEZ (Aveyron). — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROCHECHOUART (Haute-Vienne). — Société des amis des sciences et arts.
- ROCHEFORT (Charente-Inférieure). — Société de géographie et d'agriculture, lettres, sciences et arts.
- SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — Société d'Emulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie). — Société d'histoire et d'archéologie.
- SAINT-LÔ (Manche). — Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle.
- SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine). — Société historique et archéologique.
- SAINT-OMER (Pas-de-Calais). — Société des antiquaires de la Morinie.
- SENS (Yonne). — Société archéologique.

- SOISSONS (Aisne). — Société archéologique, historique et scientifique.
- STASBOURG. — Sociétés de sciences, agriculture et Art du Bas-Rhin.
- TOULON (Var). — Société d'agriculture, de viticulture, d'aviculture, d'horticulture et d'acclimatation du Var.
- TOULON. — Les Amis du Vieux-Toulon, rue Emile-Duclaux, Toulon.
- TOULON. — Société des Excursionnistes Toulonnais.
- TOULON. — Société Botanique du Var, 7, rue Cathédrale.
- TOULOUSE (Haute-Garonne). — Société archéologique du Midi de la France.
- TOURS (Indre-et-Loire). — Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
- TROYES (Aube). — Société académique d'agriculture, sciences arts et belles-lettres du département de l'Aube.
- VALENCE (Drôme). — Société d'archéologie et de statistique.
- VALENCIENNES (Nord) — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES (Morbihan). — Société polymathique du Morbihan.
- VENDÔME (Loir-et-Cher). — Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.
- VERSAILLES (Seine-et-Oise). — Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise.
- VERSAILLES. — Société des sciences naturelles et médicales.
- VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne). — Société des Sciences et Arts.



Sociétés Etrangères

REPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — Academia nacional de cincias.

BELGIQUE

BRUXELLES. — Société Royale Malacologique.

LIÈGE. — La Vie Wallonne, boulevard d'Arroy, 280.

ETATS-UNIS

DAVENPORT. — Academy of natural sciences.

MADISON. — Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

MISSOULA. — The University of Montana.

COLOMBUS OHIO. — Stade University. N. S. A.

WASHINGTON. — Nacional Academy of sciences.

CINCINNATI. — The Lloyd Library, 224, West Court Street
Ohio, U. S. A.

ILLINOIS. — University of Urbana.

ITALIE

ROME. — Academia Reale.

TURIN. — Alti della R. Academia della serenze.

NORVEGE

OSLO (précédemment CHRISTIANIA). — Videnskablige instituter
og Litteraire.

POLOGNE

VARSOVIE. Varsati. — Annales Zoologici musei Polonici histoioœ
Polskie Panstwowe Museum Przyrodzne, Krakowskie-Przedm,
naturales, n° 26, Warsawa.

RUSSIE

MOSCOU. — Société des Naturalistes.

SUISSE

BERNE. — Institut géographique international.

GENÈVE. — Société des Arts de Genève.

URUGUAY

MONTEVIDEO. — Museo Nacional.

ESPAGNE

Junta de Ciències naturals, Barcelona. Musen Martorell, Passeig
de la Indertbriou.



*L'Académie du Var est affiliée à l'Association Française
pour l'avancement des Sciences, Paris, 28, rue Serpente.*



Le service du *Bulletin* est fait à: M. DAURAY, commissariat
de la Propagande *Anglo-french Society*, 3, rue François-I^r, Pa-
ris, ou à *Anglo-french Society*, Scala House, Charlotte street
Wi-1, Londres, et à la Bibliothèque Municipale de Marseille.



Concours Littéraires de « l'Académie du Var » - 1926

Prix Jean-Aicard (Poésie française)

Sujet laissé au choix des concurrents - (Trente vers au moins, cent cinquante au plus).

Prix Amiral-Senès (Prose française)

Un des deux sujets suivants, au choix des concurrents :

1^{er} sujet : Une journée au bord de la Méditerranée.

2^e sujet : Légendes provençales.

(Quatre cents lignes au maximum)

Pour chaque prix le candidat peut choisir entre les deux sujets donnés.

Une MÉDAILLE D'ARGENT grand module et deux MENTIONS HONORABLES peuvent être décernées pour chacun des prix.

Les manuscrits non signés devront être brochés ; ils porteront une devise qui sera reproduite sous enveloppe scellée, dans un pli contenant le nom et l'adresse de l'auteur et la devise ; ils devront être envoyés en double exemplaire avant le 15 Mars 1926, à M. le général Aymerich, secrétaire général de l'Académie du Var, 10, place de la Liberté, Toulon.

Les manuscrits ne seront pas rendus. Ceux qui n'auront obtenu ni prix, ni mention, seront brûlés avec l'enveloppe scellée contenant le nom de l'auteur qui, dans ces conditions, restera anonyme.

Tout concurrent qui se ferait connaître d'avance, serait exclu du concours.

Les membres associés et honoraires de l'Académie du Var peuvent concourir, mais non les membres titulaires parmi lesquels sont élus les jurys.

La proclamation des lauréats sera faite à la Séance solennelle de l'Académie, dans les derniers jours de Mai 1926.

Prix d'Histoire

(Prix du Comité d'Histoire et d'Archéologie provençales)

En 1927 sera décerné un prix de 200 à 300 francs au meilleur travail inédit, rédigé en français sur un point d'histoire de la région provençale.

Les travaux doivent être reçus avant le 1^{er} Mars 1927.

Les membres du Jury sont désignées par l'Académie du Var et par les "Amis du Vieux Toulon".

Les Noces d'Or
du
Poète François Fabié
avec
l'Académie du Var

■ ■ ■

8 Mars 1925





Comment furent organisées les fêtes en l'honneur du Poète François Fabié

Dans la séance solennelle de l'Académie du Var, tenue le 28 février 1924, à l'Hôtel-de-Ville de Toulon, le président, M. le Docteur Jules Regnault, en donnant la parole à M. François Fabié, avait rappelé que ce collègue était le doyen de la Compagnie, au moins par la date de sa réception et annoncé que prochainement l'Académie du Var célébrerait ses noces d'or avec le poète.

Ces paroles ne tombèrent pas dans le vide; les concours affluèrent et de multiples projets furent élaborés.

Mme Bertaud-Chateauminois, «membre associé» de l'Académie du Var et directrice de la troupe Art et Charité, suggéra l'heureuse idée de donner une comédie de François Fabié. Le Président de l'Académie du Var opta pour une pièce qui n'eût pas encore été jouée à Toulon et le choix porta sur Placet au Roi.

Il fallait aussi mettre en valeur une partie de l'œuvre de François Fabié, mise en musique et demander au Maître de dire quelques-unes de ses poésies. Une souscription ouverte parmi ses collègues permettait de lui offrir une plaquette d'argent. Divers poètes de l'Académie du Var lui apportaient leurs hommages en vers.

Un poète, président honoraire, M. Gabriel Drageon, voulait bien se charger du rôle délicat d'esquisser la vie du Maître.

Il était facile d'organiser un programme, mais fort difficile de trouver un local réalisant les conditions voulues.

La salle de l'Hôtel-de-Ville, dans laquelle se tiennent ordinairement les séances solennelles, était trop étroite et ne possédait, d'ailleurs, pas de scène. La salle du Grand-Théâtre, que M. le Maire de Toulon voulait bien mettre gracieusement à la disposition de l'Académie du Var, était bien vaste;

des poètes et certains acteurs eussent eu de la difficulté à se faire entendre, « c'eût été jeter des vers dans un puits ». La salle Fémina, avec ses sept cents places, fixa l'attention, mais elle ne possède pas une scène suffisamment spacieuse pour permettre de jouer la pièce choisie. L'administration du Casino ne pouvait faire une exception à la règle qu'elle s'était imposée de ne louer la salle à aucune Société ou Groupe-ment à l'approche de la campagne électorale pour les élec-tions municipales. Le choix se porta sur le local que la Municipalité a mis à la disposition de l'Union des Femmes de France dans l'ancienne caserne Gouvion St-Cyr. C'est là d'ail-leurs, que la troupe Art et Charité a installé sa scène. La Mu-nicipalité voulut bien prêter les trois cents chaises que peut contenir la salle. L'Union des Femmes de France prêta la salle et, au cours des représentations, une quête fut faite au bénéfice des deux œuvres de cette Société, La Samaritaine et Les tout petits.

Mais trois cents sièges étaient insuffisants; il fut résolu de faire deux séances: pour la première, qui eut lieu le dimanche 8 mars, et dans laquelle fut remise une plaquette au poète Fabié, les invitations furent limitées aux autorités, à la presse, aux membres de l'Académie du Var et à leurs fa-milles; pour la seconde, qui eut lieu le 9 mars, les invitations furent faites par la directrice du théâtre Art et Charité.

Le 8 mars, la séance comprit trois parties:

Dans la première partie, la scène était occupée par les mem-bres du Bureau de l'Académie du Var, M. le premier adjoint au Maire, représentant la Municipalité de Toulon; Monsieur le Maire de Milhau (pays du poète), M. le Pr Viala, délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron; les an-ciens présidents de l'Académie du Var, MM. l'inspecteur d'A-cadémie Gistucci, Gabriel Drageon, le général Castaing, et les poètes qui devaient dire des vers. Tous étaient disposés en hémicycle, face à la salle, et au milieu du demi-cercle, se trouvait M. François Fabié, placé à droite du Dr Jules Re-gnault, président en fonctions.

Pendant la seconde et la troisième partie, ces diverses per-sonnes avaient pris place parmi les spectateurs.



PREMIÈRE PARTIE

Le président, M. le Dr Jules Regnault, ouvre la séance à quinze heures.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de votre empressement à vous joindre à nous pour commémorer le cinquantenaire de l'admission du poète F. Fabié à l'Académie du Var.

Nous désirions tenir cette séance solennelle dans un local plus spacieux, plus confortable, mais nous tenions à voir sur la scène une pièce du Maître et alors nous nous sommes heurtés à des difficultés multiples, car, comme nous l'exposait bien notre collègue, M. le Pr Goudemant, dans la conférence faite récemment sur l'Art dramatique, il est difficile de trouver à Toulon une grande salle, où on puisse faire jouer une pièce.

Nous avons pu nous réunir ici, grâce à l'hospitalité accordée par Madame la Présidente et le Comité de l'Union des Femmes de France, grâce aussi à l'aide bienveillante que veulent bien nous prêter M. le Maire et les membres de la Municipalité. Nous pourrons entendre *Le Placet au Roi* et diverses œuvres de notre collègue sur la scène du théâtre Art et Charité, organisé par Madame Bertaud-Châteauminois qui, avec ses artistes, a développé la plus grande activité.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux qui ont prêté leur concours ou leur aide à cette séance, sans oublier M. le commandant Ollivier et nos collègues MM. Armagnin et le Pr Arnaud, qui y ont consacré de longues heures.

Parmi nos invités, quelques-uns nous ont exprimé le vif regret de ne pouvoir assister à cette séance, citons M. le sous-préfet Gozzi, absent de Toulon, M. l'amiral Dumesnil, commandant l'escadre, appelé à Paris, M. Paul Gaultier, directeur de *La Revue Bleue*, M. Albert Bluzet, trésorier payeur général, absent de Toulon, M. le médecin général Bonnain, qui avait accepté notre invitation, pour lui et

sa famille et qui s'excuse à la dernière heure, étant retenu par des empêchements imprévus.

Parmi nos collègues, quelques-uns se sont excusés, étant retenus par l'éloignement, leur état de santé ou des engagements antérieurs: M. Jules Gondoin, notre président honoraire, préfet de l'Allier; M. le général Aymerich, notre secrétaire général, actuellement à Lyon; M. le médecin général Fontan, M. l'intendant général Blanchenay, retenus par leur état de santé; M. Bonnefoy, professeur agrégé à Montpellier, Madame Marie Fournier del Florido, de Sèvres.

Je souhaite la bienvenue à M. le Pr Jacques Viala, délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Rodez, société qui a organisé, l'an dernier, de belles fêtes en l'honneur de M. François Fabié; je souhaite également la bienvenue à M. Guibert, maire de Millau, qui nous a tous devancés en fêtant notre poète, il y a deux ans.

Pour rendre hommage à notre collègue Fabié, il faut un poète doublé d'un artiste; je cède la parole à un de nos présidents honoraires, M. Gabriel Drageon, qui est en même temps, un de nos collègues les plus anciens, non par l'âge, mais par la date de réception à l'Académie du Var.



Discours de M. Gabriel Drageon

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion, ce n'est pas sans une certaine fierté que je me suis vu attribuer l'honneur de saluer aujourd'hui notre grand poète François Fabié, à l'occasion de ses cinquante années d'admission à l'Académie du Var.

J'ai hésité quelque peu à accepter cette délicate mission. Il eût fallu, pour l'accomplir, la voix d'un poète, d'un grand poète. Mais, si des paroles plus autorisées que la mienne n'ont pu se faire entendre, du moins, ne verra-t-on dans mon geste, un peu hardi que l'excuse d'une déjà vieille et toujours fidèle amitié pour le Maître, et celle

d'une très grande et très profonde admiration pour son œuvre.

Cinquante ans ! Un demi-siècle que notre docte Compagnie a l'honneur de compter François Fabié parmi ses membres.

De ce temps-là, l'Académie du Var — alors simplement dénommée Société Académique du Var — brillait d'un éclat tout particulier.

C'était l'époque où le Dr Gustave Lambert poursuivait ses travaux si documentés sur l'Histoire des Guerres de religion en Provence, sur le régime municipal et l'affranchissement des Communes au Moyen-Age, en attendant de publier cette remarquable Histoire de Toulon qui restera comme le document le plus complet du passé de notre ville.

C'était l'époque où l'érudit Octave Teissier entretenait ses frères des agrandissements et des fortifications de la ville de Toulon.

C'était l'époque où les Pittié, les Richard, les Gimelli, les Jaubert, les Noble, les Piétra, par leurs travaux divers, marquèrent l'essor de notre Compagnie.

Mais dans cette Assemblée un poète manquait, un vrai poète.

Jean Aicard venait bien de publier ses « Poèmes de Provence » et de remporter un prix de poésie avec son « Pierre Puget ». Mais, parti presque aussitôt pour Paris qui l'attirait, ses visites à la Société Académique furent de plus en plus espacées...

Et c'est alors que, tout jeune professeur au Lycée de Toulon, François Fabié, dans ses moments de loisir, écrivait des vers.

Venu du Rouergue, aux âpres solitudes, ayant abandonné son clocher, ses bois, ses grands châtaigniers, Fabié venait réchauffer son âme mélancolique au soleil de Provence. Il chantait... Et ses premiers chants attirèrent l'attention du colonel Pittié — alors Président de la Société Académique du Var — « lequel, écrit Fabié dans ses Souvenirs, tout en rêvant de la prochaine revanche, pinçait aussi de la lyre parnassienne :

« Saisissons Philis par la taille

« Et le sabre par le pommeau... »

« Et pour rajeunir un peu les cadres de la vénérable

« Compagnie, ajoute Fabié, il attira quelques-uns de mes collègues du Lycée. J'y entrai dans le tas... On goûta mes vers. Mon rude accent rouergat offensait un peu les oreilles provençales par le roulement de ses *r* et la vi- gueur de ses articulations. L'accoutumance ne se fit que lentement et elle ne fut jamais parfaite. »

Le colonel Pittié était très lié avec Eugène Manuel, inspecteur général de l'Enseignement — qui fut aussi un poète apprécié. « Vous avez au Lycée, dit-il un jour à l'auteur des « Ouvriers », un jeune professeur nouvellement venu de l'Aveyron, et qui tourne fort bien le vers ». Manuel se fit présenter ce jeune poète, lut ses poésies, et depuis, le prit en amitié.

Alors commençaient pour Fabié ses premiers succès littéraires. Il fréquentait assidûment l'Académie du Var, s'y créait des relations solides, des sympathies vraies. Ses premières poésies trouvèrent là un aréopage qui l'encouragea. Il écrivit successivement le *Mariage des Oiseaux*, *La Libellule*, « blanche dans sa robe d'azur », *Chanteclair*, « vrai coq gaulois, à l'œil rouge à la crête altière, sonnant de sa voix claironnante le réveil des travailleurs » ; *L'Alouette*, « montant dans le ciel clair saluer le soleil » ; *La Chatte noire* « qui dans le moulin de Roupeyrac, se tient assise sur son sac » ; *Le Papillon*, *Les Mésanges*, *Le Grillon*, *Le Merle*, *Le Rouge-Gorge*, *Le Hibou*, *Les Dindons...*

Et c'est ainsi que, sans presque y songer, comme dirait Musset, fut écrite la *Poésie des bêtes* que couronna l'Académie Française, et où se trouve en préface cette admirable « Dédicace à mon père ».

Et ce sera pour l'Académie du Var un de ses plus beaux titres de gloire que d'avoir contribué à l'éclosion de ce noble et grand poète...

Fabié, encouragé, eut d'autres ambitions. Le théâtre l'attirait. La mode à cette époque était le drame historique et de Bornier venait de remporter un beau succès avec sa *Fille de Rolland*.

Fabié — qui préparait son concours d'agrégation — dut se mettre en contact avec Thiers, Lamartine, Michelet. Et nourri d'histoire, il écrivit les *Dantonistes*, cinq actes et six tableaux en vers. « A cet âge heureux, disait-il, on ne doute de rien ! » La pièce fut envoyée au Théâtre Ballande. La réponse fut flatteuse, mais négative...

Fabié se remit au travail, et écrivit alors *Molière et Mon-*

tespan, qu'il envoya au troisième Théâtre Français... Grande joie! La pièce fut reçue. Et le jeune professeur du Lycée de Toulon fut l'objet de compliments les plus flatteurs de la part de ses collègues du Lycée et de ses confrères de l'Académie du Var.

Cet à-propos en vers passa le 15 janvier 1879. Il fut interprété par Rameau, Leloir, Baniol — alors débutant. Et c'est avec des larmes dans les yeux que Fabié me disait un jour: « J'assistai en pensée à cette représentation — tout en berçant, à un quatrième étage de la rue de l'Arsenal à Toulon, ma fillette aînée âgée de huit mois... »

Eugène Manuel n'avait pas perdu notre poète de vue. Une chaire de professeur au Lycée de Bordeaux lui fut offerte. Fabié n'accepta pas cet avancement flatteur. « Vous « savez, lui écrivit Manuel, Bordeaux c'est le chemin de « Paris! »

Paris! Paris! Nouvellement marié, père d'une jeune enfant, Fabié ne tenait pas à s'éloigner de cette Provence qui l'avait si aimablement accueilli, et dont il venait de connaître le charme et la douceur. Il demanda donc qu'on le maintint au Lycée de Toulon. Son désir fut exaucé. Mais, quelques années plus tard, un jour qu'il entrait au Lycée comme d'habitude pour y faire son cours, le concierge lui remit une lettre émanant du Ministère de l'Instruction publique. Fabié était nommé professeur au Lycée Charlemagne! Cette nomination était accompagnée d'un mot d'Eugène Manuel. « Puisque vous n'avez pas voulu aller à Paris en passant par Bordeaux, vous irez maintenant directement. »

Et ce ne fut pas sans un serrement de cœur que le jeune ménage prit le chemin de la capitale...

Ce que fut la vie de Fabié à Paris! Travail, succès, triomphe même.

Invité dans tous les salons, Fabié se dérobait, vivait caché. Mais on désirait entendre ce poète bucolique; on éprouvait une sorte de plaisir nouveau à écouter sa voix chantante au roulement inattendu qui étonnait quelque peu. Ses compatriotes du Rouergue l'entourèrent, l'acclamèrent, furent fiers de lui. Et parmi ceux-là... permettez-moi de vous conter cette jolie anecdote:

Fabié était un petit pâtre très doux et très docile qui gardait les moutons dans les collines de Durenque, toutes

remplies de genêts et de houx. Et tout en gardant son troupeau, il chantait de vieilles chansons du Rouergue... Il avait comme petite camarade un jeune paysan aussi — dont les parents étaient amis des siens. Et pendant que Fabié chantait, lui, silencieusement, découpaient des sujets divers dans les écorces rugueuses de grands châtaigniers... Et ce n'est pas sans éprouver quelque émotion que se rencontrent assez souvent les deux petits pâtres d'autrefois, qui sont devenus, l'un, l'éminent poète que nous célébrons aujourd'hui, l'autre l'éminent sculpteur Denys Puech, membre de l'Institut, directeur de la Villa Médicis à Rome!

C'est pendant le séjour de Fabié à Paris que furent écrites toutes ces œuvres que nous aimons: *Le Clocher*, qui renferme ces délicieux poèmes, « Les Genêts » et « Le Sabotier », *La Bonne Terre*, avec « Jean le Pâtre de Gineustous », qui fut berger avec bonheur, avec amour; *Les Voix Rustiques*, le *Placet au Roi*, qui fut représenté à l'Odéon et que vous allez applaudir tout à l'heure, *Sous un chêne*, *Vers la maison*, ce livre exquis d'intimité et de souvenirs familiaux, sans oublier ce remarquable Discours en vers prononcé à la Sorbonne le 30 juillet 1891, « la Poésie dans l'éducation et dans la vie », qui fit une petite révolution dans le monde universitaire.

Que dire de l'œuvre de ce grand poète? Loin de moi la prétention de vouloir l'analyser, la décrire. Vous l'avez lue, elle vous a charmés.

Délicieuse de simplicité, la voix de Fabié n'a jamais célébré que la vie des champs, ses coutumes, ses légendes, ses travaux, ses saisons. Toute l'âme du Rouergue, des clochers, des bois, y chante avec allégresse à côté de l'amour du pays natal, de l'angoisse des départs, de la joie des retours, des regrets des jours qui ne reviendront plus. C'est avec tout son cœur qu'il célèbre ce petit coin du Rouergue, ce Ségala, qu'il n'aurait jamais voulu quitter, avec « ses blés dorés pleins de frissons et ses genêts doucement balancés par la brise ».

Mais, par dessus tout, il a chanté et exalté les bêtes. « C'est ma mère, dit-il, qui m'a donné ce profond amour des bêtes ». Et avec bonheur, il célèbre tous ces étranges héros, ce peuple des humbles, dont, depuis La Fontaine, on s'est peu occupé... Et cependant nous vivons au milieu d'eux...

Et cette œuvre de noble inspiration, cette œuvre de mo-

rale mieux que les leçons des philosophes deviendra immortelle. Point n'est besoin pour Fabié d'avoir été de l'autre Académie, de l'Académie Française pour cela. Car, bien que sollicité par de nombreux amis, il n'a pas voulu se prêter à ces « petits riens qui sont cependant nécessaires pour parvenir à l'un des quarante fauteuils. »

Et puis, pour être académicien, il faut le demander. Il y a aussi les femmes savantes, les précieuses presque ridicules qu'il ne faut pas négliger. Or, Fabié, comme le faisait si spirituellement remarquer M. le chanoine Vaylet, un de ses compatriotes, n'a pas voulu arriver par les femmes!... Il n'a pas voulu aller loger sous cette coupole dorée, après une séance solennelle où « les femmes dominent et où les « hommes ne sont plus de la première jeunesse, ni de la seconde!... »

Mais l'heure de la retraite devait sonner... Après avoir terminé une carrière universitaire des plus brillantes, Fabié songea à se retirer dans sa petite maison des « Troënes » à la Valette. Et c'est là que, dès son retour de Paris, j'ai tenu à aller revoir ce poète délicieux dont les œuvres m'avaient si souvent enchanté. Fabié me dit sa joie de se retrouver en Provence et aussi son plaisir de venir reprendre à notre Académie le fauteuil que les occupations de sa carrière ne lui avaient pas permis d'occuper pendant quelque temps... Mais, hélas! le repos qu'il espérait trouver dans sa retraite fut soudainement brisé par la perte d'une fille adorée. Désemparé, Fabié vécut là des heures de douleur et de recueillement...

Mais le poète n'avait pas abandonné sa lyre. Pour essayer d'atténuer son chagrin, il se remit à écrire, et c'est alors qu'apparurent successivement deux nouveaux volumes de vers, *Par les vieux chemins* et *Ronces et Lierres*, qui contiennent des pièces d'une poésie toujours fraîche, toujours jeune.

Puis, quand arriva cette tourmente qui vint bouleverser la vie, ce poète doux et tendre se mit en colère; il frémît d'indignation et de douleur. Il appelle aux armes les travailleurs de la terre d'une voix forte et ranimée, et glorifie nos morts en des strophes sublimes...

O Poète, nous voilà tous réunis autour de vous pour vous dire notre admiration et surtout notre joie et notre orgueil de célébrer aujourd'hui notre cinquantenaire académique. Puissiez-vous rester encore pour nous le plus longtemps

possible le petit pâtre d'autrefois qui se contente de souffler dans sa flûte de buis. Continuez à chanter votre chanson rustique, à côté de votre vénérée compagne, sous la voûte toujours fleuries de vos rosiers grimpants qu'anime le gazouillis des oiseaux que vous aimez, et gloire à vous, ô Maître, qui n'avez cessé, par votre vie toute de simplicité et d'honneur, de nous donner le plus grand et le plus bel exemple de l'amour de la petite Patrie!

Gabriel DRAGEON.



François FABIÉ

d'après M. Amoretti, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts,
Membre de l'Académie du Var

Réponse de M. François Fabié

Après l'émouvant discours que vous venez d'applaudir, je n'aurai garde d'en risquer un. Je dois, il est vrai, de chaleureux remerciements à l'Académie du Var et à ceux de mes collègues qui m'y couvrent d'éloges immérités; mais vous me permettrez de remercier à la façon du *Jongleur de Notre-Dame*. Après tout, le poète n'est pas très différent d'un jongleur; il jongle avec les mots, avec les images, avec les rimes et quelquefois, hélas! avec son cœur. Donc, en vous disant des vers, je m'acquitterai de mon mieux envers vous à la façon du bon artiste forain envers Madame la Vierge. Puisse l'Académie du Var et l'assistance ici réunie faire preuve d'autant d'indulgence que la Vierge et son Bambino envers le bon jongleur de la légende!

..Et le poète dit ses poésies, Le mariage des Oiseaux et Les Genêts.

Il est rappelé qu'il avait dit la première de ces deux poésies lors de son admission à l'Académie du Var, en 1875.

LE MARIAGE DES OISEAUX

Plus bas que les genêts, plus bas que les labours,
Au bord des prés brillants de leurs rigoles pleines,
Dans les bois inclinés où les premiers beaux jours
Font gonfler les bourgeons des hêtres et des frênes,
Les oiseaux assemblés célèbrent leurs amours.

Ils jasent au soleil, ils s'échauffent, ils crient;
D'effrontés libertins pourchassent hardiment
Leur femelle qui fuit, et les autres en rient.
Et le berger rêveur se dit naïvement:
« Oui, c'est le *vingt-deux mars*, les oiseaux se marient. »

Tout habillé de noir, avec lunettes d'or,
Le merle à son amour débite une ballade;
Mais la grive le raille et trouve qu'il l'endort,
Tandis que le pivert, habile à l'escalade,
Grimpe après sa moitié le long d'un arbre mort.

Dans les houx, roitelets, rouges-gorges, mésanges,
Les petits, les joyeux, tous les francs polissons,
En saint-simoniens se groupent par phalanges,
Et, mettant en commun épouses et chansons,
Souvent font à la fin de risibles échanges.

Et comme tous ces gueux, dans leurs libres amours,
Raillent jars et dindons, — pauvres oiseaux classiques,
Qui, pour se marier au fond des basses-cours,
Ont besoin de signer des actes authentiques
Et de jurer cent fois qu'ils s'aimeront toujours!

Un moineau, là-dessus, conte à qui veut l'entendre
Mille faits scandaleux dont il sait le détail,
Entre autres, comme quoi certaine oie un peu tendre,
Ayant un jour franchi par hasard le portail,
Au logis conjugal s'est longtemps fait attendre...

Entendez-vous ces cris, là-haut? Ce sont les geais:
Des manants enrichis, à livrée éclatante,
Mais qui jurent toujours comme des portefaix,
Et qui, trouvant la dot moindre que leur attente,
Se battent pour savoir qui soldera les frais.

Un vieux geai va criant: « On me vole! on m'assomme!
O gendres scélérats! ô filles sans respect! »
Mais la cohue en chœur: « Il est fou, le bonhomme!
— Goinfre! tu t'es gorgé de faîne jusqu'au bec!
— Allons! garde ta fille, ou compte-nous la somme! »

Le gros-bec intervient, le calme reparaît,
Et le beau-père a seul la tête un peu meurtrié.
Soudain on s'aperçoit que la pie en secret
S'est enfuie, emportant toute l'argenterie,
Et l'on crie: « Au voleur! » à travers la forêt.

Pendant que tout cela chante, piaille et fourmille,
Le maigre chat-huant, sur le bord de son trou,
Se plaint amèrement, hélas! que l'on gaspille,
Ajoutant que, pour lui, faute d'avoir le sou,
Il attend l'an prochain pour marier sa fille;

Et, braquant ses regards striés de filets d'or
Sur l'horizon lointain que le couchant embrase,
Ivre comme Grandet contemplant son trésor,
Ou comme quelque vieil alchimiste en extase,
Les yeux sur le soleil, lentement il s'endort.

En rêve, il voit passer, voguant à pleines voiles,
Des nuages qu'il prend pour de lourds galions;
Et, comme l'araignée aux mouches tend ses toiles,
L'oiseau, de ses gros yeux absorbant les rayons,
Vole l'or au soleil et l'argent aux étoiles.

La nuit tombe, et le vent qui fait verdir les prés,
Le vent de germinal, amoureux des pervenches,
Soupire mollement à travers les fourrés,
Et, pour les endormir deux à deux sur les branches,
Berce tous ces nouveaux époux enamourés.

Le ver luisant s'allume, et les rainettes crient;
Et le berger rêveur, qui pousse lentement
Son troupeau vers la ferme où les vitres sourient,
Traverse la forêt avec recueillement:
Car c'est le *vingt-deux mars*... les oiseaux se marient.



Plusieurs membres de l'Académie du Var, MM. Charles Risso, Emile Jouvenel, le Pr Arnaud, Ludovic-Léon Régnier, le Dr Renoux, viennent déposer aux pieds du Maître leurs gerbes poétiques.

A FRANÇOIS FABIÉ

Tout poète a sans doute, en secret, le vouloir
De chanter comme toi l'amour de son terroir,
Mais s'il compare aux tiens ses vers à la patrie,
Il hésite à donner l'œuvre qu'il a pétrie.

On voudrait comme toi posséder le pouvoir,
Que depuis La Fontaine en n'avait su revoir,
De parler comme il sied, des bêtes qu'on oublie
Et qui pourtant pour nous sont sage compagnie.

On jalouse les vers de ta mélancolie,
Qui chante avec les deuils et pleure avec l'amour,
Près du tombeau cruel où la douleur te lie.

Autre chose est aussi que surtout l'on t'envie,
Qui doit servir d'exemple aux poètes du jour,
— Aussi bien que ton œuvre, ô Maître — c'est ta vie!
Ta vie!... *O Maître, encore, qu'elle soit longue et belle*
Avant de t'endormir dans ta gloire immortelle!

Charles RISSE.

A FRANÇOIS FABIÉ

Comme un vol de gerfauts hors du charnier natal...

« Les Conquérants » J.-M. Hérédia.

Comme nos paysans — car le rêve est pareil —
Partaient vers les cités risquer échecs ou veines,
Tu quittas pour Paris nos farouches Cévennes,
Mais tu revins du moins retrouver le soleil.

Pour couronner les feux d'un soir calme et vermeil.
Et mieux nous souvenir que le sang de nos veines
A rejeté par toi les illusions vaines,
Il faudrait rapprocher l'exemple du conseil,

Composer de tes chants un suave dictame,
Choisir, pour honorer de ta Muse la flamme,
Tout ce qui de l'exil exalte le retour,

En mots profonds et doux qui mouillent la prunelle
Et les offrir, vibrants, à ton rustique amour,
O chantre de la terre auguste et maternelle !

Emile JOUVENEL.



AU MAITRE FRANÇOIS FABIÉ

J'aurai peut-être un jour, entourant ma maison,
Un modique verger sur l'agreste colline,
Au sommet du coteau de Saint-Paul-la-Galline,
D'où le regard découvre un superbe horizon.

L'été, de vieux amis, dont la saine raison
Aime des temps passés la forte discipline,
Viendront causer au frais quand le soleil décline,
Autour d'un feu flambant à la froide saison.

Et, loin des cinémas où la foule se rue,
Oubliant les cités, les rumeurs, la cohue,
Les pieds sur les chenêts, nous lirons vos beaux vers.

Et, les soirs où le merle au rossignol réplique
Pour égayer les nids dans les bocages verts,
Nous croirons écouter votre flûte rustique.

C. ARNAUD.

A FRANÇOIS FABIÉ

A l'auteur de « Poésie des Bêtes ».

Ma muse, ce matin, en ouvrant sa fenêtre,
Entendit un merle chanter,
Et, curieuse, autant qu'une femme peut l'être,
Elle se mit à l'écouter.

L'oiseau jaseur disait, sifflant à perdre haleine,
Appariteur en habit noir :
« Candides citadins des monts et de la plaine,
« Allégresse pour nous ce soir !

« Gens de laine et de poil, apprenez que l'on fête
Sous l'azur du ciel provençal,
« Celui dont le Rouergue a fait son doux prophète,
« Frère cadet du grand Mistral !

« Frétillez, les poissons ! Voltigez, demoiselles !
« Oiseaux, chantez à pleins poumons !
« Exaltez doublement, vous qui portez des ailes,
« Le bon rêveur que nous aimons.

« Celui qui, sans orgueil, simplement, comme un sage,
« Restant poète jusqu'au bout,
« Nous montre que, pour lui, chaque jour davantage,
« L'art demeure au-dessus de tout.

« Celui qui, désirant nous rendre sans mesure
« Les splendeurs de notre soleil,
« Sait prodiguer, à ceux qu'il accueille et rassure,
« Les richesses d'un bon conseil ! »

Le merle ayant fini de discourir, ma muse,
Un peu naïve, j'en conviens,
(A moins que ce ne soit, de sa part, une ruse),
Dit : « Si l'on chante, moi je viens. »

Et c'est pourquoi, ce soir, avec son ariette,
Sûre de retrouver, en vous,
L'indulgence du père au cœur du grand poète,
Maître, elle tombe à vos genoux !

Hyères, le 8 Mars 1925.

Ludovic-Léon RÉGNIER.

HOMMAGE A FRANÇOIS FABIÉ

Pour ses Noces d'Or avec l'Académie du Var.

Poète du Clocher, des Champs de genêts d'or
Où volettent les bartavelles,
Dieu vous tienne avec nous bien des lustres encor,
Tout chargé de lourdes javelles !

Citadin malgré moi, je veux, au nom de tous,
Des francs montagnards, des rustiques
Et de feu Jean le Pâtre aimé dans Ginestous
Parmi les landes granitiques,

Au nom des moulins frais, des hêtres, des piverts,
De l'hirondelle au blanc corsage,
Je veux, pour la Maison, les Blés, les Jardins verts,
Vous remercier au passage !

Si Rodez et Milhau vous ont bien accueilli,
Voici la Provence charmante,
Qui, cinquante ans après, sans que nul n'ait vieilli,
Vous embrasse et vous complimente !

Car elle est bonne mère et garde à ses enfants
Son ciel bleu, sa brise marine,
Lesquels valent les soirs plus ou moins étouffants
De la Coupole mazarine....

Rouergat vigoureux plus que chêne ou tilleul,
Dans la ramure qui frissonne,
Sachant pouvoir monter, vous êtes resté seul,
Sans demander aide à personne !

Et la Fille du Cardinal, les yeux fardés
D'une renommée illusoire,
Pourra dire de vous aux passants attardés :
« C'est lui qui manque à notre gloire ! »

Hyères, le 8 Mars 1925.

Maurice RENOUX.

Le Président, M. le Dr Jules Regnault, remet alors à M. François Fabié, une plaquette d'argent:

Cher Maître et cher Collègue,

En souvenir de cette cérémonie, nous vous prions de bien vouloir accepter cette modeste plaquette; l'inscription en est simple:

*A François Fabié
l'Académie du Var
pour leurs noces d'or*

1875—8 mars 1925

Nous avons choisi les sujets champêtres que vous préférez: sur cette plaquette de Coudray, figurent d'un côté des laboureurs conduisant une charrue tirée par deux grands bœufs et, de l'autre, un moissonneur fauchant de beaux blés d'or.

La Poésie, que représente ici l'Académie du Var, est une maîtresse tyannique; elle ne doit cependant pas nous faire oublier votre légitime épouse, votre compagne et inspiratrice; nous prions Madame Fabié de bien vouloir accepter quelques fleurs... qui ne sont plus de rhétorique.

Une jeune fille, Mlle Louise Regnault, remet alors une gerbe de fleurs à Mme Fabié, assise dans la salle au premier rang des spectateurs.

M. François Fabié remercie en termes émus et s'excuse, avec bonhomie, d'avoir un instant quitté Toulon.

Mais, je suis revenu, dit-il, non pas comme l'enfant prodigue, mais comme le pigeon de La Fontaine, « battant un peu de l'aile ».

Et M. le Dr Regnault de répondre que l'aile est toujours souple et solide puisqu'elle permet au poète de prendre son vol vers l'azur.

D'après le programme, on devait demander à F. Fabié de dire *Le Sabotier*, « mais, déclare le poète, un grand artiste, M. Sylvain — qui est un de nos collègues de l'Académie du Var — le dit avec tellement d'art que je n'ose plus réciter ce poème. Vous le lui demanderez quand il viendra à Toulon ».

M. François Fabié dit alors sa poésie, *Savoir vieillir*.



M. Guibert, maire de Millau, prononce quelques paroles émues en l'honneur de son concitoyen, F. Fabié.

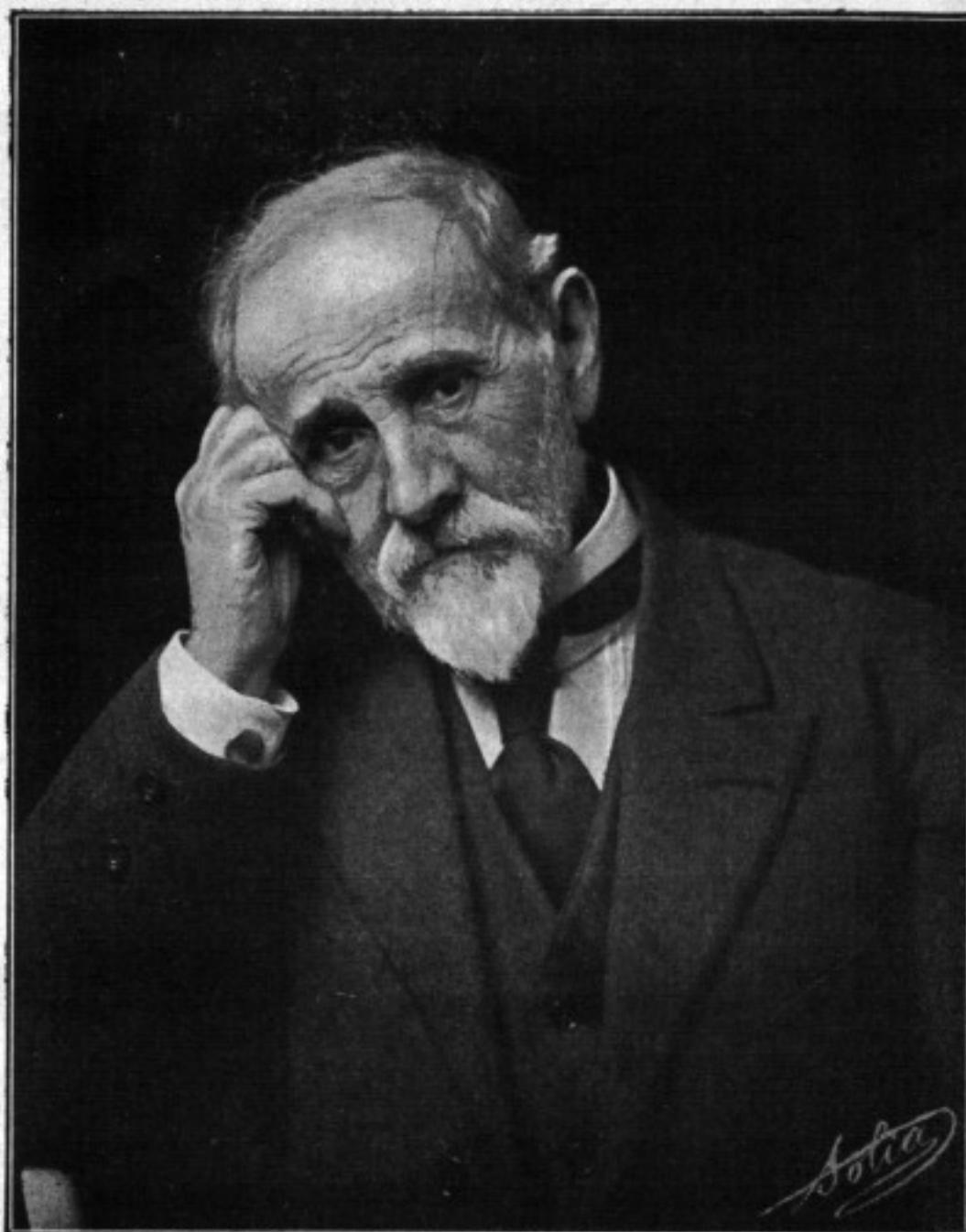
M. Viala, délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, prend ensuite la parole :

« Mesdames, Messieurs,

« Puisqu'il s'agit d'un cinquantenaire, la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron aurait dû envoyer ici un contemporain de F. Fabié. Mais il n'y a plus parmi nos confrères beaucoup de poètes mobilisables comme lui. C'est pourquoi je me trouve ici, supportant une charge qui serait lourde, si la glorieuse renommée du poète ne dispensait d'éloquence celui qui parle en son honneur.

Je me bornerai donc, afin de ne point allonger la magnifique série des louanges aux dépens de leur qualité, à vous assurer de l'intime et fraternelle union qui unit en ce moment à l'Académie du Var, mes collègues de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. Il ne saurait, au surplus, y avoir dispute au sujet de François Fabié entre le Rouergue et la Provence. Nous savons tous que la simple et profonde émotion de son lyrisme, ainsi que la vérité sans recherche de ses vers, font de son œuvre un des joyaux dont s'enorgueillit la patrie, notre France. »





(Photo Solia, Toulon, cliché « Passe-Partout »).

François FABIÉ

DEUXIÈME PARTIE

Cette seconde partie comprend le concert. Les spectateurs applaudissent des poèmes de François Fabié, mis en musique par Mlle Bresson: « Flocons de neige » et « Soleil d'Avril », détaillés par Mlle Berner, « Les morts sans tombeaux », chanté par M. Leenaerts.



TROISIÈME PARTIE

PLACET AU ROI

Comédie en un acte et en vers, de François Fabié, représentée pour la première fois le 15 janvier 1884, au Théâtre National de l'Odéon.



Une courte analyse et un compte rendu ont été donnés par La Revue Nationale, dans son numéro de Mars-Avril 1925:

Cet acte, qui est un petit chef-d'œuvre de simplicité, de bonne humeur et d'émotion, nous montre, mêlés à l'idylle de deux jeunes gens, trois comédiens, Madeleine Béjart, Lagrange et La Thorillière, venus en Flandre porter au roi (alors au siège de Lille), un placet pour demander l'autorisation de jouer *Tartuffe*, et nous voyons deux personnages, Laurent et Guitaut, réaliser par leur conduite, et par leurs paroles, deux personnages de Molière, *Tartuffe* et *Orgon*. La Compagnie Art et Charité, qui groupe, en les encadrant occasionnellement de professionnels, des amateurs de talent, a interprété on ne peut mieux cet acte délicieux: M. Louis Deyla, du Théâtre des Variétés, Lagrange, excellent, très naturel; M. Jean Fouque, des tournées Sylvain, La Thorillière, fort bien disant et très apprécié; M. Laîné-Lamford, dans son rôle de Laurent, particulièrement bien réalisé; M. Marcel Reboul, dans le rôle de Guitaut, l'ancien soldat devenu aubergiste, berné par le sous-tartuffe de province; M. de Sandfort (Jacques) et Mlle Germaine Rigard (Colette), les deux amoureux que protège, par la main des comédiens, l'âme de Molière; enfin, Mme Bertaud-Chateauminois, membre as-



(Photo Rosa, Toulon).

Sur la demande du public, le poète François Fabié apparaît sur la scène au milieu des artistes
qui viennent d'interpréter sa pièce, *Placet au Roi*.

Jacques (M. de Sandfort)

Colette (Mlle Rigard)

Madeleine Béjart (Mme Bertaud-Châteauminois)

Lagrange (M. Louis Deyla)

La Thorillière (M. Jean Fouqué)

Laurent (M. Lainé-Lamford)

Guitaut (M. Marcel Reboul)

sociée de l'Académie du Var, et présidente du groupe *Art et Charité*, dans le rôle de Madeleine Béjart, qu'elle incarna avec une puissance d'expression et une intensité de vie remarquables. Le public a fait un succès particulièrement à la scène où Madeleine Béjart conte, avec une vivacité et un entrain communicatifs, son entrevue avec Madame (princesse Henriette) et à la chute du rideau de longs applaudissements saluèrent l'auteur et ses interprètes.



Séance du 9 Mars

M. le Dr Jules Regnault, président de l'Académie du Var, en ouvrant la séance, remercie le public de l'empressement qu'il a mis à s'associer à l'Académie du Var pour rendre hommage au poète François Fabié. Il exprime ses regrets de ce que l'exiguïté des locaux ait obligé l'Académie du Var à restreindre la veille ses invitations aux autorités, à la Presse et aux membres de la Société; il eût voulu inviter tous ceux qui manifestent leur admiration au poète, mais il eût fallu des milliers de places et il n'y avait que trois cents chaises. « Mais, ajoute-t-il, les théories modernes nous apprennent que le temps et l'espace sont corrélatifs; ce que nous n'avons pu faire dans l'espace, nous le faisons dans le temps: la séance continue! »

M. Risso, Arnaud et Maurice Renoux, membres de l'Académie, lurent leurs poèmes à François Fabié, et une partie artistique permit d'applaudir les œuvres du poète, déclamées par M. Emmanuel Bourges (*Chatte et Poète*) et Mme Rouard (*Ames Sœurs*) et chantées par M. Leenaerts (*Aux Morts sans Tombeaux*). Le *Placet au Roi* rencontra le même succès que la veille et, comme le rideau se relevait, François Fabié s'avança, au milieu de ses interprètes, pour les remercier et leur dit, en évoquant la grande ombre de Molière, les paroles suivantes:

« *S'il vivait encore, et, en somme, il n'aurait que trois cent trois ans, .. et du temps des patriarches, les poètes eux-mêmes devaient atteindre cet âge là — en se retrouvant ici, ce soir, à côté de Madeleine Béjart, qui fut son amie dévouée, sa collaboratrice, sa Providence par moments, j'imagine qu'il lui dirait: « En somme, nous avons fait quelque bruit au théâtre, et nous y avons eu quelque succès, mais pas au dé-*

but; parce que nous avons eu le tort de nommer notre première entreprise l'« Illustré Théâtre », lequel ne fut illustré que par une faillite, des dettes que je ne pus payer qu'en faisant quelques mois de prison. Mieux avisés, nous eussions dû baptiser notre Scène « Art et Charité » et nous aurions eu le succès auquel nous assistons aujourd'hui et qui est dû à la foi, à l'intelligence et au talent de celle qui te représente si fidèlement, et au talent aussi et au zèle de la jolie et vallante troupe d'artistes qu'elle a su grouper autour d'elle et animer de son âme et de son cœur. »



M. l'abbé Spariat, majoral du Félibrige, membre de l'Académie du Var, a envoyé une poésie:

AU POÈTE FRANÇOIS FABIÉ

D'Enri Fabre, qu'a tant enlusi lou Miejour,
Vous lou compatrioto, o pouèto majour,
O vous qu'ai couneigu dins ma primo jouvènço,
Au bon tèms qu'à Touloun avias voste séjour,
— l'a d'acò cinquanta an; an fusa li bèu jour! —
Luen de voste Rouergue e de nosto Prouvenço
Qu'avès degu quita, sènsò ié dire adieu,
O vous qu'avès canta li Bèsti dòu Bon Diéu,
Aguènt garda de vous remembranço amicalo,
Vous counsacre umblamen lou cant de ma Cigalo!

L. SPARIAT.

Traduction:

D'Henri Fabre qui a tant illustré le Midi, — vous le compatriote, ô grand poète, — ô vous que j'ai connu dans ma première jeunesse, — au bon temps où vous demeuriez à Toulon, — il y a de celà cinquante ans; les beaux jours ont fui! — Loin de votre Rouergue et de notre Provence — que vous avez dû quitter, mais sans leur dire adieu, — ô vous, qui avez chanté la *Poésie des Bêtes*, — ayant gardé de vous l'amical souvenir, — je vous consacre humblement le chant de ma cigale!

L. S.



Le 1^{er} Avril, à la séance mensuelle qui suivit les fêtes données en son honneur, M. François Fabié dit une poésie:

Remerciements à l'Académie du Var

Quand de mon beau pays, qu'on dit rude et sauvage,
Parce qu'il est celtique et non gallo-latin
Je vins sur ton heureux rivage,
— Jeune bouvreuil tombé du nid un froid matin, —
Me poser d'un vol incertain
Je ne sus point t'aimer, Provence radieuse,
Ni dans ton ciel, ni dans ta mer,
Ni dans ce qui te rend justement orgueilleuse,
Ta flore que jamais ne peut flétrir l'hiver.
Ton Toulon me sembla caserne et ville folle
De son corps à la fois;
Et lorsque j'essayai ma voix,
Ce fut pour regretter mon nid, ma vieille école,
Ma ville et son clocher, mes landes et mes bois.....
— Longtemps, j'errai de rue en rue, de place en place,
Farouche, amer, fiévreux, comprimant avec soin
Mon cœur qui de tendresse avait si grand besoin;
Et chaque soir, l'âme infiniment lasse,
Pleurant éperduement mon Ségala si loin!
Enfin, devant mes pas, une maison amie,
S'entr'ouvre.— Un peu tremblant, j'ose en franchir le seuil;
On me sourit: j'étais dans votre Académie !
J'entonner d'une voix à peine raffermie,
Ma chansonnette de bouvreuil,
On la goûte, et je recommence.... Un peu de joie
M'en vient, peut-être, même, hélas! un peu d'orgueil.
J'avais trouvé l'abri, j'entrevois ma voie;
Célébrer mon pays natal de votre seuil,
O bonne Académie, accueillante couveuse
Dont l'aile tiède et duveteuse
Sait réchauffer sans amollir,
Si je parus, un temps, avoir l'âme oubliée,
De la façon dont tu voulus bien m'accueillir,
Je t'en fais aujourd'hui mon amende honorable.
Et, maintenant, que tel le pigeon — de la fable,
« Trainant l'aile et tirant le pié » —
Je te reviens, — au lieu de m'avoir oublié,

Comme tu le devais, tu m'applaudis encore
Et dores mon couchant d'un peu de mon aurore
Et m'offres ton laurier pour embellir les houx
Rudes et durs qui sont les lauriers de chez nous.
Et la gerbe des vers émus de tes poètes,
— Pléiade de cadets qui, plus sages que moi,
Te prouvent leur amour en chantant près de toi,
Persuadés, avec raison, qu'on est prophète,
En tout pays, même chez soi,
Quand on chante sa race et qu'en elle on a foi.....
— Merci donc à vous tous, à notre Compagnie,
A vous, cher Président, qui l'avez réunie,
Y mettant tous les cœurs et tous les luths d'accord,
Pour ce tendre et suprême hommage
Au chanteur rouergat qui vous doit son essor,
S'égara trop longtemps loin de la douce cage,
Mais y revient, et voudrait bien encore,
Pour peu qu'avril lui rende un reste de ramage,
Chanter, non les refrains hardis de son jeune âge,
Mais ceux d'un vieil Enfant que sa nourrice endort.

François FABIÉ.





(Photo Brailowsky, Toulon)

(Voir au verso)

Avant la cérémonie du 8 Mars

Photographie: avant la cérémonie du 8 mars.

M. François Fabié au milieu d'un petit groupe de membres de l'Académie du Var (cliché pris quelques minutes avant la séance).

De la gauche à la droite du lecteur :

Premier rang : M. Gistucci, inspecteur d'Académie à Draguignan, Président honoraire; Mme Guibert, M. Guibert, Maire de Millau (Aveyron); M. Gabriel Drageon, Président honoraire; Mme Fabié, MM. François Fabié, le Dr Jules Regnault, Président de l'Académie du Var; le général Castaing, Président honoraire; le Pr Viala, délégué de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron; Emile Jouvenel, secrétaire des séances; François Armagnin, trésorier de l'Académie du Var.

Deuxième rang : MM. Amoretti, Dr Oudard, Maggini, Pr Arnaud, Commandant Rat, Mécanicien inspecteur Danoy, Gall, Ludocic-Léon Régnier, Emmanuel Bourges, Commandant Mazzani, Jacques Parès, Abbé Spariat.

Troisième rang : MM. Audibert, Dr Gabriel Baixe, Beaumont, Montclair, Colonel Destelle, Dr Renoux.

De nombreux journaux et revues ont consacré des notes ou des articles aux Noces d'Or de l'Académie du Var avec le poète François Fabié :

Paris : *Les Annales, Excelsior, Le Journal des Débats, La Liberté, Le Moniteur médical, La Petite Patrie* (17 mars), *Le Provençal de Paris, La Revue Mondiale* (15 avril), *La Revue Nationale* (mars-avril), *La Revue des Poètes*, (15 avril), *Le Rouergue* (17 mars).

Province : *L'Eclair de Montpellier, Le Journal de l'Aveyron, (Rodez, 17 mars 1925), Le Messager de Millau, (Millau, 24 mars 1925), L'Union Catholique, (Rodez, 17 mars 1925).*

Dans la région provençale : *Les Coulisses* (Toulon), *La Côte d'Azur Médicale* (Toulon), *Je dis tout* (Toulon), *Le Passe-Partout* (Toulon), *Le Petit Marseillais* (6, 8, 9 et 10 mars), *Le Petit Provençal, Le Petit Var* (2, 9 et 10 mars), *La Provence Illustrée* (Toulon), *Les Tablettes de la Côte d'Azur* (19 mars), *Le Palmier* (Hyères, 16 mars).

A l'occasion de cette cérémonie, des biographies du poète ont été publiées dans *Le Petit Marseillais*, le 6 mars, et dans *Le Petit Var* le 2 mars; la première a été écrite par M. Camille Vergniol et la seconde par M. André Martel. De belles photographies de F. Fabié, faites par M. Solia, ont été exposées et l'une de ces photographies a été donnée par le poète à l'Académie du Var.



Jean AICARD

Inauguration de son médaillon au Cimetière central Discours du Président de l'Académie du Var

Le 3 janvier 1925 a eu lieu au cimetière central de Toulon l'inauguration d'un médaillon sur la tombe de Jean Aicard. Une dizaine de discours ont été prononcés, en particulier par le Préfet du Var, le Maire de Toulon, le délégué de la Société des Gens de Lettres, M. Jean de Bonnefon, et les présidents ou délégués de diverses sociétés.

Discours du Dr Jules REGNAULT Président de l'Académie du Var

En inaugurant ce monument dans lequel est serti le médaillon du poète, dû à M. Paulin Bertrand, les amis de Jean Aicard ne font pas œuvre d'égoïsme, car chacun d'eux garde déjà, profondément gravés dans son cœur, les traits et le souvenir du Maître; ils travaillent pour ceux qui n'ont pas eu, comme eux, l'heureuse fortune de connaître le chantre de la Provence.

Qu'il me soit permis de me reporter plus d'un demi-siècle en arrière, au jour où le talent du jeune poète fut reconnu par l'Académie du Var. C'était en 1869. Deux ans plus tôt, à 19 ans, il avait publié ses *Jeunes Croyances*; il venait de faire jouer à Marseille sa comédie *Au Clair de Lune*, qui devait être reprise peu après à l'Odéon. L'Académie du Var, faisant exception à sa règle de ne pas prendre les très jeunes nourrissons des Muses, l'appela dans son sein et le reçut officiellement le 26 janvier 1870. Le récipiendaire consacra son discours à la poésie, cette « splendeur du vrai ».

« La poésie sans la vérité n'est pas, dit-il; la vérité c'est la vie », et plus loin il ajoute: « C'est la vie du monde ».

Pour lui la poésie est indépendante du poète qui est un miroir au reflet plus ou moins puissant. Jean Aicard objective la poésie; il distingue la poésie physique, qui corres-

pond à la souveraine harmonie en toutes choses, dans l'univers, comme dans le ciron; la poésie humaine, c'est l'amour, enfin la poésie sociale qu'il définit par un seul mot: la liberté.



Vue prise pendant le discours du délégué de la Société des Gens de Lettres, M. Jean de Bonnefon, sur la droite duquel se voient M. l'archiprêtre Ardoïn, M. l'abbé Calvet, M. Claude, maire de Toulon; en face du tombeau se trouvent MM. François Fabié et le Dr Jules Regnault (vus de dos).

« Elle est immortelle aussi, dit-il, cette poésie qui permet à la science de marcher de conquête en conquête, en dépit des pagodes et des mosquées ».

Il faisait preuve d'une grande modestie personnelle en ne voyant dans son élection qu'une marque de sympathie, et M. Noble, avocat, qui faisait partie de notre Société depuis plusieurs lustres et qui était chargé de répondre au récipiendaire, put déclarer que son élection était un acte de justice et de sincère appréciation de sa valeur.

Jean Aicard faisait aussi preuve de modestie en réduisant le rôle du poète à celui de simple miroir, et notre collègue Noble lui répondit à juste titre: « La poésie reste le reflet de votre âme, votre propre création »; il en éta-

blissait la relativité en rappelant qu'elle est la façon de sentir et de concevoir propre à chaque individu, à chaque spectateur, et il disait: « La Muse a souri à votre berceau et la première langue bégayée par vous, je puis le dire sans emphase, fut la langue des dieux. » Cette langue, Jean Aicard s'en est servi pour réaliser le programme qu'il avait développé, pour magnifier la bonté, la justice et l'amour de la liberté; il s'en est servi aussi pour sauver de l'oubli nos curieuses légendes et nos galéjades provençales, pour faire connaître au loin les beautés de la région varoise et le caractère enjoué de ses habitants; c'est du bon régionalisme!

Un critique, sévère par ailleurs, a reconnu que Jean Aicard sait parler aux enfants et les faire parler eux-mêmes. Il est juste que les enfants soient représentés ici; ils le sont par sa filleule Jeanne Regnault, qui vient déposer quelques modestes fleurs au pied du monument de son illustre parrain.

Sur la tombe

A Jean Aicard.

Voici des vers, voici des roses — les plus belles —
Que tu chérissais tant. Voici mon cœur encor,
L'œuvre de tes amis, plus forte que la mort,
Rassemble encor, mon maître, aujourd'hui, tes fidèles,

Ecoute: les cyprès parlent aux asphodèles
De ton verbe latin. Au midi, comme au nord,
On acclame ton nom. De l'atelier, du bord,
Sur ta tombe l'on vient porter des immortelles.

Toujours, sous le soleil chaud et resplendissant,
Ta maison, à La Garde, arrête le passant:
On retrouve aux « Lauriers » tes livres sur la table.

Nous t'entendons encor, quand nous foulons le sable,
Chanter notre horizon éternellement beau,
Et tu restes vivant par delà le tombeau.

François ARMAGNIN.

DEUXIÈME PARTIE

Comptes rendus des Séances

Séance du 7 janvier 1925 (assemblée générale). — Le Président, M. le Dr Regnault, adresse ses meilleurs vœux à ses collègues et des félicitations à M. le médecin général Fontan, récemment élu Président des « Amis du Vieux-Toulon », à M. le Cdt Lafollette et à M. le Docteur Grandjean, élus l'un président, l'autre vice-président, de la Société botanique du Var. Il communique les journaux de la région ayant longuement souligné le succès remporté par le poète Emile Jouvenel, dans une tournée de conférences sur « L'Amour dans la littérature. »

Il donne ensuite lecture de la correspondance reçue et des lettres de remerciements adressées par les associés récemment élus et remet aux archives des exemplaires du *Progrès Médical* et du *Provençal de Paris*, contenant son article: « Le Centenaire d'Hippolyte Duprat. »

Le Président rappelle qu'il a représenté la Compagnie à l'inauguration du médaillon de Jean Aicard au cimetière de Toulon, le 3 janvier; dans le discours qu'il a alors prononcé, il a évoqué le souvenir de l'élection et de la réception de Jean Aicard à l'Académie du Var en 1869 et en janvier 1870.

M. le général Aymerich, secrétaire général par intérim, donne lecture du rapport sur l'activité de l'Académie du Var pendant l'année 1924; il rappelle brièvement les travaux qui y ont été faits sur des questions d'art, de littérature et de sciences, travaux qui ont été quelquefois cités dans de grands périodiques: *Revue des Deux-Mondes*, *Nouveau-Mercure*, *Journal des Débats*, *Paris-Times*, *Le Figaro*, *L'Œuvre*, *L'Echo de Paris*, *L'Opinion*, etc.

M. le colonel Boyer, secrétaire général, et M. le Professeur Arnaud, archiviste-bibliothécaire, ont demandé à

être remplacés parce qu'ils ne peuvent remplir leurs fonctions, l'un en raison de son état de santé, l'autre à cause de son éloignement prolongé de Toulon.

L'élection au scrutin secret donne les résultats suivants : Secrétaire général : M. le général Aymerich ; bibliothécaire-archiviste : M. le commandant Laflotte.

Sont ensuite élus « associés » : M. Montclair, ex-artistes et directeur de théâtres de Paris, conférencier, professeur de diction, propagateur de la langue française à l'étranger ; M. Lucien Bonnefoy, professeur d'histoire au Lycée de Montpellier, auteur de plusieurs volumes de poésie (*Images du passé, Des vivants et des morts, etc.*), d'une pièce en cinq actes, *Le Permissionnaire*, et d'études sur *Mistral* et sur *L'Alsace-Lorraine*.

M. François Fabié évoque le temps où il a connu le père de M. Bonnefoy, un poète qui faisait aussi partie de l'Académie du Var et qui est mort en 1896.

Un seul siège de membre titulaire était vacant et il y avait plusieurs candidatures ; après lecture des divers rapports établis sur les titres des candidats, on vote au scrutin secret ; M. Goudemand, professeur honoraire de l'Université, publiciste et membre de la Société des Auteurs dramatiques est élu.

Le rapporteur, M. le Professeur Giacomoni, avait analysé diverses pièces de l'auteur, en particulier *La Célestine, La Femme muette et l'Homme sourd*.

M. le commandant Laflotte fait une communication sur le préteudu *Cimetière maure de La Londe* et présente des débris provenant de ce cimetière, en particulier, une pointe de flèche en silex taillé ; il s'agit en réalité de tombes datant de quatre ou cinq mille ans.

Il parle incidemment d'une inscription qui se trouve à Gassin et qui paraît hébraïque plutôt que sarrazine.

M. le général Aymerich lit un rapport sur la brochure de M. Vinson, *La force vitale*.

L'Académie du Var émet un vœu en faveur de la création de l'école supérieure de pêche, école dont M. le Pr Raphaël Dubois, fondateur et directeur du Laboratoire de Tamaris-sur-mer a, depuis longtemps, étudié et prévu le fonctionnement.

Séance du 4 Février 1925

M. le docteur Regnault, président, fait part à ses collègues du décès de M. le colonel Boyer et de M. le chanoine Clappier. La séance est suspendue pendant quelques instants en signe de deuil.

Le président rappelle que l'Académie du Var entre dans sa 125^e année; d'après un document trouvé par M. Jacques Parès, c'est le 5 février 1800 que le Conseil Municipal eut à délibérer sur une demande d'autorisation de « plusieurs officiers de santé et autres s'occupant de sciences » qui fondaient une société de « Sciences et Arts ». M. le docteur Regnault cite les noms des premiers « officiers de santé »: Leclair, chirurgien de la marine, et Hernandez, médecin de la marine, qui figurent dans les archives de la Compagnie. Les deux premiers membres associés furent deux membres de l'Académie française, Rainouard et Viennet.

Le président donne communication d'une volumineuse correspondance et rend compte qu'il a été invité à l'inauguration, à La Palme (Aude), du monument élevé à la mémoire du Dr Pélissier, médecin du dirigeable « Dixmude ».

Il a adressé des félicitations à M. Jules Gondoin, président honoraire, qui vient d'être nommé préfet de l'Allier.

Il donne des détails sur la création des prix d'histoire et d'archéologie provençales fondés par l'ancien comité du monument Caïus Marius. Ces prix, pour lesquels les travaux et mémoires devront être adressés à M. Pierre Fontan avant le 15 avril, consisteront, pour 1925, en deux plaquettes d'argent. Ils seront en espèces et accordés ensuite tous les deux ans, en 1927, prix d'Histoire; en 1929, prix d'Archéologie. Les membres des jurys seront désignés par l'Académie du Var et par les « Amis du Vieux Toulon ».

M. Cuguen, professeur au Lycée, artiste peintre, est élu associé.

Pour deux fauteuils de membre titulaire sont présentées cinq candidatures. Une commission est élue pour établir des rapports sur les titres des candidats.

Le Président souhaite la bienvenue aux associés nouvellement élus et présents à la séance: Mme Coze, MM. le docteur Baixe, Baumont, Montclair.

Le Président procède à la réception de M. le Professeur Goudemant, récemment élu membre titulaire. M. Goudemant adresse des remerciements pour son élection; devant le programme très chargé de la séance, il renonce à lire son étude sur l'art dramatique, étude qu'il doit développer le 6 février au théâtre de l'Arc Brisé.

La fête projetée pour les « Noces d'or du poète François Fabié et de l'Académie du Var » aura lieu le 8 mars. Une commission est élue pour organiser les détails de la cérémonie; elle comprend: MM. Gabriel Drageon, le Pr Arnaud, Jacques Parès.

Une commission comprenant M. le médecin général Fontan, M. le mécanicien inspecteur Danoy et M. le commandant Morazzani, est chargée d'étudier le rapport présenté par M. le Pr Raphaël Dubois sur les conditions dans lesquelles pourrait être créée une Ecole supérieure de pêche.

M. le général Aymerich fait une communication sur la mission Voulet-Chanoine et puise dans ses notes et ses souvenirs des détails inédits sur ce sombre drame africain.

M. François Armagnin lit une poésie « Les deux fleurs ».

M. le mécanicien inspecteur Danoy résume une étude sur les deux principes de la relativité d'Einstein.

La séance est levée à 7 heures du soir sans que l'ordre du jour ait été épousé.



Séance mensuelle du 4 mars. — Le Président adresse des remerciements à deux membres associés, M. Lemaistre, qui a donné un recueil manuscrit de ses poésies et M. Lucien Bonnefoy, qui a envoyé deux superbes volumes, *La Vie de Marc Bonnefoy*, son père, et les œuvres de ce poète, lequel fit partie de l'Académie du Var au siècle dernier.

Madame Emma Barrat, conférencière et publiciste, est élue *associée*.

Pour deux sièges de membre titulaire il y a quatre candidats. Au premier tour de scrutin, M. le Professeur Hesnard, médecin de la Marine, est élu à l'unanimité. Pour le second siège, les voix se sont disséminées et trois tours de scrutin n'amènent pas de résultat: aucun des candidats

n'arrive à concentrer les cinq sixièmes des voix. De nouvelles élections auront lieu ultérieurement.

Comme l'a rappelé M. le Pr Oudard, dans le rapport qu'il avait été chargé d'établir, M. le Professeur Hesnard a publié une dizaine d'ouvrages sur des questions de psychologie et de psychiatrie; il vient d'exposer clairement et de critiquer les théories de Fréund sur la psychanalyse; ses travaux lui ont valu une renommée mondiale.

Une commission est élue pour étudier les moyens pratiques de réaliser le projet de création d'un enseignement technique de pêche et de mariculture, présenté par M. le Pr R. Dubois.

La séance est en grande partie consacrée à ces élections et à la dernière préparation des fêtes données pour commémorer les « noces d'or » du poète François Fabié avec l'Académie du Var.

Diverses lectures ont dû être reportées à la séance d'avril.



Séance du 8 mars

Noces d'or du poète François Fabié avec l'Académie du Var. (Voir pages 1 à 28).



Séance du 1^{er} Avril 1925

Le président, M. le Dr Jules Regnault, annonce aux membres de la Société que leur collègue, M. Bernard, directeur de l'Ecole Rouvière, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Des félicitations sont adressées au nouveau promu.

Le président remercie M. François Fabié pour le don de son portrait par M. Solia; il adresse des remerciements à M. Rosa pour la photographie prise à la fin de la pièce «Placet au Roi», photographie qui a été reproduite par *Excelsior*, et à M. Brailowski pour le don de la photographie d'un groupe de sociétaires entourant le poète Fabié et de

grands portraits du président, du secrétaire des séances et de M. le professeur R. Dubois. (1)

Il félicite ses collègues, M. Goudemant pour le succès obtenu par sa récente conférence sur Goldoni, et M. Emile Jouvenel, dont l'œuvre «Je t'aime!» a été mise en musique par M. Bouvery, et transmise de la tour Eiffel, par T. S. F.



Photo Brailowsky

Le Président de l'Académie du Var

(Réduction à 1/3 du portrait offert par M. Brailowsky, Toulon)

(1) Le portrait de M. le Pr Raphaël Dubois a été reproduit dans le précédent Bulletin.

lors d'une fête du groupe littéraire «Les Rosatis». Il présente ensuite Mme Emma Barrat, conférencière, récemment élue associée.

Hommage est fait à l'Académie d'un livre de poésies par M. Lemaistre et de la revue *Benjamin*, contenant un article du Professeur R. Dubois sur la *prévoyance maternelle chez les animaux et l'obligation de l'allaitement maternel*.

M. François Fabié, lit un poème dans lequel il exprime ses «Remerciements à l'Académie du Var», pour les fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire de sa réception.



Sont élus associés, Messieurs l'abbé Bouisson, directeur de la *Vie Paroissiale*, et Gabriel Baugé, membre de la Société des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs dramatiques, rédacteur de la *Tribune Républicaine*.

Quatre candidatures se trouvant en présence pour un seul siège vacant, il est procédé à un vote au scrutin secret. Les deux premiers tours de scrutin ne donnent aucun résultat, les cinq sixième des voix prévus par le règlement n'ayant pas été atteints. Au troisième tour, l'unanimité se fait sur le nom de M. Lainé-Lamford, artiste peintre, homme de lettres et président du groupe artistique La Cheminée, qui est nommé membre titulaire.



Une nouvelle commission du Bulletin est élue, elle comprend MM. le docteur Mourron, Jacques Parès, le commandant Rat.

M. Jacques Parès et le commandant Laflotte représentent l'Académie du Var, au Congrès des Sociétés savantes.

M. Jacques Parès résume une étude qu'il y présentera sur *Le Tribunal populaire martial de Toulon*.

M. le Dr Jules Regnault fait une communication sur *La relativité des sensations* et présente quelques expériences sur le toton de Benham: un disque blanc sur lequel se trouvent certaines figures noires, donne, en tournant, la sensation de couleurs variées, se modifiant avec la vitesse et le sens de la rotation. Des cylindres préparés de la même

façon donnent des résultats identiques, résultats qui varient aussi avec les espaces compris entre les lignes et les secteurs noirs.

M. le professeur Raphaël Dubois, discutant une théorie émise par M. Charles Henry, de la Sorbonne, explique les expériences par une théorie personnelle des sensations, qu'il a établie après des recherches faites sur des mollusques, à l'Institut de biologie de Tamaris-sur-Mer.

M. le commandant Lafrotte lit une curieuse notice sur *La rade du Brusc et l'archipel des Ambiers*.

L'ordre du jour n'est pas épousé à 19 h., une séance complémentaire se tiendra le 15 avril à 17 heures.



Séance du 15 Avril

Le Président, M. le Dr J. Regnault, annonce le décès d'un membre associé, M. Gonzague Aubert, à la famille duquel il adresse ses condoléances. Il annonce que la Société de Photographie transcendante, actuellement présidée par M. le Dr Foveau de Courmelles, vient de décerner à M. le Pr R. Dubois un prix de deux mille francs pour ses travaux sur les êtres lumineux.

MM. Lainé-Lamford, artiste peintre; Gabriel Baugé, homme de lettres, et l'abbé Bouisson adressent des remerciements pour leur récente élection.

Les jurys des différents concours de l'Académie du Var sont élus; ils se réuniront très prochainement pour attribuer les divers prix (poésie française, prose française, histoire et archéologie de la Provence).

M. Arnaud analyse les nombreux ouvrages reçus.

Le Président procède à la réception de M. le Dr Hesnard, et rappelle en quelques mots les nombreux ouvrages qui ont valu au récipiendaire une renommée mondiale.

M. le Dr Hesnard exprime ses remerciements et consacre son discours à la *Préoccupation psychologique en littérature*. Il définit la psychologie en examinant ses diverses formes d'application à la littérature, dans laquelle on la retrouve toujours.

M. le Commandant Lafrotte a donné lecture d'une très intéressant mémoire sur « Une communauté provençale

disparue ». Il parle de Châdeaudouble, La Garde et Figanières, de leurs seigneurs et de leurs curiosités archéologiques.

M. Emmanuel Bourges lit une étude sur Monsieur d'Arène et ses fables; il cite une poésie assez curieuse qui nous montre une vieille coquette aux prises avec son miroir.

M. Danoy lit une note: « Le problème de la relativité devant Henri Poincaré. »



Séance du 6 mai

M. le Dr Jules Regnault, président, adresse des félicitations à son collègue, le poète François Fabié, qui, à la suite d'un référendum, organisé par « La Renaissance provinciale », a été élu, dans un des premiers rangs, membre des « Dix de l'Académie de Province ». Il remercie M. Paulin Bertrand, qui a donné à l'Académie du Var, un médaillon en plâtre, de Jean Aicard, et il annonce qu'il a été invité à présider la cérémonie pour l'inauguration d'un médaillon de Jean Aicard, à la maison du poète, aux « Lauriers-Roses », à La Garde.

M. Marcel Ricquer, membre titulaire, professeur au collège de Béziers, transmet, avec des appréciations fort élogieuses, un livre de poèmes de M. Justinien Baudassé, « *Un cœur dans les paysages* ». M. Maggini est chargé d'établir un rapport sur ce volume.

M. Charles de Richeter, membre titulaire, vient de publier *Vers la Riviera*, volume luxueusement illustré, dans lequel sont présentés, en prose poétique, les beaux sites de la Côte d'Azur.

M. le Pr Raphaël Dubois, également membre titulaire, remet un numéro de la revue *Benjamin*, dans lequel, sous le titre *Les lanternes qui volent*, il consacre une étude illustrée aux travaux personnels qu'il a faits sur les insectes lumineux.

M. le Dr Fernand Clément, originaire du Castellet, résidant actuellement à Marseille, est élu membre associé.

Le président souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres associés, MM. Cuguen, artiste peintre, professeur au Lycée de Toulon, et l'abbé Bouisson, directeur de *La*

Vie paroissiale, connu également comme historien et conférencier. Il procède ensuite à la réception de deux membres titulaires, MM. Laîné-Lamfort, poète, chansonnier, artiste peintre et président de *La Cheminée*, et Dr Granjean, de La Seyne, vice-président de la *Société botanique de la Corse et du Var*.

Les deux récipiendaires adressent des remerciements pour leur élection. M. Laîné-Lamfort consacre son discours à une étude sur *Le peintre Cazin*, mort il y a quelques années au Lavandou. Il parle de ses poteries qui imitent et surpassent celles de Copenhague.

M. le Dr Grandjean présente des *Considérations sur l'étymologie du nom français et du nom allemand de quelques plantes médicinales de la région provençale*, en remontant aux racines provenant du haut allemand, du grec et du sanscrit.

M. Edmond Mourron lit deux poèmes, *Le fantôme* et *Naufragés*, qui sont vivement applaudis.

M. le commandant Rat, dans une première *Causerie sur les bases expérimentales de la relativité*, expose, au tableau noir, les expériences de Michelson, Miller, etc., sur la vitesse de la lumière et sa constance par rapport à l'observateur qui se déplace.

M. le mécanicien inspecteur Danoy lit une étude sur la *simultanéité*: d'après lui, la définition des savants est insuffisante, parce que le coefficient sensoriel n'entre pas en jeu et parce que l'état indéterminé et sans doute *different* des milieux laisse dans l'imprécision le point d'origine.

M. le commandant Rat fait observer que le *temps* décompté dans les calculs de la théorie de la relativité est distinct du *temps psychologique*.

M. le Dr J. Regnault dit que les théories doivent être confirmées par l'expérience et qu'en cas d'hypothèse nécessaire, il y a lieu de toujours choisir l'hypothèse la plus simple. Les conclusions tirées des principes Euclidiens ne concordent pas avec les expériences de Michelson. D'autre part, dès lors qu'une hypothèse ou un postulat est nécessaire, il est plus simple de considérer le milieu inconnu comme uniforme que de le considérer comme variable, suivant chaque cas particulier.

Séance mensuelle du 3 Juin

Le Président, M. le Docteur Jules Regnault, dépouille un volumineux courrier, dont une partie est consacrée à deux problèmes historiques posés l'an dernier devant l'Académie du Var: 1^o quelle fut la Laure chantée par Pétrarque; 2^o qui a découvert l'Amérique. Des polémiques ont été engagés et de nombreux articles ont été publiés dans divers journaux, en particulier dans le *Provençal de Paris*. Le Président signale la nouvelle thèse soutenue par M. Joseph Loubet: la Laure de Pétrarque ne fut ni Laure des Baux, ni Laure de Noves, ce fut la belle-sœur de cette dernière, Laure de Sade.

Il résume ensuite deux lettres de M. Ch. de La Roncière, qui a découvert à la Bibliothèque Nationale une *Carte de Christophe Colomb*, de 1491; il espère pouvoir présenter prochainement cette carte que M. La Roncière va publier dans une brochure actuellement à l'impression.

M. le Docteur Ribes, membre associé, vient de publier un roman, *L'Archipel Coco*, dans lequel il présente sans fard la mentalité de certains milieux coloniaux. M. Paul Bertrand, directeur de *La Revue Nationale*, membre titulaire, a écrit une pièce *Louis XI à Luchéou*, qui va être jouée par le Théâtre de la Cité.

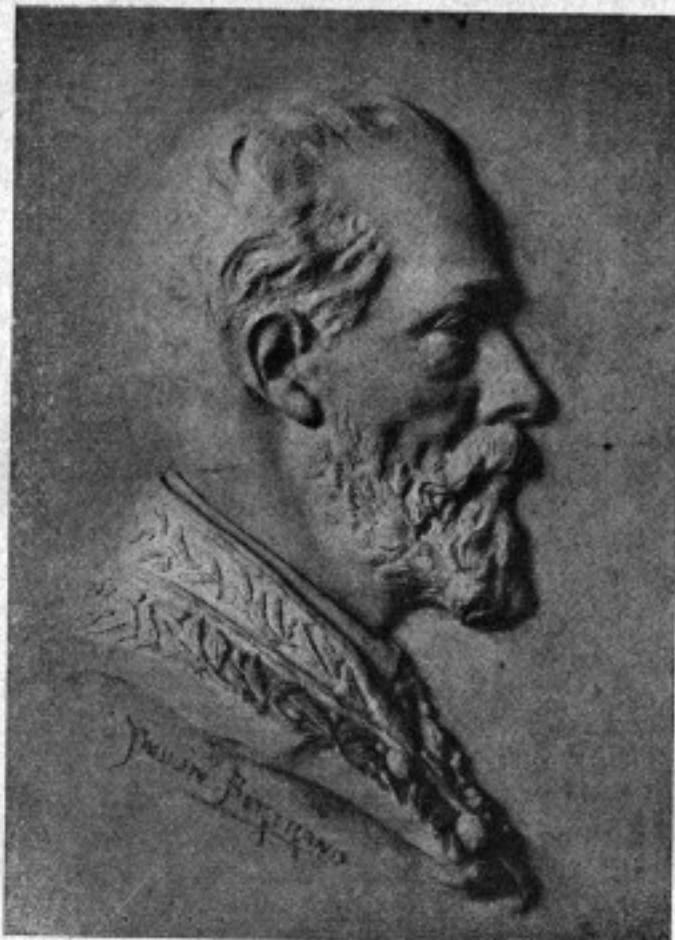
Le procès-verbal de la dernière séance est adopté; le trésorier, M. Armagnin, expose la situation financière et le secrétaire général fait un résumé des principales publications adressées à la Compagnie pendant le mois écoulé.

Il est procédé à l'inauguration d'un médaillon de Jean Aicard, don de son auteur, le peintre et sculpteur Paulin Bertrand.

M. Emile Jouvenel dit son *Ode à Jean Aicard*, qu'il avait composée pour l'inauguration d'un autre médaillon du poète à la villa des *Lauriers-Roses*, à La Garde.

Diverses décisions sont prises pour l'organisation des concours littéraires de 1926.

L'Assemblée est unanimement d'avis que l'époque adoptée jusqu'à ce jour pour la séance solennelle destinée à proclamer les résultats de ces concours et décerner les récompenses est trop avancée, et coïncide avec les fortes



JEAN AICARD

(Médailon en bronze, par Paulin Bertrand)

chaleurs. Elle décide que les travaux des candidats (pour les prix de prose et de poésie) seront désormais reçus, au plus tard le 15 mars, de manière à fixer avant la fin d'avril la date de la séance solennelle.

Les sujets choisis pour l'année 1926 sont les suivants:
Poésie (prix Jean Aicard): sujet libre, trente vers au moins, cent cinquante au plus.

Prose française (prix Amiral-Sénès): l'un des deux su-

jets suivants au choix des concurrents: *Une journée au bord de la Méditerranée* ou *Légendes provençales*, quatre cents lignes au maximum.

M. le Pr Raphaël Dubois communique un rapport de la Commission chargée d'étudier la création d'une école supérieure de pêche; il donne à ses collègues la liste des personnages officiels qui ont bien voulu apporter leur concours à cette œuvre d'utilité générale.

L'Académie vote ensuite à l'unanimité l'admission, comme membre associé, de M. Privat (en littérature Charles d'Aix), présenté par M. Jouvenel.

M. Jouvenel a la parole pour lire à l'assemblée la préface de son nouveau roman: « *La Sapèque d'Or* ». Il s'excuse de n'avoir pas apporté avec lui ce document, et, remplace cette lecture par un résumé, fait de mémoire, de cet ouvrage intéressant. Il évoque, en termes heureux, la physionomie du Dé-Tham, et la lutte que nos troupes d'Indochine ont soutenue contre ce grand chef pirate.

Le général Aymerich, poursuivant son étude sur le *Baoulé*, donne un tableau saisissant du combat de Tiéplé, et de notre lutte contre la farouche tribu des Ahris, jusqu'à la soumission définitive du pays à l'influence française.

M. le Commandant Laflotte présente des considérations sur les découvertes archéologiques se rapportant aux Ligures et analyse des études et un travail sur Signes, dûs à la plume de M. l'abbé Saglietto, curé de cette paroisse.



Séance solennelle

Le dimanche 7 juin, dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, devant un public relativement nombreux, qui n'avait pas craint d'affronter la chaleur, l'Académie du Var a tenu sa séance solennelle, pour proclamer les lauréats des concours littéraires.

Le Président, Dr Regnault, a ouvert la séance en adressant des remerciements sincères aux notabilités toulonnaises qui avaient bien voulu honorer de leur présence cette solennité. Il a remercié particulièrement le maire de Toulon de l'hospitalité qu'il avait accordée si gracieusement pour cette circonstance dans la grande salle de la mairie.

Puis, le Dr Mourron, rapporteur du prix Jean Aicard (poésie française) a passé en revue les principales œuvres poétiques, et a lu un joli poème de Mme Le Cocq, à laquelle a été accordée une mention honorable. Le lauréat, M. Martel, instituteur à La Valette, a été ensuite invité à donner lecture intégrale de son œuvre « La Bastide » qui a soulevé les applaudissements unanimes de l'assistance.

Le prix décerné à M. Martel consiste en une médaille en argent, signée Vernon, qui représente à l'avers une muse assise, la lyre à la main; au revers un paysage agreste.

Le prix Amiral-Sénès ou prix de prose française, n'a pu être décerné cette année, les travaux présentés s'écartant un peu trop du sujet. Néanmoins, tout en faisant quelques critiques pleines de tact et de courtoisie, le rapporteur, le Dr Hesnard, a analysé cinq des travaux reçus et mentionné deux œuvres présentant une réelle valeur, et méritant d'être encouragées: celle de Madame Joséphine Vulliez a obtenu une mention très honorable, et celle de Mlle Gabrielle Vulliez, une mention honorable. Le sujet traité était: *Vibrations d'art, couleurs, sons et parfums, leur harmonie.*

M. Ludovic-Léon Régnier a lu ensuite deux petites poésies, pleines de fraîcheur et de sentiment, et le poète François Fabié, avec sa maîtrise incontestée, a récité de beaux poèmes qui ont été couverts par les applaudissements de l'assemblée.

M. de Martineng a lu un rapport sur le prix d'histoire de la région provençale; il a cité un premier travail sur Avignon à l'ère des Papes; il a analysé ensuite l'œuvre de M. Georges Vidal, *Six-Fours, bourgade provençale*, dont il a lu quelques extraits.

M. Georges Vidal a obtenu le prix d'histoire, fondé par le Comité du prix d'Histoire et d'Archéologie sur la région provençale (reste de l'ancien Comité Caïus Marius): une médaille en argent de Vernon, représentant la science moderne découvrant l'antiquité.

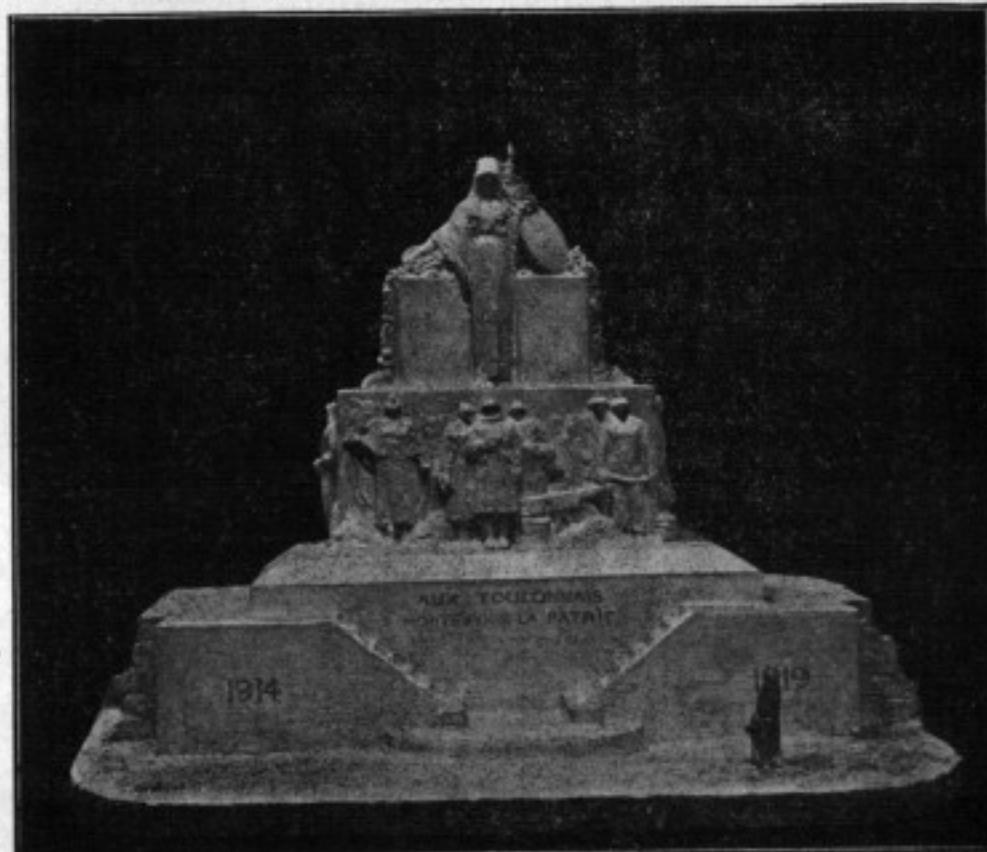
Avant de lever la séance, le Président a publié les sujets de concours pour l'année suivante; il a annoncé que le prix d'Histoire sur la région provençale ne serait décerné à nouveau qu'en 1927, mais qu'il comporterait une som-

me de quatre cents francs environ : les œuvres des concurrents devront être reçues pour le 1^{er} février 1927.



Séance du 1^{er} Juillet 1925

Le Président, M. le Dr Jules Regnault, signale qu'il a représenté l'Académie du Var à l'inauguration du Monu-



Maquette de M. Honoré Sausse, qui a obtenu le premier prix au concours et d'après laquelle a été élevé à Toulon le Monument aux Morts de la guerre.

(Cliché de Je dis tout)

ment « Aux Toulonnais morts pour la France » ; il rappelle que ce monument est l'œuvre de M. Honoré Sausse, membre associé, et qu'au début de la cérémonie, M. Emile Jouvenel, secrétaire des séances, avant de faire « l'appel suprême », a dit un sonnet, *A nos grands morts*.

M. le chanoine Escudier, membre titulaire, fait don de son dernier ouvrage, *La Sainte-Baume*; l'Académie du Var a reçu également de Mme Paulin Bertrand, *La Milésienne*, roman de Jean Aicard récemment publié.

M. le commandant Rat offre en dépôt, à l'Académie du Var, la traduction intégrale des contes des *Mille et une nuits*, faite par son père.

Le Ministère de l'Instruction Publique annonce à l'Académie du Var le prochain envoi d'une subvention de 800 francs, pour faciliter la publication de la table analytique des travaux publiés par cette société depuis la fondation du Bulletin (1832).

M. Jacques Parès lit un rapport sur le projet de publication des notices bio-bibliographiques des membres de l'Académie du Var depuis la fondation (1800). Ce projet est approuvé et un premier crédit de 200 francs est voté pour en poursuivre la réalisation. MM. le commandant Laflotte et Jacques Parès recueillent les documents que les familles veulent bien leur adresser.

M. Emile Jouvenel donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté; M. Armagnin expose la situation financière. M. le général Aymerich signale les articles les plus intéressants parus dans les Bulletins des Sociétés correspondantes.

MM. André Martel, instituteur à La Valette, et Georges Vidal, de Paris, lauréats des derniers concours littéraires, sont élus associés.

M. Jacques Boyer, ingénieur, ancien membre titulaire, est élu membre honoraire.

M. Goudemand donne lecture d'une pièce, *L'Amoureux transi* (lever de rideau).

M. le général Aymerich extrait de ses souvenirs une étude sur la *Conquête du Cameroun*; il relate dans quelles conditions ses troupes, unies à celles du Congo belge, pénétrèrent sous ses ordres, au Cameroun en 1914, sur le bateau belge *Luxembourg*.

M. le Dr Jules Regnault présente à ses collègues les photographies de quelques œuvres d'art du Dr Pélissier (dessins, peintures, sculptures), qui figureront dans un album actuellement sous presse.



L'arche de Noë ou Le premier navigateur
Peinture murale du Dr Pélissier au Carré des Officiers
du Centre aéronautique de Cuers-Pierrefeu (Var)



Au temps du grand Ours

(Tableau du Dr Pélissier) (1)

M. le Dr J. Regnault parle ensuite des *Résonateurs biologiques*, dont il a esquissé la théorie il y a une trentaine d'années pour expliquer par la syntonisation et la résonance, la télépathie, la suggestion mentale et divers phénomènes occultes (Psychométrie, recherches des sourciers et radiotelluristes, pendualisants et baguettisants). Les découvertes modernes confirment ses idées et M. Charles Henry, de la Sorbonne, vient d'élargir la question en publiant un volume consacré à l'étude mathématique des résonateurs gravitiques et biologiques.

(1) J. Regnault: *Le Dr Pélissier et son œuvre artistique* (28 illustr.). Norbert Maloine, édit., Paris.

M. Lainé-Lamford cite des expériences personnelles de suggestion mentale ou de transmission de pensée.

M. le commandant Rat dit que l'étude très savante de M. Charles Henry repose sur des calculs de probabilités et sur la théorie des *Quanta*, de Planck. Il espérait pouvoir l'analyser, mais l'heure avancée l'oblige à remettre une communication plus développée à la prochaine séance.

Le Président souhaite de bonnes vacances à ses collègues, et leur donne rendez-vous au 7 octobre.



Séance du 7 Octobre 1925

Le Président, M. le Dr Regnault, donne communication de la correspondance reçue et remet à la bibliothèque, divers ouvrages offerts à l'Académie du Var: « Robespierre, citoyen de Toulon », par M. Jacques Parès, belle plaquette envoyée par la municipalité; « Etude générale sur le Saint-Suaire de Turin », par M. le commandeur Emmanuel Faure; « Le Dr Pélissier et son œuvre artistique », par M. Jules Regnault.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, par M. Emile Jouvenel et exposé de la situation financière par le trésorier, M. Armagnin, M. le général Aymerich, secrétaire général annonce, d'une part, que le 39^e Congrès des Sociétés savantes aura lieu en avril 1926, à Poitiers, et d'autre part qu'un grand concours sur ce sujet: « Saint Bernard et son temps » s'ouvrira en 1927 au Congrès des Sociétés scientifiques et littéraires bourguignonnes, à Dijon, sous la présidence de M. Estaunié, de l'Académie Française.

M. le général Aymerich rend compte ensuite des nombreux envois faits à l'Académie du Var pendant les vacances: il signale, notamment, *La Côte d'Azur Médicale*, où se trouve une étude sur les précurseurs de Pasteur: comme l'a signalé le Dr J. Regnault, dès le x^e siècle, les Chinois employaient contre la variole une *vaccination vraie* ou moyen de virus *sélectionnés et atténués par dessication et vieillissement*. Le secrétaire signale également le Bulletin de la Société des Amis du Vieux-Toulon, qui publie un très intéressant article historique sur la Grosse-Tour de

Toulon; le Bulletin de l'Académie de Dijon, qui contient une remarquable étude sur « la Dynamique de la matière ».

M. le commandant Rat offre un ouvrage de son père, « *Al Mostraf* », traduction de l'arabe et remet en dépôt à l'Académie du Var les manuscrits de la traduction des *Mille et une nuits*, faite également par son père.

M. Emmanuel Faure, publiciste, homme de lettres, ancien professeur de rhétorique, directeur de l'œuvre St-Luc, pose sa candidature comme associé.

Cette candidature est présentée par MM. Armagnin et l'abbé Spariat. Lecture est donnée des nombreux titres de l'écrivain; M. Emile Jouvenel lit une poésie du candidat: « *Le Mas Provençal* ».

M. Emmanuel Faure est élu associé.

A propos d'une polémique engagée dans « *Le Journal Littéraire* », l'Académie du Var examine la question du genre des noms propres de bateaux.

Le Président fait observer qu'il appartient à cette Académie d'exprimer son avis, puisqu'elle est la Société littéraire du plus grand port de guerre et qu'elle compte parmi ses membres des professeurs, des hommes de lettres et des marins. Après discussion on s'arrête à cette conclusion: *le nom propre d'un bateau conserve son genre*, qu'il s'agisse d'un transport, d'une corvette, d'un sous-marin, d'un cuirassé ou d'une canonnière, quand ce nom est précédé de l'article. Exemple: *la France* a fait un beau voyage; *le cuirassé France* a fait une bonne traversée; *le Kéraudren* est allé à Saint-Mandrier; *la canonnière Kéraudren* est allée à Saint-Mandrier. *La Provence* a fait une bonne traversée. *La Liberté* a fait explosion en 1911. On ne peut dire *Le Provence* ou *le Liberté*.

L'argument que le mot « cuirassé » est sous-entendu n'a pas de valeur sans quoi on devrait mettre les noms de tous les départements ou de tous les fleuves au masculin, sous prétexte qu'il s'agit de départements ou de fleuves!

M. Jacques Parès présente comme modèle une page de l'ouvrage de bio-bibliographie qui sera consacré à tous les membres de l'Académie du Var, depuis la fondation. Cette page, illustrée d'un portrait, est consacrée à un médecin de Toulon, le Dr Sérène, décédé il y a de nombreuses années.



SÉRÈNE

JEAN-JACQUES-ROUSSEAU

Médecin-Chirurgien-Accoucheur

Né à Toulon, le 14 Octobre 1794

Mort dans la même ville,
le 4 Juvier 1829

Sérène fit ses études à Toulon et fut reçu, en 1811, élève à l'Hôpital de la Marine de cette ville. Après un embarquement de deux ans, me officier de santé auxiliaire, il quitta le service à la mer, défavorable à sa santé, pour servir dans les armées de terre. Nommé chirurgien, le 26 mai 1813, il fait, en cette qualité les campagnes d'Italie et d'Allemagne de 1813 et 1814. Licencié à la Restauration, il entre le 1^{er} août 1814, à l'Hospice civil de Toulon comme chirurgien.

Voulant s'adonner à la médecine civile, il soutint à Montpellier, le 12 juin 1818, une thèse sur *l'Hypocondrie*, qui lui valut le grade de docteur.

Après un séjour à Paris, il se fixa à Toulon, où il fut un des fondateurs du « Cercle Médical ».

Le 7 avril 1824, l'Académie du Var lui ouvrit ses portes, comme l'avaient déjà fait de nombreux sociétés françaises et étrangères. L'étude de la médecine fut naturellement sa principale occupation. Ses « *Aperçu sur le phénomène de la contagion* » — « *Traité sur l'imagination considérée sous le rapport physiologique* » — « *Recueil d'observations pathologiques* » — « *Traité sur les causes de l'épidémie qui fit de si grands ravages à Toulon en 1824* », eurent l'approbation d'un grand nombre de praticiens. Il aimait se distraire de ses arides travaux en se livrant à des études littéraires; il a laissé des poésies écrites avec beaucoup de grâce.

En collaboration avec M. Marquesi, avocat, et plusieurs gens de lettres, Sérène fonda à Toulon, en 1825, un journal *L'Observateur du Var*.

La séance est levée à 18 heures et suivie d'une conférence de M. le Commandant Rat.

CONFERENCE DE M. LE COMMANDANT RAT

« *La théorie du rayonnement* »

Dans cette première conférence, M. le commandant Rat expose la théorie du rayonnement par incandescence. Après avoir indiqué comment se faisait l'étude expérimentale de ce rayonnement, le conférencier fait connaître le but poursuivi par la théorie et sur quels principes physiques elle repose. Il définit les éléments physiques du rayonnement (pouvoir émissif, pouvoir absorbant, intensité spécifique du rayonnement), indique en quoi consiste le corps noir et comment on le réalise pratiquement. Puis il énonce les lois de Kirchoff, de Stéfan et de Wien et il termine par un exposé succinct de nos connaissances sur la constitution de la matière et sur la théorie cinétique des gaz, exposé qui doit servir de préambule à la théorie des quanta d'énergie de Max Planck, dont M. le commandant Rat parlera dans une deuxième conférence, le mercredi 4 novembre prochain.



Séance du 4 Novembre

En raison de l'ordre du jour très chargé, la séance s'ouvre dès 16 h. 30; le président, M. le Dr Jules Regnault, remet aux archives divers journaux de Paris, et en particulier *Le Journal des Débats*, qui a consacré des échos à la dernière séance de l'Académie du Var et à l'avis qu'elle a donné sur le genre des noms de bateaux; il fait donner lecture d'une lettre de M. Audibert, membre associé, annonçant que M. Doumic reprend l'étude de l'identité de la Laure de Pétrarque, discutée dans de précédentes séances, et portera peut-être la question à l'Académie française. Il remet à la bibliothèque divers ouvrages offerts par leurs auteurs: *Souvenirs*, de François Fabié (doyen de la Compagnie); *L'Eglise de St-Pierre ès-liens de Six-Fours*, par M. Chaude; *Soirées d'hiver*, par Maurice Renoux (membre

titulaire); *La Couccardo*, par le Dr Clément (membre associé); *Les deux saisons*, par M. Olivier.

Divers rapporteurs sont élus pour analyser ces travaux: MM. Jouvenel, l'abbé Escudier, Maggini, Pierre Fontan, Docteur Renoux.

Le Président souhaite la bienvenue au benjamin de la Société, M. Paul Bertrand, directeur de *La Revue Nationale*, de passage à Toulon, et à M. Emmanuel Faure, récemment élu associé.

Le secrétaire, M. le général Aymerich, analyse les principaux travaux parus dans les Bulletins des sociétés correspondantes.

M. William Tolman, des Etats-Unis, envoie d'intéressants ouvrages, *Safety* et *Social Engineering*, en posant sa candidature; il est élu à l'unanimité membre associé. Est également élu, M. Gabriel Mouton, directeur de *La Provence Illustrée*.

M. le Commandant Laflotte présente une *Etude archéologique sur Cabasse*; M. le Dr Maurice Renoux dit deux poésies: *Les Alpins* et *Les jeunes filles à la fontaine*.

M. le Dr Mourron dit deux poésies: *La Statue* et *La Procession*. M. le professeur Giacomoni lit la première partie d'une étude sur *Le patriotisme et la politique de Pétrarque*.

A propos d'un article de M. Rivet, M. le professeur Raphaël Dubois pose la question: *La découverte de l'Amérique est-elle due aux hommes d'Occident ou à ceux d'Orient, en particulier aux océaniens?* Il rappelle sa théorie de l'anticinèse rotatoire confirmée par ses expériences, il rappelle également que, pour la période historique, les migrations n'ont pu se faire avec succès que de l'Est à l'Ouest.

MM. les Commandants Rat et Morazzani présentent quelques objections.

M. Laîné-Lamford fait observer que les villes se développent vers l'Ouest, chaque fois qu'il n'y a pas d'obstacle.

M. le Dr Regnault rappelle les expériences de Fégré montrant que l'activité musculaire et volontaire est plus grande dans la position face à l'Ouest que dans toute autre position, et ses propres expériences prouvant que le maximum d'activité réflexe ou de réaction se manifeste dans la position face à l'ouest.

Les recherches archéologiques ne sont pas assez avancées en Amérique pour qu'on puisse être fixé sur les races primitives de ce continent. Des découvertes assez récentes ont fait connaître l'existence, dans le Far-West, de demeures établies sous roches à de grandes altitudes et difficilement accessibles.

La question n'est pas épuisée en ce qui concerne les découvertes archéologiques faites en Amérique.

La séance est levée à 18 heures et suivie d'une conférence de M. le Commandant Rat, sur le rayonnement et la théorie des *Quanta*.

CONFERENCE de M. le Cdt RAT

Dans cette deuxième conférence sur la théorie du rayonnement par incandescence, M. le Commandant Rat, après avoir rappelé les conclusions de sa conférence du 7 octobre, explique tout d'abord comment les physiciens ont essayé d'obtenir la forme précise de la loi du rayonnement du corps noir en appliquant à ce rayonnement le principe statistique de l'équipartition de l'énergie entre les degrés de liberté d'un système physique. Le conférencier énonce ce principe et il montre qu'il s'applique aux gaz monoatomiques et diatomiques, mais qu'il ne s'applique pas au rayonnement du corps noir: c'est pour expliquer les phénomènes de ce rayonnement que Max Planck a dû énoncer son hypothèse des *quanta* d'énergie, introduisant ainsi dans les lois de la nature une notion hardie de discontinuité.

Après avoir exposé la théorie des *quanta* et donné la formule vérifiée par l'expérience de la loi du rayonnement du corps noir à laquelle conduit cette théorie, M. le Commandant Rat indique comment la connaissance de cette loi a permis aux physiciens de calculer le nombre d'Avogadro et la constante des *quanta*; puis il termine sa conférence en examinant quel a été le rôle philosophique de l'hypothèse dans la théorie des *quanta*.

Séance du 2 Décembre — Assemblée générale

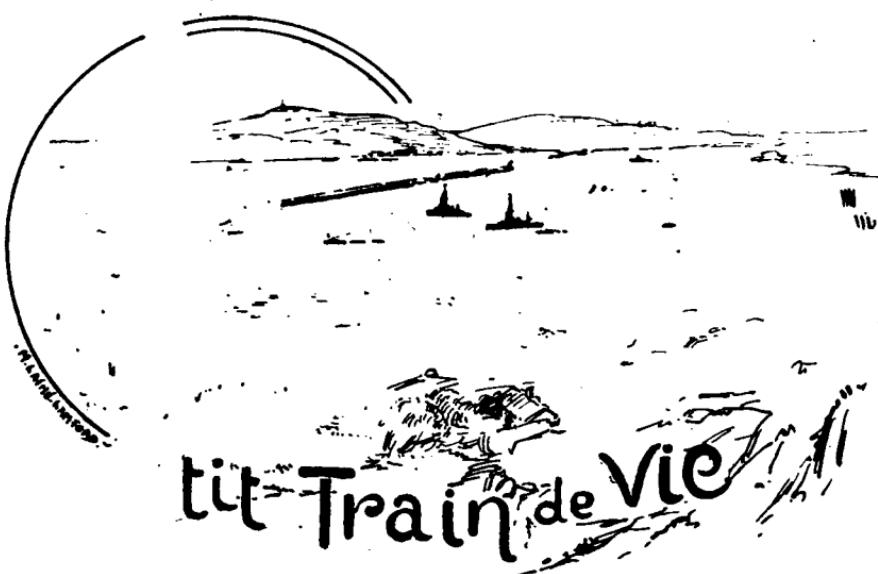
Le Président, M. le Dr Regnault, donne communication de la correspondance reçue et remet à la bibliothèque di-

vers volumes dont il est fait hommage par leurs auteurs : *Causeries scientifiques*, par Al. Bécédéef, recueillies par M. Paul Bertrand, directeur de *La Revue Nationale*, membre de l'Académie du Var; *Six-Fours, bourgade provençale*, livre de M. Georges Vidal, couronné par l'Académie du Var lors de son dernier concours littéraire.

Le Président annonce le décès d'un membre titulaire, M. l'intendant Blanchenay, et lève, pendant quelques minutes, la séance en signe de deuil. Il souhaite ensuite la bienvenue à M. Boyer, ingénieur, qui, après une absence, reprend sa place dans la Compagnie, conformément à un vote émis il y a quelques mois. Celui-ci prend possession du fauteuil vacant, en adressant ses remerciements à ses collègues et en leur exprimant sa joie de se retrouver parmi eux.

M. Crémieux, proviseur du Lycée, est élu à l'unanimité membre associé.

M. Lainé-Lamford présente une cinquantaine de dessins



Toulon



ON GARDE LA MAISON !

On garde la maison (1)

qu'il a faits pour un livre de Régine Alder, *Snow et Blanchette, mémoires de deux souris blanches*.

M. Maggini dit un sonnet, *La Sainte-Baume*.

Le général Aymerich, secrétaire général, analyse les principaux envois des sociétés correspondantes et notamment le Bulletin de l'Académie Delphinale, les Mémoires de la Société Académique d'Abbeville et le Bulletin de la Société Archéologique de Lorraine. Il signale tout particulièrement dans un numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, un article de M. Savary sur les Académies de province dans lequel l'Académie du Var est tout spécialement mentionnée avec une étude du professeur R. Dubois, sur la fondation d'une Ecole supérieure des pêches et deux communications de M. le Dr Regnault, l'une sur l'Amérique, l'autre sur le Régionalisme.

M. Gabriel Drageon, président honoraire, rappelle que

(1) Régine Alder : *Snow et Blanchette. Mémoires de deux souris blanches*, 1926. « Aux Amis de l'Art », Toulon et Librairie Hachette, Paris.

les « associés » n'ont pas le droit de faire suivre leur nom du titre de « Membre de l'Académie du Var ».

Une grande partie de la séance est consacrée à des questions administratives: vote du budget, révision des statuts, etc. Le titre de « membre bienfaiteur » est créé; les membres titulaires ou actifs se divisent en membres résidents, limités à cinquante et en membres non résidents (correspondants nationaux et correspondants étrangers).

Le Conseil d'administration élu pour 1926-27 comprend: MM. Dr Regnault, général Aymerich, Emile Jouvenel, Arnagnin, Commandant Lafotte, Lainé-Lamford, Parès, Bourges, Amoretti, Boyer.



Séance complémentaire du 16 décembre

Le Président, M. le Dr Regnault, donne communication d'une lettre de M. l'Inspection d'Académie de Draguignan qui félicite la Compagnie et tout particulièrement M. Jacques Parès pour la publication de la « Table analytique et alphabétique des Bulletins de l'Académie du Var 1833-1924 ». Il remet à la bibliothèque deux volumes de M. Pierre Coutras, *Scéniorphrè*s et *Les Contes Violet*s; M. Ludovic-Léon Régnier est chargé d'en faire l'analyse. Il est également fait hommage d'un livre de Régine Alder, *Snow et Blanchette, mémoires de deux souris blanches*, qui contient un avis au lecteur par François Fabié, de belles illustrations de M. Lainé-Lamford et quelques dessins du Dr Pélissier.

Trois fauteuils sont vacants au 1^{er} janvier, il y a cinq candidats; des commissions sont élues pour examiner les titres de ces candidats.

Le secrétaire, M. le général Aymerich, donne lecture du règlement intérieur complétant les nouveaux statuts; ce règlement est adopté. Sur la proposition de M. le médecin général Fontan et de M. le Professeur R. Dubois, pour éviter des confusions, est admise la possibilité de transformer le titre de « membre associé » en celui d' « auditeur » qui s'applique plus exactement à ceux qui ont le droit d'assister aux séances, mais ne peuvent y prendre la

parole. La question sera portée à l'ordre du jour d'une séance ultérieure. (1)

M. Emile Jouvenel analyse le premier volume des *Souvenirs*, de M. François Fabié, qui sont écrits en « un style limpide et pur » et où il est parlé de choses réelles, « ce qui ne veut pas dire réalistes ». Le Président émet le vœu que l'auteur publie prochainement le second volume de ses *Souvenirs*, qui comprendra la période pendant laquelle il a vécu dans les milieux littéraires de Paris.

M. le Professeur Raphaël Dubois lit une note sur « l'Application de la radiophonie à l'enseignement technique des pêches maritimes et de la mariculture à Toulon ». L'auteur a demandé à l'Institut Océanographique de Paris, et au Muséum d'Histoire Naturelle, s'il ne serait pas possible de faire à l'Ecole supérieure technique de pêches et de mariculture de Toulon, en voie de réalisation, des conférences par voie radiophonique sur l'océanographie et sur nos richesses nationales et coloniales concernant les pêches maritimes. A cet effet, un haut parleur pourrait être installé non seulement à l'Ecole, mais encore sur les navires dont les hommes embarqués ne pourraient pas se rendre à Toulon. L'Ecole de Toulon pourrait elle-même être reliée à nos autres grands ports de guerre, tels que Brest et Cherbourg, de façon que tous les futurs inscrits maritimes de France puissent profiter de l'enseignement dont le Professeur Raphaël Dubois poursuit depuis plusieurs années la réalisation sous les auspices de l'Académie du Var.

Dans une seconde communication, le Professeur Raphaël Dubois expose les observations et les expériences physiologiques qui l'ont conduit à admettre que le « temps » n'est autre chose qu'une des nombreuses formes de l'éner-

(1) La question a été portée à l'ordre du jour de la séance complémentaire du 20 janvier 1926; la modification n'a pas été adoptée; l'article 4 de l'ancien règlement est maintenu dans les nouveaux statuts :

ART. 4. — L'Académie du Var « admet en outre des associés qui, sans participer à ses travaux, désirent l'aider et lui donner des témoignages de sympathie ».

gie cosmique et qu'en conséquence on peut chercher à fixer exactement son équivalent mécanique.

On pourrait même prendre pour unité cet équivalent pour les autres formes de l'énergie ou protéon universel et obtenir ainsi des mesures du temps plus rationnelles et plus exactes que celles qui sont tirées aujourd'hui des données astronomiques d'une manière trop arbitraire.

Cette notion du temps-énergie est importante à considérer pour la solution du problème de la biosynthèse ou création artificielle de l'Etre vivant, puisque l'on pourrait pour cette synthèse remplacer l'action du temps par une forme connue ou susceptible de le devenir, du protéon universel.

M. Giacomoni termine la lecture de son intéressante étude, *Le Patriotisme et la Politique de Pétrarque*.

M. Maggini donne lecture de son rapport sur la pièce de M. le Dr Maurice Renoux, *Une soirée d'hiver*, dont il fait l'analyse et l'éloge.

M. Emile Jouvenel lit une poésie, *Pour l'enfance abandonnée*.

M. Goudemant donne lecture de sa pièce, *La preuve décisive*, comédie réaliste en un acte.





RAPPORT

sur le Concours de Poésie

(*Prix Jean AICARD*)

Par le Dr E. MOURRON

Mesdames, Messieurs,

Chargé d'établir le rapport d'usage sur notre concours annuel de poésie (Prix Jean Aicard), je n'abuserai pas de vos instants.

L'Académie du Var, depuis qu'elle a institué ces joutes littéraires, peut se féliciter des résultats obtenus; car si elles n'ont pas provoqué toujours l'éclosion d'œuvres particulièrement remarquables, du moins ont-elles permis à des talents qui parfois s'ignoraienr ou doutaient d'eux-mêmes de se révéler et de prendre conscience de leur valeur.

On dit bien qu'il est rare de susciter des chefs-d'œuvre avec des sujets imposés et de faire naître sur commande de géniales productions: il n'en reste pas moins qu'un thème proposé peut être un excitant utile à l'idée comme au labeur et que Pégase lui-même, pour prendre son vol, a besoin parfois d'un coup de fouet.

Quoi qu'il en soit, cette année, comme les années précédentes, notre appel a été entendu et vous allez pouvoir juger vous-mêmes que parmi les œuvres poétiques reçues il en est qui montrent de très précieuses qualités. Malheureusement, à côté de travaux dignes de fixer l'attention — bienveillante, d'ailleurs — des membres d'un jury, il en est toujours dont les mérites négatifs obligent leurs juges à de fastidieuses et inintéressantes lectures. Les auteurs de ces poèmes à vers de mirliton, où les fautes de prosodie ou de grammaire — parfois de banale orthographe — font un aimable ménage avec les erreurs de goût et l'indigence

des idées, ne se sont pas donné la peine de méditer les conseils de Boileau et,

Prenant pour génie leur ardeur de rimer,
riment à tort et à travers.

Le concours actuel ne fut, pas plus que les autres, exempt de ces envois où il n'y a rien à retenir et qui, sans doute, sont œuvres de jeunesse par trop inexpérimentée. Je dis sans doute, car vous savez que le nom des auteurs des œuvres éliminées nous demeure inconnu, les enveloppes renfermant ces noms étant brûlées sans être ouvertes.

Les sujets de poésie imposés étaient au nombre de deux, au choix des concurrents :

Premier sujet: A Jean Aicard.

Deuxième sujet: La Bastide.

Le poème en l'honneur de Jean Aicard a tenté peu de candidats, et aucune œuvre valant d'être citée n'a chanté dignement la mémoire de l'illustre disparu. Les poètes, vous ne l'ignorez pas, sont surtout gens d'imagination. Ils ont plus de facilité à s'inspirer de tableaux et d'images que d'aperçus philosophiques et sont peu enclins à mettre au service d'idées plus ou moins abstraites la cadence et le rythme harmonieux du vers. Aussi notre deuxième sujet: la Bastide, a-t-il eu un bien plus grand succès. Car la Muse préfère le grand air au livre et le paysage au portrait; elle aime courir au soleil, sous les oliviers, au chant des cigales, et près des vieux murs tapis au flanc des coteaux. Mais si les peintres de nos sites et de nos campagnes ont pu s'en donner à cœur joie avec la belle nature provençale et la chanter avec amour, vous allez voir que certains d'entre eux ont su néanmoins, avec le même bonheur et très poétiquement, exprimer les réflexions d'ordre philosophique ou moral que la vieille bastide leur a suggérées.

L'auteur du poème qui a obtenu le prix s'est montré supérieur à cet égard et, avant qu'il vous en donne lui-même lecture, je ne résiste pas au plaisir...

Mais n'anticpons pas. C'est pour la fin de ce rapport que je veux réserver mon jugement sur l'œuvre primée. Saluons au passage, auparavant, les qualités que d'autres peuvent offrir. De ces dernières l'une mérite un tour de

faveur et le jury lui a accordé une mention spéciale. C'est un tryptique fort bien venu, fait de trois sonnets et qui porte la devise: « Sous les amandiers ». Il est dû à la plume délicate d'une femme dont notre Président, dans la proclamation des récompenses, vous dira le nom dans un instant.

Voici ce poème:

Sous les amandiers.

LA BASTIDE

I LE REVEIL

La bastide, au bord du chemin, désire
Le premier baiser du soleil levant
Et son toit frissonne en se retrouvant
Dans la fraîcheur blême où la nuit expire.

La brume, au coteau, déjà se déchire,
Un rayon vermeil accroche en passant
Le seuil ombragé de pampres d'argent
Où la porte accueille ainsi qu'un sourire.

Et sous le couvert des troënes sombres
L'eau d'un bassin brille, à travers des ombres
On entend le bruit rythmé du battoir.

Un chevreau bondit sur une terrasse,
Ecrasant de son petit sabot noir
Le défilé roux des fourmis qui passe.

II LE REPOS

Au soleil d'été, dans l'apothéose
Du jour, à midi, j'ai vu les ramiers
Se jouer, là-bas, sur les oliviers:
Signe de bonheur pour la maison rose...

La maison qui dort a sa porte close...
L'ânesse est couchée au pied des mûriers
Et le grand coq rouge aux ergots altiers
Se pâme, enivré de langueur morose.

La vigne se gonfle et crisse de sève,
Parmi les bambous la noriah rêve,
Etirant ses bras chargés de labeur.

Le silence brûle et pèse, implacable,
Mais, de son trou d'ombre, un grillon jaseur
Elève son chant morne et pitoyable...

III LE SOMMEIL

La vieille bastide ignore le monde.
Des cyprés lui font un rideau frileux
Et quand vient le soir, un grand pin noueux
La tient en repos, dans son ombre ronde...

Le temps a ridé sa façade blonde.
Comme il griffe le visage des vieux
Elle porte bien des jours douloureux
Gravés sur ses murs en trace profonde.

Elle a, maintenant, l'allure discrète
D'une aïeule qui penche un peu la tête
Et s'anéantit sans faire de bruit...

Mais la vie, encor, lui reste fidèle:
Un pan de son toit, à demi détruit,
Abrite en avril un nid d'hirondelle.

N'est-ce pas que voilà bien de jolis vers? Si les membres du jury, chaussant les sèches lunettes de magister, et s'armant même d'une loupe, avaient dû trouver quand même quelques semblants de défauts à ces sonnets, ils auraient peut-être fait remarquer que l'auteur avait eu tort de commencer tous les tercets par une rime féminine, alors qu'il terminait également par une muette, naturellement différente, le dernier vers du quatrain précédent; ils auraient noté que c'est une faiblesse d'avoir rimé les trois vers du dernier tercet du deuxième sonnet avec trois adjectifs; ils auraient enfin formulé le regret — voulant être classiques et sans pitié jusqu'au bout — que le poète, dans un travail de dimensions plutôt restreintes, et destiné à être jugé prosodiquement, n'ait pas cherché plus sou-

vent à augmenter la valeur de son vers de l'indiscutable richesse qu'offre à la rime l'appoint de la consonne d'appui.

En revanche, avez-vous remarqué, à la lecture rapide que je viens d'en donner, cette chose exquise :

Un chevreau bondit sur une terrasse,
Ecrasant de son petit sabot noir,
Le défilé roux des fourmis qui passe.

Et celles-ci, qui sont de délicieuses comparaisons :

Le temps a ridé sa façade blonde
Comme il griffe le visage des vieux....
Elle a maintenant l'allure discrète
D'une aïeule qui penche un peu la tête
Et s'anéantit sans faire de bruit.

Et tout cela est très bien, et je pense que vous ratifierez le jugement du jury qui a décerné à ce tryptique une première mention.

Parmi les œuvres non couronnées il en est encore qui ne sont pas sans valeur, mais je ne puis m'arrêter à considérer ici leur mérite en détail et recommencer devant vous les discussions qui ont eu lieu au sein de notre commission d'examen.

Je vais donc me contenter, en terminant, de souligner les qualités principales du poème qui, à l'unanimité des voix du jury, a obtenu le prix Jean-Aicard.

Ce poème porte en exergue ce vers de notre éminent collègue F. Fabié :

Ah! de ces jours lointains, si lointains et si doux!...

Et le choix seul de cette devise vous montre tout de suite de quel sentiment particulier l'auteur était animé en écrivant ses vers sur « la Bastide ». Cette exclamation, en effet, laisse percer déjà le regret où l'abandon actuel de nos campagnes et l'exode de nos paysans vers les villes plongent l'âme sensible du poète. Celui-ci est un de nos voisins, puisque, instituteur de son état, il exerce son ministère à la Valette, et vous allez le connaître, car, son nom une fois proclamé par notre Président, il va venir vous donner lui-même lecture de son poème. Mais il ne m'en voudra pas si, usant de mes prérogatives de rapporteur, et

cédant au plaisir de vous signaler les plus touchantes de ses idées, les plus gracieuses de ses images et les mieux venus de ses alexandrins, je vous donne la primeur de quelques-uns de ses vers.

Dans son travail, d'une facture et d'une composition très heureuses, le poète va vous présenter d'abord « la Bastide » abandonnée aux pentes de nos collines. Le tableau est mélancolique et charmant:

Au vieux mur décrépi les fentes meurtrières
Semblent de grands lézards figés contre les pierres.

Et le pauvre mas déserté commence à tomber en ruines; les planchers se disloquent, le toit se crève, et ici l'auteur, comparant, dans une image qu'il me plaît de recommander à votre admiration, ces blessures du toit à une plaie, écrit ces quatre très jolis vers:

Et puisque sur la plaie on met un linge pur,
Quand la nuit vient, le ciel, d'un geste lent et sûr,
Pose, où manque la tuile, en manière de voiles,
Un fragment radieux de son manteau d'étoiles.

Il évoque ensuite le temps où la bastide, habitée, vivait de sa vie saine et forte, où gens et bêtes y mettaient du matin au soir du mouvement, du bruit et de la gaîté, où les champs cultivés riaient au soleil, où la faux tondait les foins mûrs, tandis que cliquetant sous les mûriers,

la noria profonde
De son taquet de fer battait chaque seconde.

Et ce temps passé, l'auteur le regrette ardemment. Et il se demande par quelle aberration les hommes ont ainsi déserté les champs. Pourquoi, dit-il,

Ont-ils laissé croûler les toits hospitaliers?

Sont-ils vraiment plus heureux maintenant? Respirent-ils, dans leurs noirs ateliers, un air plus salubre et plus vif?

Dans les bars où leurs pieds perdent leurs équilibres,
Ont-ils le calme au cœur, bastide? Sont-ils libres?

Et plus loin:

Oh! qui sait, dans la ville aux misères cachées,
Où le cuivre avec l'or est souvent confondu,
Si ce qu'ils ont gagné vaut ce qu'ils ont perdu?

Tel est le thème qui, se développant avec bonheur, s'achève enfin en un chant d'espérance, l'espoir du retour des égarés, l'évocation du jour où la bastide

Au sentier rocallieux où grince la brouette,
Un matin, reverra grandir leur silhouette.

Elle les accueille avec joie. De loin ils la contemplent,
et tandis qu'ils approchent,

Sur les pins éternels là-bas chante la grive...
Et la tuile, au teint vif de grenades en fleurs,
Aux nouveaux affranchis annoncera la rive
Où la paix des vallons fait le calme des cœurs.

Mesdames, Messieurs, je ne vous ai donné là que quelques extraits de ce joli poème. Vous allez maintenant l'entendre tout entier de la bouche de celui qui l'a écrit. Dois-je m'excuser d'en avoir défloré peut-être le charme par ces emprunts d'une critique jalouse de ses attributions, ou me féliciter au contraire d'avoir attiré d'avance votre attention sur quelques passages des plus marquants pour vous permettre de les mieux goûter encore à une deuxième lecture? C'est à vous qu'il appartiendra de répondre.

E. MOURRON.





Ah! de ces jours lointains, si lointains, et si doux...

((François FABIÉ))

LA BASTIDE

Au nord, Coudon — le mont trapu, coupé d'équerre —
Avance en éperon son angle de calcaire.
Puis, les restanques d'or, ces escaliers géants,
Qui font aux beaux sommets, sous les grands ciels béants,
Des perrons infinis descendant vers les plaines.
A droite, quelques pins chantent leurs cantilènes;
A gauche, des rocs bleus semblent de purs émaux.
En bas, de loin en loin, deux longs cyprés jumeaux
Dressent leur signe égal parmi la cendre verte
Des oliviers fleuris dont la plaine est couverte.
Et plus au sud, la ville, où le regard se perd,
Toulon aux toits de rose; et puis, là-bas, la mer...
Reflets du sol qui rend toute rétine obscure!
Denses comme les blés, rayons, flèches de feu!
O mer brillante et sombre ainsi que du mercure!
Beau ciel qui semble noir à force d'être bleu!



O Terre de Provence, ô Méditerranée!
Au seuil d'une bastide aux vents abandonnée,
Vous déroulez en vain votre immense ruban,
Depuis l'aurore en fleur jusqu'au soleil tombant.
Aucun regard humain, dans la vieille demeure,
Ne mesure à l'ouest, toujours à la même heure,
L'ombre que le Faron traîne derrière lui.
Aux fenêtres, le soir, aucun carreau ne luit;
Des enfants maraudeurs en ont brisé les vitres:
La cigale, dont on arrache les élytres,

Terne, apparaît ainsi que la pauvre maison.
Quand l'air vibrant flamboie au fond de l'horizon,
Au vieux mur décrépi, les fentes meurtrières
Semblent de grands lézards figés contre les pierres.
Sur les planchers tremblants les vieux toits en lambeaux
Ont croulé. Comme aux champs où dorment les tombeaux,
Les herbes, lentement puisqu'il ne vient personne,
Fidèles, ont repris ce que l'homme abandonne.
Dans l'âtre mort, le feu pour toujours s'est éteint;
Par quelque large trou du plafond, au matin,
Comme si la pitié voulait ici descendre,
Un rayon de soleil illumine la cendre.
Et puisque sur la plaie on met un linge pur,
Quand la nuit vient, le ciel, d'un geste lent et sûr,
Pose — où manque la tuile — en manière de voiles,
Un fragment radieux de son manteau d'étoiles.

**

O Bastide jadis bruissante de voix!
Peut-être en souvenir, dans l'ombre, tu revois
Les jours lointains où tu vivais avec les hommes.
Alors la souche humaine, ainsi que les rhizomes,
Toujours au même sol ancien fructifiait.
Si l'aïeul n'était plus, le petit fils veillait.
Quand des mains d'un vieillard la faux tombait dans l'herbe,
Puissants, deux bras nouveaux la relevaient, superbe;
Le vieillard s'éteignait endormi sur un banc,
Un bel enfant naissait dans un berceau tremblant;
Tandis qu'auprès de toi, la noria profonde
De son taquet de fer battait chaque seconde.
Dans un rêve, ô Bastide, ici, tu vois encor,
Au soleil de jadis, le bon chien noir qui dort:
La nuit, il a couru des champs à la colline.
Sur la vaste terrasse où ton faîte domine,
Les petits canards blonds à la queue en blaireaux
Poursuivent les fourmis aux fentes des carreaux.
Vois! une femme vient, portant une corbeille
Pleine de linge humide où se pose l'abeille;
C'est la mère; et sa fille heureuse, brune enfant,
Porte le clair battoir, qui tantôt triomphant
Sur le linge neigeux que le soleil honore,
Chantait près du ruisseau dans le vallon sonore.

Non! ce n'est là qu'un rêve au fond des temps enfuis.
Solitude des jours, oh! silence des nuits!...
Une pierre parfois tombe dans l'herbe épaisse:
On dirait dans le trou des morts un choc de caisse.
Bastide ensoleillée aux beaux jours de jadis!
La nature n'a point laissé mourir les lys
Auprès du puits comblé, sous la margelle aride.
Oh! pourquoi les humains, dont l'esprit est lucide,
Ont-ils laissé couler tes toits hospitaliers?
Respirent-ils, là-bas, dans leurs noirs ateliers,
L'air vif qui fait la joue ardente et la poitrine
Large? Ont-ils vu jaillir, aux bagues en vitrines,
Un rayon plus doré que celui du soleil?
Ils avaient tout cela près de toi. Leur sommeil
Peut-il être, aux cités, paisible dans leur âme,
Quand sans répit l'envie acide vous entame,
Et que toujours déçu , sans cesse renaissant,
Le feu des faux espoirs vous a brûlé le sang?
Dans les bars, où leurs pieds perdent leurs équilibres,
Ont-ils le calme au cœur, Bastide? Sont-ils libres?
Qui sait si les enfants des anciens laboureurs
N'ont pas déjà connu quelques sombres erreurs
Aux calculs qu'ils faisaient, le soir, têtes penchées?
Oh! qui sait dans la ville aux misères cachées,
Où le cuivre avec l'or est souvent confondu
Si ce qu'ils ont gagné vaut ce qu'ils ont perdu?
Et qui sait — vains remords en leur taudis de fièvres —
Si parfois, le cœur las et l'amerume aux lèvres,
Ils ne regrettent pas le soleil près de toi,
Et les soirs près du feu, Bastide, sous ton toit
Où, paisible gardien de la douceur des choses,
Le bonheur s'enfermait dans tes murailles closes?



Vieillis avant le temps par des travaux malsains,
Lorsque leur cœur battra plus rudement leurs seins,
Et qu'ils auront gagné la pension servile
Que l'on donne à qui fut bon esclave à la ville,
Bastide, ils reviendront ces fils lointains du sol.
Dans la vallée, où l'hirondelle prend son vol,
Au sentier rocailleux où grince la brouette,
Un matin, tu verras grandir leur silhouette.
Amie au toit serein, Bastide au pied des monts,
Ton seuil est fait de roche et non pas de limons...

Sur l'ordre de ces fils retrouvés, la truelle
Fermera de tes murs la blessure cruelle,
Avec la pierre blanche aux gaines de ciment.
Bastide rajeunie au soleil, ton amant,
Sur les pins éternels, là-bas, chante la grive...
Et la tuile, au teint vif de grenades en fleurs,
Aux nouveaux affranchis annoncera la rive
Où la paix des vallons fait le calme des cœurs.

André MARTEL.





RAPPORT

sur le Concours de Prose Française

(*Prix Amiral SÉNÈS*)

Mesdames, Messieurs,

Le concours de l'Académie du Var pour le prix de Prose française a suscité cinq candidatures — nombre suffisant à témoigner d'une réelle faveur auprès du public littéraire.

Malheureusement les manuscrits présentés — d'ailleurs de valeur inégale — s'ils offrent tous quelque intérêt, sont un peu dépréciés aussi par d'assez sérieuses lacunes. C'est pourquoi la Commission, au risque de faire montre d'un respect excessif des traditions, s'est résolue à proposer à l'Académie qu'aucun prix ne fût accordé.

Je dois aux excellentes intentions et aussi aux indiscutables, parfois brillantes aptitudes des candidats, de motiver ce verdict, hélas, sans indulgence.

I. — Celle qui a suscité parmi les membres du jury le plus vif intérêt, tant par le fond que par la forme est un travail consciencieux et fouillé dont la devise, fort bien appropriée est: « La série distribue les harmonies ».

L'auteur a choisi parmi les sujets proposés celui qui a attiré la majorité de ses concurrents: « Les sons, les couleurs, les parfums, leur harmonie ». Et vite nous saisissons qu'un tel sujet a inspiré, dans cet esprit éclectique et cultivé, une double vocation esthétique: picturale et musicale. Car, ainsi qu'il l'avoue, l'Analogie, cette bonne fée en qui il a foi et qu'il voit planer au-dessus des sciences, suscite irrésistiblement en lui (intuitivement d'abord, discursivement ensuite) des harmonies de lumière et de son.

Raisonnant alors ces rapports, il incline la Physique à servir sa thèse philosophique, en une série d'arguments ingénieux:

Il y a trois couleurs fondamentales, comme il y a trois éléments musicaux de l'accord parfait. Il y a une gamme des couleurs comme il y a un spectre des sons. Le chiffre 3, qui hante son besoin de symétrie universelle, est, dit-il, affecté d'un pouvoir d'harmonie et d'unité symbolique qui se retrouve dans mille aspects de la nature: espace, matière, terre, famille, industrie, mouvement social, facultés de l'âme, Trinité divine...; et son mystère se retrouve dans les combinaisons dérivées de 3: dans le chiffre 7, somme de 3 avec les quatre autres notes; dans le chiffre 8, l'octave, symbole du recommencement; dans le chiffre 12 de la gamme chromatique, et ainsi de suite pour les diverses combinaisons numériques — infiniment plus variées pour l'intelligence métrique que les combinaisons colorées, mais en correspondance élémentaire avec elles...

Mais voici que le talent de l'auteur s'essoufle et ralentit trop vite son élan. Il le confesse d'ailleurs: « Lorsque « nous pleurons aux larmes de Chopin », le calcul des « accords, le travail des combinaisons savantes nous échappent. Ce qui se communique à notre âme est une chose « immatérielle qui se nomme l'*Inspiration*. » Assurément! Jusqu'ici l'auteur s'est astreint à une analyse précise, quasi-scientifique; et son effort d'objectivité, lorsqu'il dépassait les faits, s'irradiait parfois dans le ciel métaphysique. Mais son souci de clarté et d'harmonie lui faisait oublier les exigences de ce Maître du Monde: l'*Art*, qui, lui, atteint d'un coup d'aile ce que les méthodes objectives les plus patientes n'atteignent qu'après des volumes de recherches minutieuses.

Le candidat oublie son sujet véritable, qui est de nous faire éprouver immédiatement, en une impression directe, et de par la seule magie de son évocation littéraire, l'*émotion d'art*, la tendresse ou le lyrisme de l'auteur, par exemple, derrière les expressions interchangeables que sont les clameurs de la couleur et les lueurs du son! L'auteur ne dit pas cela; il se contente de le faire dire, dans une courte note, par mon regretté camarade Pélissier, du *Dixmude*: « Le soir, je vibre aux couleurs éclatantes comme aux

« notes d'une divine musique... Et vraiment Peinture et
« Musique sont sœurs! »

Ayant poursuivi quelque temps ce parallèle entre les deux gammes, sonore et colorée, l'auteur s'aperçoit qu'il n'a pas parlé des parfums... Et c'est ici que son enthousiasme se fige tout à fait; car son honnêteté intellectuelle se rend bien compte de sa tiédeur, dans ce domaine étranger à son expérience personnelle, où son culte des impressions reçues du monde extérieur reste désespérément à la température ordinaire! Et rien n'est moins étonnant: On sent trop chez lui une nature calme, un peu bourgeoise peut-être, une curiosité clairement objectivatrice et restreinte aux choses de bon goût mais de bon aloi, pour être surpris devant sa charmante ingénuité dans ce monde immense mais assez esotérique de la joie des sens, où règnent d'illustres mais grimaçants fantômes: Monde qui attira jadis la mélancolie sensuelle d'un Verlaine, la perversité anxiuse d'un Baudelaire, l'érotisme mystique d'un Huysmans... Que des Esseintes n'a-t-il inspiré notre candidat, lui, le prestigieux musicien des orchestrations olfactives, le dilettante extrême et vicieux hanté en même temps par les paradoxes les plus troubles de l'instinct et par les voluptés organiques des saveurs et des aromes!

Ce reproche de banalité et de pudibonderie esthétique ne va pas toutefois jusqu'à nous faire oublier la culture très réelle de l'auteur, ses associations d'idées ingénieuses et riches, son souci philosophique de clarté, de logique et de synthèse. Aussi son travail, sympathique et séduisant, nous incita-t-il à réclamer pour lui une *mention très honorable*.

II. — Le deuxième travail, d'une inspiration sensiblement différente quoique traitant du même sujet, a pour devise une devise d'artiste: « La Musique creuse le Ciel ». Et pourtant il apparaît comme l'œuvre d'un philosophe (plus encore que d'un esthète), dont le tempérament intellectuel est tout pénétré de préoccupation métaphysique.

Le talent philosophique de ce candidat est, en effet, indiscutable; mais il s'exerce sans règle ni plan. Laissant voguer son imagination au gré d'une rêverie à peine orientée par le sujet du concours, il critique d'une phrase élégante et amère les prétentions arrêtées du Positivisme, le

scepticisme impuissant des Idéalistes, et affirme la relativité de la Science — la Psychophysique de Fechner et les trop fameuses localisations cérébrales paraissant d'une approximation insupportable à son souci obsédant de Réalité.

Plus loin, il s'attendrit fort justement sur les sacrifices que doit s'imposer l'artiste d'aujourd'hui — nous ajoutentrons volontiers « et de tous les temps » — dans l'âpre lutte des villes pour l'existence journalière. Et il dégage ce qui lui paraît être la formule de la tendance esthétique contemporaine: une haine égale du réalisme vulgaire comme de tout sentimentalisme puéril... Félicitons-le de cette remarque, dont je suis personnellement reconnaissant au candidat; car elle souligne exactement l'importance de ce que j'appelais à l'Académie du Var il y a quelques semaines la *préoccupation psychologique*, le sens du « vrai » humain en littérature actuelle.

...Mais toutes ces vérités d'avant-propos restent très au-dessus du sujet. Et ce vers de Baudelaire, qui devrait être pour le candidat tout un programme:

« Les parfums, les couleurs et les sons se répondent »

reste, dans son travail, sans écho! Ou plutôt, s'il en suscite un, très lointain, c'est uniquement — encore! — dans le domaine des Sciences physiques, de la Cinématique ondulatoire: Un développement, court et sec sur les ondes vibratoires et la vie des électrons, tente (à notre grande déception) de suppléer à tout ce que l'auteur aurait pu y mettre de poésie et de sensibilité.

Et l'auteur, n'ayant pas traité le sujet proposé, n'a réussi qu'à nous émouvoir une seconde fugitive, sur son tempérament de penseur en mal d'Absolu. Nous l'en remercions en proposant à l'Académie de lui décerner une *mention honorable*.

III. — Ces deux récompenses, d'ailleurs purement honorifiques, étant décernées, nous dirons un mot seulement des trois autres mémoires, dont deux sont inférieurs aux précédents, et l'un impossible à récompenser malgré ses mérites.

Le troisième candidat dont la devise est: « Toujours

espérer », traite de « l’Influence de la Femme aux diverses époques de notre histoire nationale ». C’est l’œuvre d’un bon esprit, sensé et raisonnable, qui a pour cet Etre éternel, source de toute tendresse humaine, qui s’appelle suivant les circonstances sociales ou physiologiques la Mère, la Sœur ou l’Amante, un culte aussi respectueux que conscient.

Mais la psychologie qui s’en dégage est trop modérée, elle reste trop à la surface de l’âme, pour atteindre à l’originalité désirable.

Dans le trop vaste regard qu’il jette, non sur notre histoire, mais sur l’histoire de la Civilisation tout entière, sur le genre humain tout entier, de trop rares personnifications féminines s’illuminent: Eve, la Vierge gauloise, Jeanne d’Arc, Catherine de Médicis, l’Impératrice Eugénie, Frédégonde, la Comtesse de Rambouillet, Miss Cawel..., dont l’évocation un peu désordonnée n’est pas sans analogie avec les audaces irrespectueuses de l’Au-delà spirite!... Plus loin, le moraliste conclut, par de sages conseils aux mères de famille...

Nous regrettons de ne pouvoir récompenser ce travail correctement écrit et correctement pensé, mais qui vaut bien plutôt — et ceci a son importance dans un concours littéraire — par la tenue morale que par l’originalité de la forme et la profondeur des idées.

IV. — Le quatrième candidat a intitulé son travail sur « les sons, les couleurs et les parfums »: « Considérations mystiques ». Car il pense que le concours auquel il nous fait l’honneur de prendre part s’adresse à une élite. Et — chose curieuse — il ne saurait voir cette élite ailleurs que chez les mystiques!

Expliquons-nous. Le mysticisme, tel qu’il l’entend, de façon assez spéciale, n’a rien de religieux ni de philosophique. C’est une émotion douce et sincère qui le fait vibrer devant la nature en brave homme, un peu païen (sans le savoir), plein de candeur aussi ou de jeunesse, doublé d’un écrivain à l’orthographe quelque peu négligé... Le plus grave reproche qui puisse lui être adressé est qu’il n’est guère question dans son travail, de son, de couleur ni de parfum !

V. — Enfin un cinquième candidat (que nous classons à part, et bien derrière ses concurrents) pour dépasser encore ses adversaires du concours dans leur souci d'écartier délibérément le sujet imposé par le jury, a traité en prose le sujet de poésie: « la Bastide ».

C'est une prose poétique, il est vrai, et qui même exhale cet arôme discret et sain des broussailles flambées au soleil de onze heures sur les pentes rocheuses du Faron.

L'auteur goûte dans sa Bastide, « à cheval, dit-il, sur les Bouches-du-Rhône et le Var » — position plus orgueilleuse que cavalière! — la plénitude de sa joie de vivre. Il y chante la vie champêtre. Mais son chant (où, certainement, les dernières syllabes des mots ne sont pas oubliées) n'a ni la mièvrerie sentimentale ni la préciosité conventionnelle des Bucoliques. Il est sans apprêt, et inspiré par la bonne humeur — la charité aussi, et la sociabilité (deux qualités provençales). Pour nous conter l'histoire de sa vieille bastide, il trouve des accents qui nous rappellent le traditionalisme sentimental d'H. Bordeaux — légèrement affadi toutefois par un certain abus des lieux communs.

Ce travail eût certainement mérité une récompense, si, à l'inverse de M. Jourdain (et avec moins d'excuses que lui), son auteur n'avait pas fait de la prose en sachant qu'il devait écrire en vers!

Dr HESNARD.



Rapport sur le Prix d'Histoire

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La Commission, chargée par l'Académie du Var et la Société des Amis du Vieux-Toulon, d'examiner les travaux historiques qui lui ont été présentés en vue d'obtenir le prix du Comité d'histoire et d'archéologie de la Région provençale, s'est réunie le lundi 4 mai au siège de l'Académie du Var.

Deux travaux, seulement, lui ont été soumis: l'un dont l'auteur a voulu rester anonyme et a pris pour devise *Sparsa Colligo*, et l'autre de M. Georges Vidal.

Le premier de ces travaux a pour titre: « *Etat politique, heureux, administratif et judiciaire de la ville d'Avignon et du Comtat au temps des Papes.* » Ce travail, assez court, indique chez son auteur le goût des études historiques et un certain esprit d'observation, mais il manque de développement et est dépourvu d'indications et de citations des documents et des textes pouvant lui donner la valeur nécessaire, c'est donc plutôt un bon article de journal qu'une véritable étude historique; pour ces raisons la Commission n'a pas cru devoir admettre ce travail quelqu'intéressante d'ailleurs que puisse en être la lecture.

Le second de ces travaux, dont l'auteur comme il a été dit ci-dessus est M. Georges Vidal, est une notice historique sur Six-Fours; ici nous nous trouvons en présence d'un ouvrage méthodique et documenté.

L'introduction est une description très fidèle du lieu, c'est un véritable tableau d'après nature, puis vient l'exposé des différentes phases historiques par où ont passé nos côtes de Provence. Nous voyons successivement défiler les

Phocéens, les Romains, les Sarrazins, etc., et nous assistons aux divers rôles joués par la bourgade de Six-Fours à ces différentes époques; à cet exposé est ajoutée l'énumération des antiquités trouvées sur son territoire à diverses dates.

L'auteur nous présente ensuite l'histoire et la description des anciennes constructions de Six-Fours et en particulier de son église bâtie sur une ancienne catacombe des premiers siècles du christianisme. Nous apprenons pas lui des détails sur l'administration des Comtes de Provence et les différentes phases de la lutte contre les pirates barbaresques, dont les déprédations sur nos côtes ne prirent complètement fin, comme on le sait, qu'à la prise d'Alger en 1830.

Monsieur Georges Vidal nous apprend que Six-Fours avait deux seigneurs: « Les abbés de St-Victor et les vicomtes de Marseille ». Ce qui donne une certaine valeur à ce renseignement c'est que cette double administration seigneuriale n'est pas un fait isolé en Provence. A l'époque de ce qu'on a appelé la Croisade provençale au x^e siècle, l'Abbaye de St-Victor avait été l'âme et le nerf de cette guerre libératrice qui se termina en 972 par la prise du Fraxinet.

Lorsqu'il fallut repeupler et, en quelque sorte, coloniser les territoires délivrés et devenus déserts par la dévastation des Maures, cette opération fut faite suivant les mœurs du temps; cette organisation fut donc féodale mais avec des différences inhérentes aux traditions méridionales et aux circonstances. Dans plusieurs fiefs il se produisit donc des coseigneuries, entre autres avec les abbés de St-Victor, pour la raison dite plus haut et aussi parce que cette abbaye avait possédé des biens en basse Provence avant l'invasion musulmane. Six-Fours fut dans ce cas et eut deux Seigneurs.

Ce dualisme féodal ne paraît pas avoir gêné les habitants; peut-être même est-ce à la faveur de ce dualisme, qui ne fut pas le fait de Six-Fours seulement, que nos vieilles communes provençales durent le développement précoce de leurs franchises municipales. Il ne faut pas oublier, en effet, que, d'une part, les colons, qui s'établirent en

Provence après l'expulsion des Maures, étaient des hommes libres et que d'autre part l'abbaye de St-Victor était comme toutes les abbayes d'alors, un foyer de cette civilisation chrétienne dont les efforts constants finirent par avoir raison des derniers vestiges de l'esclavage antique.

Cet intéressant travail se termine d'abord par un chapitre, très curieux, sur les mœurs et coutumes des Sixfournais, qui témoigne de leur esprit de bonne fraternité et ensuite par une série de galéjades en langue provençale qui prouvent qu'à Six-Fours, comme ailleurs, notre soleil de Provence n'a jamais engendré la mélancolie.

En résumé: Cette étude historique, très sérieuse et fort intéressante, peut être considérée comme une pierre apportée par son auteur à l'histoire locale de notre région, à ce titre elle a paru, aux membres de la Commission, digne d'être proposée, au Comité d'histoire et d'archéologie de la Région provençale, pour l'obtention du prix fondé par ce Comité.

J. de MARTINENG.



TROISIÈME PARTIE

TRAVAUX ORIGINAUX

Le Drame de Mayjirgui

Monsieur Henri de Kérlis a fait paraître récemment, dans *l'Echo de Paris*, un récit des plus intéressants sur la lugubre tragédie qui s'était déroulée, plus de vingt-cinq ans auparavant, dans les profondeurs mystérieuses du continent africain.

Les circonstances de ma carrière coloniale m'ont permis de recueillir sur place, à l'aide de témoignages authentiques, les détails les plus circonstanciés et les plus précis, aussi bien sur l'assassinat du colonel Klobb, que sur le meurtre du capitaine Voulet et du lieutenant Chanoine.

Ces documents sont restés longtemps enfouis dans mon tiroir, mais j'estime qu'il n'y a aujourd'hui aucun inconvénient grave à évoquer devant vous, et pour ainsi dire en famille, le drame de Mayjirgui, puisque tout le monde a pu en prendre connaissance par la voie de la presse, et que sa publication n'a soulevé aucune émotion.

En 1898, l'Algérie-Tunisie, le Soudan, et le Congo français étaient des domaines coloniaux distincts, séparés entre eux par de vastes régions encore inexplorées et indépendantes. Le gouvernement résolut de relier ces trois groupements et d'établir d'une manière indiscutable les droits de priorité de la France sur les étendues immenses qui les séparaient.

Dans ce but, il fut décidé qu'une exploration partirait du sud algérien sous les ordres de M. Fourreau, accompagné du Commandant Lamy; une autre des bords du Niger, sous le commandement du Capitaine Voulet, de l'infanterie coloniale; enfin, une troisième quitterait le Congo, ayant à sa tête le gouverneur Gentil. Ces trois mis-

sions devaient faire leur jonction sur les rives du lac Tchad.

La désignation du chef de la mission du Niger donna lieu à de vives compétitions; on croit que le lieutenant-colonel Klobb, commandant la région de Tombouctou, s'était mis lui-même sur les rangs. En tout cas, le capitaine Voulet en était convaincu; ajoutons que la région de Tombouctou fut appelée naturellement à fournir à cette mission une partie du matériel et du personnel qui lui était nécessaire. Des tiraillements inévitables se produisirent entre les exigences du chef de la mission, et les ressources insuffisantes du commandant territorial. Ce fut une des causes qui permettent d'expliquer et de comprendre les événements qui vont suivre.

Les collaborateurs de Voulet, désignés par le ministre, étaient le capitaine Joalland, le docteur Henric, les lieutenants d'infanterie coloniale Pallier et Peteau, et le lieutenant de cavalerie Chanoine. Le personnel comprenait une compagnie de tirailleurs réguliers, recrutés et instruits à la hâte, une compagnie auxiliaire, indisciplinée et turbulente, un demi escadron de spahis, et une pièce de 80 millim. de montagne. Le convoi, déjà important au départ, ne tarda pas à se grossir en route d'une foule de boys, de femmes, de captifs, de chevaux, de bœufs porteurs.

Le capitaine Voulet n'était pas un inconnu pour moi; au moment où il fut choisi comme chef de cette mission, il servait sous mes ordres directs au 4^e colonial à Toulon, ainsi que les lieutenants Pallier et Peteau. C'était alors un officier correct, discipliné, que j'estimais particulièrement. Il avait dirigé, l'année précédente, une exploration dans le Gourma et le Gourounsi; puis il avait fait à ce sujet une conférence intéressante devant la Société de Géographie qui lui avait décerné sa grande médaille d'or. Cette distinction l'avait rendu très fier, peut-être un peu orgueilleux, mais rien ne faisait prévoir les actes de cruauté qui devaient le rendre tristement célèbre.

Cinq ou six ans plus tard, je prenais le commandement du territoire militaire du Niger; j'avais ainsi sous mon administration directe les régions mêmes dans lesquelles le drame s'était accompli. Profitant d'une tournée d'ins-

pection dans les Cercles de Tessaouah et de Zinder, j'organisai mon itinéraire de manière à suivre exactement, pas à pas, la piste qu'avaient parcourue la mission Voulet et le petit groupe du colonel Klobb.

Les rares habitants de ces contrées, terrorisés par des actes de cruauté malheureusement trop réels, avaient fait le vide autour de la mission Voulet; ce n'était donc pas auprès d'eux que je pouvais recueillir des renseignements. Mais j'avais eu soin d'emmener, parmi les cavaliers de mon escorte, par conséquent dans mon entourage immédiat, et pour ainsi dire sous ma main, deux hommes précieux, qui avaient tout vu, tout entendu, et dont les souvenirs étaient d'une netteté et d'une précision remarquables.

L'un d'eux, Abdoulaye, avait fait partie du groupe d'éclaireurs montés du colonel Klobb; l'autre, Sidi, était un ancien spahis du peloton Chanoine. Ces indigènes avaient donc servi dans les deux camps opposés, leurs récits se contrôlaient et se complétaient l'un par l'autre.

En quittant les bords du Niger, à Samané Haoussa, la colonne Voulet traversa la région aride et semi-désertique du Djerma-Ganda, complètement dépourvue d'eau. Les rares villages étaient groupés dans le creux des torrents desséchés (ou Dallols), auprès d'un maigre puits, ou d'une mare. On ne trouvait nulle part le moindre filet d'eau courante.

Je voudrais vous donner un aperçu de la sécheresse extrême de ce pays: lorsque mon prédécesseur voulut organiser à travers le Djerma-Ganda une ligne d'étapes, il fut obligé de faire creuser une série de puits, espacés de quarante à cinquante kilomètres, et dont quelques-uns (celui de Markié, par exemple) atteignaient quatre-vingts mètres de profondeur. Auprès de chaque puits était installée une équipe de quatre hommes chargés de remplir à l'avance quelques réservoirs de fortune à chaque passage de convoi. Une pochette en peau de bouc, attachée à une lanière en peau de bœuf, était descendue au fond; le récipient rempli d'eau heurtait à chaque instant les parois du puits, et arrivait presque vide.

Pour faire passer à travers cette région une compagnie de renfort, je ne trouvai pas d'autre solution que de scinder cette unité en huit fractions se suivant à un ou deux jours

d'intervalle. Jamais notre organisation rudimentaire n'aurait pu fournir la quantité d'eau nécessaire à la compagnie tout entière.

Tel est le pays dans lequel allait s'engager Voulet, avec sa nombreuse troupe, sans même se douter des obstacles formidables qui allaient se dresser devant lui. Il ne voulut jamais croire au manque d'eau; il accusa la mauvaise volonté des habitants, il s'imagina je ne sais quelle conspiration de tout le pays pour faire échouer sa mission.

Son amour-propre surexcité, la pratique d'une autorité absolue et sans contrôle, tout le poussa à exercer contre les habitants inoffensifs des excès de cruauté, des actes de véritable démence. Ses auxiliaires, encouragés par l'exemple de leur chef, dépassèrent toutes les bornes, et inspirèrent dans le pays un sentiment d'horreur et d'épouvante, dont je trouvai le souvenir encore vivant, après cinq ans écoulés.

Des bruits vagues se propagèrent jusqu'au Sénégal, et même jusqu'à la Métropole; quelques journaux publièrent des informations, l'opinion s'en émut, et le gouvernement prescrivit au chef de la colonie de faire comparaître Voulet devant un conseil d'enquête.

En conséquence, le colonel Klobb fut chargé de courir à marches forcées sur les traces de Voulet, pour lui notifier cette décision.

Remarquons tout d'abord que le choix du commandant de la région de Tombouctou n'était pas heureux, en raison de la rivalité, réelle ou fausse, dont il était accusé. Quoi qu'il en soit, Klobb se mit en route sans retard, accompagné du lieutenant Meynier, de l'infanterie coloniale, d'un interprète et d'un groupe d'une huitaine d'éclaireurs montés. Sa troupe, peu nombreuse, et équipée à la légère, gagna facilement du terrain sur la colonne retardée par un lourd convoi et par les difficultés d'alimentation.

Lorsqu'il se jugea suffisamment rapproché, il envoya un courrier rapide prescrivant à Voulet de venir le rejoindre, ou de l'attendre, pour recevoir communication des instructions confidentielles qui le concernaient personnellement. Ce dernier répondit en termes hautains et menaçants, énumérant ses anciens griefs, et reprochant au colonel de vouloir lui ravir la gloire du succès. «... Mais je

vous préviens que si vous avancez je n'hésiterai pas à faire tirer sur vous. »

J'ai eu sous les yeux l'original de cette lettre, qui doit se trouver encore dans les archives de Niamey.

La colonne exécutait en ce moment un vaste circuit vers le Nord, pour éviter le territoire de Tessaouah, dont le sultan avait manifesté des intentions hostiles à son égard. Klobb coupa au plus court, et les deux troupes ne tardèrent pas à arriver au contact, non loin du village de Donkori.

Ici, je donne la parole à Abadoulaye, un des éclaireurs montés du colonel :

Vers le soir, avant d'arriver au campement, nous avons aperçu quelques groupes de l'arrière-garde adverse; le lendemain, au point du jour, nous entendîmes distinctement leur clairon sonner le réveil. A peine étions-nous en route, un cavalier s'avança à notre rencontre, il nous remit un billet destiné au colonel, et s'éloigna au galop.

Je fus chargé d'aller en arrière porter cette lettre, et je trouvai bientôt le colonel qui cheminait en causant avec Meynier. Il s'arrêta au pied de cet arbre que vous voyez, et se mit à lire le papier, puis il haussa les épaules et le passa au lieutenant.

(C'était sans doute la missive dont il a été question plus haut.)

Ils se sont entretenus pendant un moment, continue Abadoulaye, mais je n'ai pas compris leurs paroles; ensuite le colonel me posa quelques questions sur le cavalier inconnu, et me gronda parce que je l'avais laissé partir.

A ce moment, un camarade vint annoncer au colonel qu'on apercevait, à travers un champ de mil, une troupe nombreuse qui défilait, ayant un blanc à sa tête. Le colonel monta à cheval, et se porta vivement à hauteur des éclaireurs, suivi de Meynier et de l'interprète. Il fit encore une centaine de pas, afin d'être bien vu et bien entendu de l'autre troupe, et il cria, en élevant les bras: « Je suis le commandant de Tombouctou, vous me reconnaissiez bien? » Le blanc répondit aussitôt: « Oui, je vous reconnaiss! » Puis il fit un commandement, les hommes s'arrêtèrent et prirent la position du tireur. C'était le capitaine Voulet.

Dès les premiers coups de feu, le colonel cria encore : « Vous n'allez pas tuer le commandant de Tombouctou ! » Puis il s'affaissa sur son cheval, car il venait d'être blessé. Mais, en entendant derrière lui ses hommes qui manœuvraient la culasse mobile, il eut la force de se retourner, et leur défendit formellement de riposter.

Cependant, en face de nous, le feu continuait ; Meynier tomba blessé, puis l'interprète fut tué ; je reçus moi-même une balle dans la jambe, et je me traînai derrière ce buisson, d'où je continuai à observer ce qui se passait.

Le cheval du colonel s'abattit aussitôt après, et le colonel lui-même reçut une blessure mortelle. Mes camarades, ceux qui n'étaient ni tués ni grièvement blessés, n'ayant pas la permission de se défendre, s'enfuirent dans la brousse.

Le feu cessa enfin, je vis le capitaine s'avancer, il examina le colonel et les autres cadavres, puis il adressa quelques paroles au lieutenant Meynier. Il lui dit qu'il n'avait personnellement aucun sentiment de haine contre lui, qu'il allait donner des ordres pour le faire soigner et que les fuyards pouvaient revenir sans crainte. Le colonel fut enterré non loin de là, au pied d'un arbre, le lieutenant fut emporté dans un brancard, et tout le monde disparut.

Voyons maintenant ce qui s'était passé de l'autre côté, et laissons parler Sidi :

La veille de l'attentat, le peloton des spahis était aux avants-postes, à Nafouta, à quelques kilomètres en avant du gros, sur la route de Zinder. Dans l'après-midi, le commandant (c'était le titre sous lequel tout le monde appelait Voulet) fit appeler le lieutenant auprès de lui, et je fus chargé de l'escorter avec trois de mes camarades. Arrivé devant la case du commandant, Chanoine entra, et y resta longtemps, pendant que nous attendions au dehors. J'ignore ce qu'ils dirent, mais je remarquai que pendant le trajet du retour mon officier avait la mine soucieuse et préoccupée.

Le lendemain, le peloton monta à cheval à l'heure habituelle ; le lieutenant paraissait inquiet, il s'arrêtait quelquefois pour prêter l'oreille, et mettait pied-à-terre même, pour écouter. Puis nous entendîmes distinctement le bruit

d'une fusillade lointaine qui venait de l'arrière. Le lieutenant l'entendit aussi, car il leva et laissa retomber ses bras, comme cela, et puis il frappa du pied avec colère.

Le brave spahis ne pouvait traduire la signification de ces diverses attitudes, et il se bornait à les imiter de son mieux. Quant à Chanoine, il ne pourra jamais en donner lui-même l'explication; il y avait peut-être du regret, du repentir, ou une désapprobation, ou simplement un geste qui signifiait « advienne que pourra, le sort en est jeté ». D'autre part, qui nous expliquera la mine soucieuse du lieutenant en sortant de la conférence de la veille? Avait-il essayé vainement de combattre la funeste résolution de son supérieur? Autant d'énigmes qu'on ne connaîtra jamais.

Après avoir accompli son forfait, Voulet fit rentrer les troupes dans leurs cantonnements; on ne continua pas la marche ce jour-là, ni les jours suivants. Il réunit d'abord ses officiers et ses gradés européens, et leur exposa ce qu'il venait de faire. Il ajouta qu'il n'avait voulu ni demander leur avis, ni leur communiquer d'avance ses intentions, afin de garder seul la responsabilité de ses actes. Il termina son discours en les informant qu'ils étaient libres, dès maintenant, de le suivre, ou de retourner au Sénégal. A ceux qui prendraient ce dernier parti, une escorte suffisante serait fournie jusqu'au Niger.

Voulet avait fini par inspirer à son entourage un véritable sentiment de terreur; les européens étaient unanimement décidés, certes, à rompre toute solidarité avec un chef qui venait de se couvrir d'un pareil crime. Et cependant, pris au dépourvu, aucun d'eux n'osa ouvrir la bouche; après un moment d'attente, il esquissa un sourire dédaigneux, et les renvoya en leur donnant la nuit pour réfléchir.

Il s'adressa ensuite à la troupe indigène, et son langage fut différent, car il avait besoin de leur concours pour ses projets ultérieurs, et il voulait se les attacher en flattant leurs plus mauvais sentiments. Il ne leur cacha pas que leur retour au Sénégal était désormais impossible; mais il fit miroiter à leurs yeux les tableaux les plus séduisants: il leur taillerait au cœur de l'Afrique un vaste empire dans

lequel ils trouveraient en abondance la richesse, le pillage, des captifs, des femmes...

Cette communication fut accueillie par un silence glacial; les tirailleurs réguliers comprenaient trop tard qu'ils avaient été trompés; celui qu'on avait fusillé n'était pas un pirate touareg, ni un bandit marocain, comme on le leur avait affirmé; c'était le grand chef de Tombouctou. Ils se souvenaient que d'après le tour de service normal l'arrière-garde aurait dû être fournie ce matin par la compagnie régulière; ils s'expliquaient maintenant les raisons qui avaient fait désigner la compagnie auxiliaire, contrairement à l'ordre établi. Le commandant de Tombouctou était aimé des vrais tirailleurs, ils auraient pu le reconnaître et refuser de tirer sur lui.

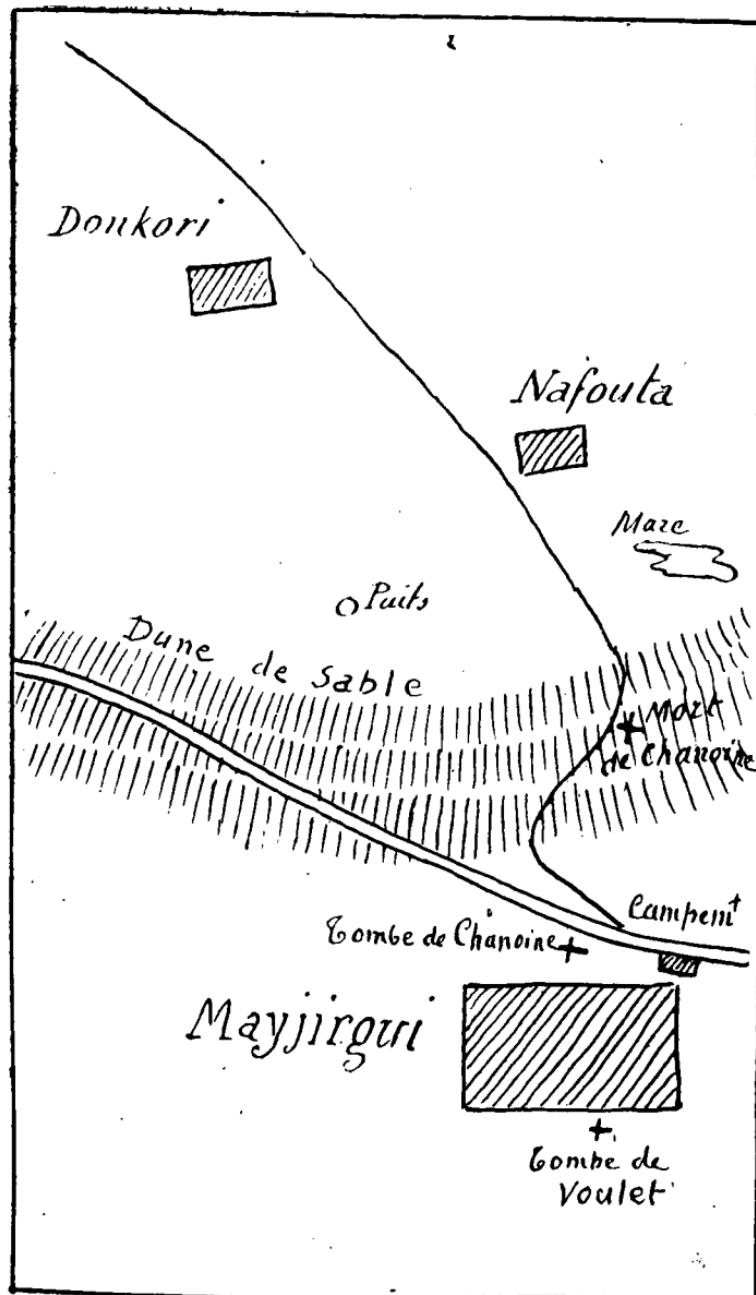
Mais ce qui les frappa surtout, et tous ceux qui ont fréquenté les indigènes du Sénégal le comprendront, c'est la déclaration qu'ils devaient renoncer désormais à rentrer dans leur pays.

Je reprends maintenant le récit de Sidi:

Dans le courant de la journée, il reçut l'ordre de porter, avec un camarade, un billet du commandant au capitaine Joalland, qui se trouvait à Donkari avec la majeure partie des officiers, tandis que Voulet et Chanoine étaient installés à Mayjirgui. Après s'être acquittés de leur mission, Sidi et son camarade demandèrent avec insistance à rester auprès de ces officiers, ne se souciant pas de retourner à Mayjirgui; on leur répondit qu'on n'avait pas le droit de les garder.

Mes deux cavaliers prirent donc à regret le chemin du retour; à Mayjirgui, ils trouvèrent leurs camarades en pleine effervescence; des conciliabules animés se tenaient à l'écart; on critiquait les actes du commandant, on ne voulait plus rester avec lui, on était décidé à rentrer au Sénégal.

Le soir, Voulet prenait le frais avec Chanoine sur le seuil de leur case; il ne faisait pas encore nuit, et à cinq cents mètres devant eux s'élevait en pente douce une dune sablonneuse qui dominait les palissades de Mayjirgui. Tout à coup, leur attention fut attirée par une rumeur sourde, et ils distinguèrent une longue file d'hommes qui gravisaient la dune, traînant avec eux le canon.



Chanoine, d'un caractère ardent et impulsif, s'écria : « Mais ils s'en vont, et ils emmènent la pièce ! Vite qu'on selle mon cheval, qu'on apporte mon revolver. » Et incapable d'attendre plus longtemps, il s'élance à pied, il franchit l'enceinte par la porte Nord, comme un fou.

Dès qu'il arriva près de la colonne, quelques indigènes le reconnurent et vinrent à sa rencontre : « Ne crains rien, lui dirent-ils, viens avec nous, et nous t'ouvrirons la route de France. » Mais lui, essoufflé par la rapidité de la marche, et extrêmement surexcité, ne voulut rien entendre ; il leur ordonna, en termes violents, de retourner au village, et de ramener la pièce. Ils refusèrent, et une altercation très vive s'engagea ; c'est à ce moment qu'arriva l'ordonnance avec son cheval et son revolver.

Ne se possédant plus, Chanoine sauta en selle et piqua au galop vers le gros de la troupe ; il déchargea dans le tas, au hasard, quelques coups de revolver, deux ou trois tirailleurs ripostèrent, et l'officier tomba, frappé mortellement.

L'ordonnance, en arrivant, se pencha sur le cadavre, et manifesta une vive douleur, en disant qu'après avoir tué son maître, il fallait le tuer lui aussi. Ses camarades essayèrent en vain de le calmer ; saisi de délire, il fit feu avec sa carabine et blessa un cheval ; alors on l'abattit auprès de Chanoine.

Par suite de la disposition du terrain, Voulet n'avait pas perdu un seul détail de la scène rapide qui venait de se dérouler. Abandonné de tous, et ayant vu tomber le seul compagnon qui lui fut resté fidèle, saisi de découragement, il prit la fuite par la porte Est, dans la direction de Zinder, accompagné de son interprète, sa femme indigène, son boy, et deux ou trois tirailleurs.

A ce moment, les débris de la malheureuse mission étaient dispersés dans le désarroi le plus complet. Nous avons vu plus haut que Joalland, Pallier, le Dr Henric et le lieutenant Meynier blessé campaient à Donkori et à Nafouta avec une importante fraction de la troupe. Il y avait en outre un groupement d'auxiliaires installé autour d'un puits, un autre campé au bord d'une mare, et enfin le peloton de service se tenait sur la dune, près de Mayjirgui, avec le canon. A la tête de ces derniers se trouvaient l'ad-

judant Bouthel et le maréchal des logis Gros, chef de la pièce de 80 millim.

Après avoir été témoin de l'exécution de Chanoine, l'adjudant Bouthel se sauva précipitamment dans la direction de la mare, pour rejoindre ensuite le groupe des officiers. Le maréchal-des-logis Gros, qui essaya de l'imiter, fut retenu de force auprès de la pièce. Puis quelques hommes furent dépêchés auprès de Bouthel pour lui déclarer qu'il n'avait rien à craindre, et le supplier de retourner au milieu d'eux, afin de les conduire au Sénégal. Une députation était envoyée en même temps auprès des officiers pour leur apprendre la mort de Chanoine, la fuite de Voulet, et les engager à venir se mettre à leur tête.

Il y a quelque chose de touchant dans la fidélité inébranlable de ces soldats, turbulents et indisciplinés certes, mais attachés à leurs chefs quand même et malgré tout.

Revenons maintenant à Voulet, que nous avons laissé errant dans la nuit, sur le chemin de Zinder. Après une heure de marche, environ, il s'arrêta dans un village abandonné, et attendit, en proie à une angoisse facile à comprendre. Connaissant le caractère des indigènes, il se flattait de l'espoir que, leur premier mouvement de révolte calmé, ils se mettraient à sa recherche, par suite de leur besoin instinctif d'être conduits par les blancs.

Les heures passèrent; incapable de supporter une plus longue incertitude, il envoya l'interprète auprès des tirailleurs pour causer avec eux, les raisonner, et arranger les choses.

Mais l'interprète ne devait plus revenir; dès qu'il fut reconnu, des groupes menaçants l'entourèrent, lui reprochèrent sa duplicité: « Tu savais que c'était le commandant de Tombouctou, et tu nous as trompés, tu nous as laissés tuer le commandant de Tombouctou, tu mérites la mort. » Et on le passa sous les armes séance tenante.

Cependant, la troupe ne pouvait rester indéfiniment sur la dune, à côté d'un grand village qui leur offrait un abri confortable. Fatigués d'attendre vainement leurs officiers, ils se décidèrent à s'installer à Mayjirgui. Cette localité, complètement entourée d'une palissade en troncs rôniers, affectait une forme rectangulaire, percée d'un petit nombre d'ouvertures, et facile à garder. Mettant à profit les notions

rudimentaires qu'on leur avait apprises, ils placèrent à chaque porte une sentinelle, avec la consigne de ne pas laisser entrer le commandant, et de faire feu sur lui s'il se présentait.

Ce dernier, ne voyant pas revenir l'interprète, abandonné successivement par les rares tirailleurs de sa suite, et voulant sortir à tout prix de l'incertitude qui le minait, se décida à reprendre le chemin de Mayjirgui. Il ne faisait pas encore jour quand il arriva devant la palissade; il constata que la porte Est était gardée, et, mourant d'inquiétude et de fatigue, il longea l'enceinte, et se présenta devant la porte Sud.

Arrêté par le cri de: « Halte-là! Qui vive? » il voulut crâner jusqu'au bout: « Imbécile! dit-il, tu ne reconnais donc pas le commandant? » On entendit quelques chuchotements étouffés, puis un coup de fusil retentit dans le silence de la nuit, et Voulet s'écroula de son cheval, tué sur le coup.

C'est à ce moment que Joalland et Pallier, après de longues hésitations, arrivaient devant le village. Ils furent conduits auprès du cadavre de leur ancien commandant, et constatèrent sa mort. Ils le contemplèrent quelques instants en silence, et donnèrent l'ordre de l'inhumer à l'endroit même où il était tombé, et où il se trouve encore aujourd'hui, c'est-à-dire à l'extérieur de l'enceinte, à quelques pas de la porte Sud.

Quant à Chanoine, abandonné pendant toute la nuit sur la dune, son cadavre avait été en partie dévoré par les chacals ou les hyènes. Ce qui restait fut recueilli au petit jour, et enterré près de la face Nord, du côté opposé à la tombe de Voulet.

Tels étaient les emplacements des deux sépultures quand je passai à Mayjirgui, en 1904; mais dans l'intervalle un campement d'étapes avait été créé au bord de la route, non loin de la tombe de Chanoine.

Ce monument funèbre, trop en vue, ne manquait pas d'attirer l'attention et les réflexions des passagers, et je donnai l'ordre de faire transporter le corps de Chanoine à côté de celui de Voulet. Les deux cercueils, séparés du gîte d'étapes par toute l'étendue du village, devraient

être entourés par la même clôture, et surmontés d'une seule croix, avec une seule plaque sur laquelle seraient inscrits simplement deux noms et une date.

En somme ces malheureux n'ont été ni jugés, ni condamnés; la vérité absolue n'a jamais été établie, surtout pour Chanoine, et d'ailleurs ils ont expié.

Quelques mois après, je constatai à mon voyage de retour que toutes mes prescriptions avaient été fidèlement exécutées.

EPILOGUE

Pendant que la mission du Niger, privée de son chef, était arrêtée à Mayjirgui, leurs camarades d'Algérie arrivaient à Agadez, dans l'Aïr, où ils séjournèrent pendant plusieurs mois. Leurs chameaux avaient presque tous succombé dans la rude traversée du Sahara, et il fallut beaucoup de temps pour reconstituer les moyens de transport, et renouveler les approvisionnements.

Le commandant Lamy prit les devants, aussitôt que possible, avec un convoi léger; en arrivant à Zinder, il apprit la situation lamentable dans laquelle se trouvait la mission voisine. De sa propre autorité, il se transporta sur les lieux, rassembla les éléments épars de la malheureuse troupe, et en prit le commandement. Il décida que la compagnie auxiliaire, préalablement désarmée et licenciée, serait renvoyée au Sénégal. Le sort désigna le lieutenant Pallier, avec quelques sous-officiers, pour accomplir cette tâche ingrate et difficile. La compagnie régulière, avec le peloton de spahis, la pièce d'artillerie, et les autres officiers et gradés furent dirigés sur Zinder, et fusionnés avec la mission d'Algérie.

Le corps du colonel Klobb fut exhumé et transporté à Zinder, à côté des tombes de Cazemajou et d'Olive. Mais il ne devait pas y rester longtemps; moins d'un an après, pour exaucer le vœu qu'il avait exprimé, ses restes furent transportés (définitivement cette fois) au cimetière de Tombouctou.

Le lieutenant Pallier s'acquitta de sa pénible mission avec une noble abnégation; il ramena au Sénégal son troupeau indiscipliné et turbulent, puis il se présenta à St-Louis devant le président de la Commission d'enquête. Il répondit à de nombreux interrogatoires, il rédigea un rapport détaillé sur les événements tragiques dont il avait été le témoin. Sur ces entrefaites éclata la fièvre jaune de 1900, et le malheureux officier fut une des nombreuses victimes de l'épidémie.

Après avoir assisté à un des drames les plus sanglants, et enduré les émotions les plus poignantes, après avoir vu avec tristesse ses camarades, plus heureux que lui, continuer leur voyage et atteindre le but entrevu, il lui fut donné de goûter enfin le calme et l'apaisement définitif dans un coin ignoré du cimetière de St-Louis.

Général AYMERICH.



Aux Grands Morts

*Pour l'inauguration du monument
Aux Toulonnais morts pour la France.*

O vous, dont tout l'orgueil tint en ce mot: « Tenir » !
Vous qu'auraient enviés Sparte et l'ancienne Rome,
Devant ce monument venez apprendre comme
Vos frères survivants savent se souvenir.

Au pied de cet autel d'Art et de Souvenir,
O Poilus de l'Yser, de Verdun, de la Somme,
Vous qui magnifiez pour toujours le nom d'homme,
Pour que puisse à jamais s'instruire l'Avenir

A la page la plus tragique de l'Histoire,
Rassemblement! pour le suprême appel de gloire:
Capitaines fameux ou tirailleurs obscurs,

Pionniers de l'air, héros de la terre ou de l'onde,
Vous êtes et restez pour les siècles futurs
Les saints de la Patrie et les sauveurs du Monde!

Toulon, 1925.

Emile JOUVENEL.





Considérations sur l'étymologie des noms français, allemands, anglais, etc. de quelques plantes médicinales de Provence

Notre regretté collègue, le professeur Charrel qui m'a présenté dans votre savante compagnie, est l'auteur d'un opuscule qui passe en revue, et étudie sommairement au point de vue botanique et médical, 177 plantes médicinales, spontanées dans notre région provençale, ou qui s'y sont naturalisées. Je voudrais vous montrer que si l'on considère la synonymie franco-germanique p. e. des espèces végétales, l'on peut faire d'assez curieuses observations.

L'on y vérifie une fois de plus, l'exactitude de l'adage latin : *tot capita, tot sensus*. Ne pouvant faute de temps examiner les noms plurilingues de ces 177 espèces, vous me permettrez d'en prendre trois surtout, et incidemment quelques autres, choisies ça et là dans la liste.

J'éviterai toutefois, celles possédant une étymologie géographique ou historique, car elles ne rentreraient pas dans notre cadre.

C'est au point de vue philologique que nous nous livrerons à cette petite enquête, en nous rappelant qu'un nom de chose quelconque, avant d'être consacré par l'usage symbole pratique de la dite chose, dont il est la représentation visuelle ou auditive, suivant qu'il s'agit de langage écrit, ou de langage parlé, est une image. C'est l'image d'une pensée, d'un sentiment ou d'une sensation, autant d'extériorisations, réflexes ou réfléchies de l'impression que nous a causé la chose elle-même.

Cette extériorisation se manifeste par l'emploi d'un thème préexistant servant de racine au nouveau vocable.

L'étude de nos trois plantes: l'églantine, la ronce et le coquelicot va nous fournir des exemples de la variabilité des impressions humaines, en présence d'une seule et même chose.

I — L'Eglantine. —

Vulgairement la rose des haies, la rose sauvage etc., s'appelait en vieux français *aiglantier* avec *ai*, d'un mot bas latin *aculentus*, ou plus vraisemblablement *aculentarius*, dérivé lui-même d'*aculuns*, *piquant*.

En provençal l'églantier est appelé *agarancié*, mot certainement apparenté à *garance*, en provençal *garanço*, qui désigne une plante ou plutôt un genre de plantes, à feuilles denticulées, dont le bord est en outre hérissé d'épines. L'églantier est donc désigné, en français et en provençal par deux vocables, différents d'origine, mais de même sens, l'idée de *piquant*, qualification qui lui convient sans conteste. Remarquons — entre parenthèses — que *rubia*, le nom latin de la *garance* « la plante à épines », procède d'un autre jugement — il se rapporte à *ruber*, rouge parce que la racine de cette espèce était déjà utilisée pour teindre en rouge.

L'appréciation verbale de la garance diffère donc à Rome et en Provence. Mais revenons à l'églantier. Dans les langues germaniques, c'est « la rose des chiens »; *Hundsrose* en allemand, *dog rose* en anglais. Est-ce par simple dénigrement, comparativement avec la rose des jardins, la rose pour les hommes, et surtout pour les femmes, la reine des fleurs? Est-ce au contraire par égard aux soi disant propriétés de sa racine, utilisée dans... l'ancien temps, comme remède contre la rage? Je l'ignore. Quelques auteurs affirment que Linné a précisément baptisé l'églantier *rosa canina*, pour enregistrer cette propriété à laquelle on a cru fermement.

II. — *La Ronce.* —

Voyons maintenant une autre rosacée, la ronce des haies, vulgaire s'il en fut, mais puissante dans ses at-

taques puisqu'avec le temps, dit le poète, elle parvient à envahir jusqu'aux palais des Césars.

Dans les trois langues, latine, française et germanique, son nom se présente sous des formes et avec des valeurs fort diverses.

En français *ronce* vient du latin *rumex* (comme *pounce* vient de *pumex*); *rumex* ne signifie d'ailleurs point *ronce*, mais dard, pointe... et en même temps *oseille*, parce que la saveur en est *piquante*. Le même *rumex* a donné en languedocien le nom de la ronce soit *roumec*, en provençal *roumias* et en dialecte local *aroumi*.

Les bons Gallo-romains ignorant sans doute les divers noms latins, classiques de la ronce: *dumus vepres*, *sentis* et même *rubus*, ce dernier adopté par Linné dans sa taxonomie végétale, l'ont appelé *rumex* « celle qui pique, celle qui blesse comme un dard ».

Le sens primitif du vocable *rumex* dard, a d'ailleurs été conservé dans l'italien *ronca*, serpe, et *ronciglia* crochet, prononcé à l'italienne, fait directement penser à un hypothétique français *roncille*, petite ronce. Quant au latin *rubus*, il ne se rapporte pas du tout à l'idée de chose vulnérante, mais à l'idée de couleur rouge, cela à cause de la couleur des fruits, du moins chez les principales espèces.

L'on pourrait objecter que les mûrons, les fruits de la ronce commune, le *rubus fruticosus* sont plutôt sombres de coloris, mais en réalité leur suc est pourpre, c'est-à-dire rouge brassé de noir. D'ailleurs, dans la première partie de leur évolution, ces fruits sont rouge vif, et les pétales de la fleur sont roses. Si donc les Gallo-romains avaient senti, de la ronce (*rumex*), les effets vulnérants, les Romains, eux, n'y voyaient que la belle couleur rouge (*rubus*).

Permettez quelques explications complémentaires pour illustrer l'étymologie du latin *rubus*. D'abord ce mot est directement apparenté à *ruber* rouge, *rubigo*, la rouille et parmi les noms de plantes *ribes*, le groseillier, *rubia* la garance (déjà citée), etc.

Or, la racine indo-européene pour rouge est *rud*, dont une souche aînée est représentée par le sanskrit *rudhiras*, et *rohita* rouge.

Une souche plus jeune, germanique a donné les ancê-

tres de l'allemand *roth*, de l'anglais *red*, à savoir le gothique *raud*, le vieil allemand *röt*, l'anglo-saxon *read*, et *reod*.

La souche italo-grecque a donné entre autres en grec *eruthros*, rouge, *rodon*, la rose, *rodea*, le rosier, etc., et en latin, *rubus*, qui est pour *rudvus*, *ruber*, pour *rudver*; à preuve tous les mots désignant la couleur chaude *rutilus*, couleur d'or, *rutilans*, roux ardent, *rutilo*, briller comme l'or, *rutilusco*, roussir, *rutila barba*, barbe rousse, blond vif, etc., qui tous reposent sur un thème *rud* ou *rut*. Et puisque nous faisons de la philologie, ce mot de *rut* prononcé à la française, me suggère la révision d'une étymologie, parfois admise, et qui paraît suspecte *rut*, ardeur vénérienne et rapportée par Larousse au latin *rugitus*, rugissement. L'on ne voit pas très bien cependant que le *rut* doive se manifester par des rugissements ni même des cris, tandis qu'il est inséparable de l'idée d'ardeur et de chaleur. L'on dit d'ailleurs communément: un animal en chaleur. Dans le Lyonnais, l'on dit d'une chienne en rut, qu'elle «brille». Or, *briller* et *brûler*, en philologie, sont deux conceptions connexes, et nous revenons ainsi à l'idée de *chaleur* et de *rouge vif*, qui, dans le cas particulier, nous paraît plus adéquate que celle de *rugissement*. Mais revenons à la ronce. Dans le domaine du germanique, notre enquête sera peut-être plus laborieuse. Ainsi, en allemand, le fruit de la ronce, le mûron c'est *brombeere*, où *beere* signifie baie ou petit fruit charnu ou succulent. Quant à *brom* on ne le trouve nulle part ailleurs dans la langue allemande. Mais l'on trouve *bram*, dans quelques composés ou dérivés: *bramsegel*, voile de perroquet, *bramstange*, mât de perroquet, et *verbrâmen*, chamarrer, garnir d'une bande ou d'un galon, ce qui nous permet d'attribuer au thème *bram* le sens général de chose longue et mince ou étroite. Le mûron, jusqu'ici, serait donc le fruit d'un végétal à tige longue et mince.

Maintenant, interrogeons l'anglais, il nous donnera *bramble*, ronce qui est un diminutif d'un thème *bram*, certainement apparenté à l'allemand *bram*; et à identifier à cause du sens, avec *brom* de *brombeere*. Si nous voulons poursuivre nous trouvons en anglais aussi un mot *broom*,

prononcé *broûm*, qui signifie *genêt*, espèce de papilionacée aux rameaux longs et minces, lesquels mis en faisceaux un peu volumineux, donnent d'excellents balais; de là, l'acceptation la plus connue de l'anglais *broom*, celle de balai.

D'ailleurs, les botanistes connaissent tous, les appellations de *genista scoparia*, de Lamarck, devenu chez des auteurs plus modernes le *sarothamnus scoparius*, en français, le *genêt à balais*.

Au résumé, pour les Germains, la ronce est une brousse aux tiges minces et longues;

Pour les latins, c'est une espèce, de coloris rouge;

Pour les Gallo-romains et pour nous, Français, la ronce est surtout armée de pointes vulnérantes, armée de dards. L'on pourrait même ajouter, qu'en allemand populaire *kratzbeere*, le mûron, est la baie d'une plante « qui égratigne, qui pique ».

Chacun de ces peuples d'ailleurs applique à la ronce une qualification lui convenant très bien. A eux tous, ils la décrivent plus complètement.

III. — *Le Coquelicot.*

En botanique, et d'après Linné, *papaver rhæas*, jolie fleur qui doit son nom français à la crête du coq. L'ancien français disait *coquelicoq* qui n'est qu'une onomatopée ayant la prétention de représenter le chant du coq. Onomatopée résultant du redoublement du nom de l'oiseau, à savoir, en bas latin *coccum*. Le premier *coccum* de coquelicoq, est agrémenté d'une syllabe de signification diminutive, notons donc *coquelicoq*, qui peut se traduire par le petit coq — le coq.

Coccum, probablement aussi une onomatopée élevée à la dignité de mot de la deuxième déclinaison se trouve dans le texte de la Loi salique VII-16: *si quis coccum aut gallinam furaverit*, si quelqu'un avait volé un coq, ou une poule, etc, L'onomatopée — vocable *coquelicoq* désigne donc successivement le cri du coq, puis le coq, puis le petit pavot des champs, parce que celui-ci est rouge comme la crête rutilante du gallinacé domestique. Mais le pa-

paver rhæas est d'abord un *papaver* mot dont nous ne devons pas chercher l'origine, comme le font certains auteurs dans le celtique *papa*, bouillie parce qu'on pratique dans certaines régions, l'addition d'une décoction de pavot à la bouillie des enfants trop agités, funeste coutume qui ne saurait cependant établir une étymologie. Il est facile au contraire de voir que *papaver*, comme *cadaver* sont des dérivés de thèmes verbaux: *cadaver*, celui qui tombe, *papaver*, celui qui brille de vives nuances, *papaver* pour *pagaver*, apparenté au grec *praix passô*, jeter les yeux de tous côtés, où *passô* possède le sens fondamental et général de *voir briller, paraître, et de s'agiter en brillant*: témoins les mots *pègas*, glaçon, *pégé*, source, *Pègasos*, Pégase, celui qui s'élance dans l'air lumineux, et qui fait jiller la source d'Hippocrène, etc...

Le *papaver* est donc celui qui brille, qui possède de vives couleurs. Maintenant, pour examiner ce qui se passe en germanique, il nous faut retourner en arrière, et constater d'abord, que le médecin du premier siècle, Dioscoride appelait le coquelicot *mékôn roias*, le pavot *caduc*, sans doute à cause de la caducité précoce de ses pétales; *mékôn*, c'est à la fois le pavot et l'opium c'est-à-dire le suc du pavot. Puis nous savons que pavot en allemand, se dit *mohn*, et coquelicot *wilder mohn*, pavot sauvage. Or, *mohn* (en vieil haut allemand, *mágo*; en moyen haut allemand, *magej*, est l'aboutissant évolutif ou l'aboutissant par parentage indo-européen, l'aboutissant du grec *mékôn*, pavot et opium. Le grec semble avoir pour sens fondamental *suc de pavot*, ou *pavot la plante à suc*. Naturellement nous garderons provisoirement cette étymologie lointaine, pour l'allemand *mohn*. Pour être complets, ajoutons d'abord le nom populaire allemand du coquelicot *klatschrose*, rose ou plus simplement fleur rouge dont on fait claquer les pétales sur la main, en frappant. Ceci est bien sûr par et pour les enfants, nous n'avons pas à nous y arrêter davantage. Puis les deux noms anglais très simples du *papaver rhæas*, à savoir *poppy*, et *red poppy*, où *poppy* n'est que le dérivé diminutif du radical *pap* de *papaver*. Et *red poppy* signifie le petit pavot rouge. Il y a enfin *corn poppy* pavot des blés. Mais il n'y a pas à disserter sur les appellations anglaises.

Au résumé donc, pour les Français, le coquelicot est celui qui est *rouge comme la crête du coq*, pour les latins, *c'est celui qui brille d'un vif éclat*; pour les grecs, *c'est la plante à suc*; pour les germains, c'est la même chose, sauf que les hellénistes seuls peuvent l'admettre, de là, peut-être, le droit de cité du nom enfantin qui en fait un simple joujou rose. Les anglais, plus immédiatement pratiques, n'y voient qu'un *petit pavot rouge* ou *un petit pavot des moissons*.

Docteur M. GRANDJEAN.





DES CYGNES

Les cygnes passeront sur le lac solitaire...
Ils vont suivre, en glissant, le long frisson des eaux,
Parmi les nymphéas, à l'ombre des roseaux,
Tantôt sous le soleil, tantôt dans le mystère,
Fleurs de neige, clartés que jamais rien n'altère,
Ils vont suivre, en glissant, le long frisson des eaux.

Levant leur bec charnu, pliant leur col d'albâtre,
Ils présentent une aile aux caresses du vent,
Ou dérivent, bercés par les flots, en rêvant,
Leur légère escadrille, en silence, folâtre,
Et, vaisseaux palpitants, sur le réseau bleuâtre,
Ils présentent une aile aux caresses du vent.

Bientôt le clair remous, où leur fierté repose,
Mourra, les flots diront: « Les cygnes ont passé ».
Ebouis par le jour, vibrants, le cou dressé,
Sous l'astre étincelant que chérit toute chose,
Ils semblent disparaître en une apothéose.
Les beaux cygnes royaux sur le lac ont passé.

Ludovic-Léon REGNIER.





Réflexions sur la Préoccupation psychologique en Littérature contemporaine

Mesdames, Messieurs,

Le geste de courtoisie par lequel vous avez admis parmi vous un médecin, auteur d'ouvrages de Psychologie, me surprend peut-être autant qu'il me flatte. Car la Psychologie passe communément — même auprès des esprits les plus cultivés — pour une science bien ingrate et à peu près entièrement dépourvue d'attrait.

Je veux, à l'occasion de ma réception, vous mettre en garde contre une telle erreur. En le faisant, je me permettrai de vous entraîner un instant dans un domaine commun à l'artiste, à l'homme de lettres et au savant. Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions d'un psychologue de profession sur « la préoccupation psychologique » en Littérature contemporaine.

*

Le terme, un peu pédant, de Littérature psychologique, s'est surtout appliqué, ces dernières années, à ce type de roman d'observation qui développe une situation psychologique — un conflit entre deux tendances morales opposées d'un personnage, par exemple — en la traitant objectivement, à la manière d'un document scientifique, d'un « cas » psychiatrique.

Et c'est incontestablement P. Bourget qui a su, avec la plus parfaite maîtrise, communiquer au lecteur passionné des drames humains intimes, ce genre assez spécial d'émotion esthétique et humaine, qui consiste à vibrer par autrui, à s'identifier par l'esprit avec un individu imaginaire, dont

on vit une minute la vie dans une sorte de projection sentimentale de l'être.

Je rappellerai avec quel scrupule, digne d'un homme de science, Bourget étudiait ses sujets: Ami fidèle de mes deux Maîtres préférés, mon regretté Maître de Paris, E. Dupré, et mon regretté Maître et collaborateur de Bordeaux, E. Régis, il a longuement fréquenté les milieux médicaux et psychiatriques, où il rencontrait chaque jour les documents humains les plus cruellement frappants et les plus pittoresquement lamentables. Habitué de l'Infirmerie spéciale du Dépôt, il étudiait sur le vif les symptômes et l'évolution de ces redoutables crises morales que sont les Névroses et les PsychoSES. Puis, tentant d'appliquer les méthodes ainsi acquises aux cas plus normaux de ses personnages, il écrivait ses observations personnelles, saisies dans la réalité vivante des drames quotidiens, exprimées peut-être dans des conditions de terminologie scientifique un peu approximative, mais en tout cas présentées avec une fidélité qui respecte leurs caractères de phénomènes vivants, — notamment toutes les effusions saisissantes de la passion et de l'instinct.

Une telle forme d'art, qui exige chez l'auteur la synthèse de deux supériorités très distinctes et presque opposées, — l'intuition affective de l'artiste et l'analyse objective du savant —, n'a guère été renouvelée. Il n'en faudrait pas conclure que la Littérature contemporaine se désintéresse des préoccupations psychologiques.

Il semble, au contraire, que la Psychologie, source première de toute inspiration littéraire (comme elle est le mobile fondamental, à mon avis, de toute tendance esthétique), affirme de plus en plus ses droits en matière d'Art contemporain.

En effet, Messieurs, faire de la Psychologie, ce n'est pas se livrer à ce jeu philosophique qui consiste à se regarder penser et à tenter d'atteindre — but impossible — le mécanisme des faits de conscience par le Dedans. Ou plutôt, cette Psychologie de l'introspection, si elle est possible, reste toujours inachevée, décevante; elle se perd vite dans l'infini amorphe, obscur et silencieux du monde individuel. «Par l'analyse, je me suis annulé», disait *Amiel*, le dilettante.

tante gènevois de l'introspection psychologique; et par là il exprimait le néant de cette analyse de soi, dont le mystérieux objet disparaît au moment même où l'on croit l'étreindre. — De même, un grand psychologue disparu, *Binet*, constatant spirituellement cette carence de la méthode subjective en Psychologie, écrivait: « Il y a au dedans « de moi un Maître mystérieux qui commande à des esclaves; je vois les esclaves sortir de la maison et accomplir « les ordres reçus; mais le Maître, je ne le vois pas, je ne « l'ai jamais vu; je ne le verrai jamais. J'ignore qui il est, « ce qu'il veut, ce qu'il pense;.... et cependant, ce Maître, « c'est moi ! »

Non, là n'est pas le but de la Psychologie. Et pourtant, même ce domaine du Dedans psychique, du Moi subjectif, a tenté les écrivains. *Amiel*, dont je viens de prononcer le nom, a fait école. Cette tendance de l'Intimisme se retrouve sous des formes variées chez plusieurs écrivains contemporains, chez les *Goncourt*, notamment. *Bourget* en condamne la subtilité morose; il y voit une forme de dégénérescence intellectuelle. Et je l'ai considérée dans quelques-uns de mes travaux comme une variété atténuée et littéraire du phénomène bien connu en Psychologie morbide, sous le nom de « Depersonnalisation ».

Qu'est-ce donc que faire de la Psychologie?

C'est, Messieurs, exprimer la vie, dans ce qu'elle a de plus humain — de plus « vivant », oserais-je dire! —; c'est-à-dire dans tout ce qu'elle offre de sentiment et d'instinct, d'émotion, de *vibration* humaine. Oui, c'est vibrer en résonance profonde et synchrone avec la nature, les êtres et les choses. Et c'est, en même temps, communiquer à tous cette vibration, cette résonance... Chose étrange, éternelle et divine, que ne peut rendre le langage banal, et qui ne s'exprime que par les accidents du mouvement, les spasmes du rythme, les sinuosités de la ligne, la masse de la forme et la chanson de la couleur, et — dans le domaine littéraire — par une manière spécifique, essentiellement émotionnelle, d'épancher son âme dans un verbe mis au service des sentiments.... Verbe que seuls savent entendre ou émettre ceux qu'un jour embrasa le souffle de la Beauté.

Car la vie des émotions, des sentiments, des instincts

— celle qu'exprime l'œuvre d'art — est l'essence même de l'esprit humain. Les psychologues contemporains n'enseignent-ils pas que la pensée — claire ou obscure — est un mécanisme d'images, de symboles, dont l'assemblage logique est parfaitement artificiel ? Ce mécanisme, en réalité, est commandé dans ses moindres détails par les expressions ou les retraits plus ou moins silencieux des tendances instinctives, par les ondes puissantes des sentiments, par les courants impétueux des passions, par les accidents quotidiens des émotions. Les idées et les mots ne sont que des instruments, communs à tous, de l'âme affective individuelle, animée par le Désir, cette incessante et opiniâtre expression de la Vie.



Ainsi comprise, la Psychologie domine toute la Littérature contemporaine et inspire les directives de toutes les Ecoles littéraires, pour dissemblables que celles-ci se montrent dans les tendances proclamées.

Nous pourrions ici, au hasard, évoquer avec fruit la plupart des auteurs connus. Nous nous bornerons à mentionner, ça et là, quelques procédés particulièrement visibles dans lesquels l'auteur — un romancier le plus souvent, — se révèle un *analyste de l'âme affective*. Qu'il s'agisse du détail des *souvenirs d'enfance* et de jeunesse, tant renouvelés depuis *Renan* et bien faits pour mettre en évidence le rôle déterminant, dans l'orientation de la personnalité, des premières émotions intimes de l'existence.

Qu'il s'agisse des crises passionnelles de la puberté et de « l'inquiète adolescence » ou du « démon de la onzième heure ». Qu'il s'agisse de ces enquêtes, aussi attendrissantes que pénétrantes, sur l'*âme puérile*, de *Frapié* à *G. Duhamel* — ce psychologue intuitif de la douleur physique — ... Toujours le lecteur, enlevé au réel par la réminiscence soudaine de quelque émotion personnelle très douce ou très intime, reconnaîtra en tant qu'homme dans l'œuvre qui l'émeut l'expression de son propre instinct ou de sa propre histoire.

Il n'est pas jusqu'au roman à succès le plus vulgaire, dont les essais psychologiques, s'adressant d'ailleurs aux appétits sensuels les plus trivialement pervers, ne témoignent,

chez leur auteur, d'un sens indiscutable de l'observation humaine, mis malheureusement au service d'une tendance misérablement utilitaire. Tel certain livre récent, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il a créé — par des moyens suspects — un type psychologique assez répandu dans notre société contemporaine d'après-guerre, en rapport avec une évolution nouvelle de l'instinct de féminité: le type de la femme garçon.

Que dire alors des œuvres vraiment belles et profondes sans restriction, comme les mirages de *Loti*, dont l'angoisse métaphysique décèle ((pour qui sait voir l'homme derrière l'écrivain), les infinies désespérances de l'individu en mal d'idéal, et qui, au cours d'une existence mouvementée mais qu'aucun sentiment partagé ou réel assez puissant n'a pu remplir, pleure sur sa solitude morale éternelle?

Que dire aussi des œuvres plus passionnées et plus matériellement vibrantes qui — cependant que le génial psychologue de Vienne, *Freud*, décèle le rôle quasi universel de l'instinct sensuel dans le monde des idées — réalisent les grands mouvements de la sensualité et mettent en jeu (dans le théâtre de *H. Bataille*, de *de Curel* et de beaucoup d'autres encore) les exigences triomphantes, explosives ou opiniâtres du Désir?

Que dire enfin de ces œuvres véhémentes et tourmentées de certains auteurs hantés par les impulsions les plus obscures et les plus paroxystiques du cœur et des sens, dont il est permis de croire qu'elles ne sont que des auto-analyses fantastiques d'individus doués d'une vie affective intense et impérieuse. Tel *G. d'Annunzio*, qui a écrit un jour: « Mes romans... sont presque des pages autobiographiques dans lesquelles j'ai infusé la torture intime de mon esprit, le terrible tourment de mon intelligence et de mon cœur stupéfait devant les mystères, les phénomènes les plus troubles et les plus ardents du plaisir, de l'amour de la volupté et de la mort! »

Cette tendance irrésistible à exprimer dans leur œuvre ce que leur grand cœur douloureux ou leur aspiration anxiouse vers l'absolu ne peuvent réaliser dans leur vie pratique, se retrouve chez certains écrivains moder-

nes, dans une recherche intentionnelle, délibérée, *d'exprimer l'Inconscient* — cet immense et riche domaine de l'esprit qui s'étend au-delà des bornes de l'horizon intérieur et échappe aux illusions déformatives de la Conscience de soi.

Un tel souci s'exprime de diverses manières: c'est, par exemple, la notation objective — en réalité puissamment suggestive — des petits détails frappants et vécus chez les écrivains réalistes (chez *Maupassant*, en particulier, cet analyste cruellement sincère du cœur humain). C'est chez beaucoup d'auteurs calomniés, le souci de dévoiler, à la manière des adeptes de la Psychanalyse, au mépris des convenances éthiques et sociales, l'instinct à nu, dans sa brutalité primitive, souvent répugnante. Tel *Huysmans* qui dénonce le cynisme animal de l'inconscient chez les êtres les plus vertueux: « Ils incarnaient bien, écrit-il, de deux « de ses personnages, le lamentable exemple de l'incon- « ciente ignominie des âmes propres. Ils étaient, en som- « me, les victimes de ces terribles pensées qui se faufl- « lent chez les meilleurs, qui font qu'un fils adorant ses « parents n'aspire certes pas à être privé d'eux, mais songe « avec une certaine complaisance, à l'instant de leur mort..»

C'est encore l'évocation plus ou moins raisonnée des automatismes, cette culture des activités sous-conscientes directement issues de la rêverie, qui a fourni à plusieurs Ecoles modernes, en poésie comme en littérature, de nouveaux procédés d'expression émotionnelle. Hier, les poètes symbolistes les utilisaient dans la recherche des correspondances immédiates entre les émotions et les mots; après eux, mille essais furent tentés dans le même sens, inspirés toujours par la hantise de l'inexprimable; aujourd'hui, ces tentatives aboutissent, après celles du néosymbolisme et de Dada, aux aspirations désordonnées et franchement morbides d'une toute jeune Ecole, celle du Surréalisme — nous dirions plus volontiers « de l'Irréalisme » — à l'esprit paradoxal et révolutionnaire, qui prétend extérioriser directement son rêve verbal en dehors des cadres de la réalité sensorielle et au mépris des formes traditionnelles de l'expression sociale.



Mais l'appel à l'Inconscient est surtout intéressant — parce que fécond et d'une signification profondément humaine — dans la *tendance symboliste*, qui exprime la vie sentimentale et instinctive au moyen d'un langage affectif immédiat, fait d'images concrètes fortement impressionnantes, et qui, suivant le terme de *Viéle-Griffin* vise à exposer l' « auto-psychologie intuitive de l'individu ».

La pensée symbolique, qui est celle de l'enfant et du primitif, en même temps que celle de l'artiste, et dont j'ai étudié personnellement le mécanisme dans le Rêve et dans la Névrose, se retrouve bien ailleurs que dans la poésie symboliste. Elle est une des formes courantes inavouées parfois — de l'art littéraire de tous les temps.

A tous les âges de l'humanité, l'artiste fut hanté par les grands symboles tragiques des vieux poètes, par ceux du *Dante*, par exemple, le poète de la Destinée humaine, ballottée entre l'Enfer des instincts inassouvis et la sérenité céleste de l'Idée planant sur l'humanité matérielle à la faveur de la paix des sens. Ainsi *Shakespeare* fait surgir dans l'ombre de l'homme les silhouettes grimaçantes de la Fatalité, de la Vieillesse, de la Folie et de la Mort, symboles éternels dont la compréhension intuitive est de tous les temps...

Or, cette obsession du Symbole est universelle en littérature contemporaine. Elle éclate, par exemple, brutalement, dans l'œuvre merveilleusement psychologique de *Huysmans* où elle matérialise, en les dressant les unes contre les autres, les aspirations sublimes du mysticisme et les ardeurs d'une sensualité fine mais exaspérée; où elle accumule les trésors de la Liturgie et de l'Art religieux en évoquant de façon anachroniquement perverse les déconcertantes lubricités des rêveries démoniaques.

Plus près de nous, et pour choisir un exemple radicalement dissemblable, elle fournit au lettré et à l'historien, dans l'œuvre d'*A. France*, les précieux paraboles où s'épanche le dédain de l'aristocrate intellectuel à l'égard de la société bourgeoise, à l'abri d'un humanitarisme finement ironique.

Tous les grands littérateurs de ces dernières années pensent et parlent volontiers en symboles. Et les plus appré-

ciés d'entre eux sont les plus psychologues. En ce sens que ce sont ceux qui parviennent à nous faire saisir de la manière la plus aiguë, par l'intuition que suscite le symbole, quelque moment essentiel de l'instinct humain.

Tel le plus grand d'entre eux, *Rémy de Gourmont*, qui fit Ecole, et qui fut l'un des plus prodigieux psychologues de ce temps. C'est par un exemple cueilli dans son œuvre que je terminerai ces quelques réflexions psychologiques:

Un de ses plus symboliques personnages, Diomède, est un sensuel, raffiné et sceptique, pour qui l'amour n'est qu'un jeu. Il a, au fond, peur de ses désirs, « qu'ils ne se gonflent, fantastiques bêtes, avec des mâchoires et des ongles... , peur du sentiment, peur de vivre »; se prêtant libéralement à toutes les femmes, ne se donnant jamais.

Dans son gracieux harem (dont les délices, joliment vicieux, le laissent, en réalité seul — seul et trop libre!) une nouvelle maîtresse apparaît, — jeune, « ardemment femme et froidement vierge », dont l'aveu parvient à l'émoi-voir... Mais elle aussi, de son côté, réprime son désir. Et, s'étant donnée, une seule fois, par volonté orgueilleuse de contempler en face la nature, elle s'éloigne, en regrettant le songe qu'elle se faisait de l'amour! Ce sceptique, s'étant ressaisi, en arrive alors à maudire une fois pour toutes, l'Idée, qui, réalisée, perd toute beauté, la Pensée, « créatrice meurtrière »...

— Et le Symbole conduit ainsi le personnage à maudire, non pas l'Idée elle-même (dont tous nous vivons!), mais cet excès d'intellectualité et d'individualité — ce vice de la culture mal comprise — qui empêche certains individus d'accepter simplement la réalité, de sacrifier aux exigences triviales de l'instinct (amour et famille), en trouvant jusque dans la banalité de l'amour consenti et partagé, du don de soi-même aux siens, les joies humbles et quotidiennes, mais suaves et toniques, qui sont la poésie de l'existence journalière et qui font vivre la vie en la rendant digne d'être vécue.

Dr HESNARD.





...et le coq chanta

A l'heure triste, à l'heure amère
Où les disciples refluaient,
Si c'eut été la Vierge Mère
Le Coq serait resté muet.

La servante de la demeure
Aurait pu dire en menaçant:
« Qui donc es-tu, femme qui pleures,
Je te connais à ton accent. »

Les poings tendus, l'autre servante
Aurait pu crier aux damnés,
Parmi les clamours d'épouvante:
« Mais cette femme le connaît. »

Et la foule hurlante et lâche,
Devant ce regard ingénú,
Aurait pu crier sans relâche:
« Tu l'as connu! Tu l'as connu! »

A l'heure triste, à l'heure amère
Où tous fuyaient épouvantés,
Elle aurait dit: « Je suis sa mère »
...Et le coq n'aurait pas chanté!

Charles de RICHTER.

La Vie Simple de la Vierge Marie.





LE PEINTRE CAZIN

Lorsqu'il m'a fallu songer à remplir le devoir qui s'impose à tout nouveau membre de notre académie, et à préparer un travail qui puisse me permettre d'espérer vous intéresser un peu, j'ai de suite pensé à celui qui est sans conteste un des plus grands peintres du 19^e siècle, et de ceux-là peut-être le moins connu du public actuel. Plusieurs raisons sont cause que le nom de J. Ch. Cazin s'est offert de suite à mon esprit pour un travail à vous présenter.

D'abord, peintre avant tout, j'ai naturellement préféré aborder un sujet où je puis être plus sûr de moi, et, toujours pour cette raison, j'ai voulu pouvoir parler de ce que, par des souvenirs personnels, je puis rendre plus vivant et plus inédit.

Ma jeunesse s'est passée en grande partie dans ce coin si curieux, si pittoresque du Pas-de-Calais, le gros village d'Equihen, où J. Ch. Cazin a vécu et produit tant de chefs-d'œuvre, et que son atelier, véritable monument, domine de sa silhouette de cathédrale. C'est dans cette ambiance si captivante des falaises et des dunes du Boulonnais, où le Maître fit la plupart de ses toiles bibliques, que j'ai moi-même fait toutes mes ébauches pour mes premiers envois au Salon, et enfin mes dernières œuvres d'avant-guerre. C'est là que l'amitié m'a lié à cet exquis artiste, Michel Cazin, son fils, délicieux ami, dont je ne puis évoquer le souvenir sans profonde peine, et que la grande guerre a fauché en plein essort. J'ai tant de fois pénétré dans cet atelier du Maître que je m'en rappelle les moindres détails. Là, dans ce temple de l'art, j'ai si souvent communiqué avec le Beau, si souvent prié si je puis dire, entre 16 et 20 ans, que je puis presque me prétendre élève du Maître quoique, hélas! je ne l'aie jamais connu.

Enfin, Messieurs, en vous parlant de J. Ch. Cazin, je ne sors pas du cadre plutôt régionaliste des travaux de votre Assemblée, puisque le grand peintre du Nord fut, lui aussi, attiré par notre divine Provence où, à la fin de sa carrière surtout, il se fixa pour de longues périodes. C'est au Lavandou qu'il mourut, vous ne l'ignorez pas, et c'est là qu'il repose, sur sa demande, dans le petit enclos de la vieille chapelle de Bormes en terre provençale.

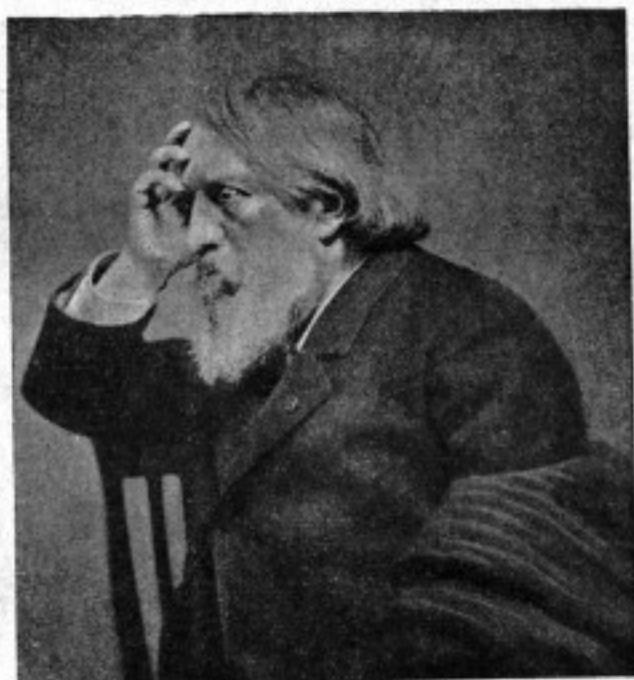
Désirant, surtout dans ce modeste travail, évoquer la personnalité artistique d'un grand peintre et analyser avec son œuvre l'ambiance si particulière où elle fut en grande partie réalisée, je me bornerai à une courte biographie de l'Homme pour étudier plutôt l'Artiste.

Frère du Médecin Henri Cazin qui fut Directeur de l'hôpital maritime de Berck-sur-mer et dont les travaux scientifiques sont assez connus, J. Ch. Cazin naquit en 1841 à Samer, gros bourg du Pas-de-Calais.

Il débuta dans les arts décoratifs pour lesquels d'ailleurs il conserva toujours un très vif intérêt et qui influencèrent son talent incontestablement. Professeur à l'école d'architecture, puis Directeur des écoles des Beaux-Arts à Tours, il eut des débuts de carrière assez obscurs et qui sont, en quelque sorte, la période d'incubation de sa prodigieuse maîtrise du paysage et de la figure en plein air; à cette époque, très attiré par la technique de l'art décoratif appliquée à la poterie et à la céramique, il fut appelé en Angleterre, pour diriger au Musée de South Kensington un atelier de céramique d'art et travailla plusieurs années pour l'industrie britannique à laquelle il fournit d'innombrables modèles, non seulement pour la décoration des poteries et des porcelaines, mais aussi en créant de nouvelles formes. En 1875, Cazin, de retour à Paris, s'attacha à rénover la peinture à la cire, procédé presque abandonné à cette époque et auquel nous devons entre autre chose quelques-unes des plus belles fresques du Panthéon. Il peint, par ce procédé rénové, en 1876 un tableau du « Chantier » et c'est à cette date décisive pour l'artiste que nous devons situer l'apparition de Cazin dans l'histoire de l'Art du 19^e siècle. Il a à cette époque (1876), 35 ans. En pleine possession de son talent, ayant meublé son esprit, acquis d'innombrables connaissances dans presque tous les domaines de l'art

et se sentant dans la plénitude de son épanouissement intellectuel, l'artiste, hier modestement absorbé dans l'étude, crée successivement une série de chefs-d'œuvre: *La Fuite en Egypte*, *Le Voyage de Tobie*, en 1878, *Le Départ*, puis son admirable *Ismaël*, qui orne notre Luxembourg.

Enfin sa *Judith* où son génie éclate librement.

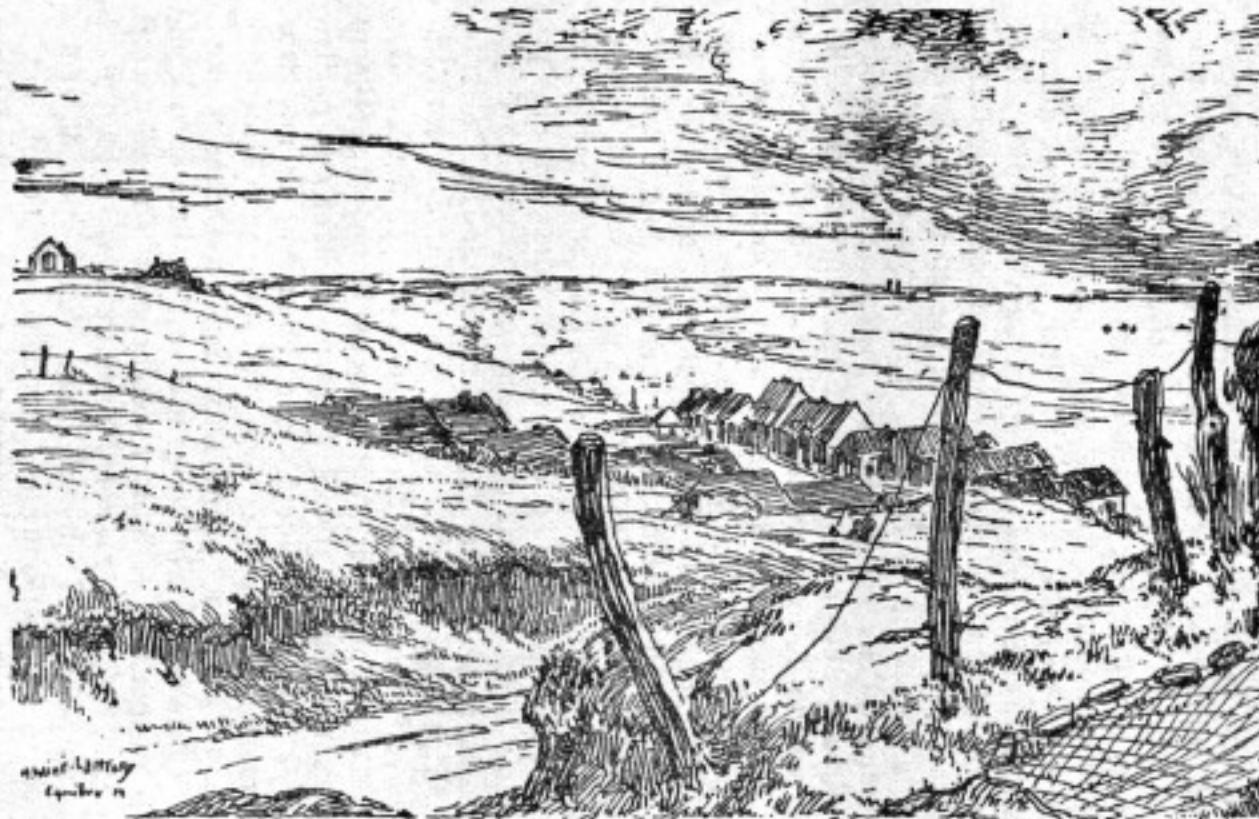


J. Ch. Cazin

Il est alors installé à Equihen où dès son retour d'Angleterre il acquiert dix-huit hectares de Dunes et de falaises dominant la Manche, sur le plus haut point desquelles il a construit sa robuste demeure et dominant le tout son immense atelier. Isolé dans ce vaste domaine absolument inculte, admirablement sauvage, fait de sable tourmenté par les terribles tempêtes du Pas-de-Calais, d'ajoncs, de pins maritimes, tapissé de mousses et de joncs-marins, il y trouve les éléments de paysages nécessaires à ses toiles bibliques, et, parmi la pittoresque et rude population du village, les modèles qu'il lui faut.

Son œuvre soudainement révélée cause une vive surprise. Elle apportait brusquement quelque chose d'essentiellement neuf, de puissant, une conception de composition étrangement nouvelle et personnelle et d'une harmonie singulièrement prenante. Il y eut autour des toiles du jeune maître les querelles classiques. On attaqua sa technique, ne pouvant guère attaquer autre chose et on lui reprocha amèrement le mélange de la cire au pastel ou à la gouache même, ce que l'on considéra comme une hérésie. Mais ces attaques, d'un clan d'ailleurs très restreint, furent vite étouffées par le courant irrésistible de sympathie et d'intérêt qui rallia autour du Maître ce bon public dont on médit tant, mais qui juge, en somme, et en fin de compte avec son instinct, plus sûrement, plus justement que bien des critiques professionnels. Cette période de 1876 à 1883 fut la première étape de S. Ch. Cazin sur le chemin de la gloire, étape à la suite de laquelle l'artiste paraît vouloir se recueillir, se ressaisir et éviter de s'enivrer du succès remporté. Il aspire à se retrémper dans l'âme des grands maîtres, il n'expose plus pour quatre années qu'il emploie à parcourir en pèlerin d'art, d'abord la Hollande, puis la Flandre, puis enfin l'Italie. Il séjourne longuement à Pise, où il retrouve, en plein pays méridional, le mélancolique attrait et le charme des gris délicats du Nord. De cette époque de repli sur lui-même, de méditation et d'arrêt volontaire en plein essort, date l'orientation du Maître vers le paysage proprement dit et l'expression de la vie plus humaine dans ses tableaux de personnages dont, jusqu'alors, la donnée devait être celle de la vie légendaire et archaïque des héros de l'Histoire ancienne.

Quel que soit le sujet traité par le Maître et quelle que soit la pensée profonde qu'il ait mise dans une œuvre, car l'art de Cazin est essentiellement intellectuel, le grand charme qui s'en dégage, provient toujours de l'ambiance du paysage où il situe ses sujets. Toujours la nature domine, s'impose dans l'œuvre de Cazin. C'est par elle qu'il nous émeut, qu'il agit sur notre esprit et sur nos sentiments. C'est elle qui est le véritable véhicule de sa pensée et c'est justement cette prodigieuse maîtrise qu'il possède de faire participer le paysage aux sentiments qui animent ses paysa-



Atelier et propriété de J.-C. Cazin à Equihen (P.-de-Calais)

ges, qui font de lui l'artiste de génie qu'il est. Impossible de bien regarder et d'étudier une de ses toiles sans saisir combien le milieu dans lequel le Maître présente le sujet qu'il évoque, a dû produire sur lui dans la réalité, sur nature, la commotion évocatrice que nous ressentons nous-mêmes devant l'œuvre achevée. L'Harmonie entre l'ambiance et le sujet est telle dans ses compositions qu'il semblerait impossible que la scène qu'il peint ait pu se passer autre part que là où il la situe. Nul mieux que lui n'a su poétiser un paysage et en dégager toute une pensée en restant éloigné de tous procédés d'expression factices ou stylisés. Il poétise la nature non pas en la transformant ou en la parant de sa fantaisie d'artiste, mais en l'exprimant telle qu'elle est et par des moyens d'une simplicité merveilleuse. Sous cette simplicité très sincère, très réelle, quelle somme de long travail, quelles patientes recherches, quels efforts soutenus et que d'années d'incessant labeur ! Cazin est le type le plus pur de l'artiste réfléchi, essentiellement intellectuel, chez lequel la spontanéité, l'instinct, les facultés créatrices inépuisables loin d'être bridés ou éteints par le contrôle de la volonté, sont, au contraire, amenés à leur plus haut degré de perfection par la pensée raisonnée, et en quelque sorte disciplinés, embellis par le vouloir d'un esprit parfaitement sain et équilibré.

Très impressionné par les Maîtres hollandais, les créateurs du paysage moderne, Cazin a merveilleusement compris le véritable rapport de l'homme avec la Nature. Il a su, contrairement à tant d'autres, nous donner ce sentiment que l'homme, dans l'univers, l'homme en tant que participant à la vie de la planète Terre, elle-même infime, dans l'incommensurable espace, n'est pas l'être privilégié fait à l'image du Créateur orgueilleusement considéré comme étant le centre d'un Univers préparé en quelque sorte comme un fastueux et formidable décor pour l'utilité de son action et de sa vie. Et à les remettre ainsi à leur place dans l'universelle Harmonie, Cazin donne plus de réelle grandeur à ses personnages, étendant, semble-t-il, sur la petitesse décevante de l'Humanité et sur la détresse qui s'en dégage, comme une caresse attendrie que sa palette exquise et profondément subtile répand sur toutes ses œuvres. Oui, certes, l'art de Cazin est tout de tendresse, d'emo-

tion, d'intérêt constant pour l'effort de l'être humain, effort dont l'action l'intéresse moins d'ailleurs que les sentiments profonds ou simplement et humblement instinctifs qui en résultent et s'en dégagent. Et c'est pourquoi peut-être il affectionne pour ses grandes compositions les heures si troublantes et si délicates du crépuscule, desquelles il sait si bien développer les harmonies tièdes et apaisantes, comme un hymne de consolation et de compassion. Voilà ce qui étreint, ce qui émeut inexprimablement devant une œuvre du Maître quelle qu'elle soit.

Un autre trait caractéristique du grand artiste, surtout en ce qui concerne ses tableaux bibliques, est le parti pris qu'il eut d'ignorer le pédantisme documentaire qui, parfait peut-être en soi, nuit à la pensée profonde de l'œuvre en la réduisant au rang de l'épisode exactement décrit ou du document peint. Agar ou Tobie apparaissent à Cazin dans une simple chemise de toile ceinturée à la taille par une grossière écharpe et Judith a noué autour de son cou un cache-nez à carreaux quelconque. Cazin voulut cette naïveté du détail désirant rajeunir les vieux symboles de l'Histoire ancienne en les transportant dans l'ambiance de son temps et dans le paysage familier de France et il n'hésita point pour mieux affermir cette volonté à revêtir ses personnages symboliques du vêtement moderne, réalisant d'ailleurs cette conception du symbole rajeuni avec un tel sens de mesure et d'art qu'il paraît tout naturel. Il réussit ainsi à redonner de la vie et de l'intérêt à un genre qui paraissait avant lui usé et désuet, négligeant systématiquement le côté épisodique de ses conceptions pour en exalter au maximum les données essentiellement humaines et émotives. Par une suite très logique dans la recherche de son art il voulut l'inverse lorsqu'il s'attacha à exalter non plus le côté humain des vieux symboles, mais au contraire le côté éternellement symbolique des efforts de l'homme. Il s'efforça dans ce sens à dégager des plus humbles sujets et des plus simples modèles les scènes de travail, de repos, de joie, de douleur ou de calme et de quiétude, qui sont de tous les temps en n'hésitant pas à se servir sans scrupule comme sans ostentation des éléments de détail et de vêtements contemporains les plus communs.

Son admirable toile « La Journée Finie » est une des plus belles expressions de cette manière du Maître, avec cet autre chef-d'œuvre si poignant qu'est son tableau des Voyageurs. Ce souci d'éviter les effets grandioses et saissants, l'exceptionnel, le factice aussi est dans l'œuvre de Cazin bien évident et bien nettement marqué. Il se plaît à noter la naïveté du détail, travail humble ou même insignifiant, le fait participer à la Pensée harmonieuse qu'il exprime et sous son pinceau, modestes haies, débris de bois mort, poteaux de clôture ou pauvres casquettes, humbles fichus, bêches ou herses grossières, chantent leur note dans le grand cantique de l'œuvre du Maître. Son célèbre tableau, « la Chambre mortuaire de Gambetta », qui fit sensation à l'époque, est à cet égard des plus caractérisés. Ces papiers déchirés, éparpillés, le désordre des couronnes sur ce lit défait, ces vêtements épars sur les meubles, eux-mêmes meubles quelconques sans style d'une pauvre chambre banale, ce drapeau, enfin étendu, dont les tons crus forment contraste avec ce gris et de désordre, tout cela est étrangement émouvant malgré, et je dirai même à cause de la pensée qui se dégage de ces détails inanimés et pourtant si étonnamment éloquents. Cette toile est du reste isolée dans l'œuvre de Cazin qui n'est pas peintre d'intérieur mais essentiellement et aussi complètement que possible un plein-airiste par excellence. Dans ses compositions décoratives il est encore et surtout paysagiste et si dans cette partie de son œuvre la pensée exprimée par le moyen de la Nature fait place à la fantaisie et à l'imagination, il n'en est pas moins évident que les données générales que je viens d'essayer de dégager sont toujours à la base de ses productions décoratives et qu'on y retrouve toutes les caractéristiques du Maître, entre autres ce souci de ne pas avoir crainte du détail trivial dont Cazin se sert au contraire avec un rare sens de composition.

Analyser l'œuvre d'un tel artiste à la fois prodigieux travailleur, créateur fécond, penseur infatigable et profond, serait la matière d'un volume. L'étude d'un tel caractère ferait un sujet passionnant à développer et constituerait un rare enseignement artistique. Je n'y puis songer, hélas! mais ayant tenté de résumer les directives et

les particularités de l'œuvre du Maître, je ne saurais terminer cette modeste étude sans situer l'artiste dans le milieu qu'il s'est créé, qui fut le cadre préféré de toutes ses conceptions, l'ambiance où il vécut pendant la période la plus créatrice de sa vie de peintre et où tant de lui reste désormais religieusement conservé.

« Ismaël », « Tobie et l'Ange », « La fuite en Egypte », « Edith » et tant d'autres toiles admirables, ont été conçues et réalisées à Equihen. A l'époque où Cazin se tailla dans les Dunes qui prolongent les dernières falaises du Boulonnais le vaste et curieux domaine où il s'établit pour une période d'intense et laborieuse production, ce gros village de pêche d'Equihen était complètement isolé et si sauvage que l'étranger au pays qui s'y égarait y était assez mal reçu, à coup de pierre parfois. La rude et forte population qui l'habitait alors était exclusivement composée de ces hardis pêcheurs du Nord dont l'audace est légendaire. Les marins d'Equihen offrent cette particularité curieuse d'être des descendants très authentiques d'une tribu de bohémiens fixés sur cette côte jadis et dont le type s'est conservé très pur dans cette pittoresque bourgade maritime.

A Equihen, la dernière falaise d'argile et de roc vient expirer au pied de la première colline de sable et le village est niché au creux de la muraille gazonnée qui, de là jusqu'à Dunkerque, tient tête à la furie des marées terribles du Pas-de-Calais. A la dernière maison d'Equihen la dune commence et là commence aussi ce petit royaume où l'artiste profondément sensible à la mélancolie qu'est Cazin trouva réunis comme tout exprès par la Providence l'atmosphère ambiante et les éléments qui l'inspirèrent durant des années. Il acquit tout un territoire de garennes bordant la mer auquel il adjoignit un petit hameau de cinq ou six maisons blotties dans les ajoncs et, non content de se construire une vaste et robuste demeure à l'abri d'un repli élevé de la dune, il meubla et aménagea avec un soin infini et raffiné chacune de ces maisonnettes éparses sur ses terres et dans lesquelles il accumula durant des années un trésor d'art inestimable. Dans telle de ces maisons il fit telle œuvre, s'installant pour une longue période parfois, changeant de logis avec son sujet pour s'identifier

mieux avec l'ambiance choisie. Chacune de ces demeures du Peintre est entièrement meublée d'authentiques trésors d'un même style et d'une même époque. La maison hollandaise est une pure merveille que j'ai souvent et toujours avec la même admiration visitée en détail. Le Maître y venait fréquemment et y recevait des intimes. C'est là que Coquelin aîné avait sa chambre en pur style hollandais du xv^e siècle, c'est là que Chanteclair fut parcouru pour la première fois par le grand acteur devant Cazin et quelques intimes. Coquelin passait avec Cazin la plupart de ses vacances d'été. Dans cette maison hollandaise tout était véritablement ancien, authentique et de grande valeur. Bahuts, chaises, fauteuils, admirables faïences dans d'exquises vitrines, tableaux de maîtres aux murs et jusqu'en la cuisine où la moindre cuiller à pot, en étain, le coquemer de fer, le sablier et le plus trivial ustensile était d'époque, tout concordait à un ensemble unique patiemment réuni par le Maître lui-même et qui constitue à l'heure actuelle une véritable fortune et une inappréciable reconstitution documentaire.

Dominant cet ensemble, solidement étayé de contreforts, l'atelier enfin dresse sur le plus haut point du domaine sa masse aperçue de plusieurs kilomètres à la ronde. Enfin, disséminés un peu partout, abrités dans des remplis de collines sablonneuses, quatre ateliers de potiers dont un de céramique, furent bâtis par Cazin et par son fils Michel qui fut son élève et devint l'un de nos spécialistes les plus réputés de la poterie d'art française. Cazin toujours intéressé par ses premières recherches et ses études et travaux accomplis en Angleterre eut la joie de découvrir dans sa propriété un gisement de terre à modeler d'une qualité rare et, l'ayant mis à jour, fit l'étrange trouvaille d'une exploitation de poterie romaine avec four, ustensiles et importante réserve de mottes d'argile toutes prêtes, soigneusement empilées et semblant attendre depuis des siècles la main de l'artiste qui les feraient vivre en les animant au souffle de son art. C'est ce qu'il fit et son jeune fils se passionnant pour cet art si pittoresque et presque mort de nos jours, s'y consacra au point de rivaliser plus tard avec les célèbres poteries de Copenhague dont il parvint à imiter et à surpasser les productions, notamment avec les cé-

ramiques blanches à grand feu, cuites dans un four bâti de ses mains sur ses plans, avec le seul aide de son jardinier, et où il obtint des températures de 1.500 degrés.

Michel Cazin que ses céramiques exposées en 1900 rendirent célèbre et qui obtint pour sa merveilleuse composition de poteries d'art la croix de chevalier de la Légion d'honneur à cette époque, fut élevé exclusivement par son père qu'il suivit partout et dont il fut le digne élève non seulement pour ses céramiques mais aussi comme peintre. Les Cazin broyaient eux-mêmes leurs couleurs et leur Kaolin ramassé dans leur domaine. Ils construisirent eux-mêmes successivement leurs fours dont ils inventèrent les plans. Admirable famille d'artiste, Madame Michel Cazin dans cette ambiance d'art unique devint elle-même collaboratrice très intelligente de son mari et créa de nombreux et charmants modèles avec lesquels elles obtint un très grand succès à Paris et à l'étranger.

Madame Cazin mère, enfin, l'admirable épouse du Maître, mérite ici une mention toute particulière et ce m'est un doux devoir de lui faire le pieux hommage de toute ma vénération. Je la revois, curieusement drapée dans les plis d'une mante de pèlerin à coquilles d'argent, coiffée de ce bonnet tout pareil à celui dont la légende pare la tête de Louis XI, son visage à la fois tout énergie et volonté et profonde douceur, gravissant avec moi les marches conduisant à l'atelier de son Dieu, disparu, mais partout présent et religieusement vénétré. Elle seule, jusqu'aux derniers jours de sa vie, avait la garde et l'entretien de ce vénérable sanctuaire où tout était resté tel que le Maître l'avait laissé.

Sa dernière étude non terminée sur le chevalet, ses esquisses, ses livres, ses pinceaux, tout cela jalousement respecté à leur place. Comment dépeindre l'âme de cet atelier? Je n'ai pu y parler autrement que bas comme à l'église, et je ne suis pas le seul.

Là, en compagnie de cette vénérable femme, j'ai maintes fois médité sur l'œuvre du Maître et puisé à la source de son génie un ineffaçable enseignement artistique. Et dussé-je ne jamais revoir ces sites familiers et me retremper dans cette ambiance où ma jeunesse d'artiste s'est baignée avec délices, le souvenir de ce domaine des Cazin restera gravé

définitivement en moi. Un tel ensemble formé avec les éléments que lui donna la nature par la volonté créatrice d'un grand Artiste est à lui seul un chef-d'œuvre, et à bien connaître cette propriété dont le Maître fit en quelque sorte son atmosphère d'inspiration, son outil à l'égal de ses pinceaux et de sa palette, on comprend mieux l'âme de sa grande œuvre et son caractère véritable.

Ce vaste domaine et les trésors d'art qu'il contient ont été légués en entier par Madame Cazin à la ville de Boulogne-sur-mer et restent un but de pieux pèlerinage pour de nombreux artistes, les fidèles amis du Maître et pour beaucoup de visiteurs étrangers. La volonté de Madame Cazin était que la ville légataire créât dans la demeure du Peintre une école des Beaux-Arts destinée à quelques jeunes peintres boursiers d'autres écoles. Je ne sais si ce vœu a pu être réalisé.

Désormais classé parmi les plus grands Maîtres français du Paysage, J. Ch. Cazin restera comme le type le plus pur de l'artiste fils de ses œuvres, et l'ensemble de sa formidable production, hélas! disséminée beaucoup à l'étranger, est un monument artistique impérissable.

M. LAINÉ-LAMFORD.





Etude sur M. d'Ardene, 1684-1748. - Ses fables

Par M. Emmanuel BOURGES

—
Messieurs et chers Collègues,

Dernièrement, en arrangeant ma bibliothèque, j'ai trouvé un vieux bouquin ayant pour titre *Oeuvres posthumes de Monsieur d'Ardene*, (associé à l'Académie des Belles-Lettres de Marseille). Je l'ai lu avec grand plaisir et je pense vous intéresser quelque peu en vous livrant le fruit de cette lecture et l'étude résumée que j'en ai faite.

Qu'est-ce donc que «mon» auteur? Esprit-Jean de Rome, Sr d'Ardene naquit à Marseille en 1684. Il était fils d'un commissaire des galères et inspecteur des bois et forêts de Provence. Il était bien fait de sa personne: sa physionomie annonçait de l'esprit et semblait répondre de sa probité. Il parlait peu, sachant penser et se taire. Il ne s'ouvrait qu'à ses amis. Voici l'esquisse qu'en a tracée M. de la Visclède, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille: «Quel associé! Quels talents! La poésie, l'éloquence étaient pour lui une égale source de succès. Les ouvrages de M. d'Ardene avaient un mérite, intrinsèque qui en était indépendant. Que ne pourrais-je dire du recueil de ses fables et du discours, dont elles sont précédées? — Dans le discours, quel fond de connaissance de son sujet, quelles lumières, quelle élégance! Dans les fables, quelle naïveté, quelle amérité, quelles images, quel tableau de la nature! Il avait véritablement hérité du génie de La Fontaine.»

Le jeune d'Ardene fit ses premières études à Nancy, puis continua ses classes à la maison, sous la direction d'un avocat de Besançon, nommé Viard. En 1711, il épousa mademoiselle de Leifler, fille de messire de Leifler, suisse

et colonel d'un régiment allemand au service du Roi. Il en eut plusieurs enfants, mais tous moururent en bas âge. Quelque temps après son mariage, il alla avec sa femme à Paris pour connaître cette brillante capitale et surtout pour s'y perfectionner dans l'art d'écrire en voyant de près les grands maîtres. C'est ainsi qu'il se lia avec M. de Fontenelle, Racine, l'abbé Dubos, secrétaireperpétuelde l'Académie Française. Alors, il écrivit ses fables et allait les livrer à l'impression, en les dédiant à l'Infante d'Espagne, qui attendait à la Cour d'être Reine de France, quand un événement des plus considérables de la Monarchie Française dérangea tout, par le retour de la princesse en Espagne. Les fables ne furent publiées qu'après la mort de M. d'Ardene, en un volume (1767) — celui que je possède. — Il a été suivi d'un second, contenant ses œuvres académiques. D'autres volumes renferment les petits ouvrages détachés de notre écrivain. Il était juste de rendre ce dépôt au monde littéraire.

En 1724, des raisons de famille obligèrent M. d'Ardene à venir à Marseille. En 1727, il fut élu, en qualité d'associé, à l'Académie des Belles-Lettres, nouvellement établie dans cette ville.

De retour quelque temps à Paris, il se retira pour raisons de santé, dans sa ville natale et y passa les dernières années de sa vie, partagé entre la prière, la lecture, les ouvrages d'esprit ou les innocents délassemens de la campagne. Il vivait ainsi en philosophe chrétien. Un catharre suffoquant l'emporta en quelques heures — 1748.

Voici l'épitaphe, composée par son ami, M. Guis:

« Les Parques à la terre ont enlevé d'Ardene;
C'est ici son tombeau. Rival de La Fontaine,
Il a par ses talents égalé cet auteur:
Comme lui naïf, simple et plein de modestie;
Mais plus heureux que lui, nul écart, nulle erreur
N'ont terni l'éclat de sa vie.
Les grâces à l'envi formèrent son génie;
La sagesse forma son cœur. »

... Pour terminer, je vous dirai, Messieurs et chers Collègues, une fable de M. d'Ardene. Ce sera pour vous comme

le « type » de tous ses jolis petits chefs-d'œuvre, qui méritent d'être connus.

LES MIROIRS

Une femme sur le retour
Voulait encor paraître aimable,
Mais son miroir plus raisonnable
Se tuait de lui dire: eh! qui! vous? de l'amour?
Le désir d'en donner n'est pas ce qui l'inspire;
Croyez-moi, je vous parle avec sincérité,
Quand la jeunesse et la beauté
Ont délogé, l'amour sur leurs pas se retire,
Ces avis n'étaient point du goût
De notre indocile femelle,
Qui n'imaginant rien de mieux que d'être belle,
Pour le paraître encor avait recours à tout.
Un jour que ce miroir fidèle
Continuait à la tirer d'erreur,
Sur le champ, elle entre en fureur,
L'accuse d'imposture, et saisissant la glace,
En vingt morceaux elle la casse.
Mais! quoi donc! au lieu d'un miroir
En voilà vingt qui, faisant leur devoir,
De tout côté lui présentent sa face.
Contre certains défauts, à quoi bon se fâcher.
C'est vanité! C'est imprudence!
Le trop de soin qu'on prend à les cacher
Les expose à plus d'évidence. »

(Séance du 15 avril 1925).





La relativité des sensations

« Il ne faut pas mettre le doigt entre l'écorce et l'arbre », dit un vieux proverbe. Il n'est pas bon non plus de chercher la vérité entre le camp des idéalistes et celui des matérialistes; on reçoit des horions des deux côtés: chaque parti essaie de vous refouler dans le camp adverse, avec l'espoir de mieux vous y écraser.

Dans une *Introduction à l'étude des sciences*, je m'étais efforcé de chercher quelles bases solides peuvent être données à toute étude scientifique, en partant des notions du « Moi » et du « Non Moi » et en ramenant nos connaissances les plus complexes à nos sensations les plus élémentaires. J'arrivais à cette conclusion que tout est relatif. (1)

Ma note a été vivement critiquée par un de mes confrères et une polémique a été engagée. (2)

« *Qu'on le veuille ou non, qu'on le sache ou non*, écrit mon critique, c'est encore professer le subjectivisme que de

(1) Dr Jules Regnault: *Introduction à l'étude des sciences (Le moi et le non-moi; tout est relatif)*. — Communic. à l'Académie du Var, 7 juillet 1920. *Bulletin de l'Académie du Var*, 1921. — *La Revue mondiale*, 1^{er} mai 1922. — *Le Journal des Praticiens*, 20 mai 1922. — *Le Moniteur Médical*, 22 août 1922. — *La Normandie médicale*, 1^{er} septembre 1922. — *Le Voile d'Isis*, août-septembre 1922. — *Revue gynécologique, obstétricale et pédiatrique*, octobre 1923.

(2) Cette polémique a eu lieu dans les numéros de juin-juillet et décembre 1924 d'une revue publant de curieux articles de philosophie qu'on ne s'attendait guère à y trouver d'après le titre *Revue gynécologique, obstétricale et pédiatrique*.

prendre pour principe directeur de sa pensée le fameux dogme: Nous ne connaissons que nos sensations. »

Il néglige malheureusement de nous dire ce que nous pouvons connaître en dehors de nos sensations et de nos rêves ou imaginations, qui ne sont que des associations complexes de sensations.

Même s'il se croit directement inspiré par des entités de l'Au-delà ou par une divinité quelconque, il peut constater qu'il n'a devant lui que des représentations de sensations !

Il refoule dans le camp des idéalistes absous tous ses adversaires, y compris ceux qui ont conçu ou approuvé les théories physiques modernes.

Parlant de ses adversaires réduits à l'unité, et sans doute personnifiés par moi, il dit: « *Le langage et la raison lui infligent de cruels démentis sans arrêt.* »

Le langage est construit sur des sensations mal interprétées, il a fixé toutes les conceptions erronées de nos ancêtres; nous disons tous: « Le soleil se lève » ou « Le soleil se couche ». Nous savons qu'il n'en est rien, que le soleil apparaît ou disparaît, mais qu'il ne se couche ni ne se lève; nous continuons cependant à employer ces expressions, pour nous faire comprendre de tous ceux qui ont appris la même langue que nous. L'argument tiré du langage n'a donc *aucune valeur* pour montrer l'exactitude d'une conception scientifique.

Quant à la raison, c'est grâce à elle qu'on peut chaque jour préciser et délimiter le domaine de nos connaissances.

Le frère ajoute: « *Parfois il fait appel à la Science. Là encore il se contredit. Science veut dire connaissance par les causes... cela veut dire observer, c'est regarder les objets réels, le monde extérieur, pour en deviner les lois.* »

Pardon! puisqu'on ne nous indique pas comment nous pourrions connaître le monde extérieur en dehors de nos sensations, la science ne peut avoir qu'une base; la comparaison de nos sensations, qu'un objet: ramener les sensations les plus complexes aux plus simples, chercher à déterminer leurs rapports, les mettre en équations en uti-

lisant les notions fondamentales d'énergie, de vitesse, de temps et d'espace caractéristiques du mouvement.

Le critique objecte: « *Le mouvement n'est lui-même qu'une sensation comme les autres.* »

Le mouvement correspond à un ensemble de sensations auquel on peut ramener l'étude de toutes les autres sensations et de tous les phénomènes ou apparences.

Si on l'a choisi comme étalon, ce n'est pas d'une façon arbitraire; c'est qu'il comprend *tous* les éléments et les *seuls* éléments sur lesquels nous pouvons baser nos connaissances; c'est que toutes les autres sensations peuvent se réduire à ces éléments.

Il y a des vibrations de l'air; si ces vibrations sont comprises entre 16 et 4.000 vibrations, un homme pourvu d'une oreille normale entendra un son; s'il est sourd, il pourra ne rien entendre, mais il y aura toujours les vibrations de l'air. Il n'y a pas de son là où il n'y a pas une oreille pour recevoir et transformer la vibration et un centre nerveux capable de percevoir les vibrations transmises par l'oreille.

Un discours est prononcé devant un phonographe ou un téléphone, dira-t-on que les sons s'emmagasinent dans la cire du phonographe ou se promènent le long du fil téléphonique ou sur les ondes hertziennes? Non, n'est-ce pas? il n'y a que des vibrations enregistrées ou transmises.

Le même raisonnement s'applique aux sensations de couleurs, que l'œil nous procure pour des vibrations de 4 à 8.000 angströms. Là où il n'y a pas un être organisé pour éprouver les sensations de couleur, il n'y a ni rouge, ni vert, ni jaune, il n'y a que des vibrations non plus de l'air, mais d'un milieu hypothétique, l'éther, qui n'a d'autre raison d'être supposé que de donner un sujet au verbe vibrer.

Les sensations visuelles de forme et de relief sont complexes et constituées par l'association de sensations de lumière, venant de la rétine, de mouvement venant des muscles de la convergence et de l'accommodation, auxquelles s'associe très souvent la représentation de sensation de mouvement ou de notions tactiles qu'on a l'ha-

titude d'éprouver d'une façon concomittante, mais qui ne sont pas fatallement liées aux premières.

C'est seulement dans le domaine des sensations complexes qu'apparaît ce qu'on appelle les illusions des sens: l'erreur porte non sur les sensations simples mais sur la représentation de sensations, généralement concomittantes, mais non fatallement associées aux premières. (1)

C'est ce qui se produit pour la sensation de relief qu'on obtient dans les vues stéréoscopiques, et dans les *anaglyphes*; on obtient les mêmes résultats au cinématographe, soit en projetant deux images colorées et en munissant les spectateurs de lunettes ayant un transparent rouge et un vert, soit mieux en projetant une seule bande sur laquelle alternent les deux vues stéréoscopiques. (2)

En exagérant certains dispositifs on obtient ces *plastigrammes*, figures qui semblent se détacher de l'écran pour s'avancer dans la salle.

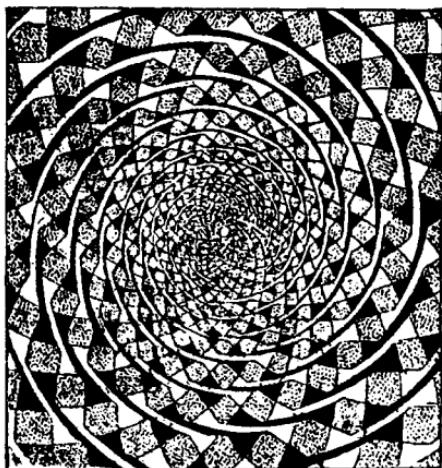
(1) D'après M. Charles Henry, directeur du Laboratoire des sensations à la Sorbonne, nos sensations sont des fonctions complexes des intensités et des fréquences objectives. Notre organisation sensorielle complexe déforme la « réalité ». Au contraire, les réflexes, instinctifs et inconscients, sont caractérisés par une sûreté et une objectivité remarquables; ils sont l'équivalent d'une science parfaite.

« Les réflexes utilisés comme détecteurs sont plus sensibles que tous les appareils possibles, surtout pour les recherches biologiques; toutefois le sujet ou « réagent » ne doit pas être influencé par une idée préconçue ou une suggestion; il y a des réflexes psychiques: l'idée (idée force) peut inhiber ou déclencher un réflexe. » (Dr Jules Regnault: *La sorcellerie, ses rapports avec les sciences biologiques*, thèse de Bordeaux 1896; Félix Alcan, édit. Paris, 1897. Réflexes détecteurs d'énergie, *Bulletin de l'Académie du Var*, 1924, p. 15-16; Les réflexes employés comme détecteurs, communiqué à la Société de Pathologie comparée, *Revue de Pathologie comparée*, 5 mai 1924.)

(2) Lors de sa communication, l'auteur a présenté des *anaglyphes*: des vues stéréoscopiques imprimées l'une sur l'autre, mais l'une en vert et l'autre en rouge, donnent l'impression du relief lorsqu'on les regarde avec des lunettes dont un verre est rouge et l'autre vert.

Une disposition dans la luminosité d'un dessin peut donner l'impression d'un dessin tout différent; par suite du tropisme de l'œil pour la clarté, on a l'impression de voir dans la figure 1 des lignes spirales alors qu'il s'agit de circonférences, ainsi qu'on peut le vérifier avec un compas.

Figure 1



Des cercles? ou des spires??

Voici une image (fig. 2) avec laquelle on obtient de curieux effets utilisés par certains prestidigitateurs.

Cette figure est collée sur un carton blanc, avec de grandes marges ou dans le fond d'une petite assiette; une pièce en nickel de vingt-cinq centimes non trouée est tenue avec le doigt *sous* le carton ou *sous* l'assiette, à laquelle on fait décrire des cercles ou des ellipses: On croit voir la pièce sur la gravure à travers l'assiette ou le carton qui ne sont pas transparents.

On peut aussi faire semblant de mettre la pièce dans l'assiette, au moment où on commence à lui imprimer un mouvement giratoire et escamoter la pièce; tout le monde continue à la voir sur le carton ou sur l'assiette.

En réalité, la pièce de nickel n'est pas nécessaire, il suffit de donner le mouvement circulaire à la figure pour

voir apparaître un cercle gris se déplaçant plus ou moins régulièrement sur le fond des secteurs blancs et noirs.

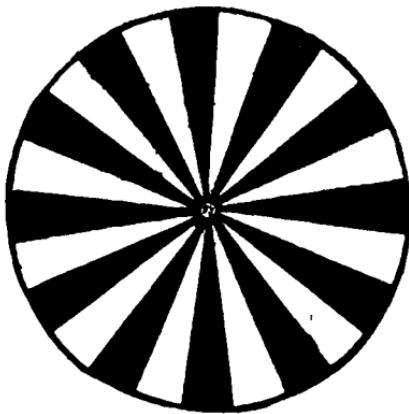


Figure 2

Il a suffi d'imprimer des mouvements pour faire voir ce disque gris, qui n'existe pas.

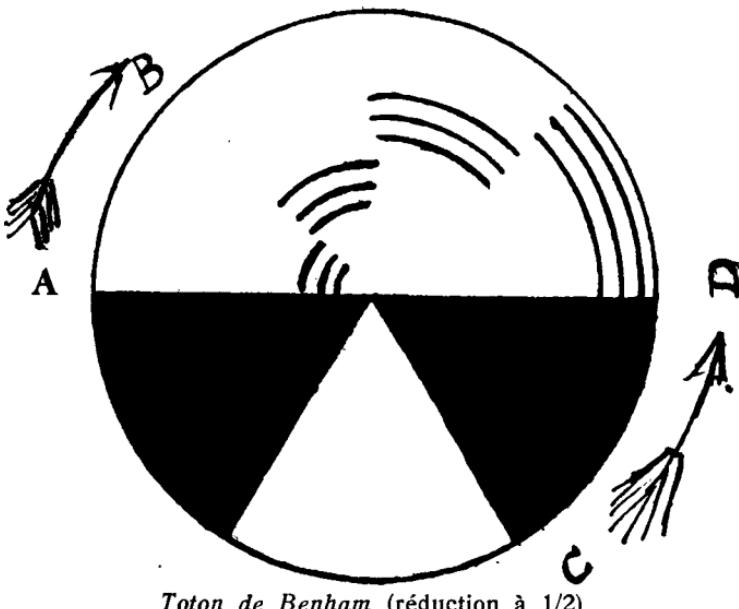
Mais des résultats plus curieux encore nous sont fournis par le toton de Benham (fig. 3): Un disque est divisé en deux parties par une diagonale; une des moitiés est divisée en trois secteurs, dont un blanc compris entre deux noirs; sur la seconde moitié sont tracés en noir divers petits arcs de cercle. Quand le toton est immobile il ne présente pas de couleurs, mais si on le fait tourner, les lignes noires produisent la sensation de circonférences colorées, de couleurs différentes: 1° suivant la disposition de ces lignes; 2° suivant le sens de la rotation. (1).

(1) La figure est dessinée ou collée sur un disque en carton ayant 13 à 15 cm. de diamètre, un morceau de bois ou un crayon plat de portefeuille traversant le centre du disque permet de le transformer en toton. L'expérience se fait bien à la lumière solaire ou à trente centimètres environ au-dessous d'une lampe électrique de trente à cinquante bougies. Pour une étude détaillée le toton est placé sur une petite machine rotative dont on peut faire varier la vitesse. Dans la rotation en sens direct (suivant A. B.) les couleurs seront du centre à la périphérie bleues, vertes, jaunes, rouges; dans la rotation en sens inverse

Nous observons des phénomènes analogues en remplaçant le disque par des cylindres ou par des cônes, sur lesquels sont tracées en noir des surfaces triangulaires ou carrées.

Avec un cylindre placé sur un axe de rotation dont l'extrémité a été légèrement faussée on voit deux troncs de cône et de curieux effets lumineux. (1)

Figure 3



l'ordre des couleurs est renversé. Tous les sujets ne voient pas les mêmes couleurs.

(1) Dans une note à l'Académie des Sciences, le Dr J. Regnault a précisé divers points : le dispositif classique des deux secteurs noirs n'est pas indispensable; un seul secteur peut suffire. Les lignes noires donnent des couleurs différentes suivant leur emplacement par rapport aux secteurs noirs; à égale distance de ces secteurs, la couleur ne change pas avec le sens de rotation. En dehors du *tropisme* des yeux pour le blanc et de la sensibilité du bord de la rétine pour le bleu et du centre pour le rouge, invoqués par M. Charles Henry, il semble utile de faire intervenir le rythme ou la durée relative des excitations.

Ces expériences montrent bien, en quelques secondes, que nous ne voyons pas les couleurs ou les objets « tels qu'ils sont ». Nous ne connaissons que nos sensations, que les réactions produites par des excitations ou vibrations enregistrées ou transmises.

Cela ne satisfait pas les objectivistes et les esprits simples.

Il y a quelques années, le télégraphe venait d'être installé dans un petit village; un des isolateurs supportant le fil avait été fixé au mur de la maison de l'aubergiste; la première nuit il y eut un peu de vent faisant vibrer la ligne; le lendemain la maîtresse de l'auberge se plaignit d'avoir mal dormi: « J'ai entendu passer plusieurs télégrammes pendant la nuit », disait-elle. Un de mes amis, M. de la F..., lui apprit que les télégrammes ne faisaient pas de bruit et que le fil n'apportait pas le bout de papier qu'on voyait se dérouler à l'appareil récepteur.

Il voulut même lui expliquer la manœuvre du manipulateur Morse.

Un paysan qui assistait à l'entretien dit: « Moi, je ne peux pas comprendre qu'en frappant sur un bout du fil, ce soit à l'autre bout qu'il vienne quelque chose. »

— « Ecoute, répondit mon ami, quand tu marches sur la queue de ton chien, c'est bien par l'autre bout qu'il aboie, n'est-ce pas?... Eh bien, c'est la même chose! »

— « Ah!... que c'est simple, dit le brave homme, que je suis bête! je n'y avais pas réfléchi ».

Et il s'en alla tout heureux d'avoir cru comprendre.

Beaucoup de gens se contentent, comme lui, d'expliquer les phénomènes les plus simples par des phénomènes plus complexes qui leur sont familiers et qu'ils « objectivent ».

Dr. Jules REGNAULT.





A propos du disque-toton de Benham et de la vision colorée sans couleurs expliquée par la théorie du Professeur Raphaël Dubois

En 1894, Charles Benham a imaginé un petit appareil permettant de provoquer des sensations chromatiques sans l'emploi d'aucune substance ni d'aucune radiation colorée. Cet appareil, très simple, se compose d'un disque plan horizontal muni à son centre d'un axe vertical permettant de le faire tourner à la manière de ce jouet que l'on désigne sous le nom de toton (par corruption « tonton »). (1)

La face supérieure du disque est blanche et sur celle-ci sont tracés en noir des secteurs de cercles concentriques, dont les extrémités sont séparées par des intervalles de valeurs diverses et déterminées. En faisant tourner le toton avec une vitesse convenable, on voit, grâce à la fusion et à la persistance des images consécutives apparaître des cercles complets, non pas gris, comme on aurait pu le supposer à cause du noir et du blanc, mais bien colorés, du centre à la périphérie, respectivement en rouge, jaune, vert, bleu, si le disque tourne de droite à gauche et dans l'ordre inverse si le sens de la rotation du disque est renversée.

En 1896, Charles Henri (2) a tenté d'expliquer ce curieux résultat empirique par des déplacements inconscients de l'œil ou plutôt de la fovea. Pendant la rotation du disque,

(1) Le dessin du toton de Benham est reproduit page 134.

(2) *Applicatation à la tachymétrie et à l'ophthalmologie d'un mode de production jusque là inexpliqué de la lumière.* C. R. de l'Ac. des Sc., février 1896, p. 404.

dit-il, l'œil tend toujours à suivre les déplacements d'un corps dont le mouvement n'est pas trop rapide. Or, c'est toujours à la périphérie du disque, où la vitesse linéaire est au maximum qu'un œil doué de muscles reposés, et tendant à l'action portera la fovea. En général, la fovea est relativement aveugle pour le bleu, sensible pour le vert, très sensible pour le rouge. Au contraire, la périphérie rétinienne relativement aveugle pour le vert et pour le rouge, n'est sensible qu'au bleu, etc...

Cette explication purement gratuite, ne reposait sur aucune donnée expérimentale démonstrative et se trouvait être en contradiction avec ma théorie phosphénique de la vision établie depuis longtemps par mes recherches graphiques sur la contraction des éléments photoreurs de la peau de la Pholade dactyle, que j'ai assimilés pour leur fonctionnement et même pour leur composition chimique, aux cônes et aux bâtonnets de la rétine, auxquels sont dues les oscillations de la rétine mises en évidence ultérieurement par Charpentier, de Nancy, au moyen des disques tournants.

Dans la théorie phosphénique de la vision, les oscillations rétinienennes donnent par leur amplitude plus ou moins grande la sensation d'intensité lumineuse et par leur rapidité variable les diverses sensations colorées. Or, c'est précisément ce qui se produit dans l'expérience de Benham et ce qui m'a conduit à démontrer que l'explication donnée par Charles Henri était absolument fausse. Il m'a suffi pour cela de tracer, non plus sur une surface horizontale plane, les secteurs de Benham avec leurs proportions respectives, mais sur un cylindre pour obtenir, en lui imprégnant un mouvement de rotation autour de son axe horizontal, les mêmes sensations qu'avec le toton. Cette expérience, que j'ai montrée il y a fort longtemps dans mon laboratoire de la Faculté des Sciences de Lyon, et dans des conférences publiques, a été rappelée dans plusieurs de mes publications relativement récentes (1), mais suffisantes

(1) Voir : *La Vie et la Lumière*, chez Alcan, édit., 108, Boulevard St-Germain, Paris, 1914. — Article *Lumière in Grand*

cependant pour établir ma priorité du cylindre « optochromogène » de Raphaël Dubois sur d'autres dispositifs plus ou moins analogues et qui ne font que confirmer, une fois de plus, l'inexactitude de l'explication de Charles Henri et l'exactitude de ma théorie phosphénique de la vision. (1)

Raphaël DUBOIS.

Dictionnaire de Physiologie, fasc. 2, tome X, p. 455. — *Les Animaux qui voient sans yeux et écrivent ce qu'ils voient* in La Science et la Vie, n° 74, août 1923, p. 135, Paris.

(1) NOTA. — La théorie phosphénique de la vision est basée sur la structure et sur le fonctionnement du siphon de la Pholade dactyle, mollusque marin dépourvu d'yeux mais dont la peau du siphon est excitable par la lumière. Cette excitation se manifeste par deux sortes de contractions enregistrables mécaniquement. La première a lieu dans les fibrilles musculaires qui font suite aux éléments pigmentés superficiels de la peau directement impressionnables par la lumière. Cette impression provoque secondairement des contractions fibrillaires plus ou moins rapides, plus ou moins amples suivant la couleur et suivant l'intensité de la lumière incidente. Les radiations jaunes et vertes donnent des contractions rapides; celles provoquées par leurs complémentaires, bleues et rouges, sont lentes et la couleur blanche déclanche des contractions de vitesse moyenne. L'intensité lumineuse se mesure très exactement par l'amplitude respective des contractions. En somme, la *qualité* ou couleur de la lumière est manifestée par la rapidité plus ou moins grande de la contraction et la *quantité* ou intensité, par l'amplitude des contractions, ce qui permet d'établir entre la vision et l'acoustique une certaine analogie fonctionnelle.

Les oscillations fibrillaires excitent mécaniquement les terminaisons nerveuses qui leur font suite, comme ferait le contact ou seulement la pression mécanique provoquant dans notre œil des sensations plus ou moins vives et diversement colorées. C'est à l'ensemble des segments épithéliaux, musculaires et nerveux que j'ai donné le nom de *système avertisseur dermatoptique*.

L'excitation mécanique des segments nerveux cutanés est ensuite transmise par les nerfs centripètes aux ganglions nerveux du mollusque, comme le sont à la moelle les excitations rétinienques qui, par action réflexe, provoquent la contraction des muscles de l'iris et de l'accommodation. Mais chez la Pho-

lade, ce ne sont pas les muscles de l'œil interne qui se contractent, puisqu'il n'y a pas d'yeux, mais les grands muscles du siphon. Il en résulte une seconde contraction du siphon enregistrable comme la première.

L'exactitude de ma théorie phosphénique a été pleinement vérifiée par les recherches de Charpentier, de Nancy, sur les oscillations rétiniennes, étudiées au moyen des disques tournants. Elle a une base expérimentale, qui fait défaut aux théories, encore classiques, comme celles d'Helmholtz et Yung, qui ne reposent que sur des hypothèses gratuites.

R. D.

*Graphique fourni par la contraction double du siphon
de la Pholade dactyle frappé par la lumière.*

- A. Contraction primaire superficielle du système avertisseur myo-neuro-épithéliol;
 - B. Contraction réflexe des grands muscles longitudinaux du siphon.
- (A est comparable à la contraction des cônes et des batonnets de la rétine et B à la contraction réflexe de l'iris.)



Edmond MOURRON.

EN EXPRESS

OU

LE COUP DE RASOIR

Comédie en un acte, en prose

PERSONNAGES :

UN MONSIEUR,

UNE DAME,

UNE VOIX DANS LA COULISSE.

La scène représente un compartiment de chemin de fer. Une dame y est assise, absorbée dans la lecture d'un livre. C'est la nuit.

LA VOIX DANS LA COULISSE

Les voyageurs, en voiture, s'il vous plaît!

LA DAME, tirée de sa lecture par cet appel et allant à la portière.

Monsieur l'employé! Monsieur l'employé!... Ah! que ces gens-là sont désagréables!... Monsieur l'employé!... Ah! enfin!... (*Plus bas, comme à une personne qui est tout près.*) A quelle station sommes-nous, s'il vous plaît?... Angoulême? Ah, bien. Merci. (*Elle se rassied, consulte un indicateur, puis reprend son livre. Le train part. Entre un Monsieur.*)

LE MONSIEUR (*Il entre et salue. La Dame répond à peine d'un signe de tête. Au bout d'un instant il tire une cigarette d'un étui.*)

La fumée ne vous incommode pas, Madame?

LA DAME

Au contraire, Monsieur, beaucoup. Elle me donne des picotements à la gorge et provoque chez moi d'incessantes quintes de toux.

LE MONSIEUR

En ce cas... (Il rentre sa cigarette.)

LA DAME

Mais il y a le compartiment des fumeurs.

LE MONSIEUR

En effet, Madame, j'en viens : il est complet.

LA DAME

Je le regrette... Vous pouvez fumer dans le couloir.

LE MONSIEUR

On y gèle (Il tâte le parquet.) Ces voitures sont à peine chauffées.

LA DAME

Alors! (Geste de : Tant pis!)

LE MONSIEUR

Peu importe, Madame, je m'abstiendrai. (Long silence. Puis) Voulez-vous me permettre, Madame, de masquer la lumière? Je tombe de sommeil et il est plus de minuit.

LA DAME, pincée.

Comme il vous plaira, Monsieur. Je ne puis vous en empêcher à cette heure un peu avancée de la nuit. J'en serai quitte pour laisser de côté un livre fort intéressant. Voilà tout.

LE MONSIEUR

Qu'à cela ne tienne, Madame. Je m'en voudrais énormément d'interrompre une lecture aussi attrayante. J'essaierai de sommeiller tant bien que mal en pleine clarté. Vous m'excuserez seulement d'être assez incorrect pour m'étendre sur ce coussin en face de vous qui demeurez assise.

LA DAME, sèchement.

Çà n'a pas d'importance. (Le Monsieur s'allonge et s'endort. Peu après, vexée de ce sommeil, la Dame tousse, s'agit, se mouche bruyamment. Mais le dormeur bientôt se met à ronfler. Enervement progressif de la Dame qui a d'abord des gestes et des « oh! » d'impatience. Elle essaie vainement de reprendre sa lecture. A un moment, pour faire cesser les ronflements du Monsieur, elle vient siffler sous son nez. Le Monsieur ronfle de

plus belle. Alors, n'y tenant plus, elle s'écrie:) Oh! c'est trop fort! (Puis elle jette son livre, s'approche du voyageur et lui pince le nez à deux ou trois reprises. Le dormeur secoue la tête, pousse une sorte de grognement et enfin cesse de ronfler. La Dame se rassied et reprend son livre, avec un « Ah! » de satisfaction. Mais au bout d'un instant le Monsieur se remet à ronfler. Exaspération de la Dame qui s'écrie:) Oh! non, c'est indécent! (Puis elle se décide à éveiller le dormeur:) Monsieur! Monsieur! Monsieur!

LE MONSIEUR, *s'éveillant en sursaut.*

Hein! Hein! Qu'est-ce que c'est!

LA DAME

Je vous demande pardon, Monsieur, de vous éveiller. Mais vous ronflez abominablement. Il n'y a pas moyen d'y tenir.

LE MONSIEUR, *se frottant les yeux.*

Vous dites?

LA DAME

Je dis que vous ronflez d'une manière abominable. Je ne sais plus ce que je lis.

LE MONSIEUR, *tout à fait éveillé.*

Excusez-moi, Madame. J'ai dû m'endormir dans une fausse position. J'avais le cou tordu, sans doute, le larynx comprimé, enfin il y avait certainement une raison fortuite quelconque, car je ne ronfle pas d'habitude, je vous assure.

LA DAME

Eh bien! pour une fois!

LE MONSIEUR, *d'un air résigné.*

Il vaut mieux, en effet, que je reste éveillé.

LA DAME

Vous n'avez rien à lire?

LE MONSIEUR

Non, Madame.

LA DAME

Voulez-vous un journal? un livre? Je vais justement avoir fini celui-là.

LE MONSIEUR, *réprimant un bâillement.*

Je vous remercie, Madame, mais je n'ai pas envie de lire en ce moment.

LA DAME

C'est regrettable, car il est très intéressant, ce livre, et fort bien écrit.

LE MONSIEUR

Je n'en doute pas.

LA DAME

C'est « Cœur en feu », de Maurice Untel. Vous connaissez ?

LE MONSIEUR

Non, Madame, je ne connais pas « Cœur en feu » et j'ai à peine entendu parler de Maurice Untel.

LA DAME, *n'en revenant pas.*

Comment ! Vous êtes à ce point en retard ! Mais on ne parie que de lui, l'auteur qui a conquis presque d'un seul coup la première place, le merveilleux psychologue, l'analyste si profond et si divers pour qui l'âme féminine n'a plus de secrets. Et voici son chef-d'œuvre : « Cœur en feu ». (*Elle s'installe commodément pour continuer.*) C'est l'histoire d'une jeune fille qui, au milieu d'un bal donné chez ses parents, s'éprend d'un Monsieur qui est médecin. Celui-ci ne répond pas immédiatement à sa flamme. Mais de nouvelles rencontres les rapprochent. La jeune fille adroïtement poursuit le beau jeune homme, met en jeu toutes les cordes de son arc, développe toutes ses ruses, fait agir tous ses charmes à la fois, tant si bien que le sémillant docteur finit par être pincé — et il épouse. (*Le Monsieur dissimule un nouveau bâillement*) Mais tout ne s'arrête pas là. Le drame va commencer. Notre médecin est un praticien très en vue, et qui a une grosse clientèle — clientèle surtout féminine — et nombre de jolies femmes, naturellement, défilent dans son cabinet de consultations... Et vous devinez la suite... La jeune femme devient jalouse. Jalousie qui, à peine germée, croît et grandit jusqu'à la haine, haine féroce s'exerçant à l'encontre des clientes de son mari — d'abord sans objet précis, puis avec objet déterminé. C'est tantôt l'une, et tantôt c'est l'autre. L'héroïne surveille, observe, épie, espionne... et le résultat ne se fait pas attendre. Scènes de ménage, d'abord, puis scènes violentes entre femmes — et, finalement, désertion du cabinet de consultations du médecin dont la clientèle se disperse, se raréfie progressivement, (*nouveau bâillement du Monsieur*)

à tel point que les revenus du bon docteur diminuent bientôt d'inquiétante manière. Et voici les époux mis dans l'obligation de restreindre petit à petit leurs dépenses, d'abandonner par degrés le train d'une vie de luxe à laquelle ils avaient pris goût... Mais la femme ne se résigne pas facilement à une telle décadence. Par une aberration d'esprit bien humaine elle rend son mari responsable de cet état de choses qu'elle-même a créé. Le malheureux, à bout de forces et de patience, finit par déclarer que le divorce seul peut mettre un terme à ce martyre et qu'il vaut mieux se séparer. Elle accepte d'abord, croyant éteinte sa flamme pour celui dont la chute est son œuvre. Mais, au moment où le lien qui les unissait va se rompre, par un revirement de caractère où perce un regain de jalousie, voilà-t-il pas que son cœur s'embrase d'une flamme nouvelle...

LE MONSIEUR, *impassible sous l'avalanche.*

C'est effrayant!

LA DAME, *continuant.*

Oui, d'une flamme nouvelle pour son mari. Et ne voulant pas, par orgueil, montrer qu'elle est reprise, elle s'ingénie à empêcher la séparation qui paraissait inévitable... Et j'en suis là de cette situation délicate et difficile, disons le mot, inextricable. J'arrive à cette impasse d'où j'ai hâte de voir comment l'auteur sortira.

LE MONSIEUR, *abruti, pour dire quelque chose.*

C'est, en effet, d'un intérêt palpitant.

LA DAME

N'est-ce pas?... Et comment trouvez-vous ces deux rôles, du docteur et de sa femme?

LE MONSIEUR

Mon Dieu, Madame, pour être franc, je trouve la femme un peu ridicule, et quant au mari, je ne saurais dire s'il est à plaindre ou à blâmer.

LA DAME, *surprise.*

Vraiment?

LE MONSIEUR

Eh! oui!

LA DAME

Pourquoi donc?

LE MONSIEUR

Parce que, Madame, vous venez de me dire bien des choses de ce roman, mais vous ne m'avez pas dit si le docteur justifiait par sa conduite — ou plutôt son inconduite — la jalouse de sa femme.

LA DAME

Mais pas du tout! Et voilà justement ce que je trouve de très bien analysé, cette jalouse de la femme, basée sur de simples apparences... Moi, dans les mêmes circonstances j'aurais eu les mêmes soupçons.

LE MONSIEUR

Vous êtes jalouse?

LA DAME

Atrocement.

LE MONSIEUR

Me permettez-vous de vous dire que la jalouse est une qualité d'ordre négatif?

LA DAME, *vivement*.

Ce n'est pas un défaut. On n'est jaloux que vis-à-vis de ceux qu'on aime... Quoi qu'il en soit, vous, Monsieur, dans le même cas qu'eussiez-vous fait?

LE MONSIEUR, *ayant l'air de réfléchir.*

Dans le même cas?... Eh! bien, Madame, je crois tout simplement qu'à la place du bon docteur, ne pouvant continuer à recevoir certaines clientes chez moi, et voulant avoir la paix dans mon ménage, j'aurais multiplié mes visites à domicile.

LA DAME

C'eût été peut-être une solution. Mais le roman n'aurait plus eu ainsi de raison d'être.

LE MONSIEUR

Il y a tant de romans, Madame, qui n'ont guère de raisons d'être.

LA DAME

C'est vrai. Pas celui-ci, cependant. Et je m'étonne encore, Monsieur, que vous connaissiez si peu Maurice Untel, dont ce chef-d'œuvre, son dernier livre, fait tant de bruit en France, à l'heure actuelle.

LE MONSIEUR, *décidé à prendre à son tour l'offensive.*

Je dois vous avouer, Madame — et c'est là l'excuse de mon ignorance, — que je viens de vivre loin de France pendant quelque temps. Je voyage, en effet, depuis près de deux ans.

LA DAME, *intéressée.*

Ah! où donc avez-vous voyagé?

LE MONSIEUR

En bien des pays, Madame: en Italie, en Grèce, en Turquie, aux Indes, en Arabie, jusqu'à la Mecque, en Egypte aussi et dans l'Afrique du Nord — et actuellement j'arrive d'Espagne.

LA DAME

De Madrid?

LE MONSIEUR

Non, de Séville.

LA DAME

Ah! vous avez vu les Andalouses?

LE MONSIEUR

Oui, Madame, je les ai vues.

LA DAME

Elles sont belles, n'est-ce pas?

LE MONSIEUR

Quelques-unes sont fort belles, en effet.

LA DAME

Elles ont le... teint bruni?

LE MONSIEUR

Comme la Marquesa d'Amaëgui?

LA DAME

Oui.

LE MONSIEUR

Et vous voudriez savoir si toutes les Sévillannes ressemblent à l'héroïne de Musset?

LA DAME

Oh! Monsieur, simple curiosité de ma part.

LE MONSIEUR

Eh bien! Madame, je regrette de ne pouvoir satisfaire ce désir; il m'est impossible de vous renseigner d'une manière précise.

LA DAME

Sur quoi?

LE MONSIEUR

Sur... le teint bruni, donc.

LA DAME

En effet, je suis indiscrete.

LE MONSIEUR

Ce n'est pas cela. Mais il y a dans Séville tant de femmes qui ne sont pas Andalouses!

LA DAME

Ah! très bien, très bien, je comprends. Tout de même, vous avez de la chance de pouvoir voyager de la sorte. Moi qui ne connais pas d'autre pays que le mien! Et encore je le connais si peu, le mien... Ah! pardon, je connais aussi la Suisse.

LE MONSIEUR

Vous aimez les lacs?

LA DAME

Beaucoup, monsieur.

LE MONSIEUR

Et les longs rêves, au crépuscule, sur leurs rives désertes, au pied des montagnes neigeuses...

LA DAME

Vous connaissez?

LE MONSIEUR

Un peu, oui.

LA DAME

Oh! moi, j'adore ça, les lacs et les montagnes.

LE MONSIEUR

C'est très poétique.

LA DAME

Oui. Mais j'aurais bien aimé la mer aussi, la mer pendant de longs jours.

LE MONSIEUR

Etre perdu — et suspendu — entre le ciel et l'onde.

LA DAME

Parfaitemet.

LE MONSIEUR

Ça n'est pas désagréable, quand ça ne dure pas trop long-temps et qu'on n'a pas le mal de mer.

LA DAME

C'est mauvais le mal de mer, hein?

LE MONSIEUR

Atroce, madame.

LA DAME

Vous l'avez eu?

LE MONSIEUR

Plusieurs fois.

LA DAME

Quel effet cela vous fait-il?

LE MONSIEUR

Quel effet?

LA DAME

Oui.

LE MONSIEUR, *après réflexion.*

L'effet de l'ipéca, madame.

LA DAME

Je sais bien, mais encore... A quoi pouvez-vous le comparer?

LE MONSIEUR

A rien de bon.

LA DAME

Sans doute. Mais de quelle sensation pouvez-vous rapprocher ce malaise que vous dites atroce, et qui s'appelle le mal de mer?

LE MONSIEUR

Ma foi, madame, je n'en connais guère d'aussi désagréable... Voyons, cependant. Vous êtes-vous quelquefois livrée au doux plaisir de l'escarpolette avec une migraine bien caractérisée?

LA DAME

Avec la migraine, non, je n'y suis pas sujette. Mais je me rappelle que l'escarpolette à elle seule me donnait mal au cœur, et un vertige à tomber sur le gazon, en descendant.

LE MONSIEUR.

Eh bien! supposez, madame, que vous êtes en balançoire, que vous avez le vertige, que tout tourne et danse autour de vous,

que vous avez mal au cœur à restituer vos repas de huit jours, que vous vous égosillez à crier « grâce » à ceux qui mènent votre voltige et que ceux-ci, sans pitié pour votre tourment, riant de vos douloureux malaises, poussent de plus en plus fort l'escarpolette, jusqu'à ce que vous en demeuriez anéantie, et que, prête à mourir, vous lâchiez la corde, au risque de vous fracturer le crâne en tombant! C'est ça le mal de mer.

LA DAME

Eh bien, merci. Mais quand il fait beau, ce doit être un si grandiose spectacle, la mer calme et sans bornes... le soir, par exemple, à l'heure où le soleil se couche.

LE MONSIEUR

Oui. Tout le monde va voir le rayon vert.

LA DAME

Vous l'avez vu, le rayon vert?

LE MONSIEUR

Rarement, très rarement.

LA DAME

Qu'est-ce que c'est, exactement ?

LE MONSIEUR

C'est la dernière impression lumineuse que vous laisse sur la rétine le soleil en se couchant. C'est sa façon de vous dire bonsoir.

LA DAME

Oui, mais ce phénomène, comment l'expliquez-vous?

LE MONSIEUR

Je vous en prie, madame, dispensez-moi des théories. Il y en a plusieurs — ce qui prouve qu'aucune n'est bonne. C'est comme les médicaments: quand il y en a beaucoup pour une même maladie, c'est que pas un ne vaut quelque chose; demandez aux médecins.

LA DAME

Vous avez raison... Mais je vous envie, ce doit être si intéressant de voyager!

LE MONSIEUR

Cela dépend de quels yeux on regarde autour de soi.

LA DAME

Qu'est-ce que vous avez vu en Italie?

LE MONSIEUR

Les principales villes : Milan, Venise, Parme, Florence, Rome, Naples, etc., etc.

LA DAME

C'est beau, Rome, n'est-ce pas ?

LE MONSIEUR

Très beau.

LA DAME

Vous avez vu le pape ?

LE MONSIEUR

Oui, Madame, je l'ai vu.

LA DAME

Il vous a parlé.

LE MONSIEUR

*Pas à moi personnellement, à un groupe de gens dont j'étais.

LA DAME

Et que vous a-t-il dit ?

LE MONSIEUR

Il nous a parlé latin.

LA DAME

Ah bah ! pas français, ou italien ?

LE MONSIEUR

Non, latin, avec un fort accent italien, par exemple. Comme ceci, tenez : « *Benedicat vos, omnipotens Deus, et Filius, et Spiritus Sanctus* », en prononçant les u ou.

LA DAME

Mais c'est la bénédiction cela.

LE MONSIEUR

Oui, Madame ; et c'est tout ce que j'ai entendu de lui.

LA DAME

Peu importe. Vous avez vu le pape, vous êtes un privilégié.

LE MONSIEUR

C'est à voir.

LA DAME

Vous en parlez comme d'une curiosité.

LE MONSIEUR

C'est assez curieux, en effet.

LA DAME

Le pape?

LE MONSIEUR

Non, la cérémonie dans laquelle je l'ai vu figurer.

LA DAME, *un peu scandalisée.*

Oh! figurer!...

LE MONSIEUR

Pardon, j'ai voulu dire: officier.

LA DAME

Je voudrais tant, moi, voir le Saint-Père.

LE MONSIEUR

Voir le Saint-Père et puis mourir.

LA DAME

Ah! non... Et les Indes, vous y avez vu de belles choses?

LE MONSIEUR

Oui, Madame. J'y ai surtout chassé, chassé la bête féroce, le tigre.

LA DAME

Vous en avez tué?

LE MONSIEUR

Pas précisément, Madame; j'ai seulement contribué à en tuer. Nous étions une demi-douzaine, à dos d'éléphant. A nous six nous avons tué le même tigre, sans savoir exactement quel était celui de nous qui avait porté le coup mortel.

LA DAME

C'était émouvant?

LE MONSIEUR

Très émouvant. Je n'ai pas recommencé.

LA DAME

Et vous avez vu aussi la Mecque, dites-vous?

LE MONSIEUR

Oui, Madame, et c'est même la chose la plus rare qu'il m'ait été donné de voir.

LA DAME

Je croyais que les musulmans seuls étaient admis à pénétrer dans la Ville Sainte.

LE MONSIEUR

Aussi est-ce comme musulman que je m'y suis introduit.

LA DAME

Musulman! Vous êtes donc disciple de Mahomet?

LE MONSIEUR

Pas du tout, Madame. Mais nul ne peut entrer dans la Cité du Prophète s'il ne porte le turban et le burnous, et s'il ne récite les prières du Coran. Je connais l'arabe, ayant vécu longtemps en Afrique. Des amis musulmans ont bien voulu se prêter à ma supercherie; et c'est en pèlerinage avec eux, et vêtu comme eux, que j'ai pu visiter la Mecque et embrasser le nombril du monde.

LA DAME

Le nombril du monde?

LE MONSIEUR

Oui, Madame, la pierre noire enchaînée dans la Kaaba, au milieu de la grande mosquée, et que les fils de Mahomet considèrent comme le nombril du monde. Et si les amis indigènes qui m'accompagnaient m'avaient vendu, si quelqu'un s'était douté qu'un infidèle souillait de ses lèvres le nombril sacré, je ne serais pas ici à cette heure, à vous conter cette invraisemblable aventure.

LA DAME

Vous avez couru de grands dangers.

LE MONSIEUR

Cela forme le caractère et donne un âme bien trempée.

LA DAME

Pardonnez-moi de vous accabler de questions, mais tout ce que vous me racontez m'intéresse si vivement! Dites-moi donc encore votre impression sur l'Egypte, puisque vous l'avez visitée aussi.

LE MONSIEUR

Je n'y ai fait qu'un court séjour, mais je compte y retourner un jour ou l'autre.

LA DAME

Vous avez vu les Pyramides, naturellement?

LE MONSIEUR

Comment donc! On ne va pas en Egypte sans voir les Pyramides.

LA DAME

Et le Sphinx?

LE MONSIEUR

J'ai attrapé un coup de soleil à le regarder.

LA DAME, *finement.*

Le soleil?

LE MONSIEUR

Non, le Sphinx.

LA DAME, *avec un petit sourire.*

C'est la même chose, puisque c'est son emblème.

LE MONSIEUR

Ah! très bien. Vous avez de l'esprit.

LA DAME

Vous me flattez.

LE MONSIEUR

Non, je ne vous flatte pas, je constate.

LA DAME

Merci... Et maintenant que vous êtes fatigué de voyager, vous rentrez en France pour vous reposer, sans doute?

LE MONSIEUR

Ce n'est pas seulement pour me reposer, Madame. Je rentre en France pour une affaire grave.

LA DAME

Ah! vous êtes dans les affaires?

LE MONSIEUR

Non pas, mais c'est pour une affaire que je reviens dans mon pays.

LA DAME

Une grosse affaire?

LE MONSIEUR

Une très grosse affaire.

LA DAME, *curieuse.*

Une affaire d'argent, peut-être?

LE MONSIEUR

Non, Madame.

LA DAME, *désappointée.*

Ah!

LE MONSIEUR

Une affaire de cœur... Je rentre pour me marier.

LA DAME

Vous avez une fiancée?

LE MONSIEUR

Pas encore.

LA DAME. Subitement elle change d'attitude et son arrière-pensée se trahit tout de suite. Elle tapote ses cheveux, sourit, arrange sa robe, cambre sa taille, en un mot se fait valoir au physique et va le faire au moral. Elle réplique, en se poudrant:

C'est un doux moment, celui des fiançailles.

LE MONSIEUR

Je le pense, Madame.

LA DAME

Moi, je ne puis me rappeler cette époque sans une profonde émotion. (Après un silence) Et pourtant je n'ai pas été des plus heureuses.

LE MONSIEUR

Ah!

LA DAME

Oui. Je suis veuve... Mon mari avait bien des qualités, certes; il était de ces hommes que l'on n'aime peut-être pas d'un amour passionné, mais auxquels l'on s'attache parce qu'on les estime...

LE MONSIEUR

Fumait-il?

LA DAME

Comment?

LE MONSIEUR

Je vous demande s'il fumait.

LA DAME

Oui, comme tous les hommes. Pourquoi?

LE MONSIEUR

Parce que je suppose que quand il fumait vous deviez être obligée de le fuir, à cause de ces picotements...

LA DAME, gênée.

Oui, et je lui en voulais un peu de cela.

LE MONSIEUR

Vous n'êtes pas de l'avis de Gyp qui prétend que l'homme ne doit sentir que le tabac?

LA DAME

Gyp a dit cela?

LE MONSIEUR

Dans *Le Mariage de Chiffon*, je crois.

LA DAME

J'ai lu *Le Mariage de Chiffon*, mais je ne me rappelais plus ce détail. En tout cas, non, je ne suis pas de l'avis de Gyp. Certes, je n'aime pas qu'un homme soit couvert de parfums comme une femme, mais je n'aime pas davantage qu'il empêste le cigare ou la pipe...

LE MONSIEUR

Ou l'alcool.

LA DAME

Horrer!... Je perdis mon mari de bonne heure. J'en eus un immense chagrin. Devenue veuve — j'avais quelque fortune — je cherchai des consolations: je les trouvai dans les arts. La littérature m'avait prise déjà; je me donnai ensuite à la musique et à la peinture. J'ai un tempérament très artiste, je fus étonnée des résultats. Et je vis maintenant sans but bien déterminé, sans voir où me conduit le sentier d'une existence que je ne puis considérer comme totalement remplie encore... (*Avec la peur d'être allée un peu loin*) Mais j'ai des occupations, je ne m'ennuie pas.

LE MONSIEUR

Votre âge vous permet bien des espérances.

LA DAME, *vivement*.

Ce n'est pas ce que je veux dire.

LE MONSIEUR

C'est ce que je pense.

LA DAME

Merci... Et quelle idée vous faites-vous du mariage?

LE MONSIEUR

Mon Dieu, Madame, je ne m'en fais pour le moment aucune idée; j'attends pour cela de l'avoir expérimenté pendant quelque temps.

LA DAME

Cependant, comment comprenez-vous cette association de deux êtres quelquefois si dissemblables? Ainsi, moi, mon premier mari...

LE MONSIEUR

Votre premier mari! Vous en avez donc eu plusieurs?

LA DAME

Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. J'ai entendu par là que j'en ai eu un, qui fut le premier... et le seul.

LE MONSIEUR

Ah! parfaitement. Eh bien, Madame, puisque vous me demandez mon avis, je vous dirai que je comprehends cette association justement comme l'union de deux êtres ayant une communauté d'idées, de sentiments, d'aspirations, si absolue, qu'ils vivent pour ainsi dire de la même intelligence, du même cœur, de la même âme.

LA DAME

C'est bien cela. Je pense entièrement comme vous. Voilà le vrai mariage, le seul susceptible de procurer aux époux les douceurs les plus suaves, de leur donner la plus grande, la plus délicieuse joie de vivre.

LE MONSIEUR

C'est celui que je souhaite, Madame.

LA DAME

Et que vous trouverez facilement, j'en suis sûre.

LE MONSIEUR

Espérons-le.

LA DAME

On le trouve quelquefois tout d'un coup, près de soi, sans s'en douter.

LE MONSIEUR

Croyez-vous?

LA DAME

Il est vrai que jusqu'ici vous ne l'avez guère cherché, peut-être. Mais, par contre, quelles profondes satisfactions vous avez dû rapporter de vos courses à travers le monde.

LE MONSIEUR

En effet, Madame. Mais je n'en ai pas rapporté la principale satisfaction que j'y cherchais.

LA DAME

Pourquoi donc voyagez-vous?

LE MONSIEUR

Vous êtes curieuse de le savoir?

LA DAME

Très curieuse, si ma curiosité n'est pas de l'indiscrétion.

LE MONSIEUR

Eh bien! Madame, j'ai couru le monde... pour me marier.

LA DAME

Encore!

LE MONSIEUR

Comment, encore?

LA DAME

Vous dites: pour vous marier?

LE MONSIEUR

Mais oui, Madame.

LA DAME

Je ne comprends pas.

LE MONSIEUR

C'est pourtant très simple.

LA DAME

Vous avez voyagé pour vous marier; vous rentrez en France pour vous marier! Est-ce à dire que vous ayez éprouvé jusqu'ici, dans cette chasse au mariage, de perpétuels mécomptes?

LE MONSIEUR

Nullement, Madame. Cela prouve simplement que je n'ai pas rencontré encore la femme que je cherche.

LA DAME

Et quel est donc cet oiseau rare, quelle est cette introuvable perfection après laquelle vous vous acharnez ainsi sans lasitude?

LE MONSIEUR, *se levant et prenant son chapeau et son bagage, tandis que le train s'arrête.*

Je cherche une femme, Madame, qui ne craigne point la fumée, qui n'empêche point les gens de dormir en wagon, passé minuit, qui ne soit point bas-bleu, qui ne soit point artiste, qui ne soit point veuve, qui ne soit point jalouse, qui ne soit point curieuse et qui ne soit point bavarde. Je suis arrivé, Madame, j'ai l'honneur de vous présenter mes respectueux hommages.
(Il salue et sort).

LA DAME, *un instant interloquée.*

Insolent!

RIDEAU





UNE COMMUNAUTÉ PROVENÇALE DISPARUE

LA GARDE - LES - FIGANIÈRES

Sur l'ancien chemin royal de Draguignan à Castellane, abandonné depuis un demi-siècle, à la suite de la construction d'une voie nouvelle qui emprunte les gorges de Rebouillon et la vallée de la Nartuby, se trouve le manoir de la Garde, confortable maison bourgeoise du XVII^e siècle édifiée au fond d'une combe, à l'endroit précis où elle se mue en ravin. Une fontaine égoutte, au bord de la route, dans un bassin, son trop plein, qu'utilise pour l'arrosage un vaste jardin potager situé en contre-bas de la voie, sous laquelle ont été aménagées d'importantes citernes que les propriétaires de la Garde comparent volontiers à celles de l'hôpital maritime, de St-Mandrier, dans la presqu'île Cépet, à l'entrée de la rade de Toulon, réputées pour leur célèbre écho.

Les eaux de pluie qui ruissellent dans la combe sont canalisées vers ces citernes qui suppléent en été à l'insuffisance de la source pour les besoins du domaine. C'est dans le potager, cité plus haut, que fut mis à jour, au cours d'un défoncement, en 1816, un caveau sépulcral en pierres

1. Dans un acte du 28 août 1652, passé chez M^e Malespine, notaire à Draguignan, il est question de l'établissement d'un lavoir au château de « *la Garde-les-Figanières nouvellement édifié* ». Note msste de M. Mireur, archiviste du Var. Une autre note, assez ambiguë, signale, en 1571, le 18 mars, l'existence d'une terre à la Garde-de-Figanières, à *Villehaute*, confrontant une autre terre appelée la *Trailhasse*. (Reconnaissance en faveur d'Esprit Fouque, seigneur de la Garde. Etude de M^e Borelly, notaire à Draguignan, 1571, folios 293-296). Cette Villehaute semble désigner ici l'ancien château.

sèches, renfermant trois *canopes*, taillées au ciseau dans des blocs de ce grès permien rougeâtre qui, dans la trouée de l'Argens affleure en bancs de grès de mille mètres de puissance.

Quant à l'origine de ces espèces d'urnes appelées *canopæ* par les latins et destinées par eux à conserver les cendres des morts, on croit que leur usage s'introduisit en Italie, chez les Etrusques, importé semble-t-il d'Egypte.

Le Nil, en effet, en formant son delta se sépara en plusieurs branches dont les diramations extrêmes aboutirent à la bouche de Péluse, du côté asiatique, et à celle de Canope, du côté lybien. L'embouchure de Péluse, plutôt sablonneuse, fut d'un faible attrait pour les navigateurs, en raison de l'instabilité des bancs à son approche tandis que Canope, par le fait de la nature limoneuse de son havre donna naissance à un important commerce d'exportation de poteries. Ce serait l'origine des grandes jarres appelées *dolia* dont l'exemplaire le plus remarquable, en France, se voit encore, presqu'intact, dans les vestiges de Tauroentum, près de St-Cyr-sur-mer.

Cette céramique comportait un couvercle en forme de tête, avec anses en forme de bras plus ou moins indiqués, ceux-ci tenant parfois, une arme, un outil, un instrument ou objet adéquat à la profession du défunt dont elle devait recueillir les cendres. C'est là qu'il faut chercher l'origine du buste, *bustum*: ce qui a été brûlé.

La forme primitive de la canope appartient à la jarre de pierre dont l'Ecriture parle en rapportant le miracle des *Noces de Cana*. Il y est dit que l'eau changée en vin était contenue dans des jarres de pierre, qui étaient des canopes, et non des *dolia* de terre cuite.

Les canopes de la sépulture mise à jour dans le jardin du manoir de la Garde², étaient intactes, munies de leurs couvercles et contenait:

La première, une urne en verre bleuâtre, irisé, remplie

2. Communication faite au Conseil général du Var, en 1817, par M. Périé de la Garde, président de cette assemblée et propriétaire du domaine de la Garde. *Annuaire du Var*, 1817, p. 66.

à demie de cendres et de débris d'ossements carbonisés. L'urne, recouverte d'un carreau de terre cuite, en supportait une seconde de dimensions moitié moindres, en verre blanc, translucide, également pleine de débris cinéraires. La différence des dimensions des deux urnes motive vraisemblablement, une sépulture d'adulte et une d'enfant.

Dans la seconde canope se trouvait une urne semblable à la plus grande que nous venons de décrire, mais brisée, sans carreau, ou du moins nous n'en avons pas trouvé lors de notre visite à la Garde (1917).

Dans la dernière canope, un vase sans anse, ni oreille, ni rebord ou ornement quelconque, en poterie mince, lissée, mais non vernissée, genre *toupin*, semblait indiquer un rang social ou une parenté plus éloignés des sépultures précédentes. Un carreau semblable à celui de la première canope recouvrirait le toupin qui était vide, quand nous l'avons vu. Enfin, une monnaie impériale, moyen bronze de Vespasien (69-79), datait approximativement le tombeau. De semblables canopes ont été recueillies dans la région, notamment à St-Hermentaire (Cf. Catalogue du musée de Draguignan), au domaine de la Grange, d'Ampus, etc.

Dès les temps préromains la position de la Garde avait été utilisée comme vigie par les Ligures, en raison de sa proximité des sources, du voisinage du col de *Sant-Andrieu*, passage forcé, entre les Basses-Alpes et le littoral, avant l'aménagement de la route des gorges de Rebouillon, et en raison surtout, de la liaison optique que la vigie établissait entre les camps d'Ampus, au sud³, ceux de Figanières, à l'est⁴, Châteaudouble, à l'ouest⁵, et la vigie de Montferrat, au nord⁶.

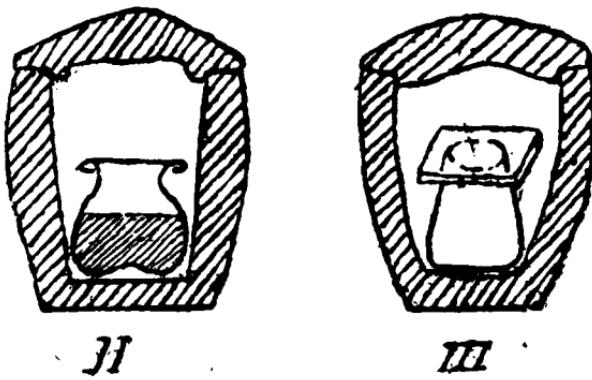
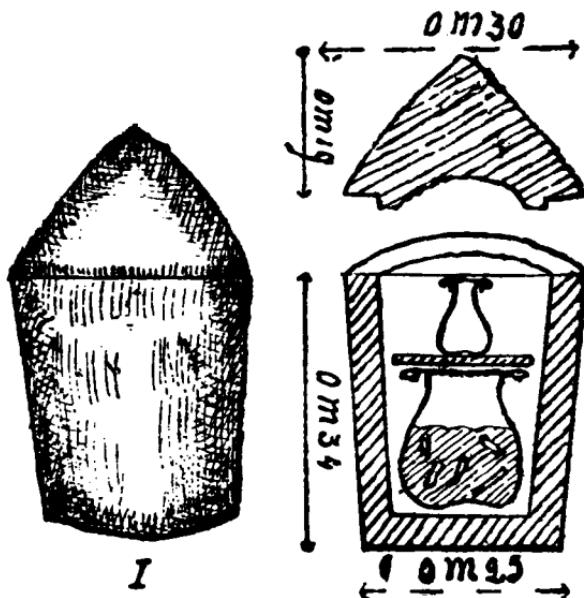
De l'introduction du christianisme à l'arrivée des Barbares, on est réduit aux hypothèses et à de vagues traditions comme celle de l'existence d'un temple païen à Châteaudouble, transformé en église chrétienne. De l'autre

3. Ampus l'Englugui, la Font-du-Pommier.

4. La Clape et le Piol de Figanières.

5. Châteaudouble et Sérail.

6. N.-D. de Beauvoir et la Bastide-du-Colombier de Montferrat.



Canopes en grès permien du manoir de la Garde.

côté de la Nartuby, la Garde primitive devint, très probablement, l'un des *castra jumeaux* qui constituèrent le *Castrum duplum* des chartes.⁷

A cinq cents mètres dans le nord-est du manoir moderne; l'ancien château de la Garde, couronne de ses vestiges une barre jurassique, à pic sur le canon de la Nartuby dont il défend les approches avec ce qui subsiste, sur le versant ouest de la clue, des fortifications élevées au xvi^e siècle par Louis de Villeneuve, dit *Riche d'honneur*, autour de Châteaudouble. C'est sans doute pour en payer la dépense, qu'il monnaya le château de la Garde à un *Fouque* (Fulconis), de Draguignan, et consomma ainsi la séparation de Châteaudouble et de son satellite.

Une délibération, du 22 juin, 1493, appelle le château de la Garde, *Gardia de Piolo et Figaneria*⁸. Il fut attaqué à coups de canon, par le duc d'Épernon à qui Henri IV avait retiré le gouvernement de la Provence et qui s'en vengea en fomentant la guerre civile.⁹

Cette forteresse affectait, en plan, une forme rectangulaire ayant ses grands côtés parallèles, au cours de la Nartuby; elle était posée sur la crête qui sépare le bassin de cet affluent de l'Argens du bassin de l'Endre, autre affluent inférieur du fleuve. Cette ligne de partage délimite également les territoires des communes de Châteaudouble et de Figanières. Quant aux ruines, elles ne présentent plus guère

7. Châteaudouble apparaît sous ce nom, comme prieuré dans une bulle de Grégoire VII, de 1079. Châteaudouble est aussi appelée *Castellum diabolum* (Cartulaire de St-Victor de Marseille. Ch. 500 et 501 du 20 juillet 1121. Il est dit dans la première: *Sucipit in ipso cacumine Montis Radi... in podis ocutus que est proximus de Castello diabolo*). Ce *mons radius* (?) ne serait-il pas la montagne de Beausoleil ?

8. La Garde-de-Piol et de Figanières. Piol, contraction de *pujol*, diminutif de *puy*, massif montagneux entre Callas, Figanières et Montferrat.

9. Cf. F. Mireur: Un ami et correspondant de Malherbe, in Bulletin de la Société d'Etudes Sc. et Ar. de Draguignan (T. xxiv, p. 309).

qu'un pan de mur encore intact, flanqué du soubassement d'une tour, le tout en moyen appareil. Dans le sous-sol persiste, seule, l'ancienne chambre-à-four. Il n'y a plus trace d'étage. Un petit pont fixe de trois mètres de largeur, jeté sur un fossé de pareille largeur, formant coupure, au sud-ouest, n'a plus que la moitié de sa voûte. De la porte qui lui fait suite il ne reste qu'une ouverture informe, dépouillée de toutes ses pierres d'appareil. L'ensemble rappelle étrangement les ruines du Castel de Reynier d'Ampus, tout proche.

Une tradition locale veut que la Garde ait servi de repaire à une bande de noble factieux qui, de là, rançonnaient les environs¹⁰ et qu'on dut réduire par un siège en règle. Nous n'avons pu établir si c'était avant ou après le bombardement de d'Epernon. Peut-être s'agit-il de l'expédition menée par les Dracénois ligueurs contre les religionnaires protestants qui s'étaient retranchés à Châteaudouble. Les assaillants partis de la Garde, firent sauter un pan des remparts de Louis de Villeneuve et pénétrèrent dans la place par la brèche qui, est demeurée, depuis, en l'état¹¹.

Ce castel de la Garde avait été lui-même substitué à un *castrum* mérovingien, d'aucuns disent même romain, dont on montre encore une tour ruinée à moins de 100 mètres au nord-est des vestiges du précédent sous l'aspect

10. Girardin : *Description du diocèse de Fréjus*, p. 249, dit : « On voit l'ancien château (de la Garde) sur le sommet d'une montagne, c'était une retraite de brigands, comme celui de Montferrat ». Ce dont Garcin (Dict. Histor.) s'est fait l'écho sans plus de détails ni de preuves.

11. « Passant outre, j'envoyay visiter le lieu de Châteaudouble qui estoit un peu esloigné de mon chemin, en intention de le faire démolir; mais il ne suffirait (pas) de faire ruiner le chasteau, si on ne ruinait par mesme moyen tout le bourg où il y a de quatre à cinq cents maisons, et encore n'asseureroit-on le pais de n'en pouvoir estre incommodé, y ayant une forteresse naturelle qu'il n'est (pas) possible d'oster, de sorte que j'ay aussi esté contraint d'y mettre garde. »

Lettre du duc d'Epernon au roi. Aix, le 11 février 1587.

d'une muraille appuyée à un rocher naturel, rappelant le facies habituel des tours carrées qualifiées communément de *sarrasines*. S'il était prouvé que c'est bien une tour sarrasine, elle ne saurait remonter au-delà des XII^e ou XI^e siècles, la plupart étant dues aux Templiers, chargés, comme on sait, de la sécurité des routes par les comtes de Provence. Le castrum devrait sa destruction à Raymond de Turenne, le fléau de la Provence, auquel on impute celle de la plupart des châteaux de la région. Si le fait est exact, il appuierait la tradition qui veut encore que la Garde soit demeurée au domaine comtal jusqu'à la reine Jeanne qui l'aurait aliéné, comme tant d'autres domaines, moyennant finances. Ce qui est certain, c'est qu'on retrouve le domaine, au XV^e s. aux mains de la famille dracénoise des Falconis ou Fouque qui le tenait des Villeneuve.

I. — Le premier de ces Fouque dont on trouve le nom dans les textes, est un certain Raphaël, établi comme drapier-chaussetier, au milieu du XV^e s., dans la maison portant le numéro 27 de la place du Marché, à Draguignan¹². À sa mort, maison et commerce passèrent à ses fils, Rostan et Barthélemy, dont le dernier, resté seul, vers 1498, assura le développement.

II. — Barthélemy donna un grand essor à ses affaires et, sa réussite fut telle, que ses concitoyens l'appelèrent à la tête de la municipalité pour gérer celles de leur ville, en 1505, 1515 et 1527-28. La dernière fois, deux années de peste, lui permirent de faire la preuve que la confiance des Dracénois avait été bien placée. Il mourut, en 1529, laissant une fille mariée et trois garçons, dont le plus jeune Etienne, fit une branche cadette restée dans le commerce.

III. — Le second semble avoir été d'Eglise et l'aîné, Honoré, déjà associé de son père, du vivant de celui-ci, porta la prospérité de sa famille au maximum, en affermant de grands domaines, ce qui le mit au contact des premières fa-

12. Cf. Mireur: *Les rues de Draguignan*, t. II, p. 171.

milles du pays¹³; en construisant ou achetant à Draguignan, huit ou dix maisons, et six ou sept bastides aux environs; puis il se mit à collectionner les seigneuries comme d'autres, aujourd'hui, collectionnent les tableaux de maîtres ou simplement des timbres-poste.

C'est ainsi qu'il acquit, vers 1538, des Villeneuve, une portion de celle de Comps, le château et la terre de la Garde-lez-Figanères, dont il prit le nom désormais dans les nombreux actes notariés qu'on a conservés de lui (1538-1542); en 1540, des Demandolx, le territoire de Vauplane, dans le baillage de Castellane; en 1560, des Pontevès, la moitié de la Garde-Freinet et de la Moure, et des Blacas d'Aups, la seigneurie de Soleilhas; en 1563, des Bonnaud de Lumières, la seigneurie de la Motte, près Draguignan, etc.

Lorsqu'il dicta son testament, le 16 octobre 1567, Honoré Fouque, sieur de la Garde, n'eut pas besoin de moins de dix-neuf pages grand in-8°¹⁴ pour partager sa fortune entre tous ses héritiers, savoir:

IV. — 1° Son fils ainé Joseph, auquel allèrent les seigneuries de la Motte, de Vauplane, de Soleilhas, de St-Auban et de Cinabre, qu'il laissa, à son tour, à sa mort, en 1587, à son fils Pierre qui n'eut que des filles.

2° Jean, le cadet, qui fut d'église et prévôt du chapître de Fréjus. Il fit souche par un fils naturel, légitimé, de la branche des seigneurs de Beaudron, à Montferrat, laquelle s'en fut aussi en quenouille à la troisième génération. Il mourut le 5 janvier 1593, au château de la Garde où il s'était retiré et fut inhumé dans l'église de Montferrat.¹⁵

3° Antoine, docteur en droit, avocat à Draguignan, qui mourut avant son père, laissant une fille, Jeanne, mariée à Augustin de Lascaris.

13. Une Sabran, femme du seigneur de Flayosc, de qui il avait pris à bail la ferme de Lagnerosc, accepta en 1539, d'être marraine d'un des enfants que lui donna sa femme *Jeannette Leydet*, d'une bonne famille de négociants barjolais.

14. Arch. Dép. du Var, B. 402, f° 50.

15. Arch. Com. de Montferrat, GG1 f° 40.

4^o Jeanne, une fille, mariée au juge royal Guillaume Bar-bossy, de Draguignan.

5^o Balthazar, seigneur de la Garde-de-Figanières et de la Garde-Freinet, par l'amour-propre paternel qui ne voulut pas qu'il y eût un autre seigneur de la Garde après lui, que Balthazar. Sa femme, Jeanne Laurens, lui donna deux fils et deux filles, savoir :

V. — 1^o Esprit, qui suit.

2^o Jean, mort en bas-âge.

3^o Leucipe, mariée à Barthélemy de Rougiers, des Sieyès.

4^o Louise, mariée en 1580, à Henri de Villeneuve-Vau-vres, frère cadet de Jacques de Villeneuve-la Berlière, le second mari de sa mère.¹⁶

Ces alliances dans l'aristocratique famille des Villeneuve ne paraissent pas avoir porté bonheur à l'ainé, Esprit, qui semble avoir eu l'âme moins bien trempée, dans la lutte pour la vie, que les autres Fouque, ses ancêtres. Un an après son entrée en possession du château de la Garde, le 24 avril 1594, il voyait celui-ci, comme il a été dit plus haut, démolî à coups de canon par le vindicatif duc d'Epernon, dont il aurait parlé et écrit, paraît-il, trop librement. Le castel de la Garde devenu de ce fait inhabitable pour Esprit dut entraîner la construction du manoir dont il a été question au début. Plus préoccupé de belles lettres que de gros sous¹⁷ il vit s'abattre sur son domaine « l'âpre nuée des sergents rasant plus proprement le sol que ne l'avaient fait les canons de d'Epernon ». Ses proches firent

16. Jeanne Laurens se remaria en 1570, ce qui met le décès de Balthazar, son mari, au plus tard en 1569.

17. On connaît l'ode de Malherbe qui débute ainsi :

*La Garde, tes doctes écrits
Montrent le soin que tu as pris
A savoir toutes belles choses;
E tta prestance et tes discours
Etaient un heureux concours
De toutes les grâces écloses.*

chorus avec ses créanciers et un arrêt du 7 avril 1634, rendu à la requête de Louise Fouque, veuve de Villeneuve-Vauvres et de ses deux enfants jumeaux, Honoré et Blanche, le déposséda en partie par collocation du fief de la Garde en faveur de sa nièce.¹⁸

V. — A la mort d'Esprit¹⁹ la portion du fief qu'il détenait encore passa à son fils et neveu, Esprit Brun du Castellet (VII) dont la fille épousa, en 1647, Balthazar Giraud, fils de Gaspard, chef d'une lignée d'avocats mis par la confiance des Dracénois, à de nombreuses reprises à la tête de la municipalité de leur ville.²⁰

VIII. — Par la suite des Giraud acquirent les seigneuries de la Moure et d'Agay et délaissèrent celle de la Garde, qu'ils finirent par céder à une famille de Comps, les Périer qui prirent de ce fait le nom de la Garde.

Les Giraud d'Agay furent maintenus dans leur noblesse par Lettres Patentes de Louis XIV pour les services rendus par eux à l'Etat, en particulier pendant l'invasion de 1707.²¹

Nous avons vu plus haut que les Périer de la Garde étaient encore représentés, en 1817, par le président du Conseil général du Var. Son dernier descendant mâle, Paul de la Garde, mourut dans la nuit du 16 décembre 1892, au moment même, dit-on, où s'écroulait la dernière tour du vieux castel dont il portait le nom.

Au moment de la Révolution, le cahier des doléances des communautés de la Sénéchaussée de Draguignan, pour Châteaudouble, rédigé le 25 mars 1789, se terminait par un post-scriptum ainsi conçu :

« Demander au surplus, à S. M. et aux Etats-Généraux, « les droits de rachat et de compascuité que la Commu-

18. Notaire Olive, collocation, f° 687.

19. Les Fouque portaient, d'après Nostradamus (*Chroniques de Provence*, p. 288), d'azur à trois soleils d'argent.

20. Cf. F. Mireur : *Les rues de Draguignan*, t. VI, p. 247. L. P. rendues en faveur de Emmanuel-François Giraud, sieur de la Garde, Agay et la Moure.

« nauté a et avait sur la terre de la Garde, auxquels elle « n'a jamais renoncés. Ce qui en empêche l'exécution, « c'est que l'habitation a été effrayée par divers procès « que les seigneurs du dit terroir de la Garde leur (*sic*) « ont intentés, lesquels existent encore.

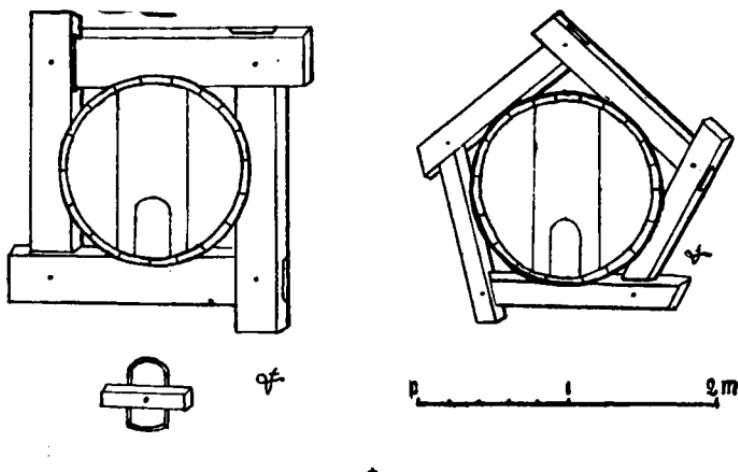
« Signé: FERRU. »

Châteaudouble se souvenait donc toujours en 1789, du temps où le terroir de la Garde était sien; mais les intérêts des possédants-biens de la Garde les poussaient vers Figanières; on en peut inférer de la lecture des cahiers de Figanières et de la Garde, qui débutent par le même préambule et dont les articles semblent calqués les uns sur les autres. Aussi la Garde ne fut pas maintenue au nombre des communes de plein exercice et son territoire fut rattaché à celui de Figanières, nonobstant la réclamation de Châteaudouble.

Une épave curieuse, autant qu'ignorée, du mobilier du château d'Esprit Fouque, ruiné par d'Epernon, a émigré dans les caves du manoir moderne²¹. Nous voulons parler de deux *fusts* de facture archaïque qu'on y peut voir encore, voisinant avec des foudres plus modernes. Ces deux vénérables récipients semblent dater de l'invention des premiers tonneaux. Ils sont assemblés, sans cercle, ou plutôt leurs cercles sont faits d'ais ajustés à cheville d'un côté et à queue d'aronde de l'autre.

La vue de ces curieux échantillons d'une industrie complètement métamorphosée nous a inspiré l'idée d'en rechercher les origines, peut-être le résultat de ces recherches, que nous avons condensé dans les quelques pages qui suivent, apportera-t-il, à quelques-uns, les mêmes surprises qu'il nous a procurées.

21. Le salon du manoir renferme en outre plusieurs intéressants portraits de personnages historiques, des épées ouvragées d'officiers généraux, etc. La grille de la chapelle domestique est une autre épave de la chapelle romane de Sant-Andrieu, etc.



Les préhistoriens, qui se sont mis d'accord pour diviser les premiers âges de l'humanité en âges de pierre, de bronze et de fer, n'ont point retenu de période pour l'âge du bois. Il n'est cependant pas douteux que les populations primitives n'aient abondamment utilisé ce matériau. La boissellerie et la vannerie ont précédé l'emploi de tous les métaux et ont fait l'objet d'une industrie qui, pour n'avoir laissé que de très faibles traces, en raison du peu de résistance qu'offrait le végétal aux causes de destruction, a cependant rendu d'indiscutables et d'inappréciables services à l'humanité originelle.

Les corbeilles d'osier fabriquées par les Gaulois excitaient déjà l'admiration des Romains. Des médailles celtes montrent, en outre, des chars à roues de bois, des sièges de bois munis de dossier, bien antérieurement à l'arrivée des Romains en Gaule (154 ans av. J.-C.). Le vieux français avait un mot pour désigner l'ensemble du travail des végétaux: c'était la *mandrerie* qui se scinda par la suite: 1^o en vannerie, c'est-à-dire les travaux, d'osier et de canne tressés, communs; 2^o en sparterie, vannerie plus fine utilisant les chaumes de graminées, de joucacées et de cypéracées; 3^o en closerie, travaux plus grossiers employant toute espèce de branchages ligneux, refendus ou entiers, pour la confection de claires, de vans, de hottes, de

paniers, de corbeilles et autres vaisseaux à matières sèches; 4^o en boissellerie qui utilisait le bois en lattes, en planches et en merrains; l'ouvrier s'appelait fustier, de fust, dont nous avons fait fût et futaille. On trouve dès le XIII^e siècle le mot fust pour navire. A la même époque on disait *mande* pour le panier et la corbeille tressés, à deux anses ou poignées. Par apocope du d, le français moderne a retenu *manne* et *mannequin* revenant ainsi au latin *mannus do*: je donne la main.²²

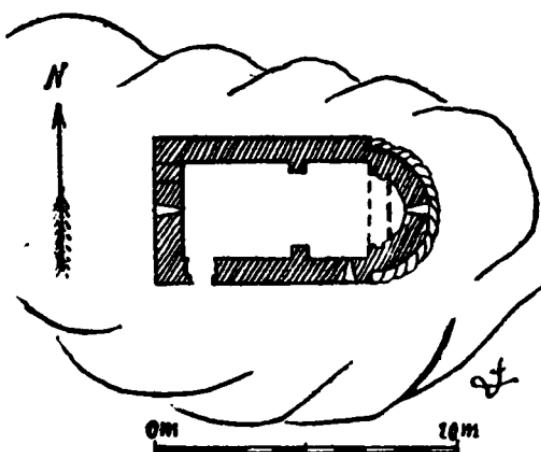
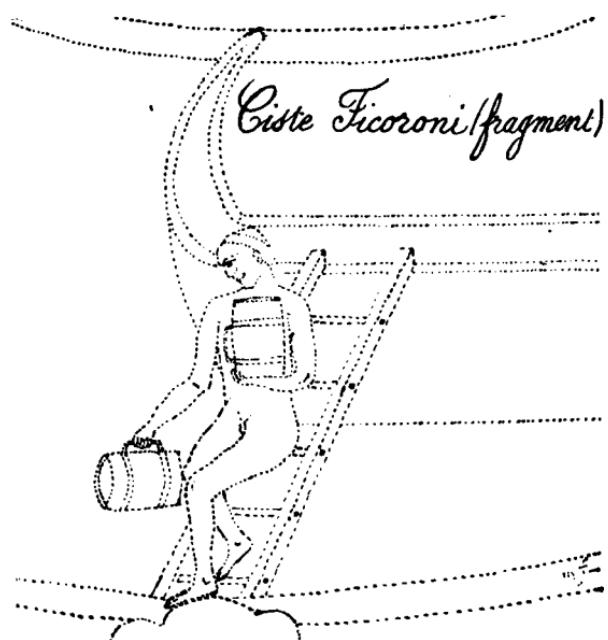
La plus ancienne représentation connue du tonneau ou baril se trouve sur la *ciste Ficoroni*, au musée Kircher, à Rome. Elle représente l'arrivée des Argonautes, en Bithynie, chez les Bébryces et développe, sur sa partie cylindrique, la scène suivante: le géant Amycos, souverain du pays, ayant prétendu empêcher les marins grecs de s'approvisionner d'eau, ceux-ci s'en emparent et l'attachent à un arbre, sur l'ordre de Pollux, pendant que le reste de l'équipage débarque pour se rendre à l'aiguade. L'un des matelots descend l'échelle de la coupée, portant à la main droite un tonneau à deux cercles reliés par une poignée comme une anse de panier ou de valise. Il tient, en outre, sur son bras gauche, un baril semblable. Cette ciste, une des plus remarquables de l'art étrusque, est faite d'une tôle de bronze enroulée et soudée au marteau. Le dessin en a été obtenu au repoussé. La scène représentée n'occupe que la moitié, en hauteur, du cylindre, avec une bande supérieure et une inférieure ornées de palmettes et d'animaux chimériques. Le couvercle, en calotte sphérique, porte une anse faite de trois personnages, dont un féminin, celui du milieu, se tenant par les épaules. Une inscription latine:

*Novios Plantos med Romai fecid
Dindia Malconia filla dedit.*

marque, par son orthographe archaïque, une date antérieure à la seconde guerre punique (218-201).²³

22. Littré, Dictionnaire.

23. Arch. étrusque et rom. J. Martha. Paris s. d. Quentin, p. 111 et 117.



*Plan de la chapelle romane
de Sant-Andrieu, près la Garde.*

L'art étrusque paraît s'être surtout inspiré des modèles en bronze venus de Grèce, mais il est indubitable, qu'à côté de la Toreutique, existait une industrie du bois très perfectionnée. La plupart des modèles de vases en terre cuite, ont leurs similaires en bronze, mais il en existe aussi en bois qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, sauf par la voie détournée de l'Extrême-Orient, grâce au rotin et au bambou qu'une tradition plusieurs fois millénaire, continue à transmettre.

Chez les Grecs, le tonneau de bois ne paraît pas avoir existé, chez les Romains, qui l'ont connu des Etrusques, il semble avoir été réservé aux transports par terre et par eau. A la propriété, la vaisselle vinaire se résumait en *dolia* et en *cortina*. Les premiers n'étaient autres que de grandes jarres en terre cuite²⁴ semblables à celles encore connues, dans le Var, sous le nom de *fabi*, d'un sigle de fabricant répandu dans la région d'Hyères. Toutes les ruines romaines, en Provence, décèlent des fragments de *dolia*, très différenciables des autres poteries, par les gros grains de quartz, ou de calcite, mélangés à la pâte qui en prend une apparence de béton romain.

Le *dolium* servait indifféremment pour l'huile et pour le vin. Afin d'empêcher celui-ci d'aigrir et de s'avarier, on versait dessus une couche d'huile d'épaisseur variable, selon le temps de conservation qu'on lui réservait: de là les mots *ouiller*, *ouillage*, qui signifient faire le plein d'une futaille en y versant de l'huile. On recouvrerait ensuite le récipient d'un couvercle de bois ou de terre cuite, à feuillure, percé généralement de deux trous pour y passer un lien servant de poignée, destiné à empêcher la poussière, les insectes et autres petits animaux de tomber dans l'intérieur du vase.

Sur les navires on transportait les liquides dans des amphores à fond pointu qu'on engageait dans la lunette d'un support ou chantier arrimé, à tribord et à babord, pour équilibrer l'embarcation. Le col en était plus étroit que celui des *dolia*, et, pour empêcher le liquide de jaillir au dehors

24. C'est le tonneau de Diogène-le-cynique.

dans les mouvements de tangage et de roulis, on introduisait dans l'ouverture de menues branches de plantes aromatiques ce qui amena insensiblement l'usage des liqueurs à base de vin ou d'alcool. C'est l'origine des vermouth, byrrh, etc. Les transports par terre se firent, au début, dans des conditions analogues: les bâts des animaux étaient arrimés de façon à supporter deux amphores s'équilibrant de chaque côté et retenues par le col et par la panse à l'aide de courroies.

La courtine (*cortina*) complétait, avons-nous dit, la vaiselle vinaire. C'était un vase profond, presque sphérique, auquel s'adaptait un col plus étroit qui recevait une anse et formait aussi entonnoir. C'était, en somme, un chaudron: plus tard, on y ajouta des pieds, mais originairement il avait le fond rond et on le plaçait sur un trépied, comme une amphore sur son banc. Le trépied, participa au nom de courtine, l'expression s'en étendit au bois de lit quand on renonça à manger et à dormir sur le même meuble. La cortina fut à la fois le lit, le baldaquin et les rideaux; on l'employa même pour le ciel et les tentures et le théâtre en fit un accessoire.

La courtine primitive était souvent en métal, ordinairement en bronze, et nombreuses sont celles qui sont passées dans les collections particulières et les musées. Le fameux trépied de Fréjus, décrit par Peiresc était une courtine. Les temples les utilisaient comme brûle-parfums et brûle-victimes. Dans la vie domestique, la courtine s'employait à une foule d'usage; à la cuisson des aliments, à recueillir l'huile et le vin au pressoir et à les transporter au cellier, à faire fondre la graisse, etc. L'apparition du métal martelé en répandit l'emploi.

L'invention du tonneau de bois est attribuée aux celtes-gaulois. Leur fabrication en grand semble contemporaine de l'époque halstattienne et des sépultures à char. Les Gaulois avaient pris le goût du vin au contact des Marseillais, qui leur en envoyait par le Rhône et la Saône, et c'est pour en faciliter le portage, des ports de ces cours d'eau à ceux des tributaires de l'Océan, qu'ils auraient imaginé les fuitailles.

Les Marseillais, par leur commerce, excitèrent la culture

de la vigne qui s'étendit à toute la Narbonnaise à l'époque de la conquête. Les raisins étaient pressés sous un système de leviers à contrepoids, sans vis, analogue à celui en usage auparavant pour les olives et qui avait été emprunté aux Grecs. Le jus extrait, était, après fermentation, conservé dans des dolia et des amphores soigneusement lutés à la chaux et à l'étoupe. Les viticulteurs gallo-romains utilisèrent aussi la fumigation pour empêcher ou retarder les fermentations secondaires: « Tout ce que les « collines marseillaises renferment de vins enfumés et « vieillis par la cuisson, écrit Pline à son ami Munna, tu « l'expédies à tes infortunés amis, à travers les mers et « les monts. Tu leur livres ces poisons malfaisants à un « prix tel qu'une pièce de Seltia ou de Falernes leur revient « à meilleur marché. Si tu ne viens plus à Rome depuis « si longtemps, c'est dans la crainte d'y boire de ton « vin. »²⁵

A l'époque des croisades les fûts en bois étaient d'usage courant. En 1023, on voit un certain Etienne donner à l'abbaye de St-Victor de Marseille « *X dextrus de vignas cum vascello* » avec les futailles, est-il dit au Grand Cartulaire, folio II.

Le vicomte de Marseille Barral, fils de Hugues Geoffroy II et de sa femme Cécile, épousa Marie de Montpellier, nièce de Manuel, empereur de Trébizonde, dont il eût une fille, nommée elle-même Barrale, qui porta sa part de la seigneurie de Marseille dans la maison des Baux, en épousant Hughes des Baux. Barral et Barrale avaient dans leur sceau, armes parlantes, un baral ou baril (1192). Chose curieuse, ce baril porte une douelle supérieure renforcée, au trou de bonde, en forme d'entonnoir, comme une des deux futailles de facture archaïque du château de la Garde.

Les chroniqueurs de la sixième Croisade rapportent aussi que Saint Louis partant pour l'Egypte, fit munir l'armée de

25. Pline XIV, VIII. Cf. également Strabon IV, Martial épigr. LXXX. Le *succisum*, était ce vin expédié de Marseille à Rome, épais et noir, il servait à faire des coupages.

barils de jaunes d'œufs salés, comme conserves alimentaires. Le moyen-âge ne connut guère de mode de conservation des denrées alimentaires autre que la salaison. Ces barils furent acheminés, par la voie du Rhône, jusqu'à Aigues-Mortes où l'on sait que s'embarqua le saint roi qui, par scrupule, ne voulut point passer sur les terres d'autrui, en l'espèce, la terre de son propre frère, Charles d'Anjou, dont la flotte attendait la sienne dans la baie de la Ciotat.



Ciste en bronze dite de Ficoroni.



Sceau de Barral, vicomte de Marseille, et de Barrale des Baux.

Au xiv^e et xv^e siècles, les citations ne se comptent plus, en particulier au sujet du privilège du vin, concédé par les comtes de Provence à nombre de communautés provençales. Celui concédé à Toulon portait comme sanction : « Une amende de dix livres applicable à la cour et la

confiscation du vin et des tonneaux « vel lignis » servant aux délinquants à transporter le vin et les raisins. »

Le tonneau est dès lors d'usage courant et figure dans la plupart des inventaires, depuis ceux concernant l'abolition de l'ordre des Templiers, jusqu'à ceux des simples particuliers. Un dernier progrès fut l'utilisation du chêne-liège pour les bouchons et les bondes, dont les Champenois s'attribuent l'invention mais qui paraît bien cependant d'origine provençale, le *Quercus suber* n'existant guère qu'ici; ils n'ont sans doute fait que d'enrépandre l'usage. Jusqu'au XIII^e siècle, les boutes, comme on appelait aussi les fûts en provençal, furent toujours bouchées avec les bondes et des chevilles de bois. On connaît le vieux proverbe:

*Bouche ta boute à la Toussaint,
A Saint-Martin bouche ton vin.*

que nous citerons en français pour ne pas l'estropier.

Cdt LAFLOTTE.





FRATERNITÉ !

Comédie en un acte et en vers

PERSONNAGES

JEAN, chemineau, 35 ans.

JOSEPH, poète, mari de Claire, 40 ans.

PIERRE, artiste, ami de Joseph, 30 ans.

CLAIRE, femme de Joseph, 28 ans.

La scène représente une villa en Provence, au printemps. A droite, une aile du bâtiment avec sa terrasse. A gauche, une allée de jardin limitée par une barrière. Au fond, la silhouette d'un village avec son clocher. Près de la terrasse, une table et des chaises. Sur la table, une bouteille et des verres, des livres et des papiers. Au lever du rideau, il fait jour. La clarté baisse peu à peu, puis vient le clair de lune.

SCENE I

PIERRE — CLAIRE

Ils arrivent par l'allée du jardin. Pierre porte un appareil photographique en bandoulière. Il est en costume de sportman.

PIERRE, continuant une conversation:

...Certes, votre profil avait plus de lumière
Sur les clichés où je vous pris en infirmière,
Et je me souviendrai longtemps du jour fatal
Qui nous a réunis dans ce même hôpital
Où je fus, quelques mois, officier-gestionnaire.

CLAIRe

Allons! ne parlons plus s'il vous plaît de la guerre;
Mon mari m'en reparle encore, et je crains fort
Que cette obsession n'aggrave notre sort
D'être tous les deux faits pour ne pas nous comprendre...

PIERRE

Il en est assommant, c'est justice à lui rendre.
Pour compenser cela, vous avez ce pays
Où vos caprices les plus fous sont obéis?...

CLAIRe

Quand vous n'y serez plus dans ce bel ermitage
Voilà ma vie ici... Toute seule!... à mon âge...

PIERRE

Toute seule?... Et Joseph?...

CLAIRe

Oh! lui ne compte pas!
Je ne le vois jamais qu'aux heures des repas.
Ce n'est encor pas lui qui de sa femme abuse...
Il n'a jamais été qu'amoureux de sa Muse!

PIERRE

Ah! que votre contraste est une vieille loi!
Sa Muse? Elle est drapée à l'Antique, ma foi,
Et vous, cher bibelot de ce siècle fantasque,
Quand de la Tragédie il revêtait le masque
Votre esprit finement et fort le taquinait...

CLAIRe

Mais aussi, retiré, seul, dans son cabinet,
Il tour d'ivoirise! Et là, des heures entières —
Vous connaissez déjà ses drôles de manières —
Il écrit puis il parle, et défend (même à moi)
D'aller le visiter dans son temple... (Ils s'assoient).

PIERRE

Ah! ma foi
C'est sa marotte à lui! Nous avons tous la nôtre.
Moi, ce sont mes clichés. Et vous quelle est la vôtre?...

CLAIRe

Je suis femme avant tout. Moi? C'est le changement
Et tout ce que la vie a pour nous d'agrément:
C'est le jeu, le fox-trot, la fête, le champagne,
Au chaud salon, l'hiver; et l'été, la campagne,
La Mode, les concerts, la plage, le cheval,
L'auto, l'excursion par le mont ou le val...

PIERRE

Paris ne peut suffire à ce joli programme.
Est-ce que cet hiver vous y serez, Madame?

CLAIRES

Nous y serons sans doute en octobre prochain;
S'il dépendait de moi j'irai prendre le train,
Bien avant ce temps là, mais mon mari prépare
Ce drame si fameux que toujours il vous narre.
Il en a bien encor pour une éternité
Avant de terminer cette Fraternité!

(*Elle montre les papiers sur la table.*)

PIERRE, regardant les papiers

Fraternité?...

CLAIRES

Mais oui, cette œuvre magistrale
Qui bouillonne en sa tête. Il la veut sans égale!
Après la guerre, il voit tous les peuples déçus
Par tous leurs dirigeants. Lui, jouant les Jésus,
Sentant sourdre la haine en cette paix fragile
Rêve et refait en vers un nouvel Evangile.

PIERRE, regardant toujours les papiers

Il m'en parlait déjà quand à l'Etat-Major,
En Champagne, avec lui je me trouvais encor.
Dans les abris profonds, ainsi que des termittes,
On trésaillait souvent au fracas des marmites.
Cet enfer de la guerre eut pour sa vanité,
Un prologue charmant de sa « Fraternité ». (Un temps)

CLAIRES, se levant

Et vous allez partir demain?...

PIERRE

Sans aucun doute
Vers l'unique Paris, je reprendrai la route,
Emportant ce cliché qui n'a pu me servir...
Si vous aviez voulu... quel très cher souvenir!...

(*Il montre son appareil et se rapproche de Claire.*)

CLAIRES

Si vous partez, Joseph aura beaucoup de peine.

(*Elle s'éloigne un peu.*)

PIERRE

Et vous, n'est-il pas vrai, vous n'en aurez qu'à peine?

CLAIRES

Mais... j'en aurai... beaucoup, pour le doux compagnon
Que vous avez été — stoïque — un peu grognon...

PIERRE

Oui, stoïque, pour écouter l'œuvre sonore,
De votre cher mari — ce fou que l'on adore.
Et grognon, c'est certain, parce que sans émoi
Vous avez vu souffrir ce cœur... qui bat pour toi!...

CLAIRE, *s'éloignant et montrant l'horizon*
Ne regretterez-vous pas un peu ces beaux sites?

PIERRE

Je les regretterai parce que vous les fites
Plus vivants et plus beaux. Que votre charme sûr
Résume pour mes yeux cette Côte d'Azur
Toujours belle, toujours vibrante...

(Il va pour l'enlacer.)

CLAIRE

Monsieur Pierre!

PIERRE, *interrompant son geste*

Mais qui n'a qu'un défaut... être toujours trop fière!
Trop frivole! Et d'avoir la chanson de ses flots
Couverte par le bruit de l'or et des grelots.

(Il s'éloigne.)

CLAIRE

Et c'est de la quitter qui vous rend si colère?...
Ce petit ton rageur, vraiment ne vous va guère.

PIERRE

Non! c'est de m'éloigner sans avoir rien reçu,
Pas le plus petit mot d'a...

CLAIRE, *lui mettant une main sur la bouche*

...mitié. Cher déçu!...

Vous avez eu de moi le meilleur de la vie:
La confiance d'une honnête et tendre amie.

PIERRE, *se rapprochant*

Oui, je sais... l'amitié, les miettes du cœur...
Qui consolent certains de n'être pas vainqueurs.
Mais moi je ne veux pas de ce sentiment fade
Et je m'en veux d'avoir joué le camarade
Et l'impossible ami, près de vos yeux pervers...

CLAIRE

Et d'avoir écouté de mon mari les vers!

PIERRE

Oui, moquez-vous. Voilà ce que vos yeux, Madame,
Ont fait: Une rancœur de la plus pure flamme,
Et pourtant Dieu seul sait ce que j'eusse, ma foi,
Bravé: les dangers les plus fous rien que... pour toi!

CLAIRE, *se défendant mollement*

Pour un ami, vraiment vous me dites des choses...

PIERRE, *l'enlaçant*

Mais... que le papillon dit chaque jour aux roses...

CLAIRE, *le menaçant du doigt*

Papillon! C'est le mot...

PIERRE

Mon choix n'est pas heureux
Je le sais, et pourtant je ne puis dire mieux
Et je voudrais pouvoir, pour l'ange que vous êtes,
Vous chanter mon amour comme font les poètes.

(*Il tente de l'embrasser.*)

CLAIRE, *se dégageant*

Les poètes? Ah! non, mon mari, c'est assez,
Me chanter chaque jour ses vers et leurs succès
Et j'ai peur qu'au contact de sa Muse bavarde,
Vous ne le deveniez avant peu, prenez garde!

(*Lui montrant les papiers épars sur la table.*)

Tenez, relisez-les ses vers en attendant.

Et pour d'autres beautés écrivez-en autant

Je vais chercher des fleurs pour parer notre table...

(*Elle sort derrière le pavillon.*)

SCENE II

PIERRE, *il regarde la table. S'assied, feuillette les papiers, puis rêveur:*

Et voilà l'animal, versatile, adorable,
Le petit oiseau bleu qu'on croit docile au vent,
Qui vous cloue un museau d'un bec d'oiseau savant;
Le moineau qui pépie aux propos les plus graves,
Le plus frêle de tous, brave entre les plus braves,
Narguant le jardinier et son épouvantail,
S'abritant des éclats derrière un éventail,

Et toujours en éveil, et partout à son aise,
Un joujou, le meilleur, le pire: La Française!...

Elle exècre les vers! Son mari n'est qu'un sot,
Ces femmes-là? ça doit être pris à l'assaut!

(Il regarde l'endroit par où Claire est partie.)

Non, Joseph n'est pas fait pour aimer cette femme,
A travers un beau corps il adore une autre âme
Et se grise de mots...

(Montrant les papiers.)

Ça ne tient pas debout!
Et peut-être qu'au fond il n'aime rien du tout.
Avant que de partir — c'est peut-être un blasphème —
Je lirai volontiers son plus joli poème:
Sa femme! Et pourtant non, restons calme ce soir
Et tuons notre rêve avec ce mot: Devoir!

(Il feuillette les manuscrits.)

Sacré Joseph! Voilà comment sont ces poètes;
Dans la guerre ou l'amour ils ne voient de conquêtes
Qu'aux batailles de mots. Un jour, près de Verdun
A quinze pieds sous terre, un gars, depuis défunt,
Pris sous l'éboulement et ramené tout blême:
Arracha de son cœur ce seul mot: « Quel poème! »
Il n'a voulu connaître en somme un peu le front
Que pour nous en parler en vers qui ronfleront.
Ah! parler des Poilus, ce fut chose commode
Mais la guerre finie, ils sont passés de mode
Ce qu'il en a pondu de vers! Dieu seul le sait!

(Entendant marcher)

On vient ici, je crois... Entrez... Qu'est-ce que c'est?...

(Le jour baisse peu à peu.)

SCENE III

PIERRE, JEAN (*moitié poilu, moitié civil*)

(Ce dernier saute la barrière renversée; il est vêtu en che-mineau avec des jambières et un béret de soldat; il porte une musette et une guitare. Otant son béret:)

Bien le bonsoir, Monsieur... Je viens, sur la grand'route,
Oh! non pas de dîner, mais de casser la croûte;
Et, comme tout est sec, mon gosier, le ruisseau,
Je viens vous demander un simple verre d'eau...

PIERRE

Ici, mon cher ami, je ne suis pas le maître;
Je suis un invité, mais je puis me permettre.
Pour que vous repreniez plus gaiment le chemin,
De vous offrir de l'eau... même un verre de vin!

(Il lui offre une chaise).

Remettez-vous un peu... Tenez, sur cette chaise,
Posez le baluchon là... mettez-vous à l'aise.

(Ils s'assoient)

Si mon ami Joseph vous voyait — c'est certain —
Le poète-poilu verserait ce bon vin
Au chemineau — poilu que sans doute vous êtes?...

JEAN

Alors, je suis tombé dans un nid de poètes?

PIERRÉ

Oh! pas précisément, car j'abhorre les vers;
Mais c'est là, voyez-vous, le faible, le travers
Du maître de céans: Joseph de la Ferrière.

JEAN

Qui prépare « Fraternité », l'œuvre si fière
Annoncée à grands coups de presse et d'encensoir?...

PIERRE

Mais oui, vous le verrez sans doute avant ce soir.

JEAN

Je le connais, Monsieur, c'est un homme robuste;
Je l'ai porté pendant trois kilomètres, juste.
Joseph de la Ferrière. A notre Etat-Major,
Sans moi, mon cher Monsieur, peut-être il serait mort;
Dans l'abri marmité; vers la main de Massiges,
Je l'ai sorti, lui seul vivant, c'est un prodige,
Evanoui, je l'ai retiré près du puits
Et c'était un poète! on me l'a dit depuis...

Pierre verse à boire.

PIERRE

Lui-même vous dira — car c'est plus qu'un poète —
C'est un diseur fameux...

JEAN, après avoir bu, fait claquer sa langue.

C'est pas de la piquette.

PIERRE

Il vous dira ses vers, il aime tant son art!

JEAN

Tant pis s'ils sont mauvais ses vers; quant au pinard
Il rime avec soleil! (*Il admire les reflets du verre.*)

PIERRE, *lui offrant encore du vin.*

Encore un hémistiche?...

JEAN, *tendant son verre.*

Même un alexandrin, avec la rime riche!...

PIERRE

Je croyais que les chemineaux n'existaient plus?

JEAN

Et c'est dans Richépin que vous les avez lus!...
Il est des chemineaux taillés pour le théâtre:
Beaux parleurs, orateurs et sûrement bellâtres,
Et la barbe peignée et roulée en copeaux,
Ça chante l'opéra, ça vous suit les troupeaux
Dans un manteau drapé, bellement, à l'Antique,
Ah! ce qu'on nous l'a fait au chemineau lyrique!

PIERRE

Vous êtes libéré depuis peu?

JEAN

Libéré?

Pas encor tout à fait. Regardez ce béret
C'est encor la livrée à laquelle on s'accroche
Quand on est sans travail, sans un sou dans la poche.
Je ne puis même pas me rengager encor...

PIERRE

Rengager? ce serait peut-être un meilleur sort.

Mais alors qu'as-tu fait pour qu'on t'en trouve indigne?

JEAN

Presque rien: Trente mois sur la première ligne!
Mais comme tout humain je ne suis pas parfait
Alors, vous comprenez... Voici ce que j'ai fait:
Avec un adjudant, qu'à titre provisoire
On nomma lieutenant, j'eus une sale histoire:
Dans le grand hôpital où lui fut embusqué,
J'étais comme blessé. Voilà, ça m'a choqué
De l'entendre un beau jour dire en faisant la mine:
« Surveillez-moi de près, n'est-ce pas, cette vermine! »

PIERRE, qui depuis un moment examine Jean de plus près. A part:

Je ne me trompe pas, c'est lui... (Haut) Quel est ton nom?

JEAN

Jean César Dubormeau.

PIERRE

(A part) Fichtre!... c'est mon lurron!...

Dubormeau... c'est bien ça, la barbe change un homme.

(Haut)

Pour qu'il vous en voulut, qu'aviez-vous fait en somme?

JEAN

Et bien, voilà... J'avais écrit un certain jour
A ma douce infirmière un poème d'amour,
L'officier, qui flirtait très fort avec la belle,
Surprit notre poulet et...

PIERRE

Lui coupa les ailes!...

Vous êtes donc poète ainsi que mon ami?

JEAN

Poète?... ça dépend... oui, peut-être... à demi,
Si c'est être poète avoir cherché des rimes
Et commis des sonnets comme on commet des crimes!...
En cachette? Pourtant, j'ai failli me lancer,
Mais la guerre survint!... C'est à recommencer.
Sans parents, sans copains (tous sont morts) je voyage,
Et cherche pour l'instant n'importe quel ouvrage!

PIERRE

Tu peux facilement en trouver si j'en crois
Tous ces petits rubans et celui de la croix?...
Cela doit bien t'aider? Dans la France héroïque
On prise fort je crois l'ardeur patriotique.

JEAN

Ces hochets? je les mets sans y croire; pourtant,
Ça me sert quelquefois lorsque chez un parent,
Le père ou le cousin d'un poilu mort, j'arrive,
Je rouvre cette plaie au cœur qui, toujours vive,
Fait couler la bonté comme le souvenir...
Et l'on m'y dit toujours: « Vous pourrez revenir! »
Mais plus souvent on dit en voyant ces histoires:
« La barbe! » Ah! c'est fini, car la belle victoire
Bat d'une aile ma foi...

PIERRE

Mais l'on a pour toujours

Tué la guerre...

JEAN

Ah! non, car la suite des jours
Prouve qu'il nous faudrait pour cela changer l'homme.

PIERRE

Mais c'est de l'ennemi que tu te plains en somme?...

JEAN

Certes! puisque pour nous c'est encore aussi dur
De gagner notre pain que de mater la Rhur?
Primes et pensions, voilà pour nous le terme
De la gloire. Avec ça, poilus, on vous la ferme.
Ah! la guerre! elle a fait du joli!... Le Poilu?
On l'a magnifié, mais il en sort moulu
Après avoir perdu cinq ans de sa jeunesse,
Et quelque membre aussi, sans compter la détresse
De milliers de foyers détruits, d'emplois perdus!
Tout à recommencer... Ils sont frais, les Poilus!

PIERRE

Et bien, voyons, mon vieux, pour toi, que puis-je faire?

JEAN

Je cherche du travail, mais la première affaire,
C'est de trouver un coin pour dormir cette nuit.

PIERRE

Je ne suis pas chez moi, je te l'ai déjà dit,
Mais tu pourrais aller là-bas, vers le village,
On y doit bien trouver un lit et de l'ouvrage;
En tous cas, tu pourras revenir si parfois
Tu ne t'y trouvais rien...

JEAN, qui depuis un moment, l'examine de plus près
à son tour.

(A part) ...Je connais cette voix...
Si c'était?... Bah! partons!...

(Haut) Je reviendrai peut-être

Si je ne trouve rien, pour revoir le cher maître,
Puis pour vous revoir, vous... En attendant: merci!

PIERRE, lui faisant signe de passer derrière le bâtiment.
Ah! mais non, pas par là, la route est par ici.

SCENE IV

PIERRE, JOSEPH

Joseph entre par le côté opposé au bâtiment. Il est absorbé par la lecture de ses manuscrits.

JOSEPH, apercevant Pierre.

Pierre!... Ah! bon, te voilà. Viens écouter ces rimes.
Ah! ces pages vraiment sont des pages sublimes...
Ecoute!

PIERRE

Sais-tu bien qui me quitte à l'instant?

JOSEPH

Mais écoute...

PIERRE

Un soldat...

JOSEPH

Encor!... C'est assommant!
Tiens! écoute, et dis-moi si ma Muse fidèle
Ne m'a pas emporté ce soir sur sa grande aile!...
Fraternité, voilà le prologue et le chœur:

(Il déclame)

« Partout le Paganisme était le grand vainqueur
« Lorsque du doux Jésus la parole féconde
« Eut aux lois de l'Amour fait tressaillir le Monde,
« L'Esclavage brisa ses chaînes et bientôt
« Il fut dans tous les cœurs remplacé par ce mot:
« Fraternité! Depuis sur ce monde fragile
« Brille comme un flambeau ce mot de l'Evangile! »
Hein! c'est tapé?... mon cher; écoute encor ceci:
C'est le traite qui parle: « Ah! s'il en est ainsi...

PIERRE, l'interrompant brusquement.

Ah! non, tu sais, mon cher, ces vers sont assez ternes
Tu devrais bien un peu les rendre plus modernes;
Finis la tragédie et même le mélo...
Ecoute donc ta femme et sois plus rigolo.

JOSEPH, rageur.

C'est une dinde, Claire ,indigne d'un poète!

PIERRE, finement.

D'autres seront tentés de l'appeler poulette!...

JOSEPH

Toi-même que j'ai cru vibrant à ces beaux vers
Tu ne me comprends pas!...

PIERRE

C'est un fâcheux travers;
Mais j'avoue humblement qu'aux grands vers je préfère
Les chansons qu'aux poilus tu voulus un jour faire,
Car, sans prétentions, ces vers avaient un but:
Relever le moral! Eh! change donc ton luth!
Ta femme en sera plus contente.

JOSEPH, fermant son cahier et le jetant sur la table.

Et plus docile,
Tu crois ce qu'elle dit, c'est le saint Evangile
De la mondaine...

PIERRE

Eh oui! c'est un gentil oiseau
Qui de son siècle a su se plier à la règle;
Tandis que tu voudrais nous la faire au grand aigle!
Pendant que tu crânais, officier de bureau,
Elle, plus simplement, avait pris le bandeau
D'infirmière...

JOSEPH

C'était une mode, un snobisme...

PIERRE

Mais qui valait, ma foi, tout votre faux lyrisme.
Et je comprends fort bien vos cœurs si différents
D'où naissent chaque jour des tas de... différends!

JOSEPH, rangeant ses manuscrits.

Tu comprends! tu comprends! c'est assez difficile,
Même à qui, comme toi, n'est pas un imbécile,

(Allant à lui)

Non, tu ne comprends pas, tu ne peux pas savoir
Ce que dans notre cœur il peut mourir d'espoir,
Quand le destin jaloux aux chaînes conjugales
Rive pour tous leurs jours deux âmes inégales
Nous buvons du soleil, nous respirons du bleu,
Nous cherchons dans l'amour des parcelles de Dieu,
Nous voulons malgré tout faire de notre femme
Ou l'amante ou l'amie ou la sœur de notre âme,
La Nature parfois nous prête son décor,
Alors notre pensée éclate en rimes d'or,

On chante avec le vent ou pleure avec la grève,
Et la pointe d'un mot viens crever notre rêve!...

PIERRE, *lui tapant sur l'épaule.*

C'est entendu, mon vieux, c'est un vrai don d'écrire
Et tu l'as! mais au lieu de pincer de la lyre
Et de mettre ton rêve en vers qu'on peut crever
Que ne vis-tu la vie au lieu de la rêver?...

JOSEPH

Je sais ce que vous, snobs, appelez: la bien vivre...
Tandis que notre cœur aux grands sentiments vibre,
S'accommodant de tout, faisant ~~la~~ part du feu
Votre esprit sait tirer son épingle du jeu!...

PIERRE

Eh bien, soit! Nous avons, il est vrai, le cynisme
D'étaler les couleurs de notre opportunisme,
Mais vous, vous habillez en vers vos appétits
Prosaïques...

JOSEPH

Pourtant, bien qu'ils soient forts petits
Médiocres, mesquins, nos sentiments grandissent
Rien qu'à les dire grands! *(Il montre les papiers)*

PIERRE

Mais ils se rapetissent
Dès que votre conduite est en grand désaccord
Avec votre lyrisme. *(Montre à son tour les papiers)*

JOSEPH

Allons! il faut encor
Renoncer à changer ton avis sur les choses.

PIERRE

Non, mon cher, seulement moi j'appelle les roses
Des roses, et je prends le temps comme il me vient...
Sans dramatiser tout le temps.

JOSEPH

Et c'est un bien
Peut-être qu'il y est entre nous ce contraste!

PIERRE

Romantique attardé, tu te plais ainsi? baste!
Eh bien, cueille la rime! Et je vais de ce pas,
Tandis que tu poursuis des Muses les appats,
« Cueillir des fleurs, des fruits, des feuilles et des branches... »
(Il sort derrière le bâtiment.)

SCENE V

JOSEPH

Et même en se moquant comme il l'a fort bien dit
Ce vers fameux! Allons! travaillons!

(Il s'installe à la table, écrit, puis déclame:)

« Le Maudit,

« Tentant, dans le désert, Jésus... »

CLAIRe, arrivant du jardin avec un bouquet et des fruits.

Bonsoir, grand homme!

J'ai cueilli pour vous seul ce bouquet, cette pomme...

JOSEPH, sans se déranger.

Laisse-moi, je te prie, achever quelques vers.

CLAIRe, lançant le bouquet sur la table.

Allons! l'humeur de ce soir est encor de travers...

Eh bien, finis ton truc, je vais voir notre table!

(Elle sort.)

JOSEPH, sans se retourner.

Et voilà le vrai mot, le secret détestable
Par quoi la femme vient brouiller notre cerveau:
Quelques fleurs, une pomme... A part ça rien ne vaut!
Et c'est l'Eve éternelle avec sa pomme infâme.

(Il se lève)

Allons dans le jardin, cet Eden... sans la femme.

(Il part en corrigéant un de ses manuscrits)

SCENE VI

Depuis un moment Pierre a montré sa tête.

PIERRE, seul.

Revenant de derrière le bâtiment.

Et voilà comment Dieu pour les unir les fit
Ces deux êtres qui sont en éternel conflit.
Ah! Ah! ce bon Joseph devient un peu trop bête;
Il voudrait que chacun ici-bas fut poète
Et dédaigne les fleurs de sa femme... Ah! vraiment,
Si l'on n'est pas poète on peut être un amant
Qui, sans s'évanouir devant les crépuscules
Endort avec ses fleurs ses plus profonds scrupules!

(Il monte l'escalier et pénètre dans le pavillon)

SCENE VII

JEAN, seul.

On entend un bruit de branches cassées et on voit la barrière tomber.

Je n'ai rien su trouver, là-bas, mais j'aurais pu
Insister quelque peu chez ce maire repu
Qui m'a fort bien parlé de mon air famélique...
Encore un mercanti sans doute, et sa boutique
Est entre la mairie et leur bon vieux clocher;
Oh! certes, ce n'est pas pour le leur reprocher,
Mais avec le curé, comme un bizarre exemple,
Ils se sont mis vendeurs à l'ombre de leur temple!

(Il regarde tout autour de lui)

L'ancien gestionnaire est parti!

(Il monte sur le perron et regarde par la fenêtre dans l'intérieur du bâtiment.)

Ca c'est fort!

Pour une fois, vraiment, je bénirais le sort
Qui me fait retrouver, aux hasards de la route,
Cet homme et cette femme, et là sans aucun doute
Je vois la Providence et ses desseins secrets...
Laissons les tourtereaux s'embrasser sans regrets...
Et jusques à demain, cherchons un coin de grange
Pour dormir, oubliant ce démon... ou cet ange!

(Il ressort derrière la maison)

SCENE VIII

JOSEPH, seul, revenant du jardin, examine la barrière rompue.

Le jardin s'alanguit dans les rumeurs du soir...
Mais je ne suis pas seul, certes, pour venir voir;
Des arbres sont coupés et més carrés de fraises
Sont piétinés!... Je crois qu'ils prennent bien leurs aises
Les chemineaux, les galvaudeux, les propre à rien!...
Pour garder tout cela j'achèterai le chien
Que l'on me proposa...

*(Il se promène de long en large en admirant la Nature.
On entend sonner l'Angélus.)*

L'heure crépusculaire!

Où l'on voudrait rester si longtemps solitaire...

(L'Angélus tinte lentement.)

L'Angélus, lentement, égrène, ouvrant la nuit,
Sa mélodie au ciel!... déjà la lune luit;
Une étoile s'allume à l'or du crépuscule,
On dirait que des fleurs l'encensoir minuscule,
Résument le printemps par ce beau soir d'avril,
Exhale sur les bois un parfum plus subtil...
L'étang a des reflets de pourpre et d'ocre pâle,
Et les roseaux, penchés sur des lueurs d'opale,
Se plaignent doucement...

(Il se replonge dans sa lecture et s'arrête près de l'allée opposée au bâtiment.)

SCENE IX

JOSEPH, JEAN

JEAN, revenant de derrière le bâtiment.

... Je n'ai rien pu trouver
Pour dormir proprement et pour pouvoir rêver!...
L'angélus, en mourant, sur les tapis de mousses,
Me chantait autrefois des heures la plus douce,
Maintenant, le matin il me sonne des glas,
Le soir, dérisio[n]n, il sonne le repas!

(Apercevant Joseph)

Ah! tiens! c'est le poète! et sans doute...

JOSEPH, sans voir Jean.

A cette heure,
Me chanter la tirade où le doux Jésus pleure...

JEAN, se cachant un peu.

Mais oui, c'est bien sa voix. Et puisqu'il parle seul
Ecoutons un moment...

JOSEPH, déclamant.

« J'ai vu dans son linceul,
« Lazare! Et son cadavre a soulevé la pierre
« Du tombeau sous l'effet de l'ardente prière
« Que j'adressais au ciel! Oh! l'amour a sa Loi
« Et l'on fait un miracle avec un peu de foi!
« Je suis le pain de vie! Et je vous dis: « Apôtres,
« Tâchez de vous aimer toujours les uns et les autres,
« De toujours secourir en mon nom le prochain...

JEAN, qui s'est rapproché peu à peu.

Pardon, mon cher Monsieur, je suis le marsouin...

JOSEPH, brusquement.

Ah! c'est vous qui sans doute, en venant par derrière
Avez saccagé tout, brisé cette barrière...

JEAN

Monsieur...

JOSEPH

Un propre à rien, un chemineau voleur...

JEAN, se campant.

Quand vous aurez fini?

JOSEPH

Partez bien vite ailleurs!

JEAN

Mais, pas sans t'avoir dit un peu ce que je pense
Poète de salon qui te remplis la panse
De droits d'auteurs gagnés en galvaudant ton art!

JOSEPH

Partez!

JEAN

Ecoute un peu ce qu'avant mon départ
Peut dire un chemineau. Tu parlais des apôtres
Et tu me fais l'effet d'en être un bon, les autres,
Ceux que Jésus avait, partageaient leurs poissons!
Tu voudrais après eux nous donner des leçons?...
De la Samaritaine amplifiant l'idylle
Tu rêves de refaire un nouvel Evangile...
Mais les St-Luc sont morts, a-t-on fait mieux depuis
Pour que la vérité ressorte de ton puits,
Les Saints Livres seraient sans l'exemple du Maître,
Un soleil sans éclat qui devrait disparaître.
Vous pouvez nous parler en vers de charité
Votre œuvre est un blasphème à la Fraternité!

JOSEPH

« Je suis chez moi! »

JEAN

Sans doute, et « chez nous »... à Massiges?...

JOSEPH

Sortez!

JEAN, très fort.

Eh là! mon vieux... le plus beau des prodiges
Te faisait m'appeler ton frère. Ah! les Poilus
Etaient quelqu'un alors. Hélas! ce temps n'est plus!
Les dancings nous ont fait une âme bien plus lâche
Salut, la compagnie! *(Il sort)*

SCENE X

(Peu à peu, clair de lune)

JOSEPH, CLAIRE, PIERRE, *attirés par le bruit*
puis JEAN

CLAIRe, accourant.

Eh bien, qui donc se fâche?
Et quel est donc ce bruit ce soir inusité?

PIERRE

Ah! parbleu, tu lisais encore « Fraternité ».

JOSEPH

Quand j'ai vu tout à coup — tiens voilà la barrière —
Un va-nu-pied, un gueux qui ne se gênait guère
Pour venir saccager ici tout mon jardin.

PIERRE

Mon vieux, c'est un poilu, un rude Marsouin,
Celui qui te sauva...

JOSEPH

Comment sais-tu la chose?

PIERRE

Comme tu la saurais; mais tandis qu'on te cause
Tu t'écoutes toujours!... J'allais te prévenir
Qu'un chemineau-poilu...

JOSEPH

Dis-lui de revenir!

PIERRE

Et c'était ton sauveur qui cherche de l'ouvrage
Et quelque gîte...

JOSEPH

Alors, il aura davantage...

(Pierre sort et ramène Jean.)

SCENE XI

PIERRE, CEAIRE, JEAN, JOSEPH

CLAIRe, à Jean

C'est un malentendu... Mon mari va...

JOSEPH

Mon vieux,

Si j'avais su plus tôt...

JEAN

Excusez-moi, Messieurs,

On est aigri!

PIERRE

Parbleu! ça se comprend de reste,

JOSEPH

Allons! mon vieux poilu, je regrette le geste

Excusable après tout...

JEAN

Mais... ne regardez rien

Car c'est si naturel de défendre son bien;
Ce qui l'est moins, c'est que lorsque vient une guerre
C'est nous les parias, qui n'ont rien ou n'ont guère,
Qui défendons le Bien de tous...

JOSEPH

Alors tu crois?...

JEAN

Je ne crois rien et je crois tout! Ce que je vois,
Ce que j'entends ou j'imagine et tout le reste!...
Moi, je suis le poilu de toujours et qui reste
L'anonyme vivant, celui qui n'ayant rien
En défendant le Bien de tous défend le sien,
Car ces champs, cet azur sont aussi miens que vôtres
J'en goûte la douceur, et si leurs fruits pour d'autres
Mûrisseut à l'abri de vos murs, moi j'en vois
La beauté mieux que vous car, poète, j'y crois!

CLAIRe, à Joseph.

C'est lui qui composait, à l'ambulance même,
Des chansons pour la route et le fameux poème
De ce blessé perdu, que je vous ai conté...

JOSEPH

Et que j'admirais tant!

JEAN

Madame, la bonté

Que vous eûtes pour moi m'a payé toute dette... :

CLAIREE

Mais alors, selon vous, qu'est-ce au juste un poète?...

JEAN

Un poète, Madame?... Ah! c'est un demi-fou
Ignorant d'où l'on vient, allant je ne sais où,
Qui traverse la vie ainsi qu'un rêve étrange
Et regarde le ciel pour ne pas voir la fange...
Dans l'Histoire, c'est un vieillard aux grands yeux creux
Chantant les Immortels qui se battent entr'eux;
C'est le Prêtre-Pasteur, c'est l'âme de Moïse
Conduisant les Hébreux vers la Terre Promise;
Ce sont les inspirés des siècles révolus
Aux poèmes divins par nos siècles relus,
Dans la Bible disant les origines grandes
A travers le mystère orgueilleux des légendes.
Un poète? Mais c'est, dans la France surtout,
L'âme d'un peuple qui vibre au-dessus de tout.
C'est le Barde chantant des Gaulois les bravades,
Le troubadour disant aux pages les Croisades,
C'est Corneille moultant dans ses rimes d'airain
L'âme démesurément grande des Romains.
Un poète est celui qui comprend les dictames
Que la nuit doucement chante aux très nobles âmes .
Un poète, Madame, est encore celui
Qui berce la pensée où fleurit notre ennui.
De mots vibrants remplis du mystère des choses;
C'est celui qui comprend la mort lente des roses,
Et comme la rosée aux pétales flétris
Donne l'illusion à nos rêves meurtris...
C'est celui dont les chants font marcher bien plus vite
Le marteau qui frémît ou la faulx qui palpite.
C'est l'âme qui sourit sur la route, aux troupiers,
Dans la chanson qui fait les grands coeurs, les bons pieds,
Qui vibre dans l'air pur, chantant les routes larges,
Et rythme le galop frénétique des charges,
Celui qui défendant vos champs et vos sillons,
Claironne à vos espoirs: « Formez vos bataillons!... »

PIERRE

Oui, mais ce romantisme est bien passé de mode.

JEAN

Et les fleurs de dancing remplace pour vous l'ode?

PIERRE

Les sports ont détrôné la Poésie!

JOSEPH

Eh là!

JEAN, à *Pierre*.

Les sports ont détrôné?... Mais ne croyez pas ça,
Car le muscle n'est rien sans l'esprit qui l'anime.

(*A Claire*)

Aimeriez-vous un corps fut-il beau, fort, sublime
Qui cacherait une âme insensible et sans vol?...

(*A Pierre*)

Et vous, mon cher Monsieur, seriez-vous assez fol
De donner votre cœur, votre nom et votre âme
A la fleur de dancing... la prendriez-vous pour femme?...

(*A Joseph*)

Vous, poète, auriez-vous l'esprit tranquille si
Vos vers étaient de feu dans un drame transi?...
Il faut pour l'harmonie un fort et doux mélange
De rêve et de réel...

CAIRE, avec un sourire.

Un poète?... ça mange

Et le souper attend...

JEAN

Vous avez dit le mot:

Un poète ça mange!...

PIERRE

Et plutôt tard que tôt...

CLAIRES

Pour un couvert de plus, permettez que je rentre.

PIERRE, montrant tour à tour *Claire* et *Joseph*.

E: voilà l'harmonie: un esprit et un ventre...

JEAN

Et voilà le secret des siècles à venir.
Pour être heureux un jour, il faudra se tenir
Dans le juste milieu qu'assigne la Nature,
Etre tous tolérants, relever l'imposture,
Mais pratiquer la loi du mutuel pardon.
Sur le bord du chemin, quand je vois un chardon
Je le plains de n'avoir pour moi que des épines,
Mais je cherche à comprendre les raisons divines
Qui le font se dresser quand, en hiver, tout meurt,
Face à la Mort, ainsi qu'une éternelle fleur!
La grande guerre a fait notre orgueil plus fragile,
Et l'on ne refait pas deux fois un Evangile!

Tous ont monté les premières marches de l'escalier. Joseph est au milieu et Claire s'est arrêtée sur la terrasse: baignée de clair de lune.

JOSEPH, à Jean.

Viens, mon ami, mon frère, et chantons à nous deux
Pour émouvoir les cœurs et mouiller les beaux yeux,
Viens prendre place enfin à ma table frugale,
Je serai la fourmi, tu seras la cigale.
Nous referons tous deux mon drame trop vanté,
Et nous l'appellerons de droit:

Tous

Fraternité!!!

Rideau

Emile JOUVENEL.





Un an de plus... un an de moins

A mon ami E. Galtier.

Un an de plus sur mes épaules qui fléchissent,
Sur mes jambes qui se dérobent, sur mes yeux
Qui ne voient plus jamais un pan d'azur aux cieux,
Sur mes tympans de sourd qui chaque jour durcissent
Comme l'écorce des chênes devenus vieux.

Un an de plus au tas des fautes, des sottises,
Des vains projets et des rêves plus vains encor,
Des résolutions au lendemain remises,
Aux tas des vers éteints, au tas des pages grises,
— Désert d'où nul oiseau joyeux ne prend l'essor. —



Par contre, un an de moins pour déplorer mes fautes,
Un an de moins pour la prière et le remords,
Pour faire un peu de bien, pour réparer mes torts,
Pour fixer mes regards sur des cimes plus hautes,
Et pour me préparer à retrouver mes morts.

Un an de moins pour effacer trois vers sur quatre
Dans maint poème trop verbeux et trop hâté,
Un an de moins pour continuer à me battre
Pour la concision et la sobriété
Et ce que notre temps dédaigne, la clarté.

Un an de moins aussi — mais cela, j'en rends grâce
A Dieu qui me fit naître en des temps loin de nous, —
Un an de moins à voir s'éteindre notre race,
A voir la France en proie à la meute vorace,
Et le lion vainqueur dévoré par les loups.

François FABIÉ.

« *Les Troënes* », décembre 1925.

QUATRIÈME PARTIE

Rapport du professeur Raphaël Dubois sur les travaux de la Commission d'initiative élue par l'Académie du Var pour aider à la création d'une Ecole technique supérieure des pêches maritimes et de mariculture à Toulon.

Messieurs,

Votre Commission académique d'initiative s'est réunie trois fois et, en l'absence de M. le Président de l'Académie, a chargé M. Raphaël Dubois de présider ses séances. Grâce principalement aux généreux efforts et à la grande notoriété de M. le Commandant Morazzani, elle a pu constituer un *Comité de Patronage* pour la création de l'Ecole autonome projetée par l'adhésion de hautes notabilités dont voici la liste (elle a été envoyée séparément à M. le Président).

Comité de Patronage d'une Ecole Supérieure de Pêche à créer à Toulon

MM.

AJAM, Sénateur, Président de la Société d'enseignement technique des pêches maritimes;
ARNAUD, Ancien Professeur de l'Ecole Rouvière, Toulon;
D'AUBARÈDE, Administrateur Principal de l'Inscription Maritime, Toulon;
BERNARD, Ancien Directeur de l'Ecole Rouvière, Toulon;
BOUILLOT, Président de la Section Varoise de la Ligue Maritime et Coloniale;
BRÉMOND, Député du Var;
CLAUDE, Maire de Toulon;
CHRÉTIEN, Capitaine de Frégate en retraite, Foyer du Marin et du Soldat, Toulon;
DAL PIAZ, Président de la Société Générale Transatlantique;
DANOY, Ingénieur Mécanicien en chef de 1^{re} classe, Inspecteur de l'enseignement technique du Var;
Amiral DUMESNIL, Commandant en chef l'Escadre de la Méditerranée;
Amiral FATOU, Commandant en chef, Préfet Maritime, Toulon;
FOURMENT, Sénateur du Var;

GOZZI, Sous-Préfet de Toulon;
GISTUCCI, Inspecteur d'Académie, Var;
MADON, Ancien Inspecteur des Eaux et Forêts, Président de la Société d'Histoire Naturelle, Toulon;
LOUIS MARTIN, Sénateur du Var;
MONER GASTON, Sénateur;
Amiral MOTTEZ, Commandant la Division des Ecoles de la Méditerranée;
Docteur REGNAULT, Président de l'Académie du Var, Membre fondateur et Secrétaire Général du premier Foyer du Marin et du Soldat;
Professeur Raphaël DUBOIS, Directeur honoraire de l'Institut biologique marin de Tamaris.

M. le Commandant Morazzani qui avait bien voulu faire le porte-parole du Comité, a reçu des lettres d'adhésion, très bienveillantes et fort encourageantes. Seul, M. l'Amiral Sagot-Duvauroux a préféré s'abstenir pour des motifs de convenances personnelles: nous lui en exprimons tous nos regrets.

Les lettres d'invitation mentionnaient que, dans le cas où le Comité ne recevrait aucune réponse, ce silence serait considéré comme une acceptation tacite et que les noms des personnes sollicitées seraient portés d'office sur la liste de patronage, ce qui a été fait particulièrement pour les notabilités parlementaires, votre Comité d'initiative vous demande de bien vouloir approuver dans son ensemble la liste qui vous est présentée, d'en décider l'impression en nombre suffisant pour accompagner le rapport précédent, qui a été tiré à cinq cents exemplaires, grâce à la générosité de l'Académie.

D'accord avec votre Commission, je me suis mis en rapport avec M. l'Amiral Mottez, commandant les Ecoles de la Méditerranée, qui s'est montré très favorable à notre projet. Il pense qu'il sera possible de faire donner *obligatoirement* l'enseignement projeté aux futurs « gens de mer » auxquels il pourra être profitable. Le temps nécessaire devra être pris sur celui du service. Les sujets qui ne seront pas empêchés par leur éloignement, ceux des Ecoles à feu, par exemple, pourront être conduits à l'Ecole supérieure des pêches maritimes. Pour les autres, les cours de l'Ecole seront dactylographiés et MM. les Officiers du

bord ou des Ecoles, dont les élèves ne pourraient se déplacer, en communiquerait les matières aux hommes empêchés de se rendre à Toulon. Il est certain que sur chaque navire se trouvera un personnel enseignant de premier ordre, auquel il suffira d'épargner une préparation qui pourrait leur faire perdre un temps précieux à d'autres égards.

Avant de solliciter l'agrément de M. le Vice-Amiral Fatou, Préfet maritime, Commandant en chef, qui nous a gracieusement promis son plus bienveillant accueil, M. le Contre-Amiral Mottez nous a conseillé de voir M. le Commandant Chrétien, qui a institué, avec succès, divers enseignements à la Maison du Marin. J'ai trouvé auprès de M. le Commandant Chrétien, ancien élève de M. Morazzani et qui a conservé du maître un cordial souvenir, un accueil très favorable. Il mettrait volontiers à la disposition de l'Ecole des pêches le local qu'il possède actuellement pour son enseignement, mais la salle actuelle située dans les combles, n'est guère habitable en été surtout: il serait préférable d'attendre pour inaugurer les cours, l'ouverture de la nouvelle Maison du Marin, qui aura lieu vraisemblablement en octobre prochain et où se trouveront réunies toutes les auditions désirables.

Nous aurons aussi à envisager la possibilité de donner notre enseignement à l'Ecole Rouvière, grâce à l'agrément de notre excellent confrère de l'Académie, M. le Directeur Bernard, de l'autorité académique et municipale. D'ailleurs, ces questions sont plus particulièrement du ressort de la Direction de l'Ecole, qui a été, par avance, confiée à votre rapporteur, conformément au vœu exprimé à l'unanimité par l'Académie du Var dans sa séance du 4 décembre 1918.

Votre Comité a décidé que cette direction n'était pas de son ressort et qu'elle appartenait exclusivement au fondateur-directeur de l'œuvre en question, qui se fera d'ailleurs un devoir de tenir l'Académie sous l'égide de laquelle elle a été placée, au courant de tous ses progrès.

Raphaël DUBOIS.



NOTICES NÉCROLOGIQUES



Le Colonel BOYER

Le colonel Boyer est né à Millau (Aveyron), en 1856.

Entré à St-Cyr en 1875, il fut nommé sous-lieutenant dans l'infanterie, le 1^{er} octobre 1877.

Il fit une belle carrière. Breveté d'état-major, il rendit les services les plus appréciés, grâce à sa vive intelligence.

Chef et soldat, il le fut dans toute l'acception du terme.

Nommé colonel du 111^e régiment d'infanterie, à Toulon, en 1911, il ne quitta son régiment en 1914, que pour aller remplir à Marseille les fonctions de gouverneur de la Place.

Pendant la guerre, de 1915 à 1918, le poste important de gouverneur de Dijon lui fut attribué.

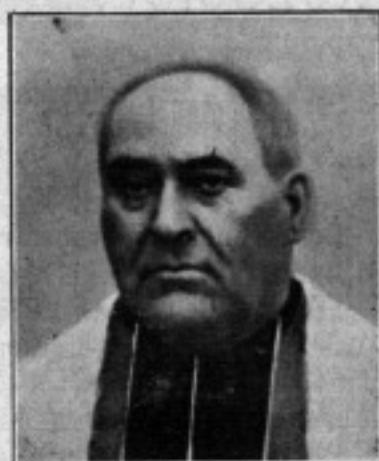
Le colonel Boyer prit sa retraite en 1918, à Toulon, où son caractère amène lui avait conquis d'unanimes sympathies. C'était un esprit distingué, un lettré délicat, doublé d'un érudit. La finesse de son ironie s'alliait à l'indulgence de son jugement.

Conférencier éminent, il avait le don d'attirer, soit qu'il parlât au Vieux-Toulon de l'art musical de la Provence en exaltant le Pétrarque d'Hippolyte Duprat, soit qu'il magnifiât, au théâtre de l'Arc-Brisé du Consulat d'Italie, le génie de Michel-Ange.

Nommé membre de l'Académie du Var en 1919, il s'y fit remarquer par ses études sur le maréchal Villars, par ses délicates analyses d'ouvrages confiés à son appréciation.

En janvier 1924, choisi par ses collègues de l'Académie du Var, il fut nommé secrétaire général. C'est à ce poste qui convenait à la grande étendue de ses connaissances, qu'il mourut à Toulon, en janvier 1925, ayant bien rempli toute sa vie.

Général CASTAING.



CLAPIER Louis-Clément

Chanoine honoraire

Né à Aups, le 7 Juillet 1860.

Mort à La Seyne,

le 21 Janvier 1925.

Fit ses études au Petit Séminaire de Brignoles et au Grand-Séminaire de Fréjus, d'où il sortit sous-diacre le 24 juin 1884.

Nommé cette année même à la rentrée des classes pro-

fesseur de grammaire au Petit-Séminaire de Brignoles, il fut successivement, après son ordination sacerdotale en 1885: recteur à Montmeyan en 1887, professeur de seconde à l'école ecclésiastique de Montéty, à Toulon, en 1890; vicaire à Lorgues en 1893 et à Saint-Louis de Toulon en 1898.

Promu curé doyen du Beausset en 1907, publia une *Monographie de N.-D. du Beausset vieux*; puis, de La Seyne le 15 mars 1899, il reçut le camail du chanoine honoraire le 1^{er} novembre 1923, dans ce poste, où il mourut le 21 janvier 1925.

M. Clapier fut un des propagateurs les plus actifs de la presse catholique dans le Var. Avec l'abbé Pastoret et M. Etienne Jouye, il contribua à fonder et à développer *La Croix du Var* quotidienne et *La Croix du Littoral* hebdomadaire. Il continua sa collaboration assidue à ces deux organes jusqu'au jour où l'abbé Escudier en quitta la direction en 1909.

Pendant son décanat au Beausset et à La Seyne, il fonda un bulletin religieux cantonal, qui relatait mensuellement les nouvelles et événements des diverses paroisses de ces doyennés.

Entre temps, en 1912, il publiait un bel ouvrage in-8° de 448 pages sur *Les zouaves pontificaux du Var*, qui lui valut une lettre élogieuse du Souverain Pontife Pie X et lui ouvrit les portes de l'Académie du Var.



BLANCHENAY Georges

Intendant général de l'Armée

*Né à Saint-Pierreville (Ardèche)
le 8 Octobre 1856.*

*Mort à La Seyne-sur-mer (Var)
le 23 Novembre 1925.*

Après de bonnes études aux collèges de Valence et d'Etain, il allait remplacer son père dans son étude de notaire, quand la guerre survint (1870). Aussitôt, il contracta un engagement volontaire pour la durée de la guerre, dans l'artillerie. Prisonnier avec l'armée de l'Est (février 1871), il s'évada afin de servir encore son pays.

Passé sous-lieutenant, il resta dans l'armée après la guerre. En 1877, il épousa, à Toulon, Mlle Blanche d'Omézon, fille du capitaine de frégate, aussi membre de l'Académie du Var. Etant capitaine, il quitta l'artillerie (1881) pour entrer dans le corps de l'Intendance. Tenté par la vie coloniale, il demanda à aller en Tunisie, puis fut envoyé en Algérie et au Tonkin. Il eut une carrière rapide et brillante. Nous le retrouvons, sur sa demande, au Maroc en 1912, avec le grade de Directeur.

A la retraite, au début de 1914, il reprit du service en août, à la déclaration de la guerre; d'abord sur le front français, puis dans l'Afrique du Nord, à la tête de l'Intendance. Au Maroc, notamment aux heures difficiles du début, il avait été un précieux collaborateur du Maréchal Lyautey, dont il avait toute la confiante amitié. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

En 1916, il quitta définitivement l'armée, ayant besoin de repos, et se retira à la Seyne.

Il put alors donner libre cours à son âme d'artiste. Il laisse de belles aquarelles, surtout des paysages et des meubles finement sculptés.

Ouvrages reçus

Jean Aicard: *La Milésienne*, in-12, 164 p., Ernest Flammarion, Paris. — Régine Alder: *Snow et Blanchette, Mémoires de deux souris blanches* (Avis au lecteur de François Fabié, illustr. de M. Lainé-Lamförd), in-8° couronne, 152 p. Aux Amis de l'Art, Toulon, 11, avenue Vauban et Libr. Hachette, Paris. — Justitiien Baudassé: *Un Cœur dans les paysages* (poèmes), in-12, 140 p. Béziers, Librairie Cavaliés-Monteil, 3, rue Nationale. — Al. Bécédéef: *Causeries scientifiques*, édit. de la « Revue Nationale », Paris, 90, rue de Rennes, Paris (vi^e J. — Lucien Bonnefoy: *La Vie de Marc Bonnefoy*, 2 vol. in-8°, 214 p., 1912, Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine. — Antonin Chaude: *L'église de St-Pierre-ès-liens de Six-Fours*. Extrait du Bulletin des Amis du Vieux-Toulon, tiré à part in-8°, 30 p. Mouton, Toulon, 2, rue de l'Ordonnance. — Dr Clément: *Li Coucardo* (Recueil de Pouësio Prouvençalo), 1925, Cavaillon, Imprimerie Mistral. — Pierre Coutras: *Scéniphrè*, roman, in-12, 256 p. Edit. de *La Revue des Indépendants*, Paris, 242, Faubourg St-Antoine. *Les Contes Violets*, in-12, 80 p., id. — Pr Raphaël Dubois: *La Prévoyance Maternelle chez les animaux et l'obligation de l'allaitement maternel. Les Lanternes qui volent* (Revue Benjamin, 1925). — Chanoine Escudier: *La Sainte-Baume*. — François Fabié: *Souvenirs d'enfance et d'études*, in-12°, 266 p. Rodez, P. Carrère. — Emmanuel Faure: *Etude générale sur le Saint-Suaire de Turin*, Aux Amis de l'Art, 11, Av. Vauban, Toulon. — Dr Hesnard: *Les psychoses et les frontières de la folie*, in-8°, 280 p., Paris. Ernest Flammarion, 26, rue Racine. — Julien Ollivier: *Les deux saisons* (sonnets), préface de P. Bourget, in-12°, 163 p. Toulon, Mouton, 2, rue de l'Ordonnance. — Jacques Parès: *Robespierre, citoyen de Toulon*. — Cdt Rat: *Al Mostraf*. Manuscrit de la traduction des « Mille et une Nuits » (en dépôt) — Dr Maurice Renoux:

Soirées d'hiver. — Dr Jules Regnault: *Le Dr Péliſſier et ſon œuvre artistique*, in-8°, 40 p. (28 illuſt.), Paris, Norbert Maloine, 27, rue de l'Ecole de Médecine. *Ce n'est pas Christopher Colomb qui a découvert l'Amérique*, in-8°, 16 p. Edit. Géograph. Marit. et Colon. Paris, 17, rue Jacob. — *Le Centenaire d'Hippolyte Duprat* (Le Provençal de Paris, Le Progrès Médical.) — Dr Ribes: *L'archipel Coco*, Editions de la Nef, Paris, 42, Bd Raspail. — Charles de Richter: *Vers la Rivière*, in-4°. Edit. de Sur la Rivière, Niie, rue Gioffredo. — William H. Tolman: *Social engineering. Safety*, methode for preventing occupational and other accidents and disease; illustrated; relié in-8°, 422 p. New-York and London, Harper and brothers. — Georges Vidal: *Six-Fours bourgade provençale*. — Albert Villar: *Pour la défense de l'ancienne médecine*, in-12°, 50 p. Montpellier, imprimerie Coopérative Ouvrière.



La Côte d'Azur Médicale, *Le Palmier*, *La Vie Paroissiale*. Quelques numéros du *Journal des Débats* et de *La Revue Nationale*.





STATUTS

DE L'ACADEMIE DU VAR

I. — *But et composition de l'Association*

ARTICLE 1^{er}. — L'Association dite « *Académie du Var* », fondée en 1800 à Toulon, a pour but de favoriser autour d'elle, par son concours et ses encouragements, le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique, et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le département du Var fait partie.

Sa durée est illimitée.

Son siège social est à Toulon, rue Saunier; ce siège peut être changé par décision du Conseil d'administration.

ART. 2. — Les moyens d'action de l'Association sont: ses réunions mensuelles, ses séances publiques, ses bulletins et publications, ses conférences, ses congrès, ses organisations de concours, et ses attributions de récompenses.

ART. 3. — L'Association se compose:

1^o De membres bienfaiteurs, en nombre indéterminé; ce titre peut être décerné par l'Assemblée générale, à la majorité des voix, aux personnes qui rendent, ou ont rendu des services éminents à l'Association;

2^o De membres honoraires, en nombre indéterminé; recrutés parmi les anciens membres résidents qui ne peuvent plus assister aux séances, et ne prennent plus part aux travaux de la société;

3^o De membres actifs, comprenant les trois catégories suivantes:

a) Membres résidents, dont le nombre est limité à cinquante;
b) Membres non résidents se subdivisant en b) correspondants nationaux et c) correspondants étrangers, en nombre illimité,

Pour chacune de ces trois catégories, les formalités d'admission sont les suivantes : poser la candidature, par lettre adressée au Président ; être présenté par deux membres résidents et agréés par le Conseil d'Administration. A la demande est jointe une fiche individuelle du modèle déposé, et dans laquelle sont énumérés les titres du postulant. Une Commission de trois membres examine les titres du candidat, et présente en séance un rapport à la suite duquel est prononcée l'admission au scrutin secret. La réunion d'au moins les cinq sixièmes des suffrages exprimés est nécessaire pour l'admission du candidat.

A moins de titres exceptionnels présentés devant une Assemblée générale, nul ne peut être admis comme membre actif avant l'âge de trente ans.

Les membres correspondants qui viennent se fixer à Toulon ou dans le Var, et qui désirent être admis dans la catégorie des membres résidents doivent en faire la demande et sont soumis à l'élection, dans les formes prescrites plus haut, et dans la limite des places vacantes.

Les membres actifs doivent leur concours à l'Académie, les membres résidents assistent aux réunions, et seuls prennent part aux délibérations.

Tout membre résident qui, sans excuse valable, n'aura assisté à aucune séance pendant toute une année, sera placé de droit dans la catégorie des membres honoraires.

4° L'Académie du Var admet en outre des « associés » (en nombre illimité), qui, sans participer à ses travaux désirent lui donner un témoignage de leur sympathie et une aide pécuniaire.

Ils sont admis à la majorité des voix de l'Assemblée, sur une demande écrite du candidat, appuyée par un des membres résidents.

La cotisation annuelle est de 20 francs pour chacun des membres honoraires ou actifs, et de 10 francs pour chacun des associés.

Les membres actifs et les associés nouvellement élus, reçoivent un diplôme revêtu de la signature du Président et du Secrétaire général ; ils versent à la caisse du trésorier, en recevant leur diplôme, un droit de chancellerie de vingt francs.

ART. 4. — La qualité de membre actif ou d'associé se perd par :

- 1° la démission par lettre adressée au Président ;
- 2° la radiation prononcée pour non paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par l'Assemblée générale, sur le

rapport du Conseil d'Administration, l'intéressé ayant été, au préalable, invité à fournir des explications.

II. — *Administration et fonctionnement*

ART. 5. — L'Association est administrée par un Conseil composé de dix membres élus au scrutin secret pour deux ans par l'Assemblée générale, et choisis parmi les membres résidents.

Ce Conseil d'administration est renouvelé par moitié chaque année; à la fin de la première année, la moitié à renouveler sera désignée par tirage au sort.

Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement provisoire de ses membres; il est procédé au remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus expirent à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau ainsi composé: Président, Secrétaire Général, faisant fonction de vice-président, Secrétaire des Séances, Trésorier, Bibliothécaire, Archiviste, Conservateur des Beaux-Arts.

Le Bureau est élu pour deux ans.

Les membres sortants sont rééligibles; toutefois, le Président, réélu une première fois, est remplacé après quatre années de fonctions.

Leur quatrième année de fonctions accomplies, les présidents ne sont rééligibles qu'après un an au moins de repos.

L'élection du bureau est ratifiée par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 6. — Le Conseil se réunit tous les mois, et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart au moins de ses membres. La présence du tiers au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire des séances; ils sont transcrits sans blancs ni ratures sur un registre coté et paraphé par le Préfet ou son délégué.

ART. 7. — Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

ART. 8. — L'Assemblée générale de l'Association se compose des membres résidents; elle se réunit au moins une fois chaque

année, et toutes les fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou le quart au moins des membres résidents.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'Administration.

Son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil, sur la situation financière et morale de l'Association, elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour, et pourvoit, s'il y a lieu au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

ART. 9. — Les dépenses sont ordonnées par le Président. L'Association est représentée en justice, et dans tous les actes de la vie civile, par le Président, ou le Secrétaire général, ou en leur absence par un membre du Conseil spécialement choisi à cet effet par le Président.

Le représentant de la Société doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

ART. 10. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges, et aliénations des immeubles de l'Assaciation, constitution d'hypothèques sur les dits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts, doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

ART. 11. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'art. 910 du Code Civil, et les art. 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives à l'aliénation de biens mobiliers ou immobiliers dépendant de la dotation, à la constitution d'hypothèques et d'emprunts ne sont valables qu'après approbation par décret simple.

Toutefois s'il s'agit de l'aliénation de biens mobiliers, et si leur valeur n'excède pas le vingtième des capitaux mobiliers compris dans la dotation, l'approbation est donnée par le Préfet.

ART. 12. — Des commissions spéciales, nommées par l'Assemblée sont chargées d'étudier les questions qui paraissent mériter une attention particulière. La Commission dite du Bulletin détermine les travaux qui doivent figurer sur le Bulletin.

Les membres de ces Commissions sont nommées de gré à gré, et, en cas de difficulté, au scrutin secret.

III. — *Dotation, Fonds de réserve et ressources annuelles*

ART. 13. — La dotation comprend :

- 1° La bibliothèque, le mobilier de la salle des séances et éventuellement :
- 2° Les immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.
- 3° Les capitaux provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé.
- 4° Le dixième au moins, annuellement capitalisé, du revenu net des biens de l'Association.

ART. 14. — Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en valeurs nominatives de l'Etat Français ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'Etat. Ils peuvent être employés également soit à l'achat d'autres titres nominatifs, après autorisation donnée par décret, soit à l'acquisition d'immeubles, nécessaires au but poursuivi par l'Association.

ART. 15. — Le fonds de réserve peut être modifié, quant à sa quotité et à sa composition, par délibération de l'Assemblée générale.

Ces délibérations doivent faire l'objet, dans le délai de huitaine, d'une notification au préfet du département dans lequel l'Association a son siège.

ART. 16. — Les recettes annuelles de l'Association se composent :

- 1° De la partie du revenu de ses biens non comprise dans la dotation;
- 2° Des cotisations et souscriptions de ses membres;
- 3° Des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics.
- 4° Du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé.
- 5° Des ressources créées à titre exceptionnel, et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente.

ART. 17. — Il est tenu au jour le jour une comptabilité deniers, par recettes et par dépenses, et s'il y a lieu une comptabilité matières.

IV. — *Modification des statuts et dissolution*

ART. 18. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration, ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, proposition soumise au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer de un quart au moins des membres en exercice; si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des trois quarts des membres présents.

ART. 19. — L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association, et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents.

ART. 20. — En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

ART. 21. — Les délibérations de l'assemblée générale prévues aux articles 18, 19 et 20 sont adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction Publique.

Elles ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

V. — *Surveillance et règlement intérieur*

ART. 22. — Le président doit faire connaître dans les trois mois, à la Préfecture ou à la Sous-Préfecture tous les change-

ments survenus dans l'administration ou la direction de l'association.

Les registres de l'association et ses pièces de comptabilité sont présentées, sans déplacements, sur toutes réquisition du Ministre de l'Intérieur ou du Préfet, à eux-mêmes ou à leur délégué ou à tout fonctionnaire accrédité par eux.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au Préfet du département, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction Publique.

ART. 23. — Le Ministre de l'Intérieur et le Ministre de l'Instruction Publique ont le droit de faire visiter par leurs délégués les établissements fondés par l'association, et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

ART. 24. — Les règlements intérieurs préparés par le conseil d'administration et adoptés par l'assemblée générale doivent être soumis à l'approbation du Ministre de l'Intérieur, et adressés au Ministre de l'Instruction Publique.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

complétant les Statuts

I. — *Admission*

Après l'élection d'un membre résident, le président adresse une lettre à l'intéressé pour l'informer de cette décision, et le présente à l'Académie dans la plus prochaine séance mensuelle. Ce dernier peut, dès lors, assister aux séances et y prendre part.

Sa réception officielle a lieu à une date ultérieure qui sera fixée par le président.

Le récipiendaire paye sa bienvenue par un discours ou par un travail à son choix, qu'il aura préalablement communiqué au président.

La réponse est prononcée par le Président, ou par un membre résident désigné au moins un mois à l'avance.

Les présidents honoraires sont choisis parmi les anciens présidents, et nommés sur la proposition faite par un membre résident, à la majorité des 5/6 des suffrages exprimés.

II. — *Droits et devoirs des membres*

Les membres correspondants peuvent assister aux réunions, et prendre part aux travaux littéraires ou scientifiques, sans s'immiscer dans les questions administratives; ils peuvent adresser par correspondance des communications et des travaux personnels.

Dans toutes les séances auxquelles ils assistent, les présidents honoraires siègent à côté du président en exercice.

Le membres honoraires peuvent assister aux séances mensuelles de l'Académie, mais sans aucune voix délibérative.

III. — *Cotisations*

Les membres actifs nouvellement élus, ainsi que les associés, versent la première année leur cotisation entière, quelle que soit l'époque de leur admission.

Les associés et les membres honoraires versent leur cotisation annuelle au moment où ils reçoivent le bulletin.

A partir du 1er janvier, pour les membres actifs, et à partir du jour de la réception du bulletin annuel pour les autres catégories, un délai de trois mois est accordé à chaque membre pour verser sa cotisation.

Sauf dans certains cas particuliers (séjour à l'étranger, etc.) tout membre qui, ce délai expiré, et après avertissement du trésorier, ne remplit pas cette obligation, est déclaré démissionnaire.

IV. — *Conseil d'administration. Bureau*

Les deux membres du Conseil d'administration qui n'ont reçu aucune fonction officielle dans la composition du bureau peuvent être chargés de seconder et de suppléer les membres du bureau.

Dès que l'élection est faite, le nouveau président informe de la composition du bureau, et de son entrée en fonction, le Ministre de l'Instruction Publique, le Préfet du Var, le Sous-Préfet de Toulon et le Maire.

V. — *Attribution des membres du bureau*

Le président représente l'Académie dans ses actes et sa correspondance avec l'autorité; il fait respecter son règlement, surveille ses travaux, assure l'effet de ses décisions et dirige ses débats conformément aux usages parlementaires.

Il rend compte à l'Académie, dans chacune de ses réunions, des mesures qu'il prescrit, des dépenses qu'il ordonne, des lettres qu'il reçoit, de celles qu'il écrit, en un mot de tout ce qu'il fait en son nom.

En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le secrétaire général et, à défaut, par le membre présent le plus ancien suivant l'ordre du tableau.

Le secrétaire général est chargé de la direction de tous les services de l'Académie, de la correspondance que le présidente se réserve pas, des relations avec les Sociétés savantes.

Dans chaque séance, après le compte rendu du trésorier, il fait une analyse des divers travaux adressés à l'Académie et signale aux membres présents ceux sur lesquels leur compétence spéciale pourrait trouver matière à un rapport intéressant.

Il donne aussi communication de tout ce qui mérite une mention particulière dans les services qu'il dirige.

En cas d'absence ou d'empêchement il est remplacé par le secrétaire des séances.

Le secrétaire des séances est chargé de la rédaction et de la lecture des procès-verbaux de toutes les séances, du détail des votes et des convocations.

En cas d'absence ou d'empêchement il est remplacé par le membre le plus jeune.

Le secrétaire des séances tient un registre des procès-verbaux. Chaque procès-verbal mentionne le nom des membres présents et doit après son approbation être signé par le président et le secrétaire des séances. Le secrétaire des séances est également chargé des convocations.

Le bibliothécaire s'occupe de la conservation et du classement des ouvrages formant la bibliothèque. L'archiviste est chargé de la conservation des archives, de la surveillance de tout ce qui est imprimé au nom de l'Académie, de l'envoi du bulletin annuel aux personnes qui y ont droit.

Le conservateur des beaux-arts est chargé d'installer et d'entretenir les tableaux, bustes et objets d'art qui ornent la salle des séances ainsi que le mobilier.

VI. — *Réunions de l'Académie*

A moins de décision contraire l'Académie se réunit en séance ordinaire tous les premiers mercredis de chaque mois.

Elle se réunit en outre en séance extraordinaire toutes les fois que son président le juge nécessaire ou que trois de ses membres en font la demande.

Elle tient encore chaque année une ou plusieurs séances publiques, quand elle le décide et qu'elle trouve le moment opportun.

Dans le cas d'empêchement du président en exercice et du secrétaire général, un membre titulaire est spécialement désigné par l'Académie pour présider les séances publiques.

Chaque réunion est précédée de trois jours au moins par une lettre de convocation du président indiquant le jour et l'heure où elle doit se tenir et les matières qui doivent y être traitées.

Il n'y a pas de réunion ordinaire de l'Académie pendant les mois d'août et de septembre.

Dans les séances publiques le temps accordé aux lectures ne doit pas dépasser quinze minutes.

Dans les séances privées cette durée peut aller jusqu'à vingt minutes.

Les travaux lus en séances privées ne peuvent être publiés, avec la mention de l'Académie, qu'avec son autorisation.

Ceux qui sont lus en séances publiques n'ont pas besoin de cette autorisation.

VII. — *Travaux et publications*

L'Académie publie chaque année un Bulletin. Ce Bulletin contient notamment :

- 1° Le tableau des membres de l'Académie et la liste des associés;
- 2° Les travaux de ses membres dont elle a décidé l'impression;
- 3° Les renseignements et avis divers qui peuvent intéresser les personnes qui le reçoivent.

Le Bulletin est envoyé gratuitement aux membres actifs et honoraires et aux associés. Les membres honoraires et les associés soldent en le recevant leur redevance annuelle.

Les exemplaires qui en restent après cette répartition première, sont distribués par les soins du secrétaire général à titre gratuit ou contre remboursement aux sociétés savantes en relation avec l'Académie du Var et aux diverses bibliothèques publiques du département, ou à des personnes qui en font la demande.

Tout membre actif ou honoraire dont le travail a été imprimé dans le Bulletin a droit à un tirage à part de cent exemplaires de ce travail, moyennant 5 francs par 1/2 feuille et fraction de 1/2 feuille d'impression.

Cette somme de 5 francs est aussi due pour tout tirage à part moindre d'une 1/2 feuille.

VIII. — *Administration*

Le trésorier est chargé du service des recettes et dépenses de l'Académie.

Il arrête à la fin de chaque mois la balance de ses comptes et la présente à la première séance du mois suivant, immédiatement après l'adoption du procès-verbal.

Il ne dispose des fonds qui lui sont confiés que sur un mandat du président.

Il fait au mois de janvier un rapport d'ensemble sur les opérations financières de l'Académie pendant l'année écoulée.

IX. — *Commissions*

Les commissions se composent de trois ou cinq membres et suivent dans leurs réunions leurs travaux et leurs rapports, les usages parlementaires.

Le secrétaire général fait de droit partie de toutes les commissions et, quand le président n'y assiste pas, en a la présidence.

X. — *Dispositions générales*

Les noms des membres de l'Académie et des associés classés suivant l'ancienneté de leur admission, sont inscrits sur un registre tenu par le secrétaire général. Il est arrêté le 31 décembre de chaque année et signé par le secrétaire général et par le président.

Toute décision qui intéresse l'un des membres de l'Académie est prise sans discussion au scrutin secret.

L'Académie résout par un vote les difficultés qui peuvent naître de l'interprétation du présent règlement et les exceptions qui peuvent se présenter.

Le présent règlement peut recevoir chaque année les modifications dont l'expérience aura démontré la nécessité.

Ces modifications, pour être acceptées, devront être proposées par trois membres au moins, examinées par une commission spéciale de cinq membres et votées par les trois quarts des membres résidents présents. Elles ne devront pas être en opposition avec les statuts, et seront aussitôt soumises à l'approbation du Ministre de l'Intérieur et adressées au Ministre de l'Instruction Publique, conformément aux articles 18, 21, 22 des statuts.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Académie du Var (sa fondation en 1800), p. 34. — Jean Ai-
card (inauguration de son médaillon au cimetière, 29-31; inau-
guration de son médaillon à l'Académie du Var, 43) — Amé-
rique (sa découverte), 43 — Ardène (Monsieur d'), ses fables,
125 — Baoulé (Le), 44 — Bateaux (genre des noms propres
des), 51 — Biobibliographie des membres de l'Académie du
Var, 51 — Cameroun (Conquête du), 47 — Cazin, 113 — Chris-
tophe Colomb (sa carte), 43 — Communauté provençale dispa-
rue, 158 — Comptes rendus des séances, 32 — Concours litté-
raires, XVI — 61-78 — Discours de M. Gabriel Drageon, 5; du
Président, 4, 18, 29 — Disque toton de Benham 134 et 136 —
Ecole technique supérieure de pêches et de mariculture, 199 —
En Express, comédie, 140 — François Fabié (ses noces d'or avec
l'Académie du Var), 1-28 — Fraternité, comédie, 177 — La
Garde-les-Figanières, 158 — Qui était la Laure de Pétrarque?
42 — Liste des membres, II-IX — Littérature et psychologie,
104 — *Mayjirgui* (Le drame de), Mission Voulet, 81 — Migra-
tions et Orientation, 54 — Notices nécrologiques: Colonel Boyer,
203, Chanoine Clapier, 204, Intendant général Blanchenay, 205
— Ouvrages reçus, 206 — Le Dr Pélissier et son œuvre artis-
tique, 47 — Plantes médicinales de la Provence (étymologie),
96 — *Placet au roi*, 24 — Poésies: Armagnin, *Sur la tombe*,
31; A François Fabié, (Charles Risse, 14, Emile Jouvenel, Ar-
naud, 15, Ludovic-Léon Régnier, 16, Maurice Renoux, 17, L. Spa-
riat, 24) — François Fabié: *Mariage d'oiseaux*, 12, *Remerci-
ments à l'Académie du Var*, 25, *Un an de plus, un an de moins*,
199 — Emile Jouvenel: *Aux grands morts!* 95. Mme Le Cocq,
La Bastide, 63; André Martel, *La Bastide*, 68; Ludovic-Léon Ré-
gnier, *Des Cygnes*, 103; Charles de Richter, ...et le Coq chanta,
112 — Radiophonie et enseignement technique, 59 — Rapports
sur les concours littéraires, 61-72-78, sur l'Ecole technique de
pêche, 200, Rayonnement (théorie du), 53-55 — Relativité des
sensations, 128 — *Sapèque d'or* (La), 44 — Sensations (leur
relativité), 128 — Sérène, 52 — Simultanéité, 42 — Six-Fours,
72 — Statuts, 208 — Temps forme de l'énergie, 59 — Théâtre
« Art et Charité », 22 — Vaccin chez les Chinois, 50.



ILLUSTRATIONS

Académie du Var (un groupe des membres entourant François Fabié), p. 27 — *Jean Aicard*. Son médaillon, 43; Inauguration de son médaillon au cimetière de Toulon, 30 — *L'Arche de Noë ou Le premier navigateur*, peinture murale faite par Pélassier au Centre d'aviation de Cuers-Pierrefeu (Var), 48 — *Au temps du grand ours*, tableau de Pélassier, 49. — Canopes en grès du manoir de La Garde, 161 — *Cazin*, portrait, 114; *Atelier de Cazin* (dessin de M. Lainé-Lamford), 115 — Des cercles? des spires? 132 — Ciste Ficorroni (fragment), 171; ciste en bronze, 175 — Disque d'illusioniste, 133 — François Fabié, d'après M. Amoretti, 11 — François Fabié, photo Solia, 20 — Fust ancien, 169 — Graphique de la contraction du syphon de la Pholade dactyle, 139 — *Mayjirgui* (carte), 89 — Monument aux morts (maquette de M. H. Sausse), 38 — Plan de la chapelle de St-Andrieu, 171 — Portraits: Colonel Boyer, Chanoine Clapier, Intendant Blanchenay, 203-205 — Président de l'Académie du Var (photo Brailowsky), 37 — Sceau de Barral, 175 — Souris blanches, « On garde la maison », dessin de M. Lainé-Lamford, 57 — Toulon, dessin de M. Lainé-Lamford, 56 — Toton de Benham, 134.





Photo Brajowsky

Le Secrétaire des séances de l'Académie du Var
(Réduction à 1/3 du portrait offert par M. Brajowsky) (1)

(1) Cliché remis trop tard pour figurer à la page 38 où sa place avait été d'abord prévue.



TABLE DES MATIÈRES

PREMIERE PARTIE

Bureau. Conseil d'administration.....	1
Liste des membres.....	III
Sociétés correspondantes.....	X
Concours littéraires	XVI
<i>Les Noces d'or du poète François Fabié avec l'Académie du Var</i>	1
Comment furent organisées les fêtes en l'honneur du poète François Fabié.....	2
Discours du Président.....	4
Discours de M. Gabriel Drageon, président honoraire..	5
François Fabié, d'après M. Amoretti.....	11
M. François Fabié: Réponse — <i>Le Mariage des Oiseaux</i> , poésie	12
Poésies de MM. Charles Risso, Emile Jouvenel, C. Arnaud, Ludovic-Léon Régnier, Maurice Renoux....	14
Remise d'une plaquette par le Président.....	18
Discours de M. Viala, délégué de la Sté des Lettres Sciences et Arts de l'Aveyron.....	19
Portrait de François Fabié.....	20
Compte rendu de la pièce <i>Placet au Roi</i> , jouée par la troupe « Art et Charité ».....	23
Abbé Spariat: Au Poète F. Fabié, poésie.....	24
F. Fabié: Remerciements à l'Académie du Var.....	25
Photographie: F. Fabié au milieu d'un groupe de ses collègues de l'Académie du Var.....	27
<i>Jean Aicard: Inauguration de son médaillon au cimetière de Toulon.</i> Discours du Président de l'Académie du Var	29
<i>Sur la tombe</i> , poésie de M. F. Armagnin.....	31
Photographie prise pendant la cérémonie.....	30

DEUXIEME PARTIE

Comptes rendus des séances.....	32
---------------------------------	----

TROISIEME PARTIE

Concours littéraires

Dr Mourron: Rapport sur le concours de poésie française (Prix Jean Aicard).....	61
<i>La Bastide</i> , poésie de M. André Martel, lauréat.....	68
<i>La Bastide</i> , poésie de Mme Le Cocq (mention honorable).	63

Pr Hesnard: Rapport sur le concours de prose française (Prix Amiral-Sénès)	72
M. de Martineng: Rapport sur le prix d'Histoire et d'Ar- chéologie provençales...	78
TROISIEME PARTIE	
<i>Travaux originaux</i>	
Général Aymerich: <i>Le drame de Mayjrgui</i>	81
Emile Jouvenel: <i>Aux grands morts</i> , poésie.....	95
Dr Grandjean: <i>Considérations sur l'étymologie des noms français, allemands, anglais etc., de quelques plantes médicinales de la Provence</i>	96
M. Ludovic-Léon Régnier: <i>Des cygnes</i> , poésie.....	103
Pr Hesnard: <i>Réflexions sur la préoccupation psycholo- gique en littérature</i>	104
M. Charles de Richter: <i>...et le Coq chanta</i> , poésie...	112
M. Lainé-Lamford: <i>Le peintre Cazin</i>	113
M. Emmanuel Bourges: <i>Etudes sur M. d'Ardène, ses fables</i>	125
Dr Jules Regnault: <i>La relativité des sensations</i>	128
Pr Raphaël Dubois: <i>A propos du disque-toton de Benham et de la vision colorée sans couleurs expli- quée par la théorie du Pr R. Dubois</i>	136
Dr Edmond Mourron: <i>En express ou Le coup de rasoir</i> , (comédie en un acte, en prose).....	140
M. le Commandant Laflotte: <i>Une communauté proven- çale disparue: La Garde-les-Figanières</i>	158
M. Emile Jouvenel: <i>Fraternité!</i> comédie en un acte et en vers.....	177
François Fabié: <i>Un an de plus... un an de moins</i>	199
QUATRIEME PARTIE	
Rapport de M. le Pr R. Dubois sur les travaux de la Commission d'Initiative élue par l'Académie du Var pour aider à la création d'une école technique supé- rieure des pêches maritimes et de mariculture....	200
Notices nécrologiques: Colonel Boyer.....	203
» » Chanoine Clapier	204
» » Intendant général Blanchenay....	205
Ouvrages reçus	206
Nouveaux statuts.....	208
Table analytique des matières.....	221
Illustrations	222



Publications de l'Académie du Var

- Années 1832 à 1865. — 29 volumes in-8° (épuisés).
1868. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1869. — 1 volume in-8° de 556 pages.
1870. — 1 volume in-8° de 358 pages.
1871. — 1 volume in-8° de 391 pages.
1872. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1873. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1874-75-76. — 1 volume in-8° de 406 pages.
1877-78. — 1 volume in-8° de 475 pages.
1881. — 1 volume in-8° de 334 pages.
1882-1883. — 1 volume in-8° de 534 pages.
1884-1885. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1886. — 1 volume in-8° de 332 pages.
1887-88. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1889-90. — 1 volume in-8° de 508 pages.
1891-92. — 1 volume in-8° de 480 pages.
1893-94. — 1 volume in-8° de 432 pages.
1895. — 1 volume in-8° de 228 pages.
1896. — 1 volume in-8° de 180 pages.
1897. — 1 volume in-8° de 264 pages.
1898. — 1 volume in-8° de 196 pages.
1899. — 1 volume in-8° de 198 pages.
1900. — Livre d'Or du Centenaire, 1 volume in-8° de 230 pag.
1901. — 1 volume in-8° de 258 pages.
1902. — 1 volume in-8° de 180 pages.
1903. — 1 volume in-8° de 496 pages.
1904. — 1 volume in-8° de 261 pages.
1905. — 1 volume in-8° de 270 pages.
1906. — 1 volume in-8° de 128 pages.
1907. — 1 volume in-8° de 156 pages.
1908. — 1 volume in-8° de 184 pages.
1909. — 1 volume in-8° de 184 pages.
1910. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1911. — 1 volume in-8° de 120 pages.
1912. — 1 volume in-8° de 122 pages.
1913. — 1 volume in-8° de 122 pages.
1914-15. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1916-17. — 1 volume in-8° de 144 pages.
1918. — 1 volume in-8° de 140 pages.
1919. — 1 volume in-8° de 96 pages.
1920. — 1 volume in-8° de 128 pages.
1921. — 1 volume in-8° de 200 pages.
1922. — 1 volume in-8° de 120 pages.
1923. — 1 volume in-8° de 160 pages.
1924. — 1 volume in-8° de 160 pages.
1925. — 1 volume in-8° de 240 pages.

Ces volumes sont en vente, sauf les années 1832 à 1865. S'adresser à M. le Président de l'Académie du Var, rue Saunier prolongée, à Toulon.